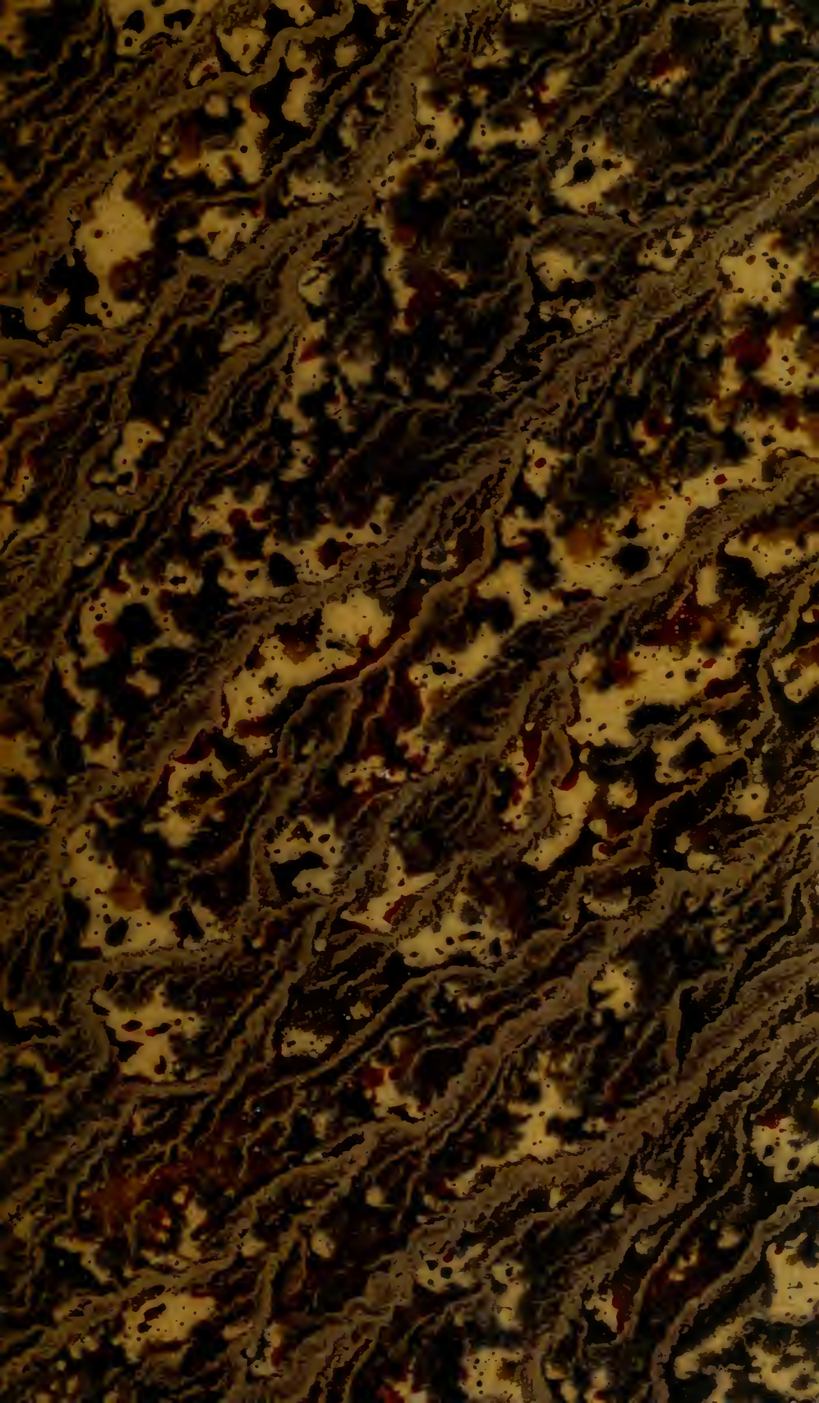
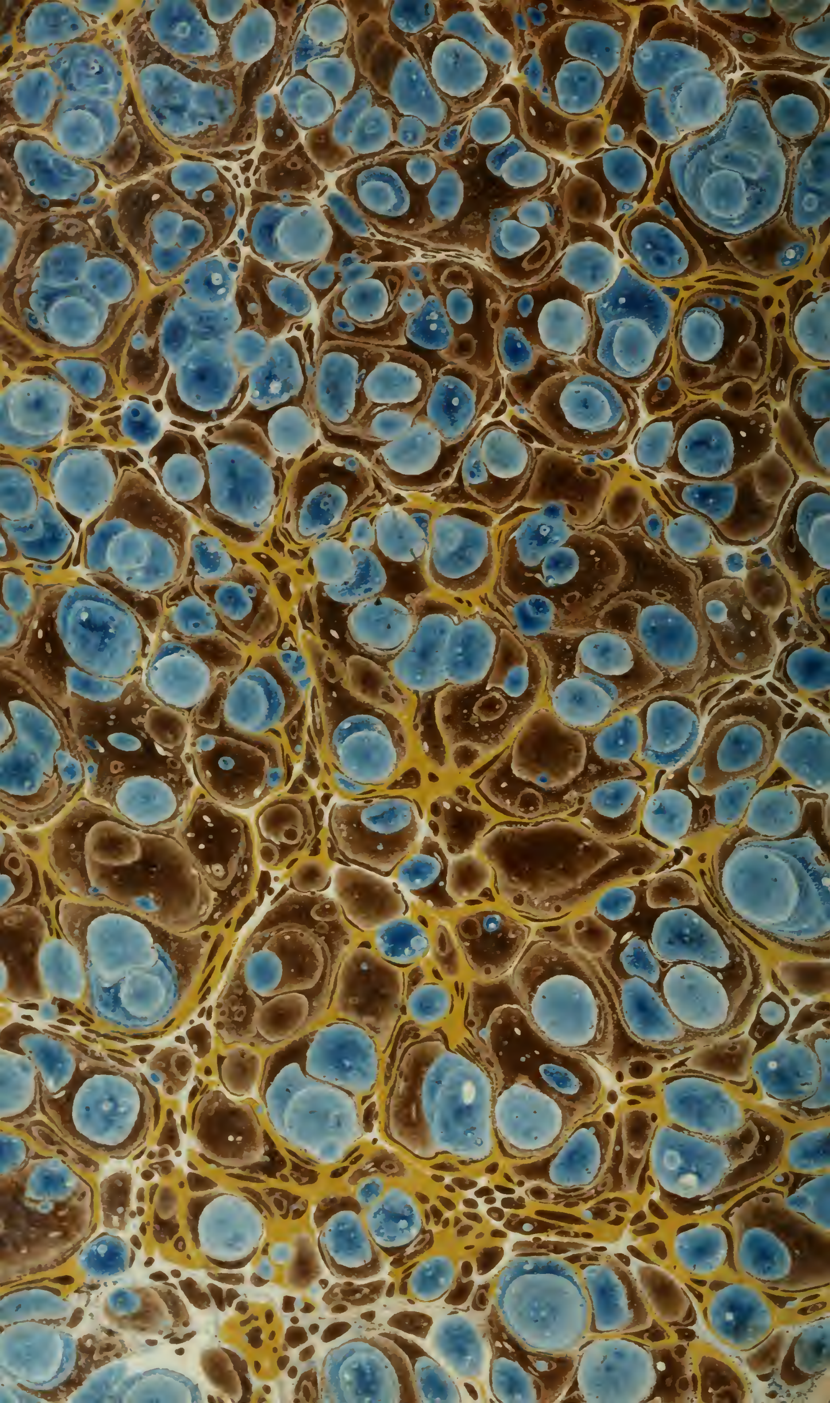
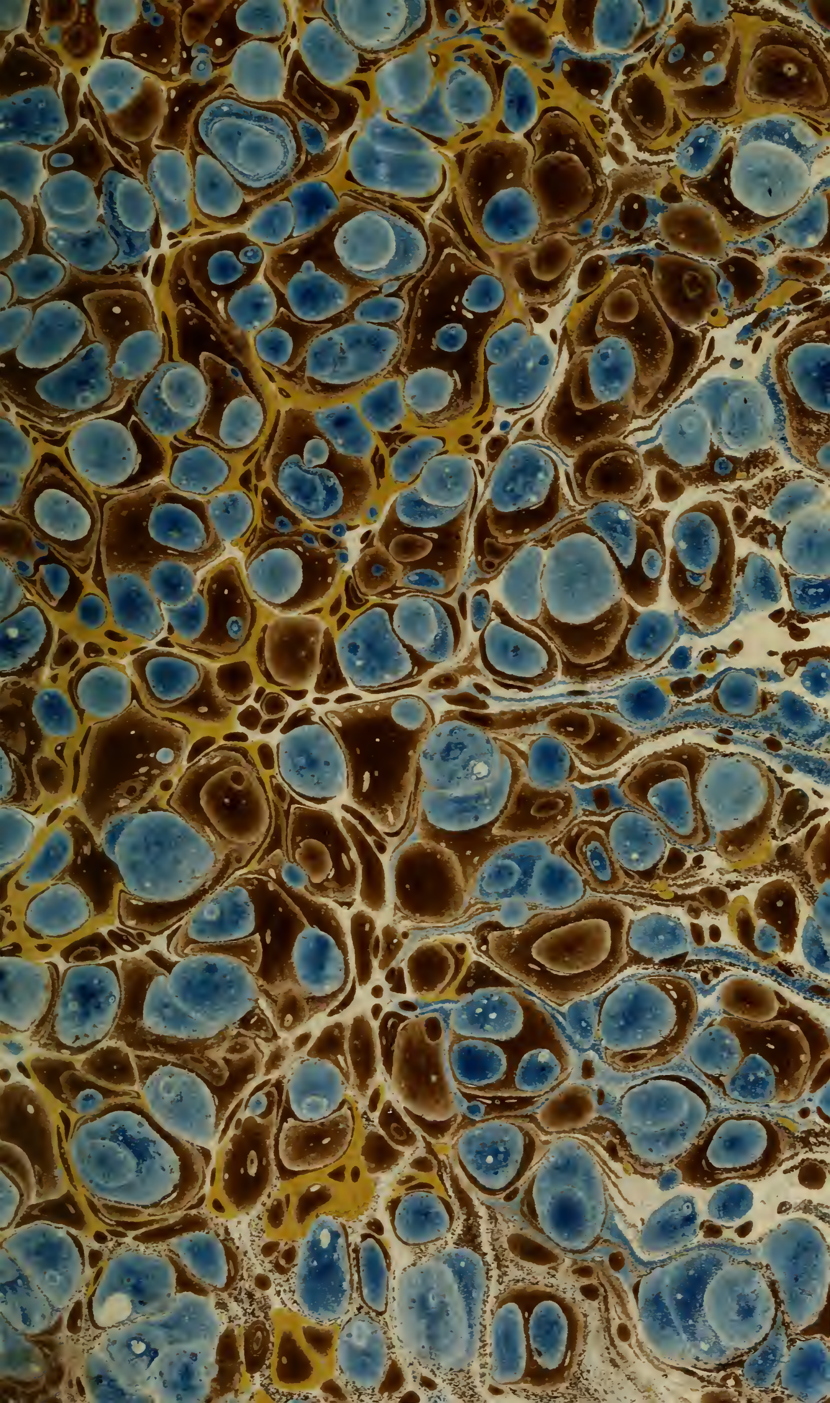






REVUE
BRITANNIQUE.

REVUE
BRITANNIQUE

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES



SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE POLITIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC.

Par MM. SAULNIER Fils, Directeur de la *Revue Britannique;* DONDEY-DUPRÉ Fils, de la Société Asiatique; CHARLES COQUEREL; PH. CHASLES; LESOURD; L. AM. SÉDILLOT; GENEST; WEST, Docteur en Médecine (*pour les articles relatifs aux sciences médicales*), etc.

NOUVELLE SÉRIE.



Paris.

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE DES BONS-ENFANS, N° 21;
Chez DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP.-LIB.,
Rue Richelieu, N° 47 *bis*, ou rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1831.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

REVUE

BRITANNIQUE.

Sciences Naturelles.

NOUVELLES EXPÉRIENCES SUR LE SON

PAR HERSCHELL.

Voici un livre très-curieux du docteur Herschell, qui a déjà publié tant de Mémoires intéressans sur les diverses branches des sciences physiques, et qui, suivant la trace de son illustre père au milieu du champ sans limites de l'astronomie céleste (1), a concouru à faire sortir la science des limites du monde solaire, où Newton lui-même l'avait circonscrite. Son Traité sur le *Son* est une nouvelle preuve de la puissance de ce génie original. Le compte que nous allons en rendre intéressera sans doute toutes les classes de lecteurs.

L'objet de ce Traité est d'expliquer la nature et la pro-

(1) Note du Tr. L'astronomie céleste est celle qui traite des astres qui n'appartiennent pas au système solaire. Notre ancienne série contient un superbe exposé des progrès de cette science toute nouvelle.

duction du Son ; les lois qui réglent la manière dont il se propage, à travers les divers milieux qui le font parvenir à notre oreille, tels que l'air, l'eau, les corps solides ; l'action qu'il exerce sur l'organe de l'ouïe ; les modifications dont il est susceptible, dans la parole, la musique, les bruits vagues et inarticulés ; et les voies naturelles ou artificielles de le produire, de le régler et de l'apprécier.

L'antiquité la plus reculée savait que le son parvient par l'air à l'organe de l'ouïe. Toutefois ce sujet intéressant avait excité si peu d'attention, que ce ne fut qu'au commencement du XVIII[e] siècle que l'on prouva par des expériences que l'air est en effet l'unique moyen de transmission du son, et que sans lui l'univers serait plongé dans le plus profond silence. Ce fut un Anglais, M. Hauksbee (1), qui démontra ce fait le premier, en suspendant une sonnette dans une cloche de verre. A mesure que l'on retirait l'air de la cloche, le son de la sonnette s'affaiblissait de plus en plus ; et lorsque l'air avait été complètement retiré, la sonnette ne faisait plus entendre aucun bruit. Mais lorsque ensuite on réintroduisait l'air dans la cloche, la sonnette recommençait de nouveau à se faire entendre ; le son s'accroissait successivement et reprenait son intensité primitive, quand la cloche se trouvait remplie de l'air atmosphérique. Lorsqu'elle contenait un air plus dense ou plus épais que celui de l'atmosphère, le son augmentait avec la densité ou l'épaisseur de l'air.

De là ce silence profond qui règne dans les hautes régions du globe, et qui, combiné avec leur solitude habi-

(1) Ce grand physicien s'occupa particulièrement de l'électricité, et fut le seul qui fit faire quelques progrès à cette branche de la physique, dans l'espace de tems qui s'est écoulé entre Otto de Guerick et Gray. Il a publié, en 1709, le résultat de ses découvertes sous le titre de : *Expériences physico-mécaniques.*

tuelle, fait éprouver à l'homme un sentiment de crainte respectueuse. Les accens de sa voix, le bruit de ses pas, s'éteignent graduellement à mesure que le voyageur s'élève au-dessus du théâtre ordinaire où s'agitent les affaires de ce monde. Les profonds mugissemens de l'océan, les frémissemens des cascades meurent bientôt à distance; la foudre elle-même perd une partie de sa sonorité terrible. Tous les bruits de la nature qui se font entendre si distinctement sous le ciel pur et retentissant des tropiques expirent sans force au milieu de l'air raréfié. A cette distance des régions de la vie et du mouvement, les voyageurs ressentent encore d'autres effets de la hauteur à laquelle ils sont parvenus. Non-seulement les sons de leur voix sont affaiblis et ne peuvent s'entendre qu'à des distances très-courtes, mais leur énergie musculaire éprouve une diminution considérable; en sentant faiblir ainsi la force de leur voix et de leurs membres, ils sont presque tentés de croire qu'ils s'avancent vers les demeures éternelles que la religion promet à l'espèce humaine, et que déjà les élémens ont pris un caractère plus éthéré, et que leur ame se dégage peu à peu des liens du corps.

Mais quoique les sons d'une intensité ordinaire soient très-affaiblis à de grandes hauteurs au-dessus de la mer, et que Saussure ait vérifié qu'au sommet du Mont-Blanc un pistolet rendait à peine le même son que les petits canons de cuivre qui servent de jouets à l'enfance, cependant, même à des élévations beaucoup plus grandes que celles des plus hautes montagnes, l'air est encore capable de transmettre aux régions inférieures des sons d'une grande puissance. C'est ainsi que le météore de 1714, qui était à une hauteur de plus de trente-six milles (douze lieues), quand il passa sur l'Italie, remplissait l'air d'une espèce de sifflement semblable à celui d'un feu d'artifice. A Livourne

il fit entendre une détonnation pareille à celle d'une pièce de siége, suivie d'un bruit que Montanari compare au roulement d'un char chargé de pierres et qui dura le tems nécessaire pour réciter un *credo*. Le météore de 1719 fit encore entendre des bruits plus effrayans. Dans le Devonshire et le Cornwall il produisit des sons semblables à ceux d'une décharge de canon suivie d'une autre de mousqueterie. Toute l'atmosphère en ressentit une violente secousse; les fenêtres, les portes et même les maisons frémirent; à Tiverton une glace s'élança de son châssis et se brisa sur le parquet. Tous ces effets furent cependant provoqués par une explosion qui avait lieu à plus de soixante-six milles (22 lieues) au-dessus de la mer.

La transmission du son dans l'atmosphère ne s'opère pas sur-le-champ. Chacun a observé que l'on voit la lumière d'un canon avant d'entendre le bruit de son explosion, et que plus la distance du canon est grande, plus cet intervalle est long. C'est ainsi également que l'on voit l'éclair avant d'ouïr la foudre, et que cet intervalle est souvent considérable. Le bruit du grand météore de 1783 ne se fit entendre que dix minutes après sa disparition.

Quoique la vélocité de la lumière soit infiniment plus grande que celle du son, on avait cependant apprécié celle de la première, avant d'avoir mesuré celle de la seconde. Cela provint surtout de ce que l'on manquait d'un procédé convenable pour mesurer les petites portions de tems, procédé que les physiciens ont maintenant l'avantage de posséder. Aujourd'hui, au moyen d'un instrument appelé chronomètre, on peut mesurer l'intervalle du tems qui s'écoule entre la lumière et le son d'un canon avec une telle exactitude qu'il devient très-facile d'apprécier la vélocité du son. Il résulte des expériences qui ont été faites à cet égard que, dans un tems sec et à la température de la

glace, le son parcourt 1090 pieds anglais (360 mètres environ) dans une seconde, et 765 milles (255 lieues) dans une heure.

La transmission du son, d'un lieu à un autre, est souvent fort entravée par l'état de l'atmosphère ou par celui du sol sur lequel il passe. Les brouillards, la pluie, produisent un effet très-marqué qui frappe les observateurs les plus inattentifs; mais une couche de neige nouvellement tombée produit des résultats qui sont encore bien plus extraordinaires. Un officier qui a servi dans la campagne d'Amérique, nous a raconté un fait de ce genre fort singulier. Une rivière séparait les lignes anglaises des lignes américaines; et les avant-postes étaient si rapprochés qu'il était facile de distinguer, d'une rive à l'autre, ceux qui en faisaient partie. L'attention de l'officier dont nous parlons fut attirée par un tambour qui commença à battre sa caisse. On distinguait parfaitement le mouvement continuel de ses bras, mais l'observateur n'entendait pas un seul son. Une couche de neige fraîchement tombée l'étouffait et reproduisait le phénomène du tambour drapé. Un effet diamétralement contraire est produit par la neige durcie ou par une surface glacée. Le lieutenant Foster pouvait s'entretenir avec un homme au-dessus de la glace du port Bowen, distance de près d'un mille un quart (environ un quart de lieue); et le docteur Young nous apprend, sous la garantie de Denham, que la voix humaine se faisait entendre à Gibraltar, à une distance de dix milles (plus de trois lieues) (1). Quand le sol est sec et dur et repose sur une

(1) Note du Tr. Le capitaine Parry a constaté que sur la côte orientale de l'*Entrée du Prince Régent* (Amérique Septentrionale), deux personnes pouvaient, sans faire de grands efforts, tenir une conversation à la distance de 6,696 pieds anglais (1,046 toises ou 2,037

couche de rochers, le son se propage à une distance beaucoup plus étendue. C'est ainsi qu'à la guerre on met l'oreille près du sol pour s'assurer de l'approche de la cavalerie. Le son du canon s'est souvent fait entendre à de très-grandes distances. Des canons tirés à Carlscron furent entendus en Danemark, à 120 milles (40 lieues). En se rendant par mer de l'Asie-Mineure en Égypte, le docteur Clarke entendit le bruit d'un combat naval qui avait lieu à 130 milles (environ 43 lieues). Hearn ouit des canons tirés à Stockholm, en 1685, à la distance de 180 milles (60 lieues). Une canonnade, dans un engagement naval entre les Hollandais et les Anglais, fut entendue, en Angleterre, en 1672, jusque dans le Pays de Galles, à environ 200 milles (66 lieues).

Les sons de toutes les espèces, qu'ils soient aigus ou non, parcourent l'espace avec la même vélocité. C'est ce qu'on peut vérifier en entendant à distance un corps de musique exécuter rapidement un morceau. M. Biot s'en convainquit encore d'une manière plus positive en faisant exécuter plusieurs airs sur une flûte à l'extrémité d'un tuyau de fonte de 3,120 pieds de long. Placé à l'autre bout, il distinguait également toutes les notes, qu'elles fussent basses ou élevées.

La difficulté de transmettre les sons à une grande distance résulte de ce qu'ils s'évaporent et se perdent dans l'air environnant, de manière que si on pouvait les retenir de deux côtés, comme entre les maisons d'une rue étroite, ou de tous les côtés, comme dans un tube, on les transmettrait beaucoup plus loin. Dans un tuyau en fonte destiné à Paris, à la conduite des eaux, et qui formait un tube con-

mètres) lorsque le thermomètre était à 30 degrés centigrades audessous de zéro.

tinu avec deux flexions vers le milieu, le plus léger murmure proféré à un bout se faisait distinctement entendre à l'autre, à une distance de 3,120 pieds. Un pistolet tiré à une extrémité éteignait une bougie à l'autre, et emportait les substances légères avec la plus grande violence. Ceci nous explique le système des tubes parlans qui passent d'une partie d'un appartement à une autre, et de la nouvelle espèce de cloche qui est formée d'un tube en bois ou en étain, avec un petit piston à chaque bout. En poussant un des pistons, l'air qui est dans le tube transmet l'impulsion au piston placé à l'autre bout, et qui constitue le battant de la cloche sur le côté extérieur. L'intensité des sons renfermés se fait apercevoir aussi dans l'île de Wight, au château de Carisbrook. Là se trouve un puits de 210 pieds de profondeur, de 12 pieds de diamètre, et dont les parois sont recouvertes d'une belle maçonnerie. Lorsqu'on y jette une épingle, on entend clairement le bruit qu'elle fait en atteignant l'eau.

Quand le son est arrêté dans ses progrès par une surface unie, telle qu'un mur, un rocher ou une colline, il est réfléchi et ramené en arrière, précisément comme la lumière par un miroir, et l'observateur qui a produit le son entend sa réflexion ou son écho quelque tems après l'émission du bruit primitif. Si, par exemple, quelqu'un est en face d'un rocher, à une distance de 1,090 pieds anglais et tire un pistolet, il faudra au son une seconde pour atteindre le roc, et une autre seconde pour en revenir, de manière que l'écho se fera entendre précisément deux secondes après la décharge du pistolet. D'où il résulte que nous pouvons déterminer la distance en pieds du corps qui occasionne l'écho, en multipliant 1,090 pieds par la moitié du nombre de secondes qui s'écoulent entre l'écho et le bruit primitif. Pour entendre parfaitement l'écho, il

faut que l'observateur soit placé en face du milieu du mur ou de l'obstacle quelconque qui le produit. Si l'endroit où le son est produit n'est pas le même que celui où se trouve l'observateur, alors il faut d'une part que l'oreille de celui-ci soit aussi éloignée du point directement opposé au milieu du mur ou de l'obstacle quelconque, que la place du son en est distante d'autre part; en d'autres termes, pour parler d'une manière technique, le son est réfléchi comme la lumière, de manière que l'angle d'incidence ou l'inclinaison du son qui tombe sur le mur est égale à l'angle de réflexion ou à l'inclinaison du son renvoyé par ce mur. Nous avons eu occasion d'observer une preuve positive de cette propriété du son dans le mur circulaire d'un jardin situé à un mille d'une écluse sur une rivière. Quand l'air est pur et le vent favorable, le son se concentre dans la surface arrondie du mur comme dans un foyer et se réfléchit ensuite de même que des rayons lumineux; l'oreille distingue même le point où le son est plus intense.

Divers auteurs ont décrit des échos fort remarquables et dont les effets paraissent tenir du prodige. Le docteur Plot parle de celui du parc de Woodstock qui répète dix-sept syllabes par jour et vingt par nuit. Le fameux écho de la villa du marquis Simonetta, près de Milan, a été décrit à la fois par Addison et par Keysler. Selon ce dernier voyageur cet écho est produit par la réflexion de la voix entre les ailes parallèles du bâtiment qui sont à cinquante-huit pas l'une de l'autre, et qui n'ont ni portes ni croisées. C'est surtout la dernière syllabe que l'on prononce qui est distinctement répétée. Les répétitions sont si rapides qu'il est difficile de les compter, à moins que ce ne soit le matin ou le soir, lorsque l'air est parfaitement tranquille.

Il existe à Genefay, près de Rouen, un exemple curieux

d'un écho oblique qui n'est point entendu de celui qui émet le son. Une personne qui chante ne peut ouïr que sa propre voix, tandis que ceux qui écoutent entendent seulement l'écho qui tantôt paraît approcher et tantôt s'éloigner de l'oreille. Un auditeur entend une seule voix; un autre en entend plusieurs. L'un entend la réflexion du son sur la droite, un second sur la gauche; les effets se modifiant sans cesse suivant la position de l'observateur.

Un des échos les plus remarquables est celui de Roseneath dans le comté d'Argyll. Quand une personne placée à une distance convenable exécute huit ou dix notes sur une trompette, elles sont correctement répétées, mais d'un ton plus bas. Après un court silence, une autre répétition a lieu d'une manière encore plus faible, puis une troisième encore plus affaiblie que la précédente. M. Herschell décrit ainsi les échos de la cathédrale de Girgente, en Sicile :

« Le plus léger murmure, dit-il, y est entendu de la manière la plus distincte, depuis la porte occidentale jusqu'à la corniche placée derrière le maître-autel, à une distance de 250 pieds. Par la plus fâcheuse coïncidence on choisit, pour placer le confessionnal, le foyer même de divergence du premier de ces endroits. C'est ainsi qu'au désespoir des confesseurs et au grand scandale de toute la population, des secrets qui devaient rester inconnus furent publiés par l'indiscrétion de curieux que le hasard avait conduits à cette place, dans le moment où de belles pécheresses faisaient des aveux au tribunal de la pénitence. Un époux, ayant eu ainsi connaissance des infidélités de sa femme, fit connaître comment le hasard lui avait fait obtenir cette triste révélation, et le confessionnal fut changé de place. »

Au-dessous du pont suspendu que la main du génie a

jeté sur le détroit de Menai (1), dans la principauté de Galles, près d'une des piles principales se trouve un très-bel écho. Le bruit d'un marteau sur cette pile est répété par la pile opposée à une distance de 576 pieds ; et indépendamment de cela il est réfléchi plusieurs fois par l'eau et la voie du pont. Rien n'est plus étrange que la succession de ces différens effets. La première réflexion du son, à la fois forte et pénétrante, vient de la voie du pont. Le bruissement qui suit cesse rapidement, mais la réflexion de la pile opposée est très-forte. Un bruit que l'on ne peut mieux comparer qu'à celui que fait entendre une personne oppressée, reproduit le même son vingt-huit fois dans cinq secondes. Dans la réflexion du son entre l'eau et la voie du pont, l'oreille n'est frappée que de celle qui est produite par la dernière ; la ligne qui va de l'auditeur à l'eau étant trop oblique pour que le son puisse diverger dans cette direction. Une autre particularité qui mérite aussi d'être citée, c'est que l'auditeur entend mieux l'écho de la pile opposée, lorsqu'il est placé exactement en face du milieu de cette pile. Quand il dévie vers l'un ou l'autre côté, le retentissement paraît beaucoup plus faible ; il cesse même presque entièrement de se faire entendre, lorsque l'observateur est tout-à-fait en face d'une des extrémités de la pile, quoiqu'il se trouve à la même distance du centre qu'une autre personne placée en face et du même côté et qui entend parfaitement l'écho.

En traitant du sujet important des échos dans les églises et les bâtimens publics, M. Herschell a dissipé plusieurs erreurs généralement accréditées, et posé divers principes fort utiles qui méritent toute l'attention des architectes qui ont à faire des constructions monumentales. Dans les petits

(1) Ce pont admirable a été décrit dans notre ancienne série.

bâtimens, l'écho ne se distingue pas du son principal et sert seulement à le fortifier ; mais dans les grands où le son principal et son écho sont très-distinctement séparés, l'effet est fort désagréable. Dans les cathédrales, on diminue ce fâcheux effet en psalmodiant le service d'un ton monotone, parce qu'alors le son de la voix se confond avec son écho ; mais dans l'exécution d'un morceau de musique cette ressource est perdue. Quand dix notes sont exécutées dans une seule seconde, comme cela arrive souvent dans la musique moderne, si ces notes sont exécutées dans une enceinte qui ait cinquante-cinq pieds anglais de long, tandis que les musiciens joueront la seconde note, l'écho répétera la première. On sent quelle épouvantable cacophonie en résultera pour l'auditeur. Lorsque des musiciens sont placés dans une pièce semblable, ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de se mettre au centre de l'appartement.

Chaque chasseur a pu observer la diversité des détonnations produites par son fusil de chasse. Tantôt ce bruit est rapide et pénétrant, et tantôt vague et prolongé, alors même qu'il n'y a à proximité aucun objet capable de réfléchir le son. Des savans français, en faisant des expériences sur la vélocité du son, observèrent que, sous un ciel parfaitement clair, le bruit de leur arme était toujours isolé et aigu, tandis que lorsqu'un nuage couvrait une part considérable de l'horizon, ce bruit se prolongeait par des détonnations vagues et successives comme celui du tonnerre. Il en résulte que le roulement du tonnerre doit être souvent attribué aux échos produits par la réflexion des nuages, quoique ses roulemens puissent être également déterminés par d'autres causes, ainsi que ses éclats subits et capricieux et les variations de son intensité.

Nous allons examiner maintenant comment s'opère la

propagation du son à travers les gaz, les liquides, les milieux mixtes et les solides.

On n'a pas encore fait des expériences suffisantes pour déterminer d'une manière rigoureuse la vélocité du son dans les différens gaz, et l'action de ces gaz sur les sons qu'ils transmettent. Voici cependant, d'après Van Rees, Framayer et Moll, le degré de rapidité du son dans quelques-uns :

	Pieds anglais par seconde.
Hydrogène	3,000
Azote	1,109
Oxigène	1,039
Gaz acide carbonique	903
Gaz acide sulfureux	751

L'influence des gaz sur les sons qu'ils propagent a été examinée encore plus imparfaitement. Priestley a constaté que le son d'une cloche dans l'hydrogène était à peine plus fort que dans le vide, tandis que, dans l'oxigène et le gaz acide carbonique, il était plus fort que dans l'air. M. Perolle assure qu'un son donné, qui, dans l'air atmosphérique, cesserait de se faire entendre à 56 pieds, ne cesserait de l'être qu'à 63 dans l'oxigène, tandis que dans le gaz acide carbonique on ne l'entendrait plus à 48, et dans l'hydrogène à 11. Chladni a vérifié également que le son du gaz hydrogène dans un tuyau d'orgue était très-faible et fort difficile à distinguer, tandis que le son de l'oxigène était plus intense que celui de l'air atmosphérique. On obtient un effet analogue, lorsque l'on aspire l'hydrogène. La voix s'affaiblit sensiblement, et cet effet se prolonge encore long-tems après que les poumons ont été nétoyés

de l'hydrogène. Ces expériences doivent être faites avec précaution, car elles ne sont pas sans danger.

La propriété qu'a l'hydrogène d'affaiblir le son a été encore récemment démontrée par M. Leslie, qui, après avoir raréfié l'air dans un vase, y introduisit de l'hydrogène sans qu'il en résultât aucune augmentation de son. En réduisant à moitié l'air du vase, et en comblant le vide par de l'hydrogène, on détruisait presque entièrement le son de la cloche.

La propagation du son à travers l'eau mérite à beaucoup d'égards d'être observée. M. Beudant estime que sa vélocité est de 4,921 pieds par seconde; mais, d'après des observations plus exactes faites par MM. Colladon et Sturm, elle serait seulement de 4,708 pieds par seconde, quand la température est de 46° 6′ de Fahrenheit (8°, 1.).

La série des expériences faites par ces deux habiles observateurs a été conduite avec beaucoup de soins et de sagacité, et a donné un grand nombre de résultats curieux et instructifs. Après avoir essayé de divers moyens de produire le son sous l'eau, ils imaginèrent de frapper une cloche avec un battant de métal, à une verge au-dessous de la surface. Ces expériences étaient faites dans les pures eaux du lac de Genève, entre Rolle et Thonon. Quand l'observateur était placé directement au-dessus de la cloche, il en distinguait parfaitement les sons, mais il n'entendait plus rien quand il se trouvait à deux ou trois cents verges du point placé au-dessus de la cloche. Ce fait remarquable mérite quelques explications. Si par une nuit sombre nous mettons dans un verre une lumière brillante comme celle d'une lampe d'Argan, et que nous la placions à un pied ou deux au-dessous de la surface d'une eau transparente et tranquille, quand on aura l'œil placé au-dessus de la lumière, on la distinguera parfaitement; mais si l'observa-

teur est à une distance telle que la ligne qui aboutit de son œil à la lumière soit inclinée de 41° vers la surface de l'eau, pas un seul rayon de la lumière de la lampe n'atteindra son œil, quand bien même cette lumière serait aussi intense que celle du soleil des tropiques. On voit que, dans cette circonstance, de même que dans plusieurs que nous avons déjà citées, le son se gouverne encore comme la lumière.

Or, en ce qui concerne la lumière, nous pourrions voir la lampe sous l'eau, en plaçant un verre au bout d'un tube, et en mettant ce bout au-dessous de la surface du liquide. Si nous dirigeons le tube vers la lampe, ses rayons tomberont presque perpendiculairement sur le verre, et seront librement transmis à l'œil. Dans cette expérience, on ne fait au fond que substituer à la surface oblique de l'eau, qui est incapable de transmettre la lumière, une surface de verre moins oblique qui en est susceptible. Dirigés par l'analogie, MM. Colladon et Sturm conçurent l'heureuse idée de plonger un tube dans l'eau, pour recevoir les vibrations que la surface du liquide ne laisserait pas échapper, et pour les transmettre à l'oreille de l'observateur placé en dehors. En conséquence ils posèrent verticalement dans le lac un cylindre d'étain fort mince, d'environ trois verges de long et de huit pouces de large, fermé à l'une de ses extrémités, et ouvert à l'autre. De cette manière, les vibrations sonores propagées sous l'eau se trouvèrent arrêtées, et faisaient entrer l'air dans le tube qui les transmettait à l'oreille de l'observateur. Au moyen de cette ingénieuse combinaison, ils purent entendre distinctement les coups de la cloche sous l'eau à une distance de neuf milles (3 lieues) à travers toute la largeur du lac de Genève.

Dans le cours de ces expériences, M. Colladon observa

que le son d'une cloche, frappée sous l'eau, n'a, à distance, aucune analogie avec celui qu'elle rend dans l'air. Sous l'eau elle produit un son semblable à celui de deux feuilles d'acier. Quand la distance est seulement d'un huitième de mille, le son musical de la cloche peut être distingué après le coup du battant, ce qui est précisément l'inverse de ce qui se passe quand la cloche est suspendue dans l'air, car alors on n'entend l'impulsion du marteau que lorsqu'on est placé dans le voisinage immédiat.

Quand les sons sont produits dans l'atmosphère, on les perçoit distinctement, alors même que des obstacles solides sont interposés entre l'oreille et le corps sonore. Mais M. Colladon se convainquit qu'il n'en était pas de même sous l'eau. Si un mur est interposé entre la cloche et le tube d'étain dont il a été question ci-dessus, l'intensité du son souffre une diminution remarquable. Il en résulte que, dans ce cas, il existe une ombre pour le son, comme il en existe pour la lumière, ce qui augmente encore la série d'analogies qui existe entre eux.

Lorsque le milieu que traversent le son et la lumière est homogène ou de la même densité, et n'est point interrompu par des fissures et des solutions de continuité, ils sont transmis d'une manière plus distincte et plus prompte. Mais si le milieu a des densités variées, et se compose de différens corps imparfaitement combinés, ou interrompus par des espaces vides, la lumière et le son éprouvent une diminution considérable et sont même entièrement détruits. Si nous ajoutons du sirop à l'eau ou bien de l'eau-de-vie, et que nous regardions à travers, cette lumière ressemblera à un nuage. Lorsque la lumière passe de l'eau à l'eau-de-vie, ou de l'eau-de-vie à l'eau, une portion de cette lumière est réfléchie, et comme la surface qui sépare est rarement perpendiculaire à la direction du

rayon, une autre portion est aussi réfractée. Or, ce phénomène pouvant se reproduire une centaine de fois dans un grand verre, lorsque ces liquides y sont imparfaitement mêlés, on conçoit qu'il est impossible de voir distinctement à travers ce mélange. Le même effet a lieu quand nous transmettons la lumière à travers un verre dont la surface est inégale.

Il en est précisément de même de la transmission du son. Comme il a plus ou moins de vélocité, selon la diversité des corps qu'il traverse, il est réfléchi en partie quand il passe d'un milieu à l'autre et que sa direction est changée. Si les deux milieux sont l'un et l'autre des gaz, des liquides ou des solides, et qu'ils aient des densités et des élasticités différentes, le son pourra être considérablement affaibli, comme lorsqu'on mêle de l'hydrogène à l'air atmosphérique. Quand les deux milieux sont de caractères différens, l'un un gaz et l'autre un fluide, comme dans une averse, ou que l'un est un gaz et l'autre un solide, comme dans la neige fraîchement tombée, l'affaiblissement ou la destruction du son est encore plus complète. Parmi les ondulations qui atteignent l'oreille, quelques-unes arriveront plus promptement, d'autres plus tard, et celles-ci, par des lois que nous expliquerons tout-à-l'heure, se neutraliseront les unes les autres.

M. Chladni a démontré cet effet des milieux mélangés par des expériences élégantes et faciles à reproduire. Si nous remplissons à demi un long verre, avec du Champagne mousseux, en frappant ce verre, on ne lui fera rendre qu'un son étouffé et désagréable. Cet effet continue tant que l'effervescence se prolonge et que les bulles ne sont pas affaissées. Mais quand l'effervescence diminue, le son devient plus éclatant, et le verre reprend sa sonorité ordinaire lorsque toutes les bulles ont disparu. Si on reproduit

l'effervescence, le son redevient sourd. La même expérience peut être faite avec encore plus de succès en plongeant un petit morceau d'éponge ou de laine dans un verre d'eau. Aussi croyons-nous que l'on pourrait profiter de ces propriétés des corps, pour améliorer l'harmonica, en suspendant dans le fluide différentes substances de différentes formes, et à différentes profondeurs, ce qui se ferait facilement par un seul mécanisme. La note de chaque verre pourrait être modifiée rien que par l'élévation de l'eau que détermineraient les divers degrés d'immersion d'un plongeur solide. La cause des résultats obtenus par M. Chladni est que, pour que le verre et le liquide qui y est contenu rendent un son musical, ils doivent vibrer régulièrement à l'unisson, comme s'ils étaient combinés systématiquement. Si une partie considérable du système n'est pas susceptible de vibrations régulières, tout l'ensemble en sera troublé.

M. de Humboldt s'est servi de ces expériences pour expliquer ce fait bien connu que les sons lointains s'entendent mieux pendant la nuit que pendant le jour. Ce fait, déjà observé par les anciens, dans les grandes villes ou dans leur voisinage, avait été attribué exclusivement au repos de la création animée. Quand cet illustre voyageur entendit, pour la première fois, le bruit des grandes cataractes de l'Orénoque, dans la plaine qui entoure la mission des Apures, il reconnut que le bruit était trois fois plus fort la nuit que le jour. Comme le bourdonnement des insectes était aussi beaucoup plus considérable, et que les brises qui faisaient frémir le feuillage ne se levaient qu'après le coucher du soleil, il fut obligé de rechercher d'autres causes pour expliquer ce phénomène. Dans les jours d'été, lorsque des courans d'air chaud s'élèvent du sol vers les couches d'air froid, plus ou moins transpa-

rentes qui sont au-dessus, la transparence de l'atmosphère est tellement affectée que chacun des objets sur lesquels se dirige notre vue paraît être en mouvement, comme lorsque nous regardons par-dessus la flamme d'une bougie. Ces faits prouvent que l'air est, pendant le jour, un milieu d'une densité inégale qui agit sur le son comme sur la lumière, en le réfléchissant et en le brisant, en quelque sorte, dans toutes les directions. A minuit au contraire, quand l'air est transparent et d'une densité uniforme, de manière à ce qu'on puisse voir et nombrer les étoiles, le son le plus léger atteint sans peine l'oreille.

« Il est incontestable, dit M. Herschell, que le silence universel, qui règne d'ordinaire pendant la nuit, rend les nerfs auditifs accessibles à des impressions qui autrement leur auraient échappé. L'analogie du son et de la lumière, à cet égard comme à beaucoup d'autres, est parfaite. Lorsque le soleil remplit l'atmosphère de ses feux, l'éclat des étoiles disparaît. De même, dans les bruits continuels et confus qui se font entendre dans le jour, et dont l'oreille est assaillie de tous les côtés, elle ne peut percevoir ces faibles sons que le silence de la nuit fait ressortir. L'oreille comme l'œil a besoin du plus grand repos, pour développer toute sa sensibilité. »

Cet accroissement de sensibilité dans l'oreille, pendant la nuit, n'a lieu cependant que dans les cités et les districts laborieux. Les observations de M. Herschell ne peuvent pas s'appliquer, par exemple, aux plaines de l'Orenoque. Là, l'oreille a une sensibilité bien plus grande dans le jour, attendu que le bourdonnement des insectes et le bruit des brises y est moins fort qu'après le coucher du soleil.

Les faits ci-dessus expliquent pourquoi les tapis et les tissus de laine amortissent les sons de la musique, et pourraient suggérer aux constructeurs des procédés préférables

à ceux qu'on emploie actuellement pour rendre les maisons moins bruyantes.

En parcourant des routes diverses, le voyageur a dû observer des changemens singuliers dans le son déterminé par les roues de la voiture et le pas de ses chevaux. Tantôt le son est dur et sec, et tantôt profond et creux, comme s'il passait sur une chambre voûtée. Ce phénomène est généralement attribué à l'existence de caves ou de souterrains, et plus d'une fois la cupidité du propriétaire l'a déterminé à tâcher de pénétrer dans ces chambres supposées pour y découvrir les trésors enfouis par les générations antérieures. Toutefois il n'est pas douteux que les particularités de ces sons ne soient produites par les matériaux dont se compose le sol et par leur juxtà-position. Si la route s'étend sur le roc solide, le son doit être fort différent de ce qu'il serait sur une route d'argile ou de sable. M. Herschell a appliqué ces principes avec beaucoup de succès aux phénomènes observés à la Solfaterra.

« La Solfaterra, dit-il, est un vaste amphithéâtre ou volcan éteint, environné par des collines de lave que décompose rapidement l'action des vapeurs acides qui s'élèvent du cratère et de beaucoup de fissures. Tout le sol est couvert de cette lave décomposée, mais qui cependant n'est pas encore réduite en poudre. A un certain endroit une grosse pierre, violemment jetée contre le sol, rend un son creux comme si une grande voûte se trouvait par-dessous. Plusieurs observateurs ont cru voir dans ce fait la preuve de l'existence d'une cavité profonde, communiquant sans doute avec l'ancien siége du volcan, et peut-être avec des feux souterrains; tandis que d'autres ont attribué ce bruit à la réverbération produite par les collines voisines avec lesquelles elle est presque concentrique. Il est plus probable cependant que ce bruit n'est qu'un as-

semblage d'échos partiels déterminés par la réflexion de l'impulsion primitive dans ses progrès à travers les surfaces à demi adhérentes du sol. Si la totalité de ce sol se composait d'une masse de sables, ces réflexions seraient si fortes et si nombreuses qu'elles absorberaient l'impulsion primitive dans un trop court intervalle, pour qu'on pût distinguer un écho. C'est un cas analogue à celui d'une forte lumière au milieu d'une atmosphère vaporeuse ou enfumée; tout le milieu répand une lumière nébuleuse et indéfinie. Cette lumière est à l'oreille ce qu'un son sourd est à l'ame. »

La propagation du son à travers les corps solides a été observée avec beaucoup de soin et d'exactitude. Chacun a pu voir l'expérience souvent renouvelée dans nos écoles, lorsqu'un enfant frappe l'extrémité d'un morceau de bois avec la tête d'une épingle, et que son compagnon, placé à l'autre bout, perçoit distinctement le son. Presque tous les corps solides possèdent cette propriété de transmettre le son avec facilité. Deux savans danois, MM. Herhold et Rafn, ont fait à ce sujet une expérience curieuse. Après avoir étendu un fil d'archal de 600 pieds de long dans une direction horizontale, ils y suspendirent une pièce de métal sonore. Lorsque cette pièce était légèrement frappée, l'auditeur, placé à l'autre bout avec le fil d'archal entre ses dents, entendait à chaque coup deux sons distincts, l'un transmis instantanément par le fil, l'autre plus lentement par l'air. Dans le cours des belles expériences faites sur la transmission du son dans les tuyaux de fer de Paris, l'intervalle entre le son transmis par l'air et celui transmis par le fer des tuyaux fut exactement mesuré; et il fut reconnu que la vélocité du son, dans la fonte, était d'environ 11,090 pieds par seconde, ou environ 10 fois 1/2 plus prompte que dans l'air. Suivant Chladni, les vélocités relatives du

son, dans différens corps solides, sont comme il suit :

	Pieds par seconde.
Étain	8,175
Argent	9,810
Terre cuite	10,900
Cuivre	13,080
Verre	18,530
Fer	18,530
Bois de différentes espèces de 11,990 à	18,530

Comme l'impulsion est transmise dans les corps solides précisément de la même manière que le son, M. Herschell remarque que l'on peut, par l'observation de la vélocité du son dans la fonte, apprécier le tems nécessaire pour transmettre une force ou impulsion à une distance quelconque. L'impulsion, dans ce cas, après sa première émanation, parviendrait dans une seconde à une distance de 11,090 pieds. Dans toutes les distances modérées, cet intervalle est donc presque insensible. Mais si le soleil et la terre étaient réunis par une barre de fer, il ne faudrait pas moins de 1,074 jours ou près de trois ans pour qu'un moteur, placé dans le premier de ces corps, transmit sa force au second.

Cette propriété remarquable de la matière peut encore être mise dans un jour plus singulier, en supposant que Titan et Saturne sont placés aux deux points opposés de l'orbite de la planète qui porte le nom du dernier, et qu'ils ont recommencé leurs anciens combats avec des armes de fabrique terrestre. Le coup mortel, porté par ce dernier, ne tuerait sa victime qu'après un intervalle de cinquante-deux ans; et si, une année avant cette catastrophe, Saturne avait aussi dirigé un coup mortel vers ce dernier, il n'en serait atteint que cinquante-un ans après la mort de Saturne.

En parlant de la rapide transmission de l'attraction du soleil à la terre, M. Herschell s'écrie avec raison : « Que cette connexion est merveilleuse ! » Nous pourrions ajouter aussi : Combien est merveilleuse la manière dont les propriétés de la matière s'adaptent aux divers buts pour lesquels elle a été créée ! Sur la machine où l'homme préside, les forces qu'il peut soumettre à son contrôle sont transmises avec une célérité qui, quoique très-lente relativement aux espaces du ciel, peut être considérée comme instantanée dans la sphère où ces forces s'exercent. Mais dans le vaste mécanisme du système solaire, la force qui unit ses parties et règle ses mouvemens est transmise avec une rapidité proportionnelle aux distances immenses qu'elle a à franchir, et dépasse tous les moyens de l'appréciation humaine.

Après avoir considéré le phénomène général de la propagation du son, M. Herschell s'occupe, dans la seconde partie de son traité, des sons musicaux. De même que l'œil voit un cercle continu de lumière, quand un bâton en ignition est tourné rapidement devant lui, de même l'oreille entend un son continu lorsque des sons séparés se suivent dans une succession rapide. Le nombre des sons séparés qui constituent ainsi un son continu, selon M. Herschell, n'est pas probablement inférieur à seize par seconde. Si ces sons résonnent à des intervalles de tems parfaitement égaux et sont parfaitement semblables, ils constituent un son musical. Il y a de nombreux moyens mécaniques de produire une succession de sons semblables, déterminés par des impulsions sur l'air également distantes. Une des plus familières est la vibration des cordes en boyau ou en métal. Si l'une de ces cordes est étendue entre deux points fixes, comme dans une harpe ou un piano, la ligne qui joint ces deux points, ou la direction qu'elle suit quand elle

est en repos, est appelée l'axe. Que si nous frappons cette corde ou que nous la poussions, et que nous l'abandonnions ensuite à elle-même, elle vibrera entre les deux points fixes et rendra un son correspondant à la rapidité de ses vibrations. Dans cette hypothèse la corde vibrera à des distances égales de chaque côté de l'axe. Si une corde en état de vibration est légèrement touchée avec le doigt ou avec une plume, précisément dans le milieu de sa longueur, l'étendue de ses vibrations sera réduite et leur multiplicité accrue ; elle émettra un son plus faible, mais plus pénétrant que le son primitif, qu'on appelle le son fondamental. La note produite, comme nous venons de le dire, correspond à deux fois le nombre des vibrations données d'abord par la corde. Si la corde avait été touchée à un tiers de sa longueur, elle aurait encore été plus aiguë, et aurait donné trois fois plus de vibrations. Dans ces divers cas, un phénomène très-curieux se manifeste. Quand la corde est touchée au milieu, elle se divise en deux parts, dont chacune vibre séparément, l'une à droite du point touché par la main, et l'autre à gauche. Le point central reste donc stationnaire, et les deux moitiés de la corde vibrent précisément comme si le point central était fixé. Ce point stationnaire est nommé le nœud, et les portions vibrantes de chaque côté les ventres.

Nous avons déjà fait observer que les sons produits par les vibrations des divers ventres sont plus aigus que la note fondamentale, ou que toute la corde vibrant sur un seul nœud ; ils sont appelés sons harmoniques, et une oreille même inexpérimentée peut facilement distinguer ces sons harmoniques du son fondamental.

Un autre moyen de les obtenir est trop curieux pour être omis. Si nous prenons deux cordes de la même nature et également tendues, et que l'une ait seulement un

tiers de la longueur de l'autre, et que nous frappions la plus courte, la plus longue vibrera par l'intervention de l'air, et vibrera sur trois ventres dont chacun sera égal à la petite corde. Dans un tems donné, elle rendra aussi le même nombre de vibrations. Si la corde la plus courte n'a qu'un sixième de la longueur de l'autre, celle-ci vibrera dans six divisions.

C'est par suite de cette communication sympathique des vibrations que quelques personnes, avec une voix puissante, peuvent briser un verre, en faisant résonner sa note fondamentale. Nous avons entendu parler de quelqu'un qui ne brisait pas moins de douze verres successivement.

Cette sympathie des vibrations ou cette tendance d'un corps vibrant pour en mettre un autre dans le même état, se fait mieux apercevoir encore quand deux horloges sont fixées au même ais ou au même mur. Il y a plus d'un siècle que l'on observa que deux cloches suspendues au même ais s'affectent réciproquement; le pendule de l'une arrête celui de l'autre, et le pendule de la cloche arrêtée reprend ses vibrations après un certain tems, et suspend à son tour celui de l'autre. M. John Ellicott, qui le premier observa ces effets, remarqua que deux horloges, qui différaient l'une de l'autre de quatre-vingt-seize secondes par jour, ne différèrent plus que d'une seconde, pendant plusieurs jours qu'elles restèrent suspendues au même mur. Des effets semblables ont été observés par M. Boyd d'Édinbourg, sur des horloges fixées à des planches qui étaient fortement assujéties à un gros mur de briques. M. Breguet a observé le même phénomène dans les montres. Ces effets sont évidemment produits par les vibrations communiquées d'un pendule à l'autre, à travers les planches ou les murs sur lesquels sont fixées les horloges.

La production des sons harmoniques avec le son fondamental d'une corde vibrante a une belle analogie avec le phénomène des couleurs accidentelles ou harmoniques. Si l'œil regarde fixement un pain à cacheter rouge, pendant plusieurs minutes, il voit, en même tems, une couleur verte. Cette couleur est mêlée avec l'autre et semble seulement diminuer l'intensité du rouge de celle-ci. Mais aussitôt que l'œil cesse de considérer le pain rouge, et se dirige sur un morceau de papier blanc, il voit très-distinctement la couleur verte, et la sensation s'en prolonge, quand celle du rouge a cessé. Or c'est une coïncidence singulière que ces deux couleurs, le rouge et le vert, soient des couleurs harmoniques; elles ont aussi une autre propriété, c'est de produire le blanc, quand on les mêle ensemble. De la même manière la couleur harmonique du bleu est l'orange, et celle du jaune, le violet. La rétine de l'œil humain, par conséquent, est, par l'action d'une couleur, jetée dans un tel état de vibration, qu'elle voit en même tems sa couleur harmonique. Ces deux couleurs, la primitive et l'harmonique, sont perçues par l'œil précisément comme la note fondamentale et la note harmonique sont entendues par l'oreille; mais comme l'œil ne peut voir les deux couleurs co-existantes séparément, de même que l'oreille entend les deux sons, il est nécessaire de retirer la couleur primitive pour voir sa couleur harmonique.

M. Herschell parle ensuite des vibrations d'une colonne d'air pour obtenir des sons musicaux dans les instrumens à vent. Le moyen le plus ordinaire de faire vibrer une colonne d'air dans un tube, c'est de souffler à travers, soit par une ouverture faite sur son côté, soit par une de ses extrémités au moyen d'une ouverture particulière appelée embouchure.

Afin d'expliquer comment une colonne d'air vibre dans

un tube, supposons qu'un tuyau d'un pied de long soit percé au milieu; supposons ensuite qu'un ressort en spirale également d'un pied de long, comme le ressort du fusil d'un enfant, soit fixé aux deux extrémités du tube. Si nous concevons que chaque spirale soit successivement poussée et retirée d'un bout à l'autre du tube, nous aurons une idée assez exacte des vibrations d'une colonne d'air. Quand les spirales sont poussées vers un des côtés du tube, elles s'y condensent; tandis qu'à l'autre bout, où elles sont fort distantes l'une de l'autre, elles y sont raréfiées. Mais il se trouve un point intermédiaire où les spirales conservent leur distance naturelle, c'est-à-dire, celle qu'elles ont, quand elles ne sont pressées par aucune force. Ce point est dans le milieu vis-à-vis du trou; là les distances primitives sont toujours conservées, dans quelque sens qu'on pousse les spirales. Aux deux bouts le ressort sera dans un état de condensation ou de raréfaction. Cet état sera plus prononcé vers les deux bouts et diminuera vers le centre.

Il en est de même d'une colonne d'air, quand elle vibre dans le tube; chacune de ses parties va d'un côté à l'autre et en revient ensuite; et l'air étant élastique comme un ressort, il est nécessairement condensé au bout vers lequel il se précipite, et raréfié à celui d'où il s'échappe; tandis qu'au milieu il n'est ni condensé ni raréfié, mais dans son état naturel. Il est évident aussi que les portions d'air placées près des bouts du tube changent moins de place que celles qui sont au milieu. Il est facile de prouver que tel est en effet l'état de l'air dans le tube, en y creusant de petites ouvertures et en plaçant dessus des membranes légères. Les membranes opposées au point central, où les particules d'air ont le plus de mouvement, seront violemment agitées, tandis qu'elles seront presque immobiles aux deux bouts.

Dans tous les instrumens qui résonnent par la vibration d'une colonne d'air, l'air est le seul corps retentissant. Que le tube soit de plomb, de verre, de bois, le degré du son est toujours le même; il n'y a que le timbre qui diffère. On a expliqué ce fait en supposant que la friction de la colonne vibrante communique une vibration plus ou moins forte selon la nature du corps avec lequel elle se trouve en contact.

En traitant des intervalles musicaux, M. Herschell parle succinctement de l'interférence des sons, partie de l'acoustique qui tire un intérêt nouveau de la belle découverte du docteur Young. Quand une ondulation est déterminée à la surface de l'eau, en plongeant une pierre dans un étang tranquille, l'ondulation s'étend le long de la surface, mais sans qu'au fond l'eau se déplace. Elle s'élève et forme une protubérance, et ensuite un creux en s'affaissant; et chaque portion de la surface subit ce changement à son tour. Si deux ondulations égales, propagées de deux centres différens, atteignent la même place en même tems, c'est-à-dire si les deux élévations coïncident d'une manière exacte, elles formeront une ondulation commune qui sera le double de leurs deux ondulations séparées. Mais si l'une des ondulations est disposée de manière que le creux de l'une coïncide avec l'élévation de l'autre, alors ces deux ondulations se détruiront réciproquement, l'élévation de l'une remplissant à demi le creux, et le creux faisant disparaître également à demi l'élévation, de manière à rétablir entièrement le niveau.

La même chose a lieu avec les ondulations qui produisent le son. Si deux cordes égales et semblables vibrent également de la même manière, en faisant chacune 100 vibrations dans une seconde, les ondulations égales que chacune produit rendront un son continu qui sera le

double de ces deux sons séparés, et dans lequel on ne distinguera ni pause ni intervalle. Lorsque deux cordes ne sont pas à l'unisson, mais le sont à peu près, de manière que l'une donne cent vibrations et l'autre cent-une par seconde; à la première vibration, les deux sons se font entendre comme s'ils n'en faisaient qu'un d'une force double; mais la seconde gagne peu à peu sur la première, si bien qu'à la cinquantième vibration, l'une a gagné une demi-vibration sur l'autre; les deux sons se neutralisent alors réciproquement, et il y a un moment de silence complet. Le son s'accroît et devient plus fort à la centième vibration; dans ce moment une corde a gagné tout une vibration sur l'autre; et cela continue de même. Quand l'unisson des deux cordes est très-défectueux, c'est-à-dire quand il y a une grande différence dans le nombre de vibrations qu'elles exécutent dans une seconde, les phénomènes sont encore plus remarquables; et l'intervalle de silence plus sensible.

Cet effet singulier d'obtenir un silence absolu par le concours de deux sons, a une analogie remarquable avec les phénomènes de la lumière. Si un petit rayon de lumière colorée en rouge part d'un point lumineux et tombe sur la rétine de l'œil humain, il excitera le sentiment de la lumière, et nous verrons distinctement le point ou l'objet d'où il sera parti; mais si un autre rayon de lumière rouge part d'un point placé d'une distance du premier équivalente à la 258 millième partie d'un pouce, ou exactement deux fois, trois fois, quatre fois cette distance, et tombe sur la même partie de la rétine, une lumière fortifiera l'autre, et non-seulement l'œil verra les deux points, mais il percevra autant de lumière qu'il en aurait perçu d'un seul des rayons. Que si au contraire la distance des deux points est seulement la moitié de la 258 millième partie

d'un pouce, ou 1/2, 1/3, 1/4 de fois cette distance, alors une lumière détruira l'autre et produira une obscurité absolue ; et par conséquent les points d'où la lumière procède deviendront invisibles. Si les deux lumières sont vertes, la distance à laquelle cet effet sera obtenu sera la 207 millième partie d'un pouce et ses multiples ; s'ils sont violets la distance sera la 157 millième partie d'un pouce. Il résulte de là que probablement la lumière est produite, comme le son, par ondulations dans un vaste milieu élastique qui occupe tout l'espace, et que la largeur des ondes de lumière rouge est la 258 millième partie d'un pouce ; la largeur d'une onde de lumière verte un 207 millième ; et celle d'une lumière violette un 157 millième. C'est au moyen de cette propriété curieuse de la lumière, que sont produites les brillantes couleurs des écailles de poisson et des plumes d'oiseau.

La dernière section de la partie de cet ouvrage qui concerne les sons musicaux, traite succinctement des vibrations sonores, produites par des barres, des baguettes, des lames, sujet d'un grand intérêt, et qui donne lieu à quelques-unes des expériences les plus curieuses de tout le domaine des sciences physiques et des plus faciles à reproduire.

On peut obtenir des sons de deux manières, d'une baguette de métal ou de verre.

Premièrement. On peut la faire vibrer longitudinalement, en la frappant dans la direction de sa longueur, ou en la frottant, aussi dans la même direction, avec un doigt humide. Elle rend alors un son beaucoup plus aigu qu'une colonne d'air d'une longueur semblable. Cela résulte de la plus grande vélocité du son dans les solides que dans l'air. Une baguette de fonte touchée de cette manière produit un son fondamental qui est précisément le même que celui d'une colonne d'air dans un tuyau d'or-

gue entre la dixième et la onzième partie de sa longueur, parce que le son marche dix ou onze fois plus vite dans la fonte que dans l'air. Une baguette métallique vibre précisément comme une colonne d'air, les sections ou couches solides de cette baguette se condensant ou se raréfiant de même que dans la spirale dont nous avons parlé. Afin de la diviser en différentes portions vibrantes, comme une colonne d'air, et de produire des sons harmoniques, Chladni la tient légèrement entre le petit doigt et le pouce, à l'endroit où il a l'intention de former un nœud, et il la frotte au milieu d'une de ses portions vibrantes.

Secondement. Le mode de vibration le plus ordinaire pour les corps solides est la vibration transversale. On obtient ce genre de vibration, quand un des bouts de la baguette est fortement fixé dans une vis et que l'autre est libre; quand les deux bouts sont également libres; quand l'un et l'autre sont fixés; quand l'un est appliqué ou pressé perpendiculairement contre un obstacle et l'autre libre, etc. Lorsque les deux baguettes sont fixées à un bout et libres à l'autre, les vibrations singulières qu'elles font entendre peuvent être indiquées aux yeux. C'est dans ce but que M. Wheatstone a construit un petit instrument qu'il nomme un *kaleidophon*, et qui est destiné à faire percevoir par la vue la forme de ces étranges vibrations. Cet instrument consiste en une pièce circulaire de bois, d'environ un pouce d'épaisseur et six pouces de diamètre, dans lequel sont vissées perpendiculairement quatre petites baguettes d'acier, de douze pouces de long. L'une de ces baguettes est carrée, la seconde cylindrique; la troisième forme un cylindre plus petit; la quatrième est également cylindrique, mais courbée. De petits grains de verre qui contiennent du vif argent, sont fixés aux extrémités de ces baguettes isolément ou non, de manière qu'à la lu-

mière du soleil ou d'une bougie on voit sur chacune de brillantes réflexions. Quand ces baguettes sont en vibration ces réflexions forment les dessins les plus fantasques et les plus variés, chaque baguette donnant des lignes de caractère différent.

Les phénomènes produits par la vibration des feuilles de verre ou de métal sont encore plus curieux. Pour expliquer la manière de les produire, nous supposerons un verre comme un carreau de vitre, de quatre à cinq pouces de large tout au plus, afin qu'on puisse le tenir par le milieu entre le doigt et le pouce de la main gauche, sans que le bord en soit touché. Si cette vitre est tenue ainsi d'une manière horizontale, et couverte de sable ou, ce qui vaut encore mieux, de poussière végétale, et qu'on la fasse vibrer, en frottant son bord avec un archet, aussi près que possible de l'un des angles, la lame ou la vitre se divisera en quatre carrés égaux : les deux carrés à angles opposés vibrant sur un des côtés du plan de la lame ; et les deux autres vibrant sur le côté opposé. Le sable est par conséquent rejeté de ces carrés et accumulé en deux lignes principales qui se coupent à angles droits et qui séparent les quatre carrés. C'est ainsi que la feuille de verre ou de métal donne le plus de son. Si le sable est de nouveau répandu sur toute sa surface, qu'on la tienne de la même manière, mais que l'archet soit tiré le long du milieu d'un des côtés du carré, la surface sera divisée en quatre triangles en vibration, et le sable prendra lui-même la forme d'une croix ou de lignes qui joindront les quatre angles de la figure.

Si nous prenons la feuille par le doigt et le pouce, à différentes places, en dehors du centre, et que nous changions aussi la partie des bords contre laquelle l'archet sera frotté, le sable formera plusieurs figures régulières, les unes composées de lignes parallèles et les autres de lignes

courbes. Ces figures se modifient à l'infini, lorsqu'on se sert de lames elliptiques, triangulaires, rhomboïdes.

Dans la troisième partie de son traité, M. Herschell parle des communications de vibration, des vibrations de systèmes, de la communication d'un corps vibrant à un autre et de la voix humaine. Cette portion de l'acoustique a été étudiée avec beaucoup de soin par M. Savart. Nous allons tâcher de rendre compte de quelques-unes de ses belles découvertes.

Si une corde est étendue sur un châssis ou chevalet qui repose sur une feuille de métal ou de bois, couvert de sable, et que l'on fasse vibrer cette corde, le sable décrira des figures régulières sur la feuille. Que si la tension de la corde est modifiée de manière à changer sa note, les figures du sable changeront également, et la feuille vibrera toujours en unisson avec la corde, ou, ce qui est la même chose, la corde, la feuille et le chevalet formeront un système dans lequel les vibrations auront toutes les mêmes périodes, quoique fort différentes dans leur système et leur étendue.

M. Chladni a fait voir, depuis long-tems, comment des vibrations pouvaient être communiquées aux solides par des baguettes; et c'est sur ce principe qu'il a construit le bel instrument nommé l'*Euphone*. Les sons les plus riches et les plus mélodieux sont obtenus de verres hémisphériques par des baguettes également en verre que l'on frotte longitudinalement avec un drap humide.

Si une baguette de verre, attachée avec du mastic à un petit disque également en verre, est mise en vibration, on n'entendra que le son de la baguette. Si, au contraire, le disque est large et la baguette petite, il n'y a que le premier qui résonnera, les vibrations du plus grand corps arrêtant celles de l'autre. Mais quand les dimensions de ces deux corps ne diffèrent pas beaucoup, le son ne sera ni

celui du disque, ni celui de la baguette, mais un son combiné produit par l'un et l'autre. On s'est convaincu que deux tuyaux d'orgue, vibrant à côté l'un de l'autre et presqu'à l'unisson, peuvent, lorsqu'ils sont soumis à l'action de circonstances particulières, s'accorder parfaitement. Telle est la cause des mouvemens sympathiques des horloges et des montres, dont nous avons déjà parlé.

M. Savart a employé les vibrations longitudinales d'une baguette pour communiquer des vibrations d'un solide à un autre. Voici comment il opère : il réunit deux plaques circulaires, placées horizontalement, au moyen d'une baguette métallique verticale, et il répand du sable sur les deux plaques. Il fait ensuite vibrer la plaque supérieure, et le sable y décrit des figures régulières; mais comme ces vibrations sont exactement transmises à la plaque inférieure, le sable qui s'y trouve affecte précisément les mêmes formes que celui de la plaque de dessus. Dans ce cas le son des deux plaques prises séparément est identique avec le son de chacune. Mais si les deux disques ne sont pas semblables, et donnent des notes différentes, le système rendra un son intermédiaire entre chacune, et les figures décrites par le sable ne seront pas les mêmes.

Une des expériences les plus curieuses de M. Savart est celle qu'il a faite sur les vibrations communiquées par l'air à des membranes tendues. Pour faire ces expériences, il faut disposer de la manière suivante la membrane sur laquelle on veut opérer. Sur l'orifice d'un grand verre on étend une feuille humide et mince de papier végétal, que l'on fixe sur les bords avec de la colle. En se séchant, le papier prend un degré uniforme de tension, et lorsqu'il est entièrement sec, on jette du sable sur sa surface. Après quoi on élève immédiatement au-dessus et parallèlement une feuille de verre également couverte de sable, et que

l'on fait vibrer de manière à ce qu'elle produise quelques-unes des figures précédemment décrites. Des figures semblables apparaîtront aussitôt sur le papier du verre, et avec une telle rapidité que c'est à peine si l'œil pourra voir comment elles se sont formées. Si la feuille de verre est retirée vers un des côtés de la membrane de papier, celle-ci reproduira toujours les mêmes figures, tant qu'elle ne sera pas assez éloignée de la feuille de verre, pour que ses vibrations s'affaiblissent. Si la feuille de verre est placée de nouveau au-dessus de la membrane, mais dans une position inclinée et non plus horizontalement, les figures décrites par le sable sur le papier se modifieront jusqu'à ce que la feuille de verre soit tout-à-fait verticale. Le sable se dispose alors en lignes droites et parallèles.

Les figures produites sur la membrane varient avec sa dimension, la matière dont elle est faite, sa tension et sa forme. M. Savart a donné des dessins de celles qui se dessinent sur les membranes rectangulaires ou triangulaires. Quand la membrane est en papier, sa tension change sans cesse, suivant l'humidité plus ou moins forte de l'atmosphère, et les figures varient également. Lorsque la même figure se représentait plusieurs fois successivement, un souffle sur le papier en créait sur-le-champ une nouvelle, qui ensuite revenait à sa forme primitive en passant par une série de formes intermédiaires. M. Savart en conclut qu'une membrane semblable est un moyen de constater les changemens hygrométriques de l'air. Il a constaté également que le son d'un tuyau d'orgue, même à la distance d'un pied, celui d'une flûte à celle d'un demi-pied, ainsi que la voix humaine déterminent sur le sable de la membrane des figures qui varient avec l'intensité du son.

Nous regrettons beaucoup que les limites du cadre dans lequel nous devons nous renfermer ne nous permettent

pas de parler de la voix et de l'oreille de l'homme, véritables prodiges d'un mécanisme divin. Nous nous contenterons d'observer qu'il résulte des expériences qui ont été faites que la sensibilité de notre oreille est telle qu'elle peut percevoir des sons déterminés par des vibrations qui s'élèvent à 24,000 par seconde; en d'autres termes qu'elle peut entendre des sons qui durent seulement la vingt-quatre millième partie d'une seconde.

Wollaston a fait voir que plusieurs personnes qui ont l'ouïe très-fine pour la généralité des sons, sont cependant entièrement sourdes pour des sons très-graves ou très-aigus. Parmi les sons qui peuvent à peine être perçus par certaines oreilles, il indique les suivans, en observant que ceux qu'il place les premiers s'entendent mieux que ceux qui viennent après :

1° Le cri du grillon (*gryllus campestris*);
2° Le cri aigu de la chauve-souris;
3° Le cri du grillet (*gryllus domesticus*);
4° Celui du moineau.

Ce grand observateur pense que le pouvoir d'écouter dans l'homme s'étend seulement à un petit nombre de notes au-delà du cri du *gryllus campestris*. Il a rencontré plusieurs personnes qui n'avaient jamais entendu son cri, ni celui de la chauve-souris. Il pense qu'il existe des animaux dans la nature avec des voix et des ouïes si peu en harmonie que l'un peut être entièrement sourd aux sons de l'autre.

Voilà déjà un article bien long, et toutefois nous ne croyons pas pouvoir le terminer sans dire quelque chose de deux sujets fort curieux qui lui appartiennent de droit. Nous voulons parler du ventriloquisme et de la statue vocale de Memnon.

L'art du ventriloque est bien connu. Il consiste à faire supposer à ses auditeurs que des paroles ou des sons proviennent de certaines personnes ou de certains objets du voisinage, tandis que c'est lui qui en est le principe. Cet art est fondé sur cette propriété du son qui empêche que l'oreille de l'homme puisse juger avec exactitude de la direction dans laquelle le son l'a atteinte. Cette incapacité de l'oreille est une source féconde de beaucoup de ces faux jugemens qui attribuent un caractère surnaturel à des sons qui ont une origine fort simple et très-facilement explicable. Il est à notre connaissance personnelle qu'une espèce de son musical dont le principe était à trois ou quatre pieds des oreilles de deux personnes au lit, échappa pendant plusieurs mois à toutes les recherches que l'on fit pour le découvrir. Tantôt il paraissait venir du toit, tantôt d'un appartement voisin, mais jamais de l'endroit d'où il partait réellement. Quoiqu'il fût toujours entendu par les deux personnes réunies, quand D. était seul dans l'appartement, il ne l'entendait pas, et la présence de B. était indispensable. Une circonstance fortuite, qui aurait pu ne pas arriver pendant toute la vie de ces deux personnes, finit cependant par faire connaître la véritable cause de ce phénomène.

Pour mieux comprendre quel rôle joue cette indécision de l'oreille dans les prestiges du ventriloque, que le lecteur suppose deux hommes placés en face de lui, à la distance d'une centaine de pieds et fort rapprochés l'un de l'autre. S'ils parlent successivement et que l'observateur ne connaisse pas le son de leurs voix ou qu'il ait la vue trop basse pour apercevoir le mouvement de leurs lèvres, il lui sera impossible de distinguer celle de ces personnes qui parlera. Supposons maintenant qu'un homme et un enfant soient placés si près de l'auditeur que sans les regar-

der il puisse distinguer la direction des sons qu'ils profèrent, c'est-à-dire s'ils viennent de la personne à droite ou de la personne à gauche ; si l'homme peut prendre la voix d'un enfant, chaque fois qu'il le fera, l'auditeur supposera que c'est l'enfant qui parle, quoique, dans des circonstances ordinaires, il verrait bien que le son vient de l'homme. Dans ce cas, la perception de son oreille cède à cette conviction plus forte, que les accens d'un enfant peuvent seulement provenir d'un enfant. Cette conviction serait encore plus forte si l'enfant faisait des gestes en harmonie avec les accens enfantins proférés par l'homme. Si l'homme parlait dans son caractère et avec sa voix naturelle, tandis que l'enfant ferait les gestes et prendrait la physionomie qui correspondraient avec les mots prononcés par l'homme, l'auditeur pourrait être un peu embarrassé, mais nous sommes convaincus que ce qu'il verrait l'emporterait encore sur tout le reste, et qu'il croirait en définitive les accens de l'homme proférés par l'enfant (1). Il est

(1) Note du Tr. Quintilien, Sénèque et Cicéron parlent souvent dans leurs ouvrages de l'usage où l'on était sur les théâtres de Rome de diviser la double action de l'acteur ; en sorte que, tandis que l'un disait ou chantait le rôle à côté de la scène, l'autre en exprimait les gestes, sans que cette combinaison nuisît à l'ensemble de la pièce. En 1755, le petit théâtre du Palais-Royal, n'ayant été autorisé qu'à mettre en scène des acteurs muets, éluda cet inconvénient en faisant usage de ce procédé. Voici ce qu'en dit Grimm dans sa *Correspondance :* « Les pièces que l'on représente sur ce théâtre sont de petits » opéras-comiques, dont les enfans jouent la pantomime sur la scène, » tandis qu'on chante ou qu'on lit le rôle dans les coulisses. L'exé» cution en est conduite avec tant d'intelligence, qu'il est difficile, » sans l'avoir vu, de se faire une idée de l'illusion qu'elle produit : » l'accord du geste et de la parole est si parfait que, même après en » avoir été prévenu, on est encore tenté de douter qu'il y ait vérita» blement deux personnes qui se partagent ainsi le même rôle. »

bien entendu qu'il faudrait pour cela que l'auditeur ne fût pas à même d'observer les traits de la personne qui parle.

Dans la première de nos suppositions, l'homme a joué le rôle du ventriloque en imitant exactement les accens d'un enfant; mais l'auditeur ne pourrait pas long-tems rester sa dupe. Si l'homme cache sa face ou tourne le dos pendant qu'il exécute son imitation, le soupçon naîtra aussitôt; l'auditeur écoutera plus attentivement et reconnaîtra l'imposture. Il est donc absolument indispensable pour le succès de ses prestiges que le ventriloque possède un autre art, celui de parler sans mouvoir les lèvres ou les muscles de sa face. Ce résultat s'obtient au moyen des muscles de la gorge secondés par l'action de la langue sur le palais, les dents et le bord intérieur des lèvres; mouvemens qui sont tous parfaitement compatibles avec l'immutabilité des lèvres elles-mêmes, et l'expression morne de la physionomie. Ces sons, comme on le conçoit, sont nécessairement d'un autre caractère que ceux produits par le jeu naturel des organes. Si le ventriloque tient dans les mains des personnages de l'importance de Polichinel ou de Colombine, et qu'il fasse correspondre le mouvement de leur mâchoire de bois d'une manière tolérable aux sons du dialogue, le spectateur sera disposé à attribuer ces sons aux lèvres des marionnettes plutôt qu'à celles du magicien qui seront immobiles comme le reste de ses traits. Ce qui favorise aussi les illusions que le ventriloque veut produire, c'est le soin qu'il prend d'ordinaire de parler de tems à autre avec sa voix naturelle qui contraste avec sa voix acquise.

Dugald Stewart a écrit un article intéressant, mais incomplet, sur les ventriloques dans l'appendice du 3[e] vol. de son ouvrage sur l'*Esprit humain.* Il ne croit pas que les ventriloques aient la faculté de tirer une voix de l'intérieur; d'ailleurs, ajoute-t-il, quand cette faculté

existerait, il ne voit pas quel usage ils pourraient en faire. Il suppose que l'imagination des auditeurs, convenablement ménagée, suffit pour expliquer tous les prestiges du ventriloque, surtout quand il est en même tems un bon mime.

Il paraîtrait, d'après ces observations, que M. Stewart n'a jamais vu de ventriloque exercer son art devant lui et sous ses yeux, car, dans ce cas, il eût bien été forcé de croire à la réalité de cette voix intérieure. D'ailleurs, il est évident qu'il y a beaucoup d'imitations, surtout celle des cris de quelques animaux, qui ne peuvent pas être exécutées *pleno ore*, par les procédés ordinaires de prononciation, et qui ne seraient pas produites, sans l'existence de la faculté que M. Stewart conteste. Ces sons viennent évidemment de la gorge, sans que la bouche et les lèvres y soient pour rien; et la déception qui en résulte vient de la différence qui existe entre eux et ceux qui sont produits par les procédés ordinaires.

L'art du ventriloque consiste donc dans la faculté d'imiter toute espèce de sons, non-seulement dans leur caractère ordinaire, mais encore comme s'ils étaient modifiés par la distance, par les milieux ou par toute autre cause; et en même tems de produire ces effets par des mouvemens musculaires qui ne peuvent pas être aperçus des spectateurs. Mais cette faculté, quelque loin qu'elle fût portée, serait de nul effet, si l'oreille n'était pas incapable de distinguer la direction des sons, incapacité qui ne résulte pas d'une imperfection dans l'organe, mais de la nature même du son. Si le son était propagé en droite ligne comme la lumière, et si l'oreille appréciait la direction de l'une comme l'œil celle de l'autre, le ventriloque exercerait en vain toutes ses ressources d'imitation et de prononciation intérieure. Même, tel que les choses existent, son art a des limites,

au-delà desquelles il chercherait en vain à le pousser, à moins qu'il ne s'aide d'un autre principe qui, à notre connaissance, n'a pas encore été appliqué.

Afin de nous faire mieux comprendre, nous analyserons quelques-uns des faits les plus ordinaires du ventriloquisme. M. Fitz-James imitait le *watchman* criant l'heure dans la rue, et s'approchant de plus en plus de la maison; lorsqu'il était censé vis-à-vis de la fenêtre, M. Fitz-James en soulevait le châssis et demandait l'heure. La voix de son interlocuteur prétendu se faisait alors entendre d'une manière plus claire et plus forte. Puis, quand la fenêtre était refermée, elle s'affaiblissait de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle cessât de se faire entendre. Alors le ventriloque observait de sa voix naturelle que le watchman avait tourné le coin. Comme l'artiste était placé près de la croisée, et que c'est par-là qu'aurait pénétré le son de la voix d'un véritable watchman, la différence entre les deux directions était bien moindre que celle que l'oreille est capable d'apprécier. Si le ventriloque eût été placé devant une croisée et qu'il eût tenté d'imiter la voix du watchman, pénétrant par une autre ouverture, il aurait nécessairement succombé dans cet essai, parce que la différence entre les deux directions eût été trop grande. De la même manière quand M. Alexandre prenait un enfant, et ensuite chantait l'air de *Marlborough* comme cet enfant aurait pu le chanter, il plaçait sa tête tout près de la sienne comme pour mieux l'entendre, mais dans la réalité pour que la différence de la direction des sons fût insensible. S'il eût placé l'enfant à une distance de sept ou huit pieds, on eût facilement constaté quel était le véritable chanteur.

Nous avons fait plusieurs expériences pour déterminer l'angle d'incertitude ou l'angle dans lequel l'oreille ne peut plus découvrir la direction des sons; mais cet angle n'est

pas facile à reconnaitre, attendu qu'il varie avec l'état de l'air et la nature des objets voisins. Si l'air est très-pur et qu'aucun objet ne soit rapproché du corps sonore, l'angle d'incertitude sera moindre que sous d'autres conditions, attendu que le son ne souffrira, en pareil cas, ni déviation ni réflexion. Que si au contraire le corps sonore est entouré d'objets qui réfléchissent le son, les échos arriveront à l'oreille presqu'en même tems que le son primitif; et comme ces divers bruits formeront un son unique, l'angle d'incertitude sera beaucoup plus grand, car, par le fait, le son arrivera à l'oreille de plusieurs côtés. Le ventriloque pourrait donc profiter de ce principe et choisir un appartement dans lequel la réverbération des divers côtés multiplierait la direction des sons qu'il ferait entendre, et faciliterait ainsi ses tentatives pour faire attribuer par son auditoire, à l'objet qu'il aurait en vue, l'origine de ces sons.

Parmi les merveilles de l'ancienne Égypte, il n'y en a aucune qui ait excité plus de curiosité et d'intérêt que la vocalité de la statue de Memnon, fils de l'Aurore. Cette statue fut mutilée par Cambyses; mais, malgré ces dégradations, elle conservait encore la faculté de résonner, chaque matin, au lever du soleil. Pausanias dit que ce son ressemblait à celui d'une corde de harpe qui se brise. Juvénal, qui probablement avait entendu ce phénomène en Égypte, en parle dans sa 15e satire :

Dimidio magicæ resonant ubi Memnone chordæ.

Si nous nous en rapportons aux diverses inscriptions gravées sur la statue même, plusieurs personnes que la curiosité ou le zèle religieux avaient conduites près de ce monument, avaient entendu, les unes un son, d'autres

plusieurs, et quelquefois des mots distincts sortir de la statue. M. Langles, dans sa dissertation sur ce sujet, et plus récemment M. Eusèbe Salverte ont attribué ces sons aux artifices des prêtres égyptiens, et ont même décrit les mécanismes qu'on employait pour les produire. M. Langles pense qu'ils devaient provenir d'une série de marteaux frappant sur le granit, de même que ceux qu'on emploie en Chine comme instrumens de musique. M. Salverte complète cette hypothèse en supposant que ces marteaux étaient adaptés à une horloge à eau ou à quelque autre instrument propre à mesurer le tems, et disposé de manière à faire mouvoir les marteaux au lever du soleil. Non content de cette hypothèse, il suppose qu'entre les lèvres de la statue de Memnon ou dans quelque partie moins remarquable et cachée aux yeux par son élévation, se trouvait une ouverture contenant une lentille ou un verre capable de concentrer les rayons de l'aurore qui, tombant sur une ou deux baguettes métalliques, et en déterminant l'expansion, mettaient en mouvement les marteaux de M. Langles. De semblables opinions ne méritent pas d'être discutées. Quand cette statue fut mutilée, cette machine aurait perdu sa puissance par la destruction de la lentille ou miroir. Mais il est admis de toutes parts qu'elle continuait à résonner bien long-tems après le sacrilége de Cambyse.

Quant à nous, nous croyons que ce fait peut très-bien s'expliquer par une cause naturelle, d'autant plus que des phénomènes semblables se sont reproduits sur d'autres points.

En effet des savans français qui faisaient partie de l'armée d'Orient entendirent au lever du soleil, dans un monument de granit, placé au centre du palais de Karnak, un bruit qui ressemblait à celui d'une corde qui se rompt,

ce qui est précisément l'expression dont se sert Pausanias, en parlant du bruit de la statue de Memnon, aux premiers rayons du jour. Ces savans n'hésitent pas à accueillir l'explication qu'avait déjà donnée Dussaulx, le traducteur de Juvénal, et à supposer que le phénomène observé dans ces deux monumens était déterminé par la transmission de l'air raréfié à travers les crevasses de la pierre sonore. Ils pensent que les observations fortuites que les prêtres avaient pu faire les avaient déterminés à imaginer les jongleries du Memnonium. D'autres voyageurs parlent des sons qui paraissaient sortir des pierres énormes dont sont couverts les appartemens de ce temple ou palais; phénomène qu'ils attribuent à l'élévation subite de température déterminée par la présence du soleil.

Le baron de Humboldt explique de la même manière des bruits semblables qui se font entendre sur les bords de l'Orénoque.

« La roche de granit, dit-il, sur laquelle nous couchions, est une de celle que les voyageurs qui parcourent les rives de l'Orénoque entendent quelquefois, au lever de l'aurore, rendre des sons semblables à ceux de l'orgue. Les missionnaires appellent ces pierres *loxas de musica.* C'est une sorcellerie, nous dit notre jeune pilote indien. Pour nous, nous n'avons jamais entendu ces sons mystérieux, ni à Charicana Vieja, ni sur le haut Orénoque; mais l'existence de ce phénomène ne saurait être mise en doute, car elle est garantie par beaucoup d'hommes de bonne foi. Je l'explique par les modifications qui ont lieu dans l'atmosphère. Les parois du roc sont remplies de crevasses profondes et resserrées. Elles sont chauffées, pendant le jour, à environ 50°. Pendant la nuit je trouvai souvent leur température, à la surface, à 35°, tandis que celle envi-

ronnante n'était qu'à 28. On peut concevoir que la différence de température, entre l'air extérieur et l'air souterrain, atteint son maximum vers le lever du soleil, c'est-à-dire au moment qui est le plus éloigné de celui du maximum de la chaleur du jour précédent. Ce bruit d'orgue qu'entend une personne étendue sur le rocher est probablement l'effet d'un courant d'air qui sort par les crevasses. Les Égyptiens, qui remontaient et descendaient sans cesse le cours du Nil, auront fait des observations semblables sur quelques-uns des rochers qui bordent ces rives; ce qui aura donné aux prêtres l'idée des prestiges du Memnonium. »

Au sein des Pyrénées, une montagne, la Maudite ou *Maladeta*, fait entendre des bruits étranges (1), dont on pourrait probablement donner une explication semblable. Au surplus, même aujourd'hui, la statue du fils de l'Aurore n'est pas muette; sir A. Smith qu'accompagnait une nombreuse escorte l'a entendue saluer le jour à six heures du matin par le son qui l'avait rendue si fameuse dans l'antiquité. Il affirme que ce bruit ne vient pas de la statue, mais du piédestal dont les pierres sont disposées de manière à produire cet étrange effet.

Tout curieux que soient ces phénomènes, ils paraissent insignifians à côté des sons extraordinaires que deux voyageurs d'une véracité incontestable ont entendus sortir des grès de l'Arabie Pétrée. A environ trois lieues au nord de Tor, sur la Mer Rouge, est une montagne appelée El-Nakous, ce qui veut dire une cloche ou plutôt un morceau

(1) Voyez une description charmante des merveilles de la Maudite, dans la dernière année de la première série de la REVUE BRITANNIQUE.

de métal suspendu horizontalement, et que les prêtres frappent avec un marteau. Selon M. Gray, El-Nakous est couvert de sable, et environné de rochers très-bas qui affectent la forme d'un amphithéâtre incliné vers la mer dont il est éloigné d'un demi-mille. Il a environ 300 pieds de haut sur 80 de large. Quand M. Gray visita ce lieu, au bout d'un quart d'heure, il entendit sous ses pieds un murmure prolongé qui, à mesure qu'il prenait plus de force, se changea en pulsations qui ressemblaient aux battemens d'une pendule, et qui soulevaient le sable. Il retourna le lendemain au même endroit et il entendit de nouveau ce bruit qui paraissait encore avoir plus d'intensité. Le ciel était serein et l'atmosphère tranquille, et il ne put apercevoir aucune crevasse dans le rocher.

Le compte rendu de ce phénomène par M. Seetzen est encore plus curieux. La montagne, dit ce voyageur, est stérile et entièrement composée d'une pierre de grès fort dure. Un roc isolé, appelé El-Nakous, présente deux surfaces si inclinées que le sable qui les recouvre glisse au plus léger mouvement, partout où sa cohésion a été affaiblie par les rayons brûlans du soleil. Les deux inclinaisons ont environ 150 pieds de haut; elles forment un angle aigu et sont également couvertes d'un grès friable. M. Seetzen entendit le premier son à une heure un quart après midi; et en gravissant à la place où les pélerins écoutent, le son lui parut sortir de dessous ses pieds, ce qui lui fit croire que l'écoulement du sable était la cause et non l'effet des vibrations sonores. Le bruit devint plus fort à trois heures et continua pendant six minutes; et après une pause de dix il recommença. Il s'élevait et tombait comme le son d'une harpe éolienne. M. Seetzen parvint avec beaucoup de peine aux rocs les plus élevés. Il se laissa

ensuite glisser le plus vite qu'il put, en mettant le sable en mouvement avec ses pieds et ses mains. L'effet que sa chute produisit fut si grand, et le sable qui roulait sous lui faisait tant de bruit, que la terre paraissait frémir. Il assure que son journal contient sur ce phénomène des détails plus étendus ; dans ce cas, il nous tarde qu'il le publie, et que les autres voyageurs qui ont visité ce lieu nous fassent part de leurs observations qui pourront peut-être nous fournir l'explication d'un phénomène si étrange.

(*Quarterly Review.*)

Politique.

DE LA RÉFORME EN ANGLETERRE.

PROMESSES DU MINISTÈRE. — INQUIÉTUDE GÉNÉRALE ET CURIOSITÉ EXCITÉES PAR L'ATTENTE DU BILL SUR LA RÉFORME. — PROFOND SECRET GARDÉ PAR LES AUTEURS ET LES COOPÉRATEURS DU BILL. — LECTURE DU BILL. — JOIE UNIVERSELLE. — FUSION DES PARTIS. — RÉVOLUTION SOUDAINE DANS L'ÉTAT POLITIQUE ET MORAL DE LA GRANDE-BRETAGNE. — IMMENSE MAJORITÉ EN FAVEUR DU BILL. — LE PARLEMENT DIVISÉ A CE SUJET. — TROIS CENT DEUX VOTANS CONTRE LE BILL; TROIS CENT TROIS VOTANS POUR LE BILL. — ANTI-RÉFORMATEURS. — TROIS CLASSES D'ANTI-RÉFORMATEURS. — LES MEMBRES ÉLUS PAR LES BOURGS POURRIS. — LES ALARMISTES. — LES INTRIGANS. — HISTOIRE DES DÉBATS SUR LE BILL. — PREMIÈRE ET SECONDE LECTURE DU BILL. — ORATEURS POUR ET CONTRE : SIR R. VYVYAN, SIR ÉDOUARD SUGDEN, DUC DE WELLINGTON, M. SHIEL, LORD BROUGHAM, LORD RUSSELL. — INCIDENT QUI RÉDUIT A LA MINORITÉ LES PARTISANS DE LA RÉFORME. — DISSOLUTION DU PARLEMENT. — ARGUMENS DES ADVERSAIRES DE LA RÉFORME. — RÉFUTATION DE CES ARGUMENS.

Depuis peu de mois la face des affaires politiques a changé dans la Grande-Bretagne. La réforme ! Réformer cette vieille constitution, porter la hache dans ces vieux abus, alliés à tant de choses utiles, accouplés à des institutions si fortes ! Le ministre honnête homme, qui tenait le gouvernail, en avait donné la promesse. Il l'a tenue.

On attendait avec impatience le développement de ces mesures. Un voile obscur pesait sur les plans du ministre. Personne ne pouvait les pénétrer. Une curiosité vive était excitée : quelle espèce de réforme allait-on nous octroyer ? Le jour ne ressemble pas moins à la nuit qu'une réforme

à une autre réforme. Entre les mains de tel homme d'état, vous eussiez vu, sous ce beau nom, quelques inutiles et frivoles variantes, quelques additions et quelques suppressions sans valeur. Entre les mains de tel autre, ce pouvait être une révolution. Pendant que cette grande mesure mûrissait dans le cabinet du ministre, l'attention, l'anxiété générales étaient extrêmes. De tous les coins de l'Angleterre, des moindres bourgs arrivaient des pétitions. On essayait de soulever le voile épais sous lequel se cachait l'élaboration de la réforme. Sous mille prétextes, on voulait pénétrer ce secret d'état, arracher aux auteurs du bill la révélation qu'ils refusaient obstinément. Rien n'a transpiré : chose vraiment merveilleuse. Non-seulement les détails, mais le plan général du bill restèrent dans l'ombre; on ignora et le but du ministre et ses vues et ses moyens d'exécution. L'on put bien présupposer vaguement que le droit de franchise électorale serait accordé aux grandes villes : que les vieilles corporations déchues seraient soumises à la réforme, et que l'on essaierait de rendre les élections moins dispendieuses; mais qui ne voit pas que, dans tous les plans de réforme imaginables, ces mesures devaient entrer? D'ailleurs ce profond mystère était la condition indispensable du succès. C'était le seul moyen de déjouer les intentions hostiles des ennemis de la réforme et d'arrêter le torrent de calomnies qui l'aurait accueillie avant sa naissance. Jamais, dans les annales de la politique, secret ne fut mieux conservé. Nous nous arrêtons avec complaisance sur ce fait inoui, sur cette non-révélation qui n'a peut-être pas d'exemple dans notre histoire. A quelle époque vit-on des hommes de partis différens, d'opinions opposées, se donner le mot pour garder un silence absolu sur le même objet? Quelle preuve frappante de la communauté d'intérêts qui les unissait, de leur désir ardent et sincère! Parmi tous

ceux auxquels il fallut bien confier les détails nombreux dont se composait le bill, pas un seul ne trahit sa pensée par un mot, un geste, un regard indiscret. Il eût suffi, pour instruire le public, qu'un seul d'entre eux laissât percer du mécontentement ou de la satisfaction : ses opinions connues auraient donné la clef des intentions secrètes du ministère ; mais il n'en fut pas ainsi. Quand le moment de la lecture du bill arriva, ce fut une révélation pour tout le monde, un étonnement pour la plupart. On était resté en suspens ; et rarement, depuis que nos institutions existent, aucun projet politique n'avait ébranlé aussi profondément tous les esprits.

Enfin lord John Russell (1), au milieu du Parlement, se leva et détailla les divers articles du bill. On vit qu'il n'avait éludé aucune difficulté, et que c'était bien là une réforme complète, entière, sans restriction. L'intérêt ne s'affaiblit pas. Malgré l'extrême complexité du sujet, le grand nombre d'objets qu'il embrasse, la multiplicité des faits auxquels il se rapporte, toutes les intelligences se livrèrent à une discussion si profonde, si variée, si abstraite. Plus de cent pamphlets présentèrent la question sous tous ses aspects. La presse, les salons, la chaire même en retentirent. Toutes les passions et tous les préjugés s'y trouvaient mêlés. Les lettrés et les ignorans prirent part au débat. En effet c'était du bien-être de tous qu'il s'agissait : il n'y a pas un seul individu, membre de la communauté britannique, dont ce changement ne modifiât directement ou indirectement l'existence et la position.

Ce que les ennemis de la réforme avouent eux-mêmes, c'est que le mouvement en faveur de la réforme et du bill

(1) Voyez le portrait de cet homme d'état dans le N° 7 de la nouvelle série.

proposé a été prodigieux. Un cri de joie, que le *Magasin de Blackwood* (1) compare poliment au hurlement prolongé des chiens qui approchent de la curée, s'est élevé de toutes parts. Les nuances d'opinion se sont effacées. Les partis se sont rapprochés. De vieilles jalousies ont fait silence. Divisés auparavant en plusieurs classes hostiles et distinctes, les réformateurs n'ont plus formé qu'une phalange compacte : ces divisions dont on avait ri, dont on avait triomphé, se sont évanouies. On n'a plus pensé ni à ces plans de réforme incomplète et bâtarde, en honneur auprès des esprits timides, ni à ces violentes et républicaines théories que d'imprudens sectaires avaient jetées comme des ballons perdus. On a reconnu que la réforme, telle que le bill la demandait, était possible, exécutable, satisfaisante ; que ce n'était pas une ombre, un mensonge, un fantôme, un vain nom, destiné à dégager de sa promesse le ministère assez imprudent ou assez hardi pour la faire. On a vu que cette mesure politique était sincère ; et que, sans s'aveugler sur ses difficultés, le ministre avait essayé, non de les tourner ou de les éluder, mais de les vaincre.

Non-seulement les partisans de la réforme, mais la masse nationale, mais les divers partis qui s'agitaient dans son sein, ont cru devoir se réconcilier et se rapprocher. Il y a trois mois, la défiance était générale, sombre, effrayante : on ne croyait point à la sincérité des hommes d'état. Un mécontentement profond régnait partout. Même ce que le gouvernement voulait faire pour le peuple, était critiqué avec amertume, avec injustice. Aucun pays n'of-

(1) Recueil plein de verve et de talent, rédigé à Édinbourg par les amis de Walter Scott et les tories les plus décidés des trois royaumes : c'est à ce recueil que nous avons emprunté cette série d'anecdotes pleines d'observations vraies et délicates qui ont paru dans les N°s 2, 4, 5, 6 et 7, sous le titre de : *Journal d'un Médecin.*

frait plus de germes de troubles; nulle part l'horizon politique n'était chargé de plus de nuages. L'Irlande gémissante, armée, rebelle, nous menaçait ouvertement. Eh bien! tout a changé; le peuple, que le gouvernement s'était aliéné, s'est rapproché de ses chefs. On a vu un ministre oser paraître sur les hustings, et ne demander qu'au libre choix de ses concitoyens sa réélection; un jury ordinaire et non spécial (1) prononcer sur les crimes de la presse; les membres du cabinet ne pas dédaigner les sociétés populaires; enfin les titres de patriote et d'homme en place se réconcilier pour la première fois. Depuis combien de tems cela était-il arrivé? Quelle nouveauté singulière! Voici plus d'un siècle que l'amour du peuple et les persécutions de la cour étaient synonymes : on n'achetait le pouvoir qu'en se résignant à la haine de ses concitoyens. La route la plus sûre pour captiver l'affection du public, c'était de se faire détester et poursuivre par le gouvernement. Des générations ont vu se perpétuer ces étranges mœurs politiques. Les sentimens d'animosité qu'inspirait le pouvoir s'étendaient jusqu'aux plus humbles serviteurs de la couronne; le rang, la richesse, le crédit, n'étaient que des titres à l'envie et à la haine. Comment tout cela s'est-il effacé? Quelle baguette de fée a changé la scène? Les appuis sur lesquels le trône doit invariablement compter aujourd'hui, ce sont les amis les plus dévoués du peuple et des intérêts populaires. On s'en formalise à la cour et parmi les soutiens ordinaires du pouvoir : c'est une grande hardiesse à de telles gens; on les accuse de flatterie, comme on les accusait de licence. Depuis le 1er mars (2) ces prodiges se sont opérés.

(1) Les jurys *spéciaux* ont été l'arme la plus dangereuse des ministères impopulaires.

(2) Époque de la lecture du bill.

Mais, dira-t-on, nos institutions n'avaient pas cessé d'être un thème d'éloges. Assurément, le lieu-commun est magnifique; depuis Tacite jusqu'à Montesquieu, et depuis Montesquieu jusqu'à Delolme, c'est un sujet rebattu que tout jeune poète imberbe, tout orateur ébauché, tout journaliste novice, tout prédicateur sans expérience embellissaient de variations; et les faveurs royales pleuvaient sur la lyre panégyrique, et les colonnes du journal s'emplissaient, et la congrégation dormait en paix. Il faut avouer aussi que, dans les vieux châteaux, douairière, juge-de-paix, lieutenant de vaisseau ne tarissaient pas sur cette matière : que nous étions heureux! quel peuple! quel parlement! quelle situation admirable! Nous étions pour le monde un objet d'envie, pour la civilisation européenne un objet d'orgueil. Malheureusement ces déclamations n'exerçaient pas la moindre influence sur le sort véritable de l'Angleterre : moins mal gouvernée, plus libre que la plupart des nations, elle était malheureuse, parce que, plus avancée dans la carrière, plus instruite et plus exigeante, elle voulait non-seulement une administration modérée, mais une représentation complète et la jouissance entière de ses droits. Qu'importe à d'autres peuples, tels que le peuple espagnol, la tyrannie qui les opprime? Ils n'en savent pas davantage. Tel Musulman se trouve fort heureux; et la constitution politique de la Turquie lui convient : laissez-le se délecter sous la verge de ses maîtres. A nous, il nous faut davantage et mieux : c'est ce que le bill nous a promis, aussi a-t-il confondu tous les intérêts, réconcilié tous les partis, pénétré de joie tous les citoyens, à l'exception de ces hommes que la corruption nourrit, et qui, engraissés par elle, se désespèrent de prévoir que leur proie et leur aliment vont disparaître.

Les tories eux-mêmes, et ces membres des bourgs fer-

més, dont le plan nouveau détruit le monopole, n'ont-ils pas été les premiers à le soutenir et à l'adopter? Trois cent soixante pétitions n'ont-elles pas été jetées sur la table des Communes, toutes réclamant la réforme? Dans le Nottinghamshire et dans le Derbyshire, ce sont les anciens partisans du pouvoir qui ont appuyé la mesure. A Durham et à Colchester on a élu, pour membres de la chambre basse, deux hommes qui, attachés aux doctrines réformatrices, étaient contraires aux intérêts des votans privilégiés de ces bourgs. En vain, par une manœuvre perfide, a-t-on voulu irriter les classes infimes contre le bill, qui ne les admet pas encore au nombre des citoyens influens; elles ont compris la ruse. Elles se sont souvenues que ces défenseurs ardens et inattendus de leurs intérêts les avaient constamment repoussées; et trompant l'espérance des anti-réformistes, elles ont aussi pris parti pour cette mesure à laquelle on prétendait qu'elles devaient être hostiles.

Dans cette circonstance, nos adversaires, comme l'a très-bien observé lord Brougham, jouaient précisément le rôle du vieil intrigant *Judas Iscariot*. Écoutez la Bible : « Judas Iscariot dit : Pourquoi ne pas vendre tout ceci trois » cents sous, afin de les donner aux pauvres? Ne croyez » pas que Judas eût pitié des pauvres; mais c'était un vo- » leur, et voilà pourquoi il parlait ainsi. »

L'Irlande, plus cruellement déchirée que l'Angleterre, s'est apaisée tout-à-coup. Maintenant cette nation turbulente ne demande plus qu'on la détache et qu'on l'isole de la masse des trois royaumes. Le grand agitateur (1) (chose inouie!) invite ses concitoyens à élire pour représentant un favori du gouvernement!

Tout devait être neuf, bizarre, invraisemblable, dans

(1) O'Connell.

ce mouvement politique. Nous avons vu tout à l'heure une immense majorité se soulever en faveur du bill. Comment cette majorité s'est-elle trouvée représentée dans le Parlement? Par la plus faible majorité possible; par 303 membres, opposés à 302 votans, qui se sont déclarés contraires à la réforme. Ainsi la Chambre des Communes et son opinion se trouvent en proportion inverse de l'opinion publique et de la majorité qui l'exprime. Mais examinons un peu les élémens dont se compose cette gigantesque minorité qui repousse obstinément la réforme; nous nous occuperons de ses argumens, lorsque nous saurons bien ce qu'elle est, ce qu'elle vaut et quelles sont ses intentions.

Dans le bataillon anti-réformateur nous apercevons d'abord les membres élus par les bourgs-pourris qu'ils protégent et veulent immortaliser. Ceux-là défendent leurs intérêts, leurs foyers, leurs dieux, leurs pénates. D'autres sont d'honnêtes gens effrayés, qui avouent la nécessité de porter remède aux maux de l'état, mais qui s'épouvantent de la situation de l'Europe, et ne croient pas le moment venu d'émonder ce vieil arbre et de verser dans ses rameaux affaiblis une sève nouvelle. La troisième classe est celle des hommes de parti, qui voient dans la répulsion du bill un avenir pour leur ambition et soutiennent les deux autres classes, afin de profiter du triomphe commun. Raisonner avec les premiers serait fort inutile; leur parti est pris; c'est celui de leur intérêt personnel; c'est leur individualité qu'ils ménagent et protégent. Pour eux il n'y a dans la constitution britannique qu'une chose à conserver, celle qui leur a donné le pouvoir: vouloir leur faire avouer que les bourgs-pourris sont ruineux et nuisibles, c'est vouloir contraindre le Saint-Père à confesser que la religion catholique est remplie d'erreurs; c'est exiger d'eux une franchise de dévouement, une abnégation de person-

nalité beaucoup trop chevaleresque. Il est vrai que tous les hommes ne sont pas étrangers à cette noblesse de sentiment, à cet oubli de leur égoïsme. Voyez les ducs de Norfolk, de Devonshire, de Bedford, de Grafton, lord Cleveland, lord Landsdown, lord Radnor; voyez M. Russell et M. Jean Smith : inaccessibles au cri de l'intérêt, ils ont été les premiers à proclamer la destruction des abus auxquels leur naissance ou leur fortune semblent devoir les enchaîner.

Les alarmistes consciencieux, qui composent la classe la plus estimable parmi nos adversaires, sont des gens de bonne foi dont la tête n'est pas aussi forte que leurs intentions sont pures. Ils conviennent que nous avons raison, mais ils nous marchandent ces droits et cette liberté que nous réclamons. Ils chicanent sur la forme, sur l'opportunité, sur l'étendue des concessions; ils ne voient pas que, le principe une fois admis, le reste marche de soi-même. Lord Wharncliffe, qui semble les diriger, n'a point nié l'unanime assentiment de la Grande-Bretagne, et le vif désir, le besoin général d'une réforme. Mais les nuages qui s'amoncèlent en Europe lui font peur; il craint qu'au milieu de cette tempête le vaisseau de l'état ne fasse naufrage.

La poésie d'une métaphore adoptée en prouve la vérité, au lieu d'en infirmer le témoignage. Le vaisseau de l'état, puisque telle est la métaphore admise, peut être en danger, sans que l'état périsse. L'océan gronde et menace de dévorer le navire; toutes les jointures s'ébranlent; toutes les planches gémissent; les mâts volent en éclats; sous le voile transparent des vagues émues, vous n'apercevez que roches à fleur d'eau, écueils et gouffres. Les populations du rivage s'écrient que tout est perdu et plaignent les naufragés. Vaines craintes; l'équipage est d'accord : pas une

main oisive; la carène est solide et l'admirable construction du vaisseau l'arrache à tous les périls. Le voilà sauvé : il jette l'ancre; il aborde; et bientôt, présentant aux rayons du soleil sa quille battue des vents, il subira les réparations savantes que réclament tant d'orages bravés par lui. Vous le verrez, dans peu de jours, retrouver

La mer, sa terrible patrie,
Et son vol triomphant sur les monts écumeux (1).

Bientôt, comme le dit un autre poète (2),

Sous un beau ciel d'été, vous le verrez paraître
De l'horizon entier redevenu le maître ;
Beau d'orgueil, fier d'avoir pour esclaves les eaux,
L'océan pour domaine et les vents pour vassaux (3).

Que les dangers de l'état soient d'ailleurs imminens, nous en convenons : mais nous affirmons que le bill est

(1) Th. Campbell.

(2) Wordsworth.

(3) Note du Tr. L'océan, ses aspects et spécialement le triomphe de la navigation sur les forces et les dangers de la nature maritime, ont été pour les poètes anglais une source d'inspirations sublimes et inépuisables. On ne sera pas fâché de trouver ici dans l'idiome original les vers de Campbell, de Wordsworth et de Southey, cités par l'auteur de cet article politique : on peut les compter parmi les plus beaux que la langue anglaise ait produits :

Her * march (the ship's) is on the mountain wave,
Her home upon the deep.....

Campbell.

.... A ship, on some calm day,
In sunshine sailing far away.
.... A beautous ship that hath the plain

* Le mot *ship*, en anglais, est du genre féminin.

destiné à en paralyser l'effet. Les demi-réformateurs que lord Wharncliffe représente ne conjurent point la tempête : seulement ils ne prennent aucune mesure pour l'apaiser. Dès qu'ils admettent la réforme, ils soulèvent tous les orages dont on nous menace; mais en ne voulant concéder qu'une réforme incomplète, ils mécontentent tout le monde. La collision que vous redoutez n'en aura pas moins lieu, et vous y ajouterez en pure perte le hasard de la nouvelle expérience, à laquelle vous consentez à soumettre l'état. Cette prudence prétendue est donc en réalité bien plus périlleuse que le péril même contre lequel vous vous armez. Depuis la guerre d'Amérique les fondemens de la constitution britannique n'ont pas cessé de s'ébranler : concédez ce que demande à haute voix l'immense majorité; laissez passer ce bill si désiré : aussitôt tout se calmera; les cœurs aliénés vous reviendront; tout Anglais chérira les lois libérales et généreuses sous lesquelles vous lui aurez permis de vivre. Les citoyens redeviendront frères. Leur roi, leur parlement, leurs institutions ne seront plus un roi ignoré, idole muette : un parlement détesté, assemblée maudite : des institutions vieillies; mais leur roi qui les aura délivrés, leur parlement choisi par eux, leurs institutions rajeunies, raffermies, cimentées. La prospérité de l'état, la solidité inébranlable du gouvernement, deviendront pour eux un objet de public orgueil.

Prenez garde, disent nos adversaires; la démocratie, dont vous augmentez la prépondérance, va dévorer l'aris-

Of ocean for her whole domain.....

WORDSWORTH.

No fears hath she : her giant-form
O'er wrathful surge, through blackening storm,
Majestically calm will go,
Amid the deep darkness, white as snow.

SOUTHEY.

tocratie, et, détruisant l'équilibre nécessaire des diverses masses sociales, ruiner l'état. C'est une terreur sans fondement; la Grande-Bretagne est essentiellement aristocratique. Il lui faut un roi, des nobles, une hiérarchie à la tête de laquelle se trouve une oligarchie prépondérante et titrée. Pour détruire ou affaiblir ces penchans naturels de la nation, il a fallu que l'administration fit des prodiges de folie : il a fallu que des malversations sans nombre, refus de toutes les concessions raisonnables, irritassent ces sujets si bien domptés, si amoureux des supériorités qui les éclipsent. Dès que le bill de la réforme a été lu, on a pu en observer l'effet. A Birmingham, n'a-t-on pas entendu les partisans les plus prononcés de la réforme s'écrier d'une seule voix : « Nous n'en voulons pas à la noblesse; nous ne toucherons pas à un cheveu des nobles ? »

Cette frayeur profonde où d'honnêtes gens sont plongés est donc absolument chimérique. Mais passons à la troisième subdivision de nos adversaires; c'est la plus redoutable. Nous avons remarqué ailleurs la puérilité des craintes ou l'aveuglement de l'intérêt; ici c'est un calcul, un machiavélisme, une manœuvre d'ambition.

Expulsés de l'administration par la voix et la défiance populaires, ces gens voudraient reconquérir le pouvoir; ils y tendent par les voies les plus déshonnêtes, et, sans prévoir l'incalculable difficulté qu'ils trouveraient s'il leur fallait essayer de reconstruire un gouvernement, ils risquent de bouleverser l'état; ils l'exposent à tous les maux, pour regagner leur position perdue. Ils avaient espéré que le bill de la réforme serait disposé de manière à rouvrir devant eux la carrière qu'ils regrettaient : leur prévision intéressée leur avait montré d'avance un plan à la fois incomplet et grossier, trop populaire pour ne pas aliéner les tories, trop restreint pour satisfaire le pays. Ils spécu-

laient sur ce double mécontentement, et comptaient bien, portés par lui, succéder aux ministres réformateurs. Jugez de leur désappointement et de leur dépit : au lieu d'une mesure telle qu'ils se la promettaient, voici un traité de conciliation entre tous les partis; le ministère a évité tous les dangers, toutes les chausse-trapes semées sous ses pas. Il a satisfait tous les besoins, répondu à tous les désirs : quelle douleur pour nos ambitieux! La porte leur est fermée : de là leurs cris, leurs réclamations, leurs déclamations, les nombreux pamphlets qu'ils ont lancés : de là cette habile et perfide défense des bourgs-pourris dans la *Revue Trimestrielle* (1) : de là toute cette colère et enfin ce machiavélisme, dont le dernier résultat a été la dissolution de la chambre, et dont Robert Peel et M. Herries, en interrompant le cours de la discussion par une question incidente, ont fait un usage si digne de mépris (2).

Mais traçons rapidement le tableau de cette lutte parlementaire, où de grands talens se sont déployés, et qu'un coup de Jarnac a terminée tout-à-coup.

Avant la lecture du bill, les adversaires étaient en présence. Déjà les plans d'économie de lord Althorpe avaient trouvé des antagonistes opiniâtres : déjà, par une barbarie grossière, on avait presque forcé à quitter la chambre M. Hume, qui essayait de parler et qu'un rhume malencontreux réduisait à une espèce de bredouillement inintelligible. Enfin on proposa la lecture du bill, et aucune division n'eut lieu à ce sujet. Peut-être les anti-réformistes ont-ils alors commis une faute, ou bien plutôt ils ont craint de

(1) *Quarterly Review.*

(2) C'est une question incidente provoquée par Sir Robert Peel, à propos d'une motion du général Gascoyne, qui a fait naître la minorité ministérielle, dont la dissolution du Parlement a été la suite.

manifester d'avance une opinion trop ouvertement hostile aux intérêts de la majorité. Deux questions accessoires, l'une sur les bois de construction, l'autre sur la mise en accusation du *Times* (1), occupèrent ou plutôt dissipèrent les momens des législateurs. Sir Francis Burdett, retrouvant sa vieille éloquence, défendit ardemment la liberté de la presse, attaquée par ceux qui voulaient châtier le journal populaire. On lut le bill de lord Russell.

Sir Richard Vyvyan ouvrit le premier la tranchée contre la réforme. Une seule idée, le fantôme de la révolution française, dominait tout son discours, dont la forme ne manquait pas d'habileté, mais dont les argumens sans puissance n'ont pas ébranlé une seule conviction. Tout n'a-t-il pas changé depuis cette révolution où Louis XVI a disparu? Quelle parité prétendez-vous établir entre la France avec son aristocratie de cour, ses finances épuisées, ses parlemens turbulens et inutiles, et la Grande-Bretagne actuelle? Comment ne pas sentir aussi que l'une des grandes causes auxquelles on doit attribuer la chute du trône de France en 1790, c'est la faiblesse du monarque, incapable de réformer lui-même les abus contre lesquels on s'élevait, forcé de céder, mais se réservant le droit de rétracter ses concessions, dénué d'énergie pour résister, comme de magnanimité et de clairvoyance pour accorder d'avance ce qu'on allait lui arracher bientôt. Les sophismes de Sir Richard, appuyés par M. Cartwright, ont été repoussés par M. Shiel (2), qui, élu par un bourg pourri, n'a pas craint de se prononcer contre l'institution barbare et dangereuse à laquelle il doit sa place dans le Parlement.

(1) Le *Times* avait appelé traître à la patrie quiconque s'opposerait à la réforme projetée.

(2) Auteur dramatique irlandais.

Rien de plus spirituel que le discours de Shiel. On ne peut accabler d'un ridicule plus vif ni plus mérité, ces votes qui servent de douaires et d'établissement aux demoiselles, ces bourgs qui n'existent pas, cette vieille pierre d'Old Sarum, cette muraille ruinée de Gatton, qu'une fiction transforme en cités importantes et dote si gratuitement de la franchise représentative. Véhémence, esprit, ironie, tout cela se trouve dans la philippique de Shiel, auquel M. Pendarves a succédé ; nous ne parlerons ni de son discours ni des lieux-communs que lord Valletort a réunis contre le projet. M. Charles Grant a fait remarquer ensuite quels progrès la civilisation a faits parmi nous, progrès étonnans, puisque les hommes les plus adverses à tout changement, sir Robert Peel et M. Vyvyan, par exemple, ne rougissent pas d'avouer la convenance actuelle d'une réforme. Seul, le duc de Wellington se tient debout, impassible, inabordable, inaccessible à toute suggestion, à tout compromis.

Le point de vue sous lequel M. Bankes a considéré la réforme est assez spécieux. « N'exposez pas, dit-il, la machine sociale aux dangers d'une redoutable expérience : si cet essai avait un succès contraire à votre espoir, si par malheur vous aviez erré, quel remède apporteriez-vous au mal que vous auriez causé ? Le Parlement dont vous faites partie n'existerait plus ; vous vous seriez enlevé à vous-mêmes la possibilité de corriger les suites de votre erreur. » Sans doute, ce raisonnement semble concluant ; mais on peut l'appliquer également à toutes les maladies, à toutes les améliorations : il n'est point de remède qui ne soit une expérience, point de guérison qui ne soit hasardeuse. La question n'est pas là ; mais bien dans la nécessité d'appliquer le remède. Or cette nécessité est urgente.

Plusieurs acteurs secondaires parurent ensuite sur la

scène; M. Slaney, M. V. Stuart, Sir W. Horne, en faveur du bill; lord Norreys, Sir Édouard Sugden contre le bill. Ce dernier parla longuement de l'Irlande et menaça l'agitateur O'Connell de la vengeance publique; singulier contresens à propos de ce bill de la réforme, dont le but est de calmer ces mêmes agitations et de prévenir leur aggravation inévitable.

A deux amiraux qui se sont prononcés en faveur des préjugés aristocratiques; à lord Shelley qui déclara préférer la mort à une concession; à lord Mahon qui attribua aux séductions du ministère l'enthousiasme universel, succédèrent l'avoué-général, M. Denman, qui, embrassant la question sous un point de vue judiciaire, réfuta les assertions erronées de Sir Édouard Sugden; enfin lord John Russell, lui-même, qui résuma la discussion et la termina par un admirable et rapide coup d'œil jeté sur la situation politique du monde. « L'art de gouverner, a-t-il dit, n'est que celui de consulter l'opinion publique et de tâter, si l'on peut ainsi parler, le pouls de la société. Ne cédez point au caprice populaire, non sans doute; mais sachez ce qu'exigent les circonstances où se trouve un peuple : suivez le progrès de la civilisation; ne le brusquez pas et ne l'entravez jamais. Donner au peuple espagnol une constitution presque démocratique; vouloir que l'Asiatique assoupi dans ses voluptés comprenne l'utilité d'un Parlement, c'est méconnaître le degré de civilisation atteint par chacune de ces nations diverses. Charles X est tombé du trône pour avoir commis cette erreur : quiconque ne se conformera pas à la marche des idées et des mœurs, quiconque choquera le cours de la pensée publique, attirera sur son pays d'immenses fléaux. »

Quand lord Russell termina son discours, une foule considérable encombrait la Chambre des Communes; ja-

mais on n'avait vu un aussi grand nombre de membres réunis dans son enceinte. La division s'opéra : épuisés de fatigue, forcés de rester debout dans les corridors, dans les galeries, les membres se séparèrent : les *oui* (1) et les *non* ne différèrent que d'un seul membre : *trois cent deux* OUI contre *trois cent un* NON l'emportèrent et la seconde lecture fut décidée. Nous avons dit plus haut à quels motifs il faut attribuer cette incroyable balance des voix contraires ou favorables aux intérêts du peuple.

C'était le 23 mars à trois heures du matin. Le soir même, la discussion recommença renouvelée par une pétition présentée contre le bill. « Toute loi révolutionnaire, s'écria un membre, trouvera en moi un antagoniste.— Et moi, répondit lord Grey, je dis que ce bill devant neutraliser toute espèce de tendance révolutionnaire, il est de mon devoir de le défendre : et je le défendrai. » Ce fut le lendemain, 24, qu'il déploya toute son éloquence. On n'a pas entendu la Chambre des lords retentir d'accens plus fiers et plus énergiques. Ses ennemis mêmes en ont fait l'aveu. « Nous devons confesser, dit le *Magasin de Blackwood* (2), que peu d'hommes possèdent la vigueur de talent oratoire que la nature a départie à lord Grey. Il est impossible de ne pas se sentir ému de cette puissante voix, de ce discours simple, clair, nerveux et que la conscience elle-même paraît dicter. »

« Sans peine, sans crainte, sans scrupule, dit-il, je m'identifie avec la mesure proposée, j'en accepte tous les résultats. Qu'elle subsiste, je subsisterai ; qu'elle tombe, je tomberai : j'y consens volontiers. Le plan est vaste ; la matière complexe. Je ne prétends pas que rien ne soit à changer,

(1) *Oyes and Noes.*

(2) Voyez plus haut.

rien à réformer, rien à supprimer ou à modifier : loin de moi cette vanité folle ; mais autant qu'il pourra dépendre de moi, je ne souffrirai pas qu'une seule modification qui puisse en détruire l'efficacité y soit apportée : comme mesure effective, je m'opposerai à tout ce qui lui enleverait son caractère primitif. Je n'oublierai rien pour sauver mon pays. Et sans vous jeter ici une menace ridicule de dissolution, croyez que toutes les ressources mises à ma disposition par les institutions de mon pays, je les emploierai sans hésiter, sans reculer, sans regarder en arrière. On s'est étonné de me voir, moi, membre de la noblesse anglaise, proposer et soutenir une mesure que l'on nomme révolutionnaire. On a invoqué mes sentimens de confraternité et d'attachement pour cet ordre auquel j'appartiens. Oui, je suis attaché à cet ordre : je le crois nécessaire à la constitution britannique. Par naissance, par habitude, par penchant, je suis l'un de ses plus zélés défenseurs. Mes préjugés cependant ne m'aveugleront pas. C'est comme anneau intermédiaire et indispensable entre le peuple et le trône, comme partie intégrante de la masse sociale, comme une des bases de la communauté, que l'aristocratie m'est chère. Qu'elle cesse d'avoir ces caractères : je cesserai de tenir à elle. Mais telle que je la conçois, utile au salut public, je m'associe à elle ; je vis et je meurs avec elle. »

En face de cet athlète énergique, s'éleva bientôt, pour soutenir des opinions tout opposées, le duc de Wellington, le représentant le plus complet et le plus opiniâtre des antiques préjugés. L'humeur inflexible qui le caractérise lui prêta une espèce d'éloquence : ce despotisme intellectuel, cette résistance à tous les avis, cette obstination froide qui respiraient dans chacune de ses paroles produisirent quelque effet. On voyait qu'à tort ou à raison, il était con-

vaincu ; et cette conviction est une puissance. Il a foi dans la nécessité des abus ; il croit que l'espèce humaine ne peut être gouvernée que par des institutions mauvaises, anomales, injustes : il est né stationnaire ; tel est son destin et son penchant.

Sir Robert Peel fit ensuite admirer aux amis de l'équivoque et du double sens son éloquence cauteleuse, insidieuse, pleine de réticences et d'adresse. Il appuya spécialement sur l'inopportunité de la mesure : sophisme facile à repousser ; car si on ne l'adopte pas, que fera-t-on ? Cette démocratie toujours croissante, si vous ne lui donnez pas une partie au moins de ce qu'elle réclame, quel sera votre recours contre elle ?

Des hommes de parti avaient jusqu'à ce moment tenu le dé. Un homme consciencieux, long-tems opposé à la réforme, lord Wharncliffe, se fit entendre. La probité de ce membre de la Chambre, tout opposé qu'il se soit montré au bill en discussion, a rendu un éminent service aux partisans de la réforme. Il n'a pas feint de penser que la nation fût hostile aux changemens réclamés ; ou que l'influence du ministère eût seule fait pleuvoir sur la Table des Communes les nombreuses pétitions dont nous avons parlé. Il a franchement avoué que les mesures en question étaient ardemment désirées par la majorité du peuple anglais. « Si les opinions que j'ai depuis long-tems professées n'étaient pas absolument contraires à celles qui règnent au dehors de cette enceinte, je les soutiendrais encore. Mais tout a changé : un progrès invincible pousse les nations vers la réforme. Il faut subir la loi commune ; il faut obéir à la voix de nos commettans. Seulement n'admettons de ces mesures que ce qu'elles ont de nécessaire. » Ainsi une demi-réforme, voilà ce que désire et propose lord Wharncliffe. Les whigs réformateurs l'ont accusé de timi-

dité et de faiblesse ; les tories l'ont regardé comme un allié dangereux dont les confessions compromettaient leur parti. On lui a imputé le tort assez réel et trop commun de cette vanité qui ne pense qu'à faire briller son éloquence, sans considérer le but et le résultat de ses efforts. Lord Durham lui a répondu vivement, fortement : et bientôt après le duc de Richemond, foulant aux pieds toutes les idées patriciennes, a fait retentir en faveur du peuple sa voix généreuse.

Les débats tiraient à leur fin ; lord Plunkett et lord Brougham, deux talens supérieurs, ont tour à tour proclamé les principes de la liberté et de la justice. Rivaux jusqu'à ce jour, ils marchaient pour la première fois dans la même voie et semblaient lutter d'éloquence. Lord Plunkett trouva, dans un des motifs employés par ses adversaires, un texte de péroraison sublime. « M. Canning, nous dites-vous, aurait été adverse au bill que nous proposons. Ces nobles ombres, qui ne peuvent elles-mêmes nous dire ce qu'elles pensent, n'allez pas les interroger! ne leur prêtez pas un langage qu'elles récuseraient! Prendre la question dans l'état où elle se trouve, la juger au milieu des circonstances présentes, tel est notre devoir. N'espérez pas soulever des fantômes contre nous, reflets du sépulcre, que vous évoquez en vain, et que votre art fait planer sur la tombe des grands hommes ! Honorons leur cendre et sachons apprécier par nous-mêmes la situation des choses politiques. »

Lord Brougham s'est surpassé. Il a montré l'injustice s'insinuant dans le corps social, y jetant ses racines, y prenant force de loi, se mêlant à tous les intérêts, s'alliant à toutes les idées, créant des positions, enlaçant la société entière, et la dominant avec une puissance contre laquelle vont se briser la raison et l'humanité. Assurément Burke

n'a rien écrit ni prononcé de plus beau que cette dernière réponse du lord chancelier.

Ainsi s'avançaient rapidement vers le but désiré les pro ets bienfaisans du ministère whig, lorsqu'une question incidente, la maladresse des chefs et le machiavélisme des tories, rejetèrent les auteurs du bill dans cette minorité qui condamnait d'avance leurs efforts et anéantissait leurs travaux. Aussitôt après, la dissolution du Parlement fut prononcée. Les adversaires de la loi jetèrent un long cri d'alarme, et la nation se réjouit de cet acte de prudence et de justice. Maintenant les élections du nouveau Parlement ont lieu; et tout porte à croire que la représentation des intérêts populaires sera plus complète que jamais. D'Écosse, d'Irlande et de tous les comtés de l'Angleterre la même clameur émane. « Le bill, tout le bill, rien que le bill » est le mot d'ordre universel, le cri de ralliement général. Édinbourg, Dublin, Londres le répètent à la fois.

Mais après avoir tracé le rapide tableau d'une discussion si importante, reprenons la même question sous un autre point de vue. Examinons-la sous son aspect philosophique. Résumons les accusations portées contre le bill, les craintes de nos adversaires, les reproches qu'ils nous adressent : nous les réfuterons ensuite.

En laissant parler nos ennemis; en répétant leurs discours, nous les dégagerons de cet alliage poétique et mystique dont ils se servent pour déguiser leurs vues les plus secrètes : « Ce n'est pas, disent-ils, le peuple anglais, c'est la populace anglaise qui désire cette réforme; c'est la multitude qui veut vivre sans rien faire et jouir des bénéfices d'autrui; en un mot, c'est la démocratie que l'on espère démuseler et précipiter sur l'aristocratie. On offre un appât à cette tourbe ignorante; on lui dit : Votre

influence va grandir ; vous ferez des membres du Parlement, et vous-mêmes vous pourrez y siéger. Qui ne connaît la capricieuse mobilité de ce *Dêmos* (1), que le Grec Aristophane représentait sous les traits d'un imbécille vieillard ? Ses opinions sont aussi peu stables que peu raisonnées. Jouet de tous les vents populaires, son enthousiasme est sans base comme sa haine ; ce qu'il veut aujourd'hui, demain il le refuse ; partisan de Byron aujourd'hui, et demain de Pope ; il embrasse tour à tour Aristote et Schlegel, Pitt et Fox, Burke et Horne Tooke. En 1821, il présenta dix-neuf pétitions en faveur de la réforme ; en 1822, douze ; en 1823, vingt-neuf. L'année 1824 vit cette ardeur s'éteindre et ce beau feu s'amortir ; il resta muet jusqu'en 1830, puis tout-à-coup, en proie à une fièvre réformatrice, le voilà qui s'arme de six cent cinquante pétitions et nous étourdit de ses clameurs. Comment avoir confiance dans une masse aussi inconstante ? comment obéir à ce colosse aveugle ? Que faut-il croire, son silence de cinq années ou ses criailleries toutes récentes ? et savez-vous si, dans quelques mois, il sera lui-même de son avis ?

» Vous nous dites que la presse est l'organe de l'opinion ; nous n'en convenons pas : toute la presse est enrôlée sous la bannière des whigs. Les tories se sont laissé entamer ; ils n'ont pas de chefs : ils manquent de cette ambition avide et stimulante qui aiguise les mille plumes, ou plutôt les mille poignards des radicaux. Chaque rédacteur de journal se constitue flatteur du peuple, courtisan de la foule ; il espère obtenir des places, ou du moins distribuer des faveurs, en dirigeant les suffrages de ses dupes : ainsi

(1) Vieillard imbécille qui représente le peuple et qui a servi de prototype à George Dandin.

vont périssant les bons principes, les saines doctrines. Pour une seule feuille périodique, telle que l'*Étendard* (1), le *John Bull* (2) et le *Blackwood's Magazine* (3), vous comptez vingt journaux incendiaires, comme l'*Examinateur* (4), le *Tems* (5), la *Chronique du matin* (6), ou cette vieille torche de sédition philosophique, ce flambeau de discorde aux flammes jaunes et bleues (7), la *Revue* dirigée par l'avocat-général d'Écosse (8), jadis ennemi de la réforme, aujourd'hui son plus ferme appui. Nous autres tories, nous négligeons et méprisons ces moyens; peut-être avons-nous tort. Au milieu des hourras du journalisme, parmi ces ambitions de la classe inférieure, que l'on éveille et que l'on excite si violemment, comment notre voix se ferait-elle entendre?

» Le tems nous vengera cependant : de lui seul nous attendons la manifestation de la vérité et la justice de nos concitoyens; il se chargera d'apprendre aux législateurs que céder aux clameurs populaires, c'est faiblesse et lâ-

(1) *The Standard*. Journal dirigé par des ecclésiastiques anglicans, et écrit dans les principes de l'*High-Church-Doctrine*.

(2) *John Bull*. On connaît le sens de ce sobriquet; c'est le titre d'un journal tory, dont le style est vif et populaire.

(3) Nous avons parlé plus haut de cette Revue mensuelle, publiée à Édinbourg et rédigée dans les doctrines du torysme le plus prononcé.

(4) *The Examiner*. Leigh Hunt, célèbre par ses opinions radicales et par ses mémoires contre lord Byron, en est un des principaux collaborateurs.

(5) *Times*. C'est le plus ardent des journaux libéraux.

(6) *Morning Chronicle*. Le plus ancien des journaux whigs.

(7) *Edinburgh Review*. La couverture de ce recueil est bleue, et le dos en est jaune.

(8) Jeffrey, *lord advocate of Scotland*.

cheté ; que le devoir des gouvernans est d'opérer le bien, sans consulter l'opinion presque toujours erronée des gouvernés ; que si une institution est viciée, il faut y apporter remède, mais sans la refondre entièrement ; que rien n'est plus impolitique, plus imprudent ni plus dangereux que de faire table-rase et de détruire ce qui existe, dans l'espoir de reconstruire ensuite ; enfin, que la reconstruction projetée de nos lois électives serait la ruine de nos institutions les plus précieuses.

» Ce qui, à vos yeux, est abus, n'est pour nous que le résultat de la sagesse des âges. Ces bourgs-pourris, contre lesquels vous déclamez, sont un des rouages les plus utiles de la machine sociale. Comptez les hommes de talent, les grands orateurs, les hommes d'état, que la Chambre des Communes a renfermés dans son sein ; la plus grande partie de ces célébrités n'ont eu d'accès au parlement que par les bourgs-pourris : toutes les autres avenues qui y conduisent sont à la merci de la richesse et de la naissance. Laissez au moins cette route au talent et à la puissance intellectuelle. Sous prétexte d'arracher l'ivraie qui étouffe votre moisson, n'allez pas détruire les plus fertiles épis. Quand vous aurez violemment fait sortir la société de son cadre actuel, quand vous aurez déplacé les gonds sur lesquels elle roule, le pivot qui la supporte, que ferez-vous, de quel moyen vous servir ? Souvenez-vous que jamais la démocratie n'a fait un pas sans en abuser ; que toutes les concessions faites au peuple sont des gages de concessions futures : plus on lui accorde, plus il exige. Vous espérez vous arrêter, mais vous ne le pourrez pas : d'une première concession vous passerez à une seconde ; et de réforme en réforme, vous tomberez dans la dissolution de l'état, dans l'anarchie et le chaos. Vous le voyez, l'Europe est dans l'enfantement : attendez donc que cette dangereuse expé-

rience ait donné ses fruits autour de vous, avant de la commencer pour votre compte. Attendez que la France ait recueilli les derniers résultats de sa monarchie républicaine, et reçu la leçon qui lui est promise et assurée.

» Mais la voix et la volonté du peuple s'élèvent, dites-vous, et réclament de nous cette réforme. Membres du Parlement, vous êtes réunis pour décider en dernier ressort sur les intérêts généraux, et non pour transmettre servilement à vos confrères l'opinion vacillante de vos mandataires. Que votre jugement soit indépendant; que votre opinion soit personnelle : sans cette liberté, sans cet à-plomb, sans cette inviolabilité parlementaires, vous ne constitueriez plus une assemblée délibérante, vous ne seriez que les *missi dominici*, les gérans de la populace et les instrumens de ses fantaisies. Votre devoir est donc de résister à l'opinion générale, pour n'écouter que votre conscience, aux risques et périls de votre popularité, même de votre vie.

» Plus on se rapproche de la doctrine constitutionnelle que nous venons de développer, plus on écarte les dangers de la tyrannie populaire; s'en éloigner, c'est la provoquer, c'est marcher vers le pire des gouvernemens, celui où la masse ignorante est en possession du pouvoir; et c'est là que vous marchez, c'est vers ce but que vous nous précipitez sans remords. Vous dites au Parlement que le peuple veut cette réforme; vous lui demandez d'agir contre sa conscience, en obéissant à l'impulsion populaire; vous employez, pour opérer le changement que vous demandez, une force inconstitutionnelle, une coërcion morale: c'est le véritable caractère de toutes les révolutions : elles procèdent par la force et dédaignent la loi.

» On affirme que notre constitution a dégénéré, que la brigue, la corruption, la vénalité, la prépondérance illi-

cite de la couronne, les efforts de plusieurs ministres immoraux ont entraîné sa décadence. Nous opposons à cette assertion notre dénégation appuyée par les faits. Nous soutenons qu'il y a eu progrès et non dégénérescence; que, dans l'état de la civilisation féodale, le Parlement n'était qu'une cour de justice imparfaite, destinée à régler les droits et les différends entre vassaux et barons. Notre système politique s'est-il donc détérioré depuis l'époque où le roi seul nommait les députés qui devaient rentrer au Parlement? et veut-on nous ramener à ce tems bienheureux où la moitié de l'Europe était esclave! Quelles réformes! quelles prétentions! que d'assertions erronées! Sans doute notre machine constitutionnelle s'est modifiée; elle a changé selon les tems; elle a suivi la marche progressive de nos coutumes, de notre civilisation : ne vous en plaignez pas; elle s'est réformée elle-même au lieu de se briser comme vous le voudriez aujourd'hui. Tout gouvernement est le résultat des mœurs; il est le produit d'une masse d'habitudes et d'usages avec lesquels il s'harmonise. Fabricateurs ou rénovateurs d'une constitution, vous répudiez cette grande leçon du tems et vous exposez votre patrie à ces convulsions qu'un changement violent entraîne toujours. Il y a peu d'années, votre avis n'était pas le même. Brougham, Mackintosh, Jeffrey, lord Russell ont consigné dans leurs écrits les saines opinions qu'ils professaient alors et qu'ils ont abdiquées depuis.

» Vous affirmez que le bon sens du peuple, choqué des anomalies dont notre constitution est pleine, se révolte contre elles. Ridicule idée! Une nation se fâcher contre des fautes de logique! Une nation exiger que les prémisses s'accordent parfaitement avec leurs conséquences! Non, cette rigidité des casuistes, ne l'attribuez point à des masses d'hommes; elles s'insurgent parce que l'on excite leurs pas-

sions, parce qu'elles sont malheureuses ou qu'elles croient l'être, mais non parce qu'un argument leur semble faux et une déduction insuffisante. Leur éducation se fait, dites-vous; triste éducation : celle des journaux et des pamphlets. Elles n'apprennent qu'à dédaigner l'expérience, à renier le savoir et à désirer l'impossible. Leurs demi-lumières les égarent. Si elles ne comprennent pas le bienfait de nos institutions, c'est qu'elles ne sont pas assez instruites, c'est qu'elles se laissent séduire par de vaines apparences; plus éclairées elles reconnaîtraient leur folie et pénétreraient avec une sagacité philosophique les mystères dont notre constitution se voile; le jeu de ses ressorts compliqués ne leur échapperait plus; et au lieu de briser, comme le paysan, une machine qui les étonne, ils s'appliqueraient à la perfectionner et à la conserver.

» Aujourd'hui, cette prétendue instruction des classes populaires, voulez-vous savoir à quoi elle se réduit? Allez consulter un fermier, un marchand, un artisan. Demandez-leur pourquoi ils veulent la réforme; ils vous répondront qu'ils la désirent pour ne plus payer de taxe, pour que le pain baisse de prix ou pour d'autres raisons semblables; quant à ces motifs sur lesquels vous vous appuyez, quant à ces anomalies qui, s'il fallait vous en croire, révoltent tous les citoyens, ils les ignorent profondément. Vous les trompez en leur disant que votre réforme satisfera leurs désirs; vous nous trompez en prétendant que vos fantaisies rationnelles et philosophiques sont partagées par le peuple. Votre alliance avec lui repose sur une déception. Quand il verra que votre plan, loin d'améliorer sa situation, la détériore, en vain lui prouverez-vous que ce plan est fort raisonnable; il vous reprochera de l'avoir trompé : et ce morceau de parchemin sur lequel vous

aurez inscrit le mot *Réforme*, n'arrêtera pas l'incendie, ne calmera pas les vagues émues.

» Vous voulez nous faire peur. Après avoir présenté votre projet comme un bienfait, vous le donnez pour une panacée nécessaire. Vous nous dites qu'il faut réformer la constitution ou consentir à la voir périr. Les menaces de massacre et d'incendie, de feu et de sang, retentissent à nos oreilles. Nous répondons qu'il fallait, pour prévenir ces malheurs, prendre position contre la révolte et non du côté de la révolte : que depuis long-tems on ne pensait plus à la réforme ; que jusqu'au moment où la question des catholiques d'Irlande est venue remuer et ranimer le ferment révolutionnaire, le peuple n'avait manifesté aucune intention, aucuns désirs semblables à ceux qu'il manifeste aujourd'hui : que les discours incendiaires des plus hautes et des plus coupables capacités de l'époque ont graduellement soufflé le feu et propagé cette maladie morale ; que l'exemple d'une nation du continent lui a donné une force nouvelle ; et que la terreur des baïonnettes de Charles X, s'emparant de l'esprit des bourgeois anglais, a complété l'inoculation révolutionnaire. Or nous soutenons que le caractère de cette fièvre réformatrice est d'être éphémère et de n'avoir aucune consistance, aucune durée ; c'est un mal passager, comme la grippe et la coqueluche ; une fièvre à la mode et qui s'apaisera bientôt. Mais ce médecin, qui fournit des alimens au mal qu'il devrait guérir, est criminel autant qu'absurde.

» Les agitateurs, ce sont les ministres. Par une étrange et odieuse perversion de toutes les idées, ceux qui ont mission de conserver la société, de la gouverner et de la maintenir, se chargent d'y verser le désordre. Armés de toute la puissance exécutive, de toute cette force de résis-

tance qui leur est confiée pour le bien de l'état, c'est contre l'état qu'ils conspirent.

» En vain prétendent-ils que la situation des choses les y contraint. Quiconque cède une fois à la force, doit s'attendre à en être l'éternel esclave. On se plaint, disent-ils, on s'agite. Mais quelle est l'époque où l'on ne s'est pas agité en Angleterre ? Quand a-t-on interrompu cette longue plainte ? elle est le droit héréditaire du citoyen anglais. Notre constitution est ainsi organisée : un ferment d'agitation éternelle s'y trouve mêlé, non pour la détruire, mais pour en entretenir la vitalité : cette fièvre, c'est sa vie ; ne l'augmentez, ne l'irritez pas, mais laissez-la s'user d'elle-même. N'allez pas espérer l'éteindre en vous prêtant aux caprices que lui dicte sa mobile et folle ardeur. Vous anéantiriez un des élémens conservateurs de notre existence politique. Croyez-vous que si en 1793 les whigs s'étaient unis au cri populaire en faveur du jacobinisme, le salut de la Grande-Bretagne n'eût pas été compromis ? Alors aussi une révolution libérale nous avait donné l'exemple et tracé la route. Mais le patriotisme anglais opposa une résistance noble, raisonnée, puissante, à ces menaces de dissolution : l'on ne vit point le gouvernement appeler à son secours les passions populaires, d'abord complaisantes et dociles, bientôt alliées dangereuses, exigeantes et tyranniques. Tremblez de l'avoir ameuté, cet esclave à mille têtes et aux bras sanglans ; auteurs de la constitution nouvelle, il vous renversera, brisera votre œuvre et ne tardera pas à vous faire repentir de votre imprudence à le convoquer, de votre confiance dans ses services.

» Concluons : ce Parlement que vous voulez réformer étourdiment n'a, selon nous, besoin d'aucune réforme. Tous les intérêts y sont représentés : qu'ils y arrivent par une voie oblique, détournée, qui vous semble obscure :

peu importe ; le résultat est le même. Il n'est pas de branche de commerce, d'industrie si humble ou si peu connue, d'entreprise si aventureuse ou si éloignée, de propriété si peu considérable, qui ne trouve dans le sein de la Chambre des Communes un organe prêt à en défendre les droits, à en faire valoir l'utilité.

» Et quels avantages nous sont promis par les réformateurs? Ils ne le disent même pas. L'économie leur est impossible; leur récent budget l'a prouvé. Quels gages leur donnent les exemples de l'histoire? quel espoir de succès y trouvent-ils pour leur constitution idéale? La France a vu périr, en juillet 1830, cet essai factice et absurde de démocratico-monarchie qui ne ressemblait pas mal à notre bill nouveau. Elle est rejetée aujourd'hui dans tout le vague et l'incertitude des expériences. Vous accordez le droit d'élection à ceux qui paient dix livres sterling d'imposition annuelle. En France, le même droit a été donné à ceux qui payaient de cinquante à soixante livres sterling; et la démocratie, dominant au milieu de la chambre française constituée par ce procédé, a fini par lutter contre le trône et par l'écraser. Non-seulement la France, mais la Sicile, l'Espagne, prouvent l'impossibilité de baser un gouvernement sur les théories chimériques de nos législateurs. Dans ces divers pays, les essais tentés pour obtenir le même résultat que l'on veut atteindre aujourd'hui en Angleterre, n'ont abouti qu'à des massacres, des meurtres, un bouleversement horrible, suivi du retour au despotisme. Sera-ce encore une leçon perdue?

» Ne voyez-vous pas aussi que les changemens proposés par vous ne seront que le commencement d'une série de changemens interminables qui se dévoreront les uns les autres, jusqu'à la dissolution du corps social? Les whigs ne veulent pas en convenir; mais les radicaux, les seuls

qui comprennent toute la portée de la mesure, savent très-bien à quoi elle tend : de là leur joie, de là leur union avec les whigs, qu'ils détestent, et qu'ils repousseront bientôt.

» Vous parlez du droit naturel ; mais ce droit acquis par les corporations, ce droit d'élection que vous voulez leur enlever, n'est-il pas aussi sacré que tous les autres ? comment les indemniserez-vous de cette spoliation ? Elles tiennent leur privilége de leurs ancêtres, des vieilles chartes, des lois établies : tous les antécédens sont pour elles ; il y a prescription en leur faveur. Ces milliers de victimes n'auront-elles pas le droit de se plaindre ?

» Enfin, au lieu de détruire la corruption, d'opposer une digue aux abus de la brigue et de la vénalité en matière d'élections, vous les favorisez, vous les augmentez. Vos électeurs à dix livres sterling d'impôt seront plus accessibles encore à la séduction pécuniaire que nos anciens et légitimes électeurs. De tous nos bourgs électoraux, ceux qui se sont distingués jusqu'ici par l'immoralité la plus flagrante sont précisément ceux que l'on nomme *scot and lot boroughs*, et qui se trouvent soumis aux mêmes réglemens dont on veut étendre l'empire sur tous les autres : débauches, désordres, y règnent depuis qu'ils existent ; pourquoi donc les choisir comme modèles et tailler sur le même patron tous ceux que l'on veut instituer ?

» Parmi les déceptions dont vous faites usage, il en est une qu'il sera facile de mettre à nu. C'est la propriété que vous favorisez, répétez-vous : en effet, vous augmentez les droits des propriétaires ; mais aussi vous agrandissez, dans une proportion bien plus forte, les droits des non-propriétaires. Vos électeurs à dix livres sterling seront pour la plupart des agriculteurs, des commerçans, de petits tenanciers : où est donc cette prétendue influence ac-

cordée aux propriétaires du sol? Payer un si chétif impôt, ce n'est pas être propriétaire; c'est à peine avoir de quoi vivre. Les législateurs véritables de l'Angleterre, ce seront donc des boutiquiers, des fermiers, de petits rentiers, des aubergistes : vous remettez le sceptre du pays entre ces mains vulgaires. Vous osez dire que ce sont là les classes moyennes de la société : vous osez dire encore que votre première base c'est la propriété; comme si l'habitation d'un lieu assujetti à une redevance de dix livres sterling par an constituait la propriété; comme si l'on pouvait classer au centre du corps social cette subdivision peu éclairée, peu aisée, avide, ambitieuse, remuante, dangereuse.

» Nous n'en finirions pas si nous cherchions à énumérer tous les périls, toutes les fautes accumulés dans votre bill. En réduisant le nombre des membres anglais de la Chambre des Communes, et en laissant subsister dans son intégrité celui des membres écossais et irlandais de la même chambre, vous avez détruit la balance proportionnelle établie entre ces trois classes de représentans. Quant à l'Écosse, cela peut n'avoir aucun danger; mais en Irlande, où les cinq sixièmes de la population sont catholiques, quels résultats ne devez-vous pas attendre de vos doctrines et de leur développement? Les bourgs protestans anéantis vont être remplacés par ces électeurs catholiques dont M. O'Connell disposera. Dublin comptera dix-huit cents votans, dont quatorze cents seront catholiques; les deux tiers des membres irlandais de la Chambre des Communes seront nommés par ce même O'Connell. Dès-lors le roi d'Angleterre n'aura pas de sujet plus redoutable. Armé de ce pouvoir, de cette masse exorbitante, obéissante, aveugle, fanatique, à quel ministère ne tiendrait-il pas tête? quelle révolution lui serait impossible? quel monarque pourrait lui résister?

» Par suite de cette réforme, vous bannissez du Parlement cent seize membres tories : vous détruisez ce parti nécessaire à l'équilibre de l'état ; l'influence whig va dominer seule, ou plutôt elle partagera la puissance avec le radicalisme, dont le crédit ira toujours croissant et dont les empiétemens inévitables finiront par épouvanter le whiggisme lui-même. Peut-être, sur les débris de la constitution ancienne, un faible groupe de tories continuera-t-il sa lutte impuissante ; mais elle ne pourra durer long-tems. Privé d'autorité, affaibli, mutilé, ce parti politique se trouvera, en définitive, forcé d'aller se confondre avec les whigs, ses antiques ennemis. Cette masse radicale, aujourd'hui sans importance, plus bruyante qu'active, plus déclamatrice que redoutable, se liguera avec les derniers et les plus dangereux des prolétaires ; soutenue par vos élections à bon marché, par vos votans à dix livres sterling, par ce peuple mal instruit et mal intentionné que l'on déprave, elle s'élèvera tout-à-coup jusqu'à une importance et une prépondérance gigantesques. Seul, le radicalisme constituera l'opposition. Vous qui attaquez aujourd'hui les principes vitaux de la vieille Angleterre, vous serez à votre tour contraints de vous défendre : votre position aura changé ; long-tems dominateurs de la cour et du roi, vous vous verrez enfin supplantés par le véritable jacobinisme. Advienne donc l'ère bienheureuse où le jacobinisme aura crédit à la cour et sera maître de l'oreille du roi ! Admirable âge d'or ! Jack Cade (1) régnera sans rivaux. *Allons*, s'écrie-t-il déjà dans sa joie, *brûlez tous ces vieux parchemins ! la loi, c'est moi ! le Parlement d'Angleterre vous parle par ma bouche* (2) ! »

(1) Rebelle célèbre que Shakspeare a mis en scène.

(2) Shakspeare, *Édouard III*.

Tels sont les argumens de nos adversaires; en les rapportant, nous n'avons pas essayé de les affaiblir (1). Ces audacieux sophismes ont eu d'éloquens organes; et l'on doit placer en première ligne la *Revue Trimestrielle*, qui a consacré à les soutenir plus de deux volumes in-octavo; reprenons-les, examinons-les l'un après l'autre.

Que les choses puissent rester dans la situation où elles se trouvent; que l'état de l'Angleterre soit prospère; que l'ancien mode d'élection ne mécontente personne! ce sont là des assertions d'où découlent tous les argumens des anti-réformateurs; ce sont des contre-vérités patentes. Qu'il ne faille pas carguer ses voiles, quand le vent souffle trop violemment; c'est un autre principe de torysme vraiment difficile à concéder. Que la tempête vienne du ministère et non du peuple; que quelques écrivains et quelques chefs de gouvernement aient jeté dans la nation ce besoin de réforme qui l'anime; c'est ce que personne ne voudra croire. Les révolutions ne naissent pas ainsi; elles n'éclosent pas toutes seules : préparées de loin, révélées et manifestées par des symptômes faciles à reconnaître, elles n'ont pas pour moteurs quelques pamphlets, pour auteurs un homme d'état ou un homme de plume. Tous les journaux du monde n'exerceraient qu'une bien faible influence sur une masse hostile à leurs idées. Le mal moral et politique de l'Angleterre est évident. Et nos antagonistes n'en conviennent-ils pas? L'énormité de notre dette, l'état fébrile de l'opinion, les mouvemens de l'Irlande ne le prouvent-ils pas assez? C'est donc un remède qu'il faut chercher. Nous le proposons.

(1) Note du Tr. Les pages qui précèdent sont extraites du *Quarterly Review*. Nous avons cru devoir présenter, dans toute leur force, les argumens des plus habiles et des plus obstinés adversaires de la réforme parlementaire.

Certes les événemens qui ont agité l'Europe depuis trente ans, le triomphe des Cosaques, la sainte-alliance, les Bourbons, en France et en Espagne, ont arrêté quelque tems ce mouvement invincible ; mais cette digue momentanée n'a fait que précipiter avec plus de violence le torrent qu'elle comprimait. A cette cause naturelle, il faut attribuer le silence de la Grande-Bretagne et son repos apparent depuis dix années. Malheureusement cette position fausse devait changer : M. de Polignac a donné le signal, et l'esprit public a suivi son cours nécessaire.

Que l'on ne croie pas possible de juger avec de petites vues une époque aussi féconde et aussi majeure! En dépit de tous les hommes politiques, un vaste changement s'opère. Nous sommes dans une ère de transition et de combat, ère malheureuse pour ceux qu'elle voit naître et mourir, curieuse pour l'histoire, admirablement poétique dans son mouvement. La civilisation matérielle s'est démesurément accrue. La richesse des individus, leurs besoins, leurs lumières, leur industrie se sont accrus en proportion. Le vieux cadre de la société tombe vermoulu de toutes parts ; ce qu'il contient le dépasse ; il ne suffit plus à sa destination ; il se brise de lui-même. Les intérêts, autrefois simples, se sont compliqués ; les idées, autrefois bornées, se sont étendues. Le devoir du législateur est d'élargir ce cadre trop étroit, de l'adapter aux nécessités nouvelles, de le réformer en un mot. Si nous n'accomplissons pas cette réforme, elle sera révolution ; si nous ne réparons pas le vaisseau qui fait eau, nous serons punis par le naufrage.

Oui, la crise sociale est imminente ; l'état monarchique émané de l'état féodal a terminé sa carrière ; nous nous transformons ; et la société malade rejette sa peau, comme le serpent. Voici un nouvel esprit, une nouvelle ame qui s'emparent de la race humaine! Elle ne vient pas de nous.

C'est Dieu qui est le maître. Il ne nous appartient pas d'étouffer ces convulsions, d'éteindre ce souffle puissant, d'imposer silence au destin du monde. Mais en nous pliant à sa volonté maîtresse, en l'adoptant pour nous préserver de ses plus dangereux effets, en profitant de ses avantages, nous remplirons notre devoir d'hommes et de citoyens.

L'ignorance des tories à cet égard naît de leurs intérêts et de leurs habitudes : vivant dans une société à part, formant un cercle isolé, un groupe sans communication avec le reste de leurs compatriotes, ils croient de bonne foi que l'état, c'est eux. Leur mépris pour tout ce qui n'entre pas dans leur sphère est immense, inexprimable. Aveugles possesseurs d'un pouvoir usurpé, ils regardent leur usurpation comme un droit.

Satisfaits de leur état, heureux de vivre aux dépens de la communauté, comment se seraient-ils douté des souffrances du peuple ? Ils ont grand tort de s'intituler *conservateurs*. Un voleur qui prétend s'assurer la possession de ses vols, n'est-il pas un grand conservateur ? C'est à nous, peuple anglais, que ce titre appartient.

Mais amusons-nous à détruire successivement tous les fantômes effrayans conjurés par ces sophistes. Renversons leurs chimères argumentatives. Ils nous apprennent que les bourgs-pourris sont la seule voie qui puisse donner accès au talent et l'introduire dans la Chambre des Communes. Nous répondons que le talent se fraye toujours sa route ; et que, dans un système d'élections rationnel et moral, au lieu d'avoir recours comme autrefois à des moyens détournés et vénaux, il se présentera directement au choix du peuple qui sera désormais son patron.

Quant aux caprices de la foule, que les membres du Parlement ne doivent pas suivre en esclaves, nous sommes assurément de l'avis de nos adversaires ; mais ce ne sont

pas les caprices du peuple, c'est la voix du tems, que des législateurs doivent écouter. Ils ont à distinguer les réclamations justes des demandes iniques; ils ont pour obligation l'étude de leur époque ; et c'est à la souplesse, à la sagacité de leur esprit à deviner si les pétitions de leurs commettans sont fondées en droit et en raison, ou ne reposent que sur une vaine fantaisie, sur une fièvre morale, comme disent les tories. Nul doute que la Chambre des Communes ne forme une assemblée indépendante. Mais cette indépendance ne devrait pas aller jusqu'à l'isolement de tous les intérêts et de tous les désirs nationaux. C'est comme si vous vouliez qu'un tribunal anglais nous jugeât avec des lois et des idées égyptiennes ou helléniques; j'ajoute que le Parlement et ses décisions souveraines sont institués précisément pour se prêter aux changemens que le tems amène, et seconder le passage de nos institutions d'une phase à une autre.

A cette question complexe : Si la constitution anglaise s'est détériorée ou améliorée avec le tems; nous répondrons, non pas en gens de parti qui veulent trancher orgueilleusement les problêmes les plus difficiles, mais en philosophes et en observateurs sincères. Certaines parties de nos institutions ont empiré, certaines autres ont gagné beaucoup par le laps des ans. La plupart ont subi des métamorphoses qui les rendent méconnaissables. Du sein même de la société féodale, des germes de liberté vinrent se mêler à nos lois ; conservons ou développons-les soigneusement. Quant aux traces de barbarie, nombreuses, évidentes, insupportables aujourd'hui, nous prétendons les effacer ; tel est notre crime : de force ou de gré, par violence ou par les voies légales, par nos mains ou par celles de nos fils, ce crime s'accomplira ; la postérité le nommera bienfait.

On triomphe de ce que nous signalons comme causes premières de mécontentement général, les anomalies et les contresens dont nos lois en vigueur offrent tant d'exemples. On cherche à nous faire sentir combien il est ridicule d'attribuer à une nation cette rigidité de dialectique. Eh! quel philosophe a jamais mieux raisonné que le bon-sens populaire! Quel casuiste plus habile et plus pénétrant que cet instinct de conservation d'où émanent toutes les industries, auquel toute la civilisation se rapporte? Certes l'homme du peuple ne sait pas dans quelle catégorie aristotélique il placera votre raisonnement et le sien; mais il sait que les nobles sont seuls en possession de nommer des représentans à la Chambre des Communes, et que par conséquent ses intérêts personnels sont oubliés. Il ne sait pas quelle loi de statique ou de mécanique veut qu'une maison bâtie sur de mauvais fondemens aille écraser de ses ruines la tête de ceux qui l'habitent; mais il connaît très-bien le résultat naturel de cette mauvaise construction. Les termes scientifiques lui manquent. Ne l'égarez pas dans l'abstraction : il n'y comprendra rien. Mais, au fond, il en sait autant que vous sur les principales lois qui régissent le monde. Cette barque fait eau; il la calfate et ne connaît pas l'hydraulique. Cette poulie ne tourne pas; il la graisse. Cette corde, au lieu de tirer à droite, tire à gauche; il change de direction. Il corrige des anomalies; et cependant il est grossier, sauvage, illeitré; les élémens de la métaphysique lui sont inconnus.

Tous ces raisonnemens tombent donc d'eux-mêmes : il ne s'agit ni de céder aux cris de la révolte, ni de jeter un aliment à la rebellion; mais d'arrêter par des concessions nécessaires et opportunes un mécontentement né du malaise. Résister au torrent ou rester stationnaire n'est malheureusement pas possible. Les esprits les plus graves, les

plus sages, lord Brougham, lord Russell l'ont senti. Nos adversaires ressemblent à celui qui dirait à un malade : Tenez-vous tranquille; cela ne sera rien; cela passera. Cependant la vie s'épuise, les accidens se compliquent et le malade meurt.

Tournant éternellement dans le même cercle vicieux, et ne voulant pas voir de quels événemens majeurs l'Europe est tourmentée, les tories raisonnent toujours comme si l'Angleterre, isolée au milieu du monde, n'en avait pas ressenti le contre-coup. Vous diriez des sourds au milieu d'un orchestre. Tout est fort tranquille selon eux; et cependant la politique, la morale, la philosophie, l'histoire, commencent une carrière nouvelle. Malheur à eux s'ils resaisissaient le timon des affaires! Quiconque n'a pas su se plier à son tems a été écrasé par ses roues triomphantes : voyez Julien le philosophe; voyez les empereurs payens; voyez même le grand Napoléon, génie antique accouplé à une civilisation toute moderne : n'ont-ils pas péri dans la lutte ? Eh bien! vous qui n'avez pas reçu de la nature ce génie, ce talent, cette puissance, vous succomberez plus honteusement, comme a succombé Charles X, comme est tombé son premier ministre. En 1793 la situation était différente. La France révolutionnaire nous menaçait; en nous cramponnant à nos vieilles institutions et même à nos abus, nous agissions en politiques prudens; aujourd'hui que le sort de l'Europe dépend de l'Angleterre, c'est à nous de réparer nos vieilles murailles; c'est à nous, non de reconstruire l'édifice vermoulu, mais de remettre tout à sa place, de jeter du ciment dans les brèches ouvertes; enfin d'opposer aux outrages des ans les secours d'un art habile et d'une expérience consommée.

(*Edinburgh Review.*)

Histoire Contemporaine.

L'ITALIE

A LA FIN DU DERNIER HIVER.

Après avoir quitté Paris, où les généreuses passions qui avaient provoqué et accompli la merveilleuse révolution de juillet grondaient encore tout en paraissant s'apaiser, je vis que le contre-coup de ce grand événement avait ébranlé le sol jusqu'aux extrémités de l'Italie et de la Sicile. Le même esprit de liberté et d'indépendance fermentait partout sur mon passage. Le récit des faits dont je fus le témoin peut faire pressentir quelles seront, dans un avenir prochain, les nouvelles destinées de cette belle partie de l'Europe.

En traversant la France, je fus frappé de l'aspect guerrier qu'elle présentait dans toute son étendue. Les routes étaient semées de conscrits qui s'acheminaient gaiement vers leur destination, non pas comme au tems passé, en poussant des cris de dévouement en l'honneur du grand monarque, mais en répétant des chants de liberté et de haine contre la tyrannie. C'était plaisir de voir ces jeunes soldats au cœur noble, au bras vigoureux, dont la contenance déterminée donnait un énergique démenti au crayon satyrique de notre Hogarth. Certes, si de tels hommes débordaient de nouveau sur l'Europe, ils briseraient, cette fois, comme en se jouant, les dernières et faibles barrières du despotisme.

Ce mouvement de la France tenait en émoi le gouvernement sarde. Nous en fîmes l'épreuve en passant la frontière. Les douaniers du roi Charles-Félix, toujours sur le *qui vive*, s'empressèrent d'examiner avec la plus grande rigueur non-seulement les voyageurs et leurs passeports, mais aussi leur bagage, moins pour faire main-basse sur les marchandises prohibées, ce qui est aujourd'hui l'accessoire du métier, que pour refouler en arrière les opinions de contrebande. Malheur à l'imprudent qui envelopperait une paire de souliers avec les feuilles d'un journal anglais ou français ! Un de nos compagnons, qui avait employé à cet usage quelques vieux numéros du *Moniteur* et du *Constitutionnel*, se vit saisir tous ses livres qu'on visita avec un soin minutieux ; mais comme on n'y trouva que les itinéraires obligés de France et d'Italie, on remit notre voyageur en possession de son inoffensive bibliothèque, après l'avoir toutefois réprimandé pour le passé et admonesté pour l'avenir. Lorsque nous fûmes engagés dans les montagnes, nous rencontrâmes à chaque pas des pièces d'artillerie que, malgré la rigueur de la saison et la profondeur des neiges, on dirigeait en toute hâte vers les forteresses qui avoisinent la frontière de France. Cette précipitation fut souvent malencontreuse ; car nous trouvâmes vers le sommet du Mont-Cenis plusieurs canons que les artilleurs avaient été obligés d'abandonner au fond des glaciers où ils avaient roulé.

A notre arrivée, l'aspect de Turin annonçait l'attente de quelque grande calamité. Toutes les bouches étaient muettes, et tous les yeux peignaient le soupçon et l'inquiétude. La police, toujours ombrageuse de sa nature, avait pris des mesures sévères pour prévenir le danger. Le collége avait été fermé et les élèves renvoyés dans leurs familles. La jeunesse est partout l'ennemie naturelle du passé ;

les demeurans de l'autre siècle lui font non sans raison une guerre à outrance. Les étudians de l'université de Turin ayant témoigné la plus vive sympathie pour leurs frères de France dont la conduite héroïque avait excité leur admiration au plus haut degré, c'en fut assez pour motiver les rigueurs de la police, qui, un beau matin, fit une descente dans les écoles, congédia les élèves, et, sans autre cérémonie, coupa court à leurs paisibles études. Le vieux portier du collége, resté seul à son poste, nous conduisit silencieusement à travers les salles désertes, haussant les épaules et levant les mains au ciel en signe de douleur : les rues et les places publiques étaient encombrées de soldats dont les baïonnettes tenaient en respect le reste de la population.

En entrant dans le Modénais, l'effervescence populaire nous fit comprendre que le gouvernement sarde ne se précautionnait pas contre un danger imaginaire.

Nam tua res agitur, paries quum proximus ardet.

En effet, la révolution qui venait d'éclater à Modène, en regard et à l'appel de celle de France, plaçait véritablement le Piémont entre deux feux. Le mouvement de Modène était préparé depuis long-tems, mais une circonstance peu importante en avança l'explosion. Un jeune homme, très-populaire parmi ses compagnons, avait été arrêté pour avoir exprimé sans détour ses opinions politiques. Les amis du prisonnier s'assemblèrent en tumulte, réclamant à haute voix sa mise en liberté; on envoya contre eux la force armée, mais par un mouvement soudain le peuple se précipita sur les soldats qui rendirent les armes d'assez bonne grâce. Les habitans envoyèrent au duc une députation pour lui signifier que, s'il procédait à de nouvelles

arrestations, on tournerait contre ses soldats les armes qu'on leur avait prises. La *Gazette de Milan* s'empressa d'annoncer alors que le duc de Modène avait découvert et déjoué une vaste conspiration, et que les conjurés avaient été arrêtés en flagrant délit dans la maison de Minotti, centre de l'insurrection. Elle ajoutait que les coupables n'attendraient pas long-tems le châtiment de leur crime. Cependant le duc jugea prudent de quitter la capitale en laissant derrière lui une régence chargée de veiller à ses intérêts; celle-ci crut devoir suivre l'exemple de celui qu'elle représentait; et sans plus attendre laissa, le lendemain même, le champ libre à la révolution. Après son départ on organisa sans opposition un gouvernement provisoire. Malgré l'agitation que ce mouvement communiqua à toutes les villes qui se trouvaient sur notre passage, les routes étaient parfaitement sûres; il nous sembla que tous les honnêtes gens avaient participé de fait ou d'intention à cette tentative d'affranchissement; toutefois la crainte de l'Autriche se mêlait aux transports du peuple et corrompait la joie du triomphe.

Il serait difficile d'exagérer l'horreur que les Autrichiens inspirent dans cette partie de l'Italie. Les agens du gouvernement déchu répandaient partout le bruit de la marche d'une armée considérable sous les ordres du général Frimont. Non, tous les bandits de l'Italie, prêts à fondre sur un peuple désarmé, n'auraient pas excité à un si haut degré les sentimens de haine que l'on exprimait librement en notre présence. Cependant l'appui de la France, qui ne paraissait pas disposée à souffrir l'intervention de l'Autriche, rassurait ces braves Italiens. On leur disait que des vaisseaux détachés de la flotte d'Alger croisaient en vue du port de Gênes, tout prêts à mettre à terre une armée de libérateurs, aussitôt que les Autrichiens seraient entrés

sur le territoire de Modène. Nous avions parmi nos compagnons de voyage un gentilhomme vénitien; c'était un homme de cœur et d'esprit. Comme il savait parler anglais, je lui demandai s'il n'était pas sujet de l'Autriche. « Oui, dit-il, pour mon malheur et celui de mon pays; mais, grâce à Dieu, ce n'est pas pour long-tems. » Je parus surpris de la liberté de son langage; mais il me dit qu'il croyait pouvoir parler sans contrainte devant un Anglais, dans un pays où personne autre ne pouvait nous comprendre. Il entra alors dans des détails qui justifiaient son indignation, et se répandit en imprécations contre la sainte-alliance, qui avait mis la main sur Venise et sur Gênes, pour donner une marine aux deux gouvernemens les plus despotiques de l'Europe.

Les Italiens enveloppaient la duchesse de Parme dans leur ressentiment contre les Autrichiens, et témoignaient sans déguisement le mépris qu'ils lui ont voué. D'abord femme et depuis veuve de Napoléon, elle excita à ce titre la vénération et la vive sympathie des sujets de son petit état, et l'admiration qu'excitait le grand homme dont elle avait été l'épouse fit taire les préventions qu'inspirait sa naissance; mais lorsque, oubliant le soin de son honneur, elle se fit le docile instrument des volontés de l'Autriche, et que, par une faiblesse doublement honteuse, elle donna pour successeur au héros de l'Europe un Allemand sans gloire (1), l'amour fit place au dégoût, et dès-lors on

(1) Le comte de Neipperg, issu d'une famille ancienne de Wurtemberg, fut choisi par le prince de Metternich pour veiller à ce que Marie-Louise, lorsqu'il lui fut permis, en 1815, d'aller résider dans ses nouveaux états, ne pût recevoir aucune nouvelle de son époux ou de la France. Neipperg déploya toute sa vigilance pour isoler la duchesse de Parme de tous ses souvenirs passés, et afin de mieux servir les intentions de son maître, il mit tout en usage pour lui donner le

n'attendit plus qu'une occasion de lui prouver qu'on ne s'avilit pas impunément. Cette occasion venait de s'offrir, et on l'avait saisie avec empressement. La révolution de Parme suivit bientôt celle de Modène. Le peuple débuta par s'assurer de la personne de la duchesse, et la garda en ôtage pour la placer entre son indépendance et le ressentiment de l'empereur.

Les états du pape furent pour mes compagnons et moi une suite d'embuscades. A chaque mille une troupe de soldats s'abattait sur nous pour visiter nos bagages. Dans une petite ville où nous voulions passer la nuit, nous prîmes le soir une permission du commandant pour que les portes nous fussent ouvertes à quatre heures du matin; c'était une avance de deux heures. Arrivés à la porte, on nous fait descendre; notre voiturin prend le devant et passe : nous voulons le suivre; mais la porte se referme. Les préposés de la police nous annoncent que, bon gré, mal gré, il faut faire une halte. Nous nous récriâmes vivement contre cette voie de fait; mais on nous opposa pour raison que l'ordre de passer concernait la voiture et non les voyageurs. Il n'y avait rien à répliquer, la lettre était contre nous. Après deux heures d'attente, le passage nous fut ouvert, et nous trouvâmes, de l'autre côté de la porte, notre voiturin aux prises avec des soldats qui commençaient l'inventaire de nos malles. L'un des visiteurs me fit entendre que nous

change sur le caractère et les véritables sentimens de Napoléon. Le bruit s'est même répandu, en Italie, que l'homme qui avait, dans ses instructions, l'autorisation de *pousser les choses jusqu'où elles pouvaient aller*, avait mêlé la galanterie à ses moyens d'influence. On a dit que la princesse avait donné le jour à deux enfans, et qu'un mariage de conscience était venu couvrir du manteau de la religion cette union prématurée. Le comte de Neipperg est mort le 22 décembre 1828.

pourrions prendre avec lui des arrangemens pour abréger cette formalité; et, grâce à quelques *lire,* nous fûmes aussitôt débarrassés de leur présence. Une heure après, un second détachement nous arrête et se dispose à visiter de nouveau nos bagages, en nous indiquant toutefois le moyen de passer outre. L'expérience nous avait aguerris; nous payâmes sans mot dire. Un mille plus loin, une troisième troupe survient : en vain alléguons-nous la double visite que nous avons subie, nos gens sont inexorables, et, par un contre-tems moins prévu, le chef de la bande résista à l'argument qui avait humanisé ses confrères : toutes nos malles furent ouvertes sans pitié, et les effets qu'elles contenaient étalés sur la route; après quoi l'incorruptible douanier nous quitta pour aller recevoir sa part de l'argent que nous avions donné aux postes voisins. Notre voiturin, tout Romain qu'il était, ne put se contenir; il déclama contre les abus intolérables du gouvernement, et fit sur l'état des choses une violente philippique, qu'il termina en me disant : « Patience, signore; quand vous reviendrez, vous n'aurez plus affaire à des *soldats dévaliseurs.* »

Nous arrivâmes à Rome au milieu du carnaval. Les inquiétudes et les mouvemens des autres parties de l'Italie n'avaient pas encore troublé la folle joie des Romains. Le nouveau pape avait été couronné le dimanche précédent, et les illuminations, les mascarades et les courses de chevaux occupaient sans partage l'attention générale. Le carnaval est la grande affaire des Romains; c'est le but de toutes leurs pensées. Les lenteurs du conclave, qui menaçait d'empiéter sur cette semaine bienheureuse dans laquelle Rome dépense en licence toute sa liberté, avaient alarmé le peuple et l'auraient peut-être porté, malgré son humeur pacifique, à quelque mauvais coup révolutionnaire, si le Saint-Esprit ne fût descendu à tems pour mettre en harmonie les

intérêts de l'église et ceux du carnaval. Le lendemain de mon arrivée, je me présentai au bureau de la poste pour y prendre les lettres qui m'attendaient. Ce bureau s'ouvre ordinairement à neuf heures : une affiche annonçait qu'il ne s'ouvrirait qu'à une heure après midi. Aussitôt des groupes se formèrent sur la place *Colonna*, où le bureau est situé. Les chapeaux à cornes étaient en majorité parmi les curieux, et il semblait que tout le clergé de Rome se fût donné rendez-vous sur la place. On ne savait que penser de ce retard et de cet empressement; le peuple témoignait son inquiétude et sa curiosité. Enfin, les bureaux s'ouvrirent et le mystère fut dévoilé. Un courrier était arrivé de Bologne le matin même, avec des dépêches annonçant que l'insurrection s'était répandue de Modène dans les états du pape, et le gouvernement avait fait ouvrir toutes les lettres, dans l'espoir d'y trouver quelques traces du complot qui venait d'éclater.

Pendant mon séjour à Paris, tous les journaux français avaient annoncé que Rome venait de faire sa révolution : ce bruit ne s'étant pas confirmé, on crut que c'était une fiction de la presse ; mais il reposait sur le fait qu'on dénatura en le racontant. Dans l'intervalle de la mort d'un pape à l'avénement de son successeur, le peuple se croit volontiers dégagé de toute autorité et profite de l'interrègne pour donner cours à sa verve satirique. Cette fois la licence prit un caractère plus sérieux, et la statue de Pasquin fut plus chargée que jamais. Ce débordement d'épigrammes irritait déjà le gouvernement et le disposait aux soupçons, lorsqu'il reçut avis d'un complot formé pour s'emparer du château Saint-Ange. Les conspirateurs que l'on trouva rassemblés dans la maison qui avait été désignée à la police comme le chef-lieu du complot, furent immédiatement arrêtés et conduits comme prisonniers dans le châ-

teau dont ils voulaient s'emparer. Quelque tems après, un nouveau détachement de soldats se présenta, servant d'escorte à d'autres prisonniers qu'on allait écrouer sans difficulté et réunir à leurs complices, quand le commandant du fort conçut quelques soupçons. On reconnut bientôt que ces nouveaux soldats étaient des conspirateurs en uniforme qui voulaient pénétrer dans le château et prêter main-forte aux autres détenus pour s'en emparer. Ce stratagême fort ingénieux avait été imaginé, dit-on, par le jeune Loupé, fils d'un médecin très-distingué, et les deux fils de Jérôme Bonaparte, qui résident à Rome. Cette échauffourée, dont le succès même eût été, selon l'opinion commune, sans résultat, fit peu de sensation. On se contenta d'exiler l'un des fils de Jérôme et de placer l'autre sous la surveillance de la police. L'affaire en resta là. L'élection du pape se fit paisiblement, et on ne parla plus de cette aventure que pour en faire un sujet de plaisanterie.

Cependant ce coup de main contre le château Saint-Ange se rattachait à un vaste complot qui devait éclater en même tems sur tous les points et soustraire les états de l'église à la domination du pape. Les conspirateurs pensaient que l'occupation du château, bien que fort peu importante en elle-même, frapperait vivement les esprits et entraînerait dans le mouvement les timides et les indifférens. Après leur déconvenue, on ne fit point de nouvelle tentative dans la capitale; mais les villes des provinces se déterminèrent à agir malgré le mauvais succès des patriotes de Rome, et l'insurrection commença à Bologne. La population de cette ville, si nombreuse, si active et généralement si éclairée, devait naturellement suivre l'impulsion donnée par les Modénais et s'associer avec ardeur au mouvement révolutionnaire. Aussi la déchéance temporelle du pape s'accomplit-elle sans difficulté sous l'influence

des principaux citoyens et aux acclamations du peuple. Une députation se rendit auprès du légat du pape, pour lui faire connaître que les citoyens, toujours soumis sans réserve à l'autorité pontificale en matière religieuse, pensaient que le tems était venu de soulager le Saint-Siége du soin de leurs affaires temporelles. Le légat, comprenant qu'il n'y avait point de résistance à opposer, quitta prudemment la ville avec une escorte de patriotes qui protégea sa retraite. Après son départ, le peuple nomma, sans perdre de tems, un gouvernement provisoire, et fonda, sous le titre de *Précurseur,* un journal destiné à publier les actes du gouvernement provisoire et à défendre les principes de la révolution. Le premier numéro contenait la proclamation suivante, qui fera époque dans les annales des états de l'église : « Le pouvoir temporel que le pontife romain exerçait sur cette cité et cette province a cessé de fait, et est aboli pour toujours. On convoquera une assemblée générale du peuple pour procéder à l'élection de députés qui devront constituer le nouveau gouvernement. Dans cette intention, nous publierons, dans le plus court délai, des instructions pour que les villes voisines, s'associant au mouvement de la capitale, élisent leurs députés et donnent, par leur concours, une existence légale à la représentation nationale. Donné à Bologne le 8 février. — Palais Public. »

Le peuple de Ferrare, d'Ancône et des autres villes suivit immédiatement l'exemple de Bologne, de sorte que tout le pays compris entre les Apennins et la Mer Adriatique secoua, par un mouvement simultané, le joug pontifical et proclama son indépendance. On ajouta plus tard qu'un corps nombreux marchait sur Rome pour y faire triompher les patriotes et compléter la révolution des états de l'église.

Le conclave, qui s'était assemblé à la nouvelle de ces

événemens, n'avait pas perdu de tems. Tous les murs étaient déjà couverts d'une proclamation dans laquelle le nouveau pape Grégoire XVI, en s'adressant à ses *sujets très-chers*, leur apprenait que la Providence l'avait appelé au trône pontifical, moins pour être leur prince que leur père *amorosissimo*; qu'il réfléchissait sur les moyens les plus propres à assurer le bonheur temporel et le salut de ses enfans, quand de sinistres nouvelles arrivées des provinces ont interrompu ses méditations et bouleversé ses entrailles de père; il ajoutait que sans doute la Providence voulait l'éprouver et l'humilier en flétrissant les premiers jours de sa puissance par tant de misères; que, comptant sur ceux de ses enfans qui lui étaient restés fidèles pour ramener à lui leurs frères égarés, il espérait que le succès des moyens de douceur et de conciliation lui épargnerait la douleur de recourir à des mesures rigoureuses. J'étais curieux de voir par mes propres yeux l'effet que ces paroles caressantes produiraient sur l'esprit du peuple; j'avoue avec regret que cet appel affectueux, tout sincère qu'il était dans la bouche de Grégoire, rencontra plus que de l'indifférence. On riait de ces tendres avances, et on répétait partout, sur des tons ridicules, les expressions d'amour prodiguées dans la proclamation. Cependant, pour donner crédit à ses paroles et captiver la confiance, S. S. autorisait la continuation du carnaval, et comme le terme des fêtes approchait, on fit assaut de magnificence; le nombre des masques fut plus considérable que de coutume, et les mascarades, devançant l'heure du Corso, parcouraient la ville dans tous les sens.

Le samedi 14 février devait être un jour de grande liesse; les fenêtres et les balcons tendus de brillantes draperies; des tribunes et des plate-formes nouvellement dressées; des dragées de toutes couleurs amassées dans de vastes

réservoirs, artillerie destinée aux combats de la soirée; les rues, dans la longueur de plus d'un mille, et les places approvisionnées pour cette lutte sucrée : tout annonçait les éclats d'une folle joie. Mais vers le milieu du jour, des afficheurs de funeste présage se répandirent en grande hâte dans toute la ville, couvrant les murs de nombreuses proclamations. La première annonçait que, tout bon gouvernement devant faire connaissance avec les personnes qui habitent les villes soumises à sa juridiction, tous les étrangers présens à Rome devaient sur-le-champ se rendre aux bureaux de la police, pour y décliner leurs noms et qualités, et justifier des motifs de leur voyage et de leur séjour. Une heure après, une seconde proclamation fit savoir aux habitans de Rome qu'une poignée de ces malveillans que l'ordre désespère, ayant formé le projet de troubler le repos public, les troupes de ligne semblaient insuffisantes pour le protéger, et qu'en conséquence chaque paroisse devait fournir sur-le-champ cent hommes armés pour veiller au maintien de l'ordre, à la sûreté des propriétés et à la vie des citoyens. Ce double avis n'avait pas ralenti les préparatifs de la fête, les Romains étaient déterminés à s'amuser quand même, lorsqu'une troisième proclamation ordonna, vu la gravité des circonstances, la clôture immédiate du carnaval. On ferma les théâtres, et tous les masques furent consignés au logis, sous la menace de toute la rigueur des lois, s'ils s'avisaient de rompre leur ban. Ce coup-d'état contre la joie publique était une mesure politique de la plus haute importance.

Le gouvernement avait appris, le matin même, que la révolution faisait de rapides progrès dans les provinces au-delà des monts, et que la Campagne de Rome n'attendait pour se soulever que le signal qui devait partir ce jour-là même de la capitale. Voici quel était le projet des conju-

rés. Les chefs du complot, mêlés à la foule des masques, jetant des dragées au visage de leurs amis et prenant part à toutes les folies de la fête, devaient attendre pour agir le moment où l'explosion des pétards annonce la sortie des cavalcades, et ordonne aux voitures de quitter la rue pour laisser le champ libre aux chevaux. C'était là le signal convenu. Les conjurés, profitant de la confusion que cause la retraite des voitures, auraient fait main-basse, deux contre un, sur les paisibles factionnaires qui bordent la rue pour maintenir l'ordre, et les auraient désarmés avant qu'on eût pu voir, dans cette brusque manœuvre, autre chose qu'une plaisanterie de carnaval. Le succès de ce coup de main aurait permis à un gros de conjurés de se porter en armes sur le Vatican, où, après avoir saisi le pape et tous les cardinaux, ils auraient proclamé le nouveau gouvernement. La garnison de Rome montait à peine à mille hommes, quoique le gouvernement eût rappelé quelques jours auparavant les postes qu'il avait placés sur la route qui conduit à Terracine, à travers les Marais Pontins, pour protéger les voyageurs contre les attaques des brigands. Ceux-ci, profitant de cette retraite, battaient la campagne en toute sécurité, et interceptaient les communications entre Rome et les villes voisines. Pendant la nuit précédente ils avaient attaqué le courrier et tué un des dragons de son escorte; et immédiatement après, ils blessèrent un second courrier qui cependant parvint à s'échapper avec ses dépêches. Ce fut lui qui porta à Rome la nouvelle du complot.

La situation devenait fort critique. Le conseil s'assembla pour aviser au parti qu'il fallait prendre. Le pape, porté par son caractère à l'indulgence, proposait des mesures de conciliation; il voulait qu'on nommât des commissaires pour traiter avec les mécontens et s'entendre sur les moyens

de les satisfaire, si leurs griefs étaient fondés. Ces propositions pacifiques furent appuyées par un seul membre du conseil; tous les autres, et particulièrement le cardinal Bernetti, secrétaire-d'état, se prononcèrent hautement contre toute transaction. Ce parti prévalut, parce que l'esprit des classes moyennes, favorable au clergé, donnait de l'assurance au gouvernement et lui permettait de se venger sans péril. Plusieurs meneurs compromis par les aveux arrachés à quelques conspirateurs dévots, sous le secret de la confession, furent immédiatement arrêtés. Une nouvelle proclamation parut; c'était la quatrième : cette fois le style de S. S. avait pris un caractère moins affectueux. Ces bons révolutionnaires, qui le matin étaient encore des *sujets très-chers*, s'étaient transformés tout-à-coup en *une troupe de scélérats.* On les avertissait que le gouvernement tenait le fil de leurs complots et qu'il saurait bien les déjouer : que c'était en vain qu'ils avaient médité le pillage des propriétés publiques et particulières, puisque la Providence, en inspirant des remords salutaires à quelques coupables, avait amené la révélation de leurs criminels projets; que si, tout démasqués qu'ils étaient, ils poursuivaient leur infâme entreprise, tous les bons citoyens devaient, au premier coup de la cloche du château Saint-Ange, voler avec une généreuse ardeur au secours de la religion, du pays et du trône. Cette proclamation jeta l'alarme parmi les riches dont les palais étaient, au dire du gouvernement, menacés de pillage; le banquier Torlonia, l'un des plus effrayés, mit garnison dans son hôtel pour le défendre en cas de siége. Cependant le peuple, répandu en foule dans les rues et lisant la proclamation à la lueur des flambeaux, en commentait les termes à sa manière, et paraissait peu disposé à répondre, le cas échéant, à l'appel de la cloche Saint-Ange. Il se manifestait en général beaucoup d'indifférence

et de froideur; les gens de haut parage se promenaient, en riant, comme de coutume, et les classes inférieures semblaient attendre l'événement avec une sorte de curiosité qui n'était pas une inquiétude de sujets dévoués.

Je passais sur la place *Colonna,* où bivouaquait un corps de soldats assez nombreux, lorsqu'un jeune homme, sortant d'un café, la tête échauffée, saisit le bras d'un passant et lui demande pour qui il tient; celui-ci répondit qu'il n'en savait rien. « Crie donc *vive la Constitution !* » dit le jeune homme; et, ce disant, il tire de sa poche un pistolet qu'il décharge en l'air. Les soldats, pensant qu'on donnait contre eux le signal de l'attaque, se rangèrent aussitôt en ordre de bataille à la voix de leur officier, et firent contre un groupe de curieux une décharge qui blessa plusieurs personnes et tua par malheur le portier du palais Piombino qui était bien loin de songer à mal. C'était fête au palais; le prince venait de marier quelqu'un de sa famille, et plusieurs cardinaux faisaient partie des conviés. On se mettait à table lorsque la décharge commença : cette détonnation imprévue fit perdre la tête aux convives, et les cardinaux, dans leur effroi, se dirigeaient vers la porte pour s'enfuir, courant ainsi au-devant du danger qu'ils voulaient éviter. Le portier, voyant le péril, les devança et reçut, en fermant sa porte, une balle qui lui traversa le corps et l'étendit roide mort. Après cette échauffourée je jugeai à propos de rentrer chez moi le plus tôt possible, et je passai la nuit dans l'attente de quelque catastrophe.

Le lendemain on apprit que pendant la nuit on avait arrêté et conduit au fort Saint-Ange plusieurs citoyens sur qui on avait trouvé des armes. On citait, entre autres, le jeune Loupé qui passait pour un des chefs de la conspiration. Il avait été blessé ainsi que plusieurs de ses complices, et on ajoutait qu'il avait été exécuté, lui quatrième, sur

les remparts de la citadelle. Ce bruit paraissait répandu à dessein pour exciter une terreur salutaire ; mais on croyait généralement qu'ils avaient été enfermés dans un cachot secret qui, semblable à cette Tour d'Oubli qui s'élève sur le Bosphore, ne rend jamais les prisonniers qu'elle reçoit. Le gouvernement, pour accréditer son triomphe, fit retirer tous les soldats qui bivouaquaient sur les places et substitua, dans son apparente sécurité, à ces gardes l'image *prodigieuse* de la Vierge et les chaînes miraculeuses de Saint-Pierre (1). A cette occasion, le pape engagea, dans un *invito sagro*, les fidèles à redoubler de prières, et tout en pensant, disait-il, que leur zèle n'eût pas besoin de stimulant, il accordait une indulgence de sept ans à ceux qui, dans cette circonstance, visiteraient les églises. L'image de la Vierge était exposée à la vénération du peuple dans les églises de *Campatelle* et *del Popolo*, et les chaînes du prince des apôtres dans l'église qui porte le nom d'*In Vinculis*. Les Romaines, qui ont toujours par devers elles bon nombre de petites fautes à expier, profitèrent de la circonstance pour gagner les indulgences. L'empressement des hommes fut moins marqué ; même on riait publiquement de l'*invito sagro*, et les chaînes miraculeuses donnaient matière aux railleurs.

L'emploi de pareils moyens de salut, publiquement avoué par un gouvernement, est véritablement miraculeux, et il ne faut rien moins que le témoignage de ses sens pour y croire. Au reste il y avait quelque adresse dans

(1) Ces chaînes sont celles dont Saint-Pierre était chargé dans sa prison. On raconte qu'elles furent autrefois séparées en deux moitiés par une main sacrilége. L'une de ces moitiés fut portée à Antioche et rapportée plus tard à Rome. Lorsque ces deux moitiés se retrouvèrent en présence elles s'échappèrent de la main de celui qui les tenait et furent soudain rattachées par un anneau mystérieux.

cette intervention tardive de la thaumaturgie; car, en opposant ces reliques à un danger passé, on ne risquait pas de les déconsidérer, et il y avait chance d'en relever un peu le crédit. Si le pape se tire d'affaire cette fois, à la première alerte les chaînes feront merveille. Tout cela est bien misérable et de peu d'avenir; quand les sujets sont plus sensés que les gouvernans, il y a péril en la demeure.

Le lendemain tout fut tranquille. Lorsque le pape se présenta, la populace détela sa voiture et prit la place des chevaux. S. S. se dirigeait vers une église, mais son nouvel attelage le détourna de sa route pour le conduire auprès de la prison qui renfermait les prisonniers de la veille, et le laissa pendant quelque tems en cet endroit, sans doute pour émouvoir sa clémence. Le pape ne parut pas blessé de cette leçon, mais le jour suivant il publia une proclamation dans laquelle, tout en remerciant le peuple de son amour, il le priait de ne plus le lui témoigner à l'avenir par les mêmes moyens.

Tous les étrangers et surtout les familles se mettaient en mesure de quitter Rome, car l'explosion, pour être différée, n'en paraissait pas moins inévitable. On craignait surtout le bas peuple qui, délivré de toute surveillance, n'aurait pas manqué d'assouvir, en pillant les étrangers hérétiques, son avidité et son orthodoxie. On s'attendait en outre à voir les brigands se montrer avec une nouvelle audace et infester toutes les routes; de sorte qu'il y avait danger à rester et à ne pas rester. Toutefois le plus grand nombre se décida à partir. La route de Naples était couverte de fugitifs. L'impossibilité de trouver des chevaux forçait la plupart d'entre eux à s'arrêter dans de mauvaises auberges que les brigands des montagnes voisines pouvaient attaquer à chaque instant. Leur manière de procéder était réellement effrayante. Trente ou quarante hommes se ran-

geaient en ligne sur la route attendant le passage des voitures. Une volée de balles était le premier indice de leur présence. Après cette décharge qui tuait ou blessait un grand nombre de voyageurs, ils s'emparaient de tout ce qui restait, hommes et bagages, pour les conduire dans les montagnes, et ne rendaient leurs prisonniers que contre une rançon considérable. Ce tableau n'est point chargé, plusieurs faits en prouvent l'exactitude. Peu de tems auparavant les filles d'un consul à Naples et toute une famille napolitaine avaient été traités de cette manière : les derniers événemens, en assurant l'impunité aux brigands, semblaient les inviter à redoubler d'audace. Cependant notre convoi arriva sans encombre à Naples; mais ce ne fut pas sans peur, car de nombreuses traces de sang fraîchement répandu étaient loin de nous rassurer sur notre sort.

Les journaux de Naples, aussi menteurs dans leur silence que dans leurs paroles, n'avaient pas dit un mot des événemens qui s'étaient passés à Rome et dans les provinces voisines pendant le couronnement du pape et les fêtes du carnaval; personne à Naples n'avait connaissance des proclamations que Grégoire venait de publier. Cependant les Napolitains craignaient, comme par instinct, l'approche de quelque fléau qui devait les visiter dans sa course. L'arrivée des fugitifs confirmait leurs pressentimens; en effet nous ressemblions bien à une avant-garde de malheur. D'ailleurs on avait affiché peu de tems auparavant des placards séditieux, et on avait appris qu'une conspiration fort sérieuse avait été découverte en Sicile. Le général Lecki avait été envoyé à la tête de trois mille hommes pour en prévenir l'explosion. En arrivant à Reggio, ce général jugea à propos de s'assurer par lui-même de l'état des choses, avant de rien entreprendre. Les rap-

ports secrets envoyés à Naples accusaient l'archevêque et son frère, ainsi que le consul anglais, de faire passer des armes et des munitions aux insurgés d'Italie. L'enquête montra que tout ce grand complot avait été imaginé par le lieutenant du royaume (ou vice-roi), pour assurer le succès d'une trame vraiment abominable qu'il avait ourdie lui-même. Ce zélé patriote avait voulu effrayer le gouvernement napolitain au point de le pousser à invoquer l'assistance de l'Autriche, d'ailleurs fort disposée à prendre l'île sous son patronage. Lecki, après avoir découvert cette intrigue, revint à Naples avec ses soldats. Le vice-roi fut déposé et banni, et le roi envoya son frère pour calmer les Siciliens. Toutefois ceux-ci sont et demeurent mécontens parce que l'ancien roi qui avait promis de diminuer les taxes n'en a rien fait, et que le fils, après avoir renouvelé les promesses du père, ne les tient pas davantage.

Telle était la situation politique de l'Italie au mois de février 1831. Les états du centre en pleine révolution, et les extrémités dans l'attente d'une commotion semblable. L'Autriche disposée à saisir sa proie, si la France cesse de la tenir en respect; et les Anglais s'échappant dans toutes les directions pendant que des vaisseaux de guerre arrivent en toute hâte de Malte, dans les différens ports, pour protéger leur retraite (1).

(*New Monthly Magazine.*)

(1) Note du Tr. Nous croyons devoir reproduire ici un extrait du tableau statistique de l'Italie, inséré dans la série précédente. Il servira à faire connaître quelles étaient les faibles ressources dont pouvaient disposer les patriotes qui ont commencé la dernière insurrection, dont les résultats ont été si déplorables, et qui cependant auraient été décisifs si elle eût pu gagner les grandes fractions de ce pays : car alors il eût été aussi difficile que périlleux de tenter à la comprimer.

DIVISIONS POLITIQUES.	SURFACE en milles carrés de 60 au degré.	POPULATION au commencement de 1827.	REVENUS en francs au commencement de 1827.	ARMÉE de terre en 1827.
ITALIE INDÉPENDANTE.......	72,902	16,060,500	201,970,000	66,940
ROYAUME DES DEUX-SICILES : le royaume de Naples et la Sicile..	31,800	7,420,000	84,000,000	30,000
ROYAUME SARDE : le Piémont, Nice, partie du Milanais, le Montferrat, la ci-devant république de Gênes et la Sardaigne.....................	18,180	3,800,000	60,000,000	23,000
ÉTAT DE L'ÉGLISE....................	13,000	2,590,000	30,000,000?	6,000
GRAND DUCHÉ DE TOSCANE...........	6,324	1,275,000	17,000,000	4,000
DUCHÉ DE PARME....................	1,660	440,000	4,600,000	1,320
DUCHÉ DE MODÈNE, avec le duché de Massa et de Carrare...............	1,571	379,000	4,000,000	1,780
DUCHÉ DE LUCQUES..................	312	143,000	1,900,000	800
RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN........	17	7,000	70,000	40
PRINCIPAUTÉ DE MONACO............	38	6,500	400,000?	»
ITALIE SOUMISE A DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.......	22,030	5,337,000	126,619,000	52,120
ITALIE AUTRICHIENNE : le royaume Lombard-Vénitien, composé des gouvernemens de Milan et de Venise; le Tyrol Italien, et une grande partie du gouvernement de Trieste dans le royaume d'Illyrie.........	17,800	4,930,000	122,000,000	50,000
ITALIE FRANÇAISE : l'île et département de la Corse	2,852	185,000	1,169,000	»
ITALIE SUISSE : le canton du Tessin, quelques vallées de celui des Grisons, et quelques petites fractions du canton du Valais..............	1,250	126,000	550,000	2,120
ITALIE ANGLAISE : le Groupe de Malte.	128	96,000	2,900,000	»
TOTAL de toute l'Italie......	94,932	21,397,500	328,589,000	119,060

Puissances Intellectuelles de notre Age (1).

N° VIII.

ŒHLENSCHLÆGER.

C'est sur le Nord que doit s'arrêter aujourd'hui l'attention des philosophes ; il envahit l'Orient. Chaque jour la civilisation, les arts, la poésie du Septentrion font de nouveaux progrès et continuent cet empiétement que le christianisme a favorisé. La lumière nous vint autrefois de l'Asie ; maintenant elle nous vient du Nord. Remarquez la transformation que subissent non-seulement la littérature, mais la peinture, la sculpture et là musique. Autrefois on donnait tout à la forme ; et la forme, née de la lumière, est méridionale de sa nature. Aujourd'hui c'est la pensée, dans son intimité vague, souvent inappréciable, qui triomphe de la forme. Dans les arts graphiques, on néglige le dessin ; une brume indécise se répand sur les tableaux : la statuaire elle-même cherche des effets étrangers à son but réel ; elle se rapproche de la peinture et se corrompt en essayant d'étendre sa sphère. Le moyen-âge, la féodalité, où les nations septentrionales ont joué un si grand rôle, acquièrent chaque jour plus d'influence et occupent une plus grande place dans nos souvenirs. Nous opposerons-nous à ce reflux de civilisation qui s'opère du Nord

(1) Voyez les numéros 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 de la Revue Britannique (nouvelle série).

au Midi? Tenterons-nous de ramener violemment les esprits à cette époque où la littérature et les arts helléniques, avec leur grandeur *finie* et plastique, servaient de modèle universel? non; cette tentative serait vaine. Soyons spectateurs plus impassibles de cette grande scène changeante où la vie intellectuelle se teint de nuances éternellement mobiles. Au lieu de nous armer d'une stérile colère, observons cette marche bizarre de l'esprit humain. Quand même l'inspiration poétique irait se réfugier dans les glaciers et dans les cratères de l'Islande, osons l'y poursuivre; cette recherche et cette analyse ne seront pas sans intérêt.

Le Danemarck, la Suède, la Norwège ont produit, pendant le dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle, plusieurs poètes remarquables; Ingemann, Tégner, Holberg, Œhlenschlæger, Stagnelius, méritent une place honorable, glorieuse même, dans l'histoire de la civilisation moderne et de la poésie du Nord. Ils se sont inspirés des chefs-d'œuvre germaniques; mais les traditions et le génie scandinaves ont empreint leurs poèmes d'un caractère distinct. Une certaine mélancolie calme, profonde, moins vaporeuse que celle des Allemands, éloignée de ce sensualisme raffiné que Jean-Jacques a mis long-tems à la mode, en fait le charme principal.

Ami de Gœthe, de Schelling, de Schleiermacher, de Mme de Staël et des Schlegel, l'auteur dont nous allons nous occuper jouirait d'une réputation plus étendue, s'il s'était servi d'un dialecte plus généralement connu. Il n'a écrit en allemand que deux ou trois de ses drames : on les joue maintenant avec succès sur les théâtres d'Allemagne; mais cette position équivoque entre deux nationalités différentes a dû nuire à sa réputation. C'est le poète danois et non le poète allemand que nous examinerons; et avant de jeter un coup d'œil sur ses ouvrages, nous croyons devoir ana-

lyser rapidement la mythologie spéciale à laquelle il les a empruntés.

A l'Islande se rapportent toutes les vieilles traditions du Nord ; c'est là que se conserve encore dans sa pureté la source originelle des idiomes germanique, anglo-saxon, anglais, danois, norwégien, hollandais et suédois. Ce sont les scaldes islandais qui ont donné la forme poétique à ces vieilles traditions odiniques, où la terreur et la volupté se mêlent avec tant de grandeur. Du douzième au quatorzième siècle, pendant que l'Europe était sourde à la voix des Muses, cette île glacée avait ses bardes inspirés ; ils recueillaient avec soin les vestiges à demi effacés de la foi primitive, à laquelle le christianisme avait succédé ; et grâce à eux, cet Olympe sanglant et gigantesque s'offre encore à nous dans leurs lugubres *sagas*.

Au commencement des tems, le ciel ni la terre n'existaient ; il n'y avait au monde qu'un abîme sans fond : il se nommait *Ginnungagap*. Avant la terre, furent créés *Nifelheim*, la région du froid ; *Muspelheim*, la région du chaud. Surtur, qui, un jour, détruira l'univers par l'incendie, régnait au milieu des flammes de Muspelheim. Douze torrens de neige et de frimas s'élancèrent de Nifelheim et engendrèrent la glace destructrice ; les glaçons s'accumulèrent ; Ginnungagap fut en proie au vent de bise et à la froidure qui fait naître la mort. Alors, pour combattre la glace du nord, des étincelles et des rayons jaillirent du sein de Muspelheim : la chaleur et le froid s'unirent et se combattirent à la fois ; de leur fusion et de leur lutte naquit la forme de l'homme : il se nomma *Ymer*.

Ymer n'était pas dieu : c'était un mauvais génie. Ses enfans, les *Rimthursar*, étaient comme lui de mauvais génies. Une génisse, nommée *Audhumbla*, les nourrissait. La glace qui recouvrait les rochers lui servait de pâ-

ture. Trois jours après la naissance d'Ymer, un bel enfant naquit mystérieusement; son nom était Bure, père de Bœurr : ce dernier épousa une géante, qui lui donna trois fils : Odin, Vaïle et Ve; ils gouvernent le monde.

Odin est *Allfader*, le père de tout ce qui existe. La terre est sa femme et sa fille. Elle a donné le jour à *Asa-Thor* l'invincible, et à douze *Asen*, enfans célestes; Asa-Thor extermina le géant Ymer, le mauvais génie, dont le sang, coulant à grands flots, fut cause d'un déluge universel, où se noyèrent tous les Rimthursar, excepté Bergelmer. Les dieux partagèrent le cadavre d'Ymer pour créer la terre. Son sang devint l'océan; sa peau forma la terre. De ses cheveux naquirent les végétaux et les forêts. Ainsi chante la Voluspa. Son crâne forma la voûte du ciel; son cerveau les nuages épais, et ses sourcils Midgard ou l'habitation des hommes. Les dieux s'assemblèrent en conseil et donnèrent leur nom à tous les objets de la création nouvelle. Ils assignèrent leur place aux étincelles qui émanaient de Muspelheim et en firent les étoiles du ciel. *Natt* (*Night*, la nuit), fille de la race des géans, s'est mariée trois fois, et de son dernier mariage elle a eu Dag (*Day*, le jour), beau jeune homme, ressemblant à son père, de la race divine des Asen. Natt et Dag, le jour et la nuit, ont reçu d'Odin Allfader chacun un chariot avec son attelage, dont ils se servent pour faire le tour de la terre, dans l'espace de vingt-quatre heures. L'écume, qui tombe du mors de Rimfaxe, courrier de la nuit, produit la rosée. La crinière de Skinfaxe, cheval du jour, illumine la terre et les cieux. Deux enfans de Mundilfœur sont chargés de diriger dans leur course le soleil et la lune.

La terre est plate et ronde : au-dessus d'elle le ciel forme une arche triomphale. Aux quatre points cardinaux sont assis quatre nains préposés par les dieux et qui comman-

dent aux vents. Au nord se tient accroupi le géant Hrœswelg qui dévore les morts. Il a des ailes d'aigle; et dès qu'il les déploie, les vents s'élèvent. La terre est environnée de toutes parts d'une mer profonde, aux dernières limites de laquelle on voit surgir une muraille qui sert d'enceinte au domaine des géans et le sépare du domaine des hommes, Midgard. Le domaine des géans se nomme *OEutgard*. C'est de là que sort le dieu du sommeil, maître des hommes pendant la nuit. Il y habite avec les démons. Au-dessous du monde, demeure Hel avec les prophétesses-géantes *Gygior* et *Vala;* on peut les en faire sortir par des évocations magiques. Au-dessus du monde, dans le palais de Gimle, demeurent les génies légers, les sylphes de l'air. On compte neuf mondes supérieurs et neuf mondes inférieurs.

Cependant l'homme proprement dit n'était pas créé; trois d'entre les Asen entreprirent cette tâche. Ask et Embla (Adam et Ève) furent jetés sur la terre par Lui (l'Éternel) sans forme distincte et sans vie. Odin leur communiqua le souffle vital. Loder leur donna le sang et la beauté; Hœner l'intelligence. De là naquit la race humaine.

Le fleuve immortel, le Nornor, baigne les racines de l'arbre géant, l'arbre Ygdrasil, qui couvre de ses rameaux la terre et touche le ciel. Sur les branches de l'arbre sacré est perché un aigle, entre les yeux duquel se tient un vautour : ces deux oiseaux font souffrir et dépérir Ygdrasil, dont quatre jeunes faons dévorent les jeunes bourgeons. Au fond de l'abîme est le serpent Midgardsormen, toujours en guerre avec l'aigle. Un moineau voltige entre les rameaux de l'arbre et sème la discorde. Une des racines d'Ygdrasil s'étend jusqu'à Nifelheim, où le nain Nidhœugg s'occupe à la dévorer. Une autre plonge dans le puits de

Mimer, puits de la sagesse. Une troisième atteint le pays des Asen et le monde des humains ; deux cygnes y sont nourris. Les eaux du Nornor, qui baigne l'arbre éternel et maintient son éternité, sont bonnes et mauvaises ; celles qui arrosent la troisième racine sont bonnes : ce sont les ondes du présent, du passé et de l'avenir (Urd, Verdande, Skulde), ou de la sagesse. Ces trois divinités, élevées par les géans et quelquefois hostiles aux dieux, échappent à leur pouvoir et habitent une vaste salle située au-dessus du puits de la sagesse. Auprès de ce puits se tient le conseil des dieux; un pont y conduit, c'est l'arc-en-ciel, Bœfrœust; les géans ne peuvent y mettre le pied. Mais un jour les fils de Muspelheim le détruiront.

Au commencement des tems les dieux habitaient la terre, au milieu de laquelle ils bâtirent Asgard det Fordna, ville antique, avec son temple nommé Gladsheim, douze siéges et un trône. Allfader nomma des sages qui devaient partager avec eux le gouvernement. Là s'élevait le Valhalla, salle étincelante d'or : et plus tard le Vingold, salle de l'amitié, bâtie par les déesses. La vie des dieux, dans Asgard, était paisible et joyeuse. Ils jouaient avec leurs tablettes d'or : les filles des géans arrivèrent ; et les dieux les prirent pour épouses. De là une courte paix et une alliance passagère avec les géans ; mais cette paix et cette alliance ne tardèrent pas à se rompre. Les géans lancèrent de mauvais présages et des sortiléges contre les dieux. Odin planta sa lance en terre ; Angurboda, une des prophétesses malfaisantes, fut tuée ; la guerre fut déclarée aux Vaner, les plus sages des géans : un compromis la termina bientôt. Nord, l'un des Vaner, fut admis au rang des dieux, ainsi que ses enfans Frey et Freya.

Mais le pouvoir des géans augmentait. Loke, le mauvais génie, eut, de son mariage avec une géante, Hel, le serpent

Midgard et le loup Fenris. Odin précipita Hel dans le Nifelheim, Midgard au fond de la mer, où il ronge éternellement sa queue ; le loup Fenris fut attaché par les dieux sur un roc où une chaîne mystérieuse le tient captif. Deux autres loups, nés du même mariage, persécutèrent le soleil et la lune. Une déesse, Ivuna, en possession des pommes qui donnent aux dieux l'éternelle jeunesse, céda aux séductions des géans et leur livra ce trésor : les dieux vieillirent et supplièrent les géans de leur rendre un bien si précieux. Ils ne le refusèrent pas ; mais ils essayèrent de transporter dans leur propre domaine la céleste salle, le Valhalla. L'air fut rempli par eux de sang et de poison : mais Thor, armé du marteau Mjœlner, les combattit, les mit en déroute, et la lutte fut continuée ensuite victorieusement par les demi-dieux.

Balder, fils d'Odin et de Frigga, d'une beauté ravissante, et dont l'éclat répandait ses rayons sur tout ce qui l'environnait, fut nommé gardien du Valhalla. Tout-puissant parmi les Asen, dieu de bonté et de sagesse, ses arrêts étaient irrévocables. Tant qu'il vécut, la paix du céleste royaume fut assurée.

C'est le dieu blanc, le dieu bon : comme son destin fut malheureux, on le nomma aussi le dieu du sang, le dieu des larmes. Des songes prophétiques lui apprirent que sa mort était prochaine. Tous les dieux s'en émurent. Odin évoqua du sein de son habitation souterraine une des prophétesses qui confirma la réalité de l'avertissement donné à Balder. Frigga, sa mère, de peur de perdre son fils, convoqua tous les êtres animés ou inanimés, et leur fit jurer de ne pas le blesser ; un seul végétal, une branche de gui, fut oublié. Les dieux, croyant dès-lors à l'invulnérabilité de leur frère, lancèrent contre lui leurs armes : le méchant Loke plaça entre les mains de l'aveugle Hœuder le gui fatal,

et lui donna le perfide conseil de le jeter à Balder, qui tomba mort au milieu des dieux frappés de surprise.

La mort de Balder fut une calamité pour les dieux : nul d'entre eux cependant n'osa s'armer pour le venger. Sa mère désolée demanda le rachat de son ame, devenue la proie de Hel. Hermed le léger se chargea du message. Les Asen portèrent le corps de Balder vers le rivage : mais quand le vaisseau chargé du cadavre fut sur le point de quitter la rive, le poids en était si considérable qu'une géante fut obligée de pousser du pied le navire et de le faire voguer ainsi. La terre s'ébranla ; un sillon de flammes marqua la route de la carène : des étincelles jaillirent de ses flancs. Le messager revient alors de l'enfer et apporte pour réponse que Balder sera rendu aux dieux et à la vie, si tous les êtres pleurent sa mort. On fait faire le tour et la revue générale du monde. Une seule femme, une géante, refuse de donner des larmes au sort du dieu : cette géante c'est Loke lui-même qui a revêtu cette forme. Les dieux se doutent de la ruse, mais ils ne peuvent convaincre le mauvais génie du crime commis par lui. On finit par placer sur un bûcher magnifique le cadavre de ce nouvel Adonis, objet des regrets universels ; on place à côté de lui le corps de sa belle fiancée Nanna, son cheval et ses armes ; Thor consacre le bûcher d'un coup de son marteau ; et les flammes le dévorent.

Peu de tems après, Loke, dans un repas donné par le dieu de la mer, OEger, éclate en invectives contre tous les dieux. Il échappe à leur vengeance, se construit une cabane à quatre portes, se change en saumon et se joue au milieu des torrens et des rivières. Il se laisse enfin saisir dans le ruisseau de Fonismars, et, renfermé dans une caverne affreuse, il y subit une peine digne de son crime. Les entrailles de son fils servent de câbles pour l'enchaîner

sur le rocher ; au-dessus de sa tête un serpent laisse dégoutter un poison infect : sa femme Sygin le recueille dans une coupe ; mais au moment où elle est prête à rejeter la liqueur venimeuse, les dieux la versent sur son mari. D'horribles convulsions le saisissent ; et sa fureur aveugle fait frémir la terre jusqu'en ses derniers fondemens. Toutes les fois qu'il s'agite, l'agitation du globe répond à sa torture.

Ce supplice durera jusqu'à la fin du monde, jusqu'au Ragnarœuk, jour de la mort des dieux et des hommes. Trois fois l'hiver succédera à l'hiver, sans intervalles d'été ni de printems. Ce sera le long hiver, le Fimbulvetre. Ensuite le massacre, la rapine désoleront la terre. On verra régner tour à tour l'âge de la hache, celui de la tempête, celui de l'épée, celui des loups. Tous les coqs chanteront ; le coq rouge, couleur de feu, avec les géans ; le coq jaune comme l'or avec Odin ; le coq couleur de suie avec Hel. Toutes les chaînes se délieront ; le loup Fenris sera libre et hurlera de joie. On entendra les moqueries des géans, et les craquemens de la terre à l'agonie, et les rires lugubres des démons, et les pleurs des nains chargés de garder le mauvais génie Loke, qui s'éveillera et deviendra libre. Des profondeurs de l'océan, le serpent Midgard, saisi d'un délire frénétique, s'élancera et fera bouillonner les ondes, qui déborderont au loin. Alors le gardien du pont de Bœfrœust, Heimdall, fera retentir le cor de Gjallar, qui appellera tous les dieux au combat. L'aigle déchirera les cadavres en poussant de longs et terribles cris. En vain Odin cherchera des conseils dans l'eau de la sagesse, dans le puits de Mimer. On verra sur les ondes turbulentes s'avancer le vaisseau *Nagelfar,* guidé par le géant Hrymer. La voûte du ciel se fendra en deux. A la tête des enfans de Muspelheim s'élancera le noir Surtur, environné de flam-

mes, armé d'un glaive plus flamboyant que le soleil. Le pont de Bœfrœust, qui unit le ciel et la terre, se rompra sous le poids de la foule qu'il ne pourra supporter : les géans délivrés choisiront pour chefs Hrymer et Loke.

Aussitôt les dieux, renforcés de tous les Einheriars, ou héros du Valhalla, s'arment pour le combat définitif, dont la plaine de Vigrid est le théâtre. Odin Allfader leur sert de guide; il tombe sous la dent du loup Fenris, qui dévore aussi le soleil et la lune, et qui tombe lui-même sous les coups de l'Ase silencieux Vidur. Surtur égorge Frey. Heimdall et Loke périssent tous deux dans un combat singulier. Le serpent Midgard, tué par Thor, l'étouffe de son poison. Les dieux sont anéantis, et Surtur enveloppe l'univers de ses flammes dévorantes :

Le soleil se noircit,
La terre s'engloutit
Au sein des eaux profondes;
Chaque étoile pâlit,
Tombe et s'anéantit.
Par des vapeurs immondes,
L'arbre saint desséché,
Sur le sol est couché.
La flamme siffle et gronde :
Ainsi périt le monde.

Tel est le chant de la prophétesse Vala. C'est une gigantesque poésie, une inspiration émanée des cavernes scandinaves. La muse épique n'a rien produit de plus majestueux en fait de terreur. Toutefois quelque espérance est encore laissée aux hommes et aux dieux. Il y a d'autres mondes de béatitude, Brimer, Sindre et Gimle; Gimle, le premier de ces Édens. Là résideront éternellement les justes. Quant aux meurtriers, aux séducteurs, aux parjures, ils seront errans sur la plage des cadavres

(Linkstranden), dans les cavernes des serpens; et des fleuves empoisonnés rouleront sous leurs pas. Puis une nouvelle terre, un nouveau ciel viendront à éclore; une fille du soleil parcourra de nouveau la route brillante de son père. Deux hommes qui auront échappé à l'universelle conflagration, et que la rosée du matin aura nourris, produiront une génération nouvelle. Ce sera une époque d'existence bienheureuse pour les dieux et pour les hommes. On verra renaître les splendides fêtes, les beaux palais des dieux, leurs tablettes d'or et leurs vastes salles de conseil. Cependant l'ombre de la mort passera à son tour sur ce monde rajeuni; et, au-dessus des plaines immenses, on verra le dragon Nidhœugg, aux vastes ailes, emporter des cadavres.

La prophétesse parle en ces mots et descend dans l'abîme, d'où le pouvoir d'Odin l'a évoquée pour chanter le destin futur de l'univers.

Echo obscur de la cosmogonie antique, colossal et grossier fragment de mythes lugubres, telle est non la doctrine, mais la fable de l'Edda. C'est un accent lointain et terrible propagé à travers les cavernes de glace et les volcans de l'Islande; accent affaibli par les âges, mais que l'oreille distingue encore. Vous y reconnaissez avec étonnement les mythes de l'Asie antique déguisés et altérés dans leur passage : une histoire poétique et fictive des époques de la nature, un symbole confus, des élémens cosmogoniques.

Telle est la base de l'histoire et de la poésie scandinave; à cette mythologie funèbre succède une histoire non moins fabuleuse et non moins grandiose : toujours la mélancolie au lieu de la volupté; toujours la foi du serment, le dévouement sans bornes, l'héroïsme guerrier, mêlés à des rites sanglans et à des croyances sauvages. Il est tems de revenir à OEhlenschlæger et de voir comment son génie

a profité de ces inspirations et dramatisé ces mythes si tristes et si farouches.

Il les a traités, non à la manière de Shakspeare, en s'emparant de tout ce qu'ils renferment et les idéalisant par la force et l'éclat du coloris; mais comme Racine, en les épurant, en les ornant, en adoucissant leur rudesse, en les développant avec adresse et avec goût. Le même travail que l'auteur d'*Athalie* a fait subir à la *Bible hébraïque*, OEhlenschlæger l'a fait subir à l'*Edda*. Il ne s'écarte point du texte; mais il est impossible d'appliquer un art plus ingénieux à la métamorphose qu'il opère.

Ainsi toute l'histoire du dieu Balder, de cette divinité douce et bienfaisante qui se sent mourir et qui meurt, il l'a empruntée aux traditions mythologiques que je viens d'analyser; il a su en effacer les aspérités, en voiler les contours les plus bizarres, sans rien perdre de la touchante piété qui respire dans ce mythe. Il faut lire dans l'idiome danois, lent et sonore, suave et élégiaque, cet admirable drame, d'une simplicité primitive dans son plan, d'une naïveté gracieuse dans ses détails, d'une chasteté et d'une douceur de poésie ravissantes. On est pénétré de douleur, on partage la peine de ce dieu, qui va sentir comme un homme les angoisses du trépas, qui s'en étonne, qui recule devant elles. La destinée cruelle qui pèse sur les mortels ressort bien plus tristement, opposée à l'immortelle jeunesse des dieux. C'est un symbole enchanteur; c'est le type de la bonté, de la charité, de l'amour; c'est comme un pressentiment du Christ et de sa pureté évangélique. A l'aspect de Balder, toute la nature fleurit, tout s'éveille, tout aime. Il n'inspire pas la volupté des sens; il représente la bonté, la source de toute vertu; il est le bon Balder, aimé de tous les êtres : une vie d'amour et de bienfaisance circule dans le monde entier dès qu'il s'approche. Eh bien! entre tous

les dieux, c'est le juste qui doit mourir. Les forts, les puissans resteront ; le vertueux mourra.

Sophocle n'aurait pas fait jaillir d'un mythe grec une sève de beauté plus puissante. Quant à Loke, le mauvais génie, l'auteur danois en a fait un personnage très-remarquable par sa vérité : il est railleur ; il amuse les dieux ; il se joue de tout dans son scepticisme ; il ne croit à rien : ce n'est pas le génie du mal ; c'est le génie du doute et du sarcasme.

Il est jaloux de Balder ; les puissances infernales le gagnent sans peine. Une ruse ingénieuse que lui prête Œhlenschlæger le met en possession du secret des dieux. Une seule plante, qu'ils ont méprisée, n'a pas été comprise dans l'adjuration adressée à toutes les puissances de la nature. Loke s'empare d'elle et fabrique la flèche qui doit tuer le bon Balder. Mais la scène la plus admirable est celle où l'aveugle Hœuther égorge, par les suggestions de Loke, et sans savoir ce qu'il fait, son frère qu'il adore. L'aveugle a porté le coup fatal : tout se tait autour de lui. Ignorant son crime involontaire, il s'adresse à tout ce qui l'entoure. Il a cru rendre hommage à Balder, en le touchant du trait déicide :

HOEUTHER.

Oh ! parle, bon Balder, parle ! Mon hommage te déplaît-il parce que je suis aveugle ?... Mais ce silence ! pourquoi ? tout se tait !... Et vous, vous vous taisez aussi. Où es-tu donc, assemblée des dieux, aussi muette maintenant que les vieux sépulcres des monarques ! que le champ de bataille quand le combat a cessé ! Est-ce un enchantement ? Pourquoi cette eau mouille-t-elle mes pieds ?... Ah ! répondez, répondez... qu'arrive-t-il ? Frigga ! Odin ! mon père, ma mère, répondez !

FRIGGA.

L'eau qui mouille tes pieds est le sang de ton frère.

Entre les pièces historiques d'OEhlenschlæger, nous choisirons *Axel et Valborg*, tragédie fondée sur une tradition antique, rapportée par Snorre Sturleson.

La scène est à Drontheim, alors ville capitale de la Norwège. La vieille cathédrale gothique s'offre aux yeux du spectateur; et le jeune Axel Thordson y entre, escorté de son compagnon d'armes Guillaume, qui revient de la première croisade ainsi que son ami.

AXEL.

Voici cinq années que je ne suis entré dans le temple saint.

GUILLAUME.

Oui. Tu y vins demander à Dieu le courage de quitter ta fiancée et ta patrie!

AXEL.

La mère de celle que j'aime venait de mourir. Ma Valborg elle-même fut placée dans le cloître sacré; là, comme les filles de Norwège, elle devait s'instruire dans les arts de son sexe. Elle avait quinze ans; et déjà, comme une belle étoile brille à travers l'azur du ciel, son ame brillait dans ses yeux bleus si doux. Je vins de bonne heure, tu le sais, tu te souviens du jour.

GUILLAUME.

Le lendemain de celui où le roi Eislen fut pris et tué.

AXEL.

Tous les cœurs se livraient à la rage de la guerre civile : moi, j'aimais. Je priai Dieu qu'il sanctifiât et couronnât un jour cette flamme pure dont je brûlais pour une de ses filles. Une grille s'ouvrit alors et une religieuse passa devant moi. Je m'étonnai de la voir seule. Elle était encore une des novices; la robe noire, la robe de deuil, ne l'avait pas encore ensevelie. Je l'admirai silencieux. C'était elle, ma fiancée. Qu'elle était belle! Je la vis s'agenouiller devant la tombe de sa mère. « Oh! s'écria-t-elle, Dieu puissant! fais qu'un amour qui ne m'est point permis ne brûle plus mon cœur. Épargne-moi! épargne-moi! » J'oubliai Dieu, saint Olaf, tous les saints et je m'approchai

d'elle. Jamais encore je ne lui avais déclaré mon amour. Dans la première enfance, des nœuds puérils, des nœuds charmans nous unissaient : mais cette jeune vierge, si chère à mon cœur, n'avait pas su que je l'aimais d'amour. Eh bien! j'osai, sous ces voûtes sacrées, m'approcher d'elle, l'enlacer de mes bras.

GUILLAUME.

Profane!

AXEL.

Et m'écrier, tirant ma forte épée de son fourreau : « Non, je le jure, par vous, ô saints du ciel! jamais puissance n'empêchera Valborg d'être à moi, sur la terre ou dans le ciel! Soyez témoins de mon serment, ô saints! »

GUILLAUME.

Amen, valeureux frère!

AXEL.

Mais Valborg s'écria : « Que fais-tu? quel serment prononces-tu, mon Axel? Dieu, la religion, les lois nous séparent. Nous sommes parens, et cette parenté trop proche n'est-elle pas un obstacle à notre union? »

GUILLAUME.

Vos mères étaient sœurs!

AXEL.

« Destruction, ruine, misère; voilà ce qui nous menace, ami, si nous nous livrons à des sentimens si doux. Nos mères l'ont prophétisé en mourant; souviens-t'en, ô mon ami; vois leurs tombeaux, leurs marbres qui te parlent, leurs monumens qui nous accusent! » Je l'écoutai en silence et jurai de revenir bientôt avec la dispense du Saint-Père ou de ne revenir jamais.

Malgré les insinuations d'un prêtre, du moine Knut, qui cherche à élever des soupçons sur la fidélité de Valborg, Axel attend sa fiancée dans la cathédrale, où elle ne tarde pas à venir, et lui apprend que le Saint-Père lui a donné la dispense si désirée.

AXEL.

Plus d'obstacles maintenant, Valborg, ô mon amie !

VALBORG.

Axel, sais-tu que le roi...

AXEL.

Je le sais... hélas !... Mais toi...

VALBORG.

Je t'aime ! J'aime mon Axel...

AXEL.

Éloquence plus douce que celle des anges !

VALBORG.

Je répète ce que mon cœur dicte !

AXEL.

Oh ! répète, répète-la encore, cette parole ! L'avez-vous entendue ? nobles voûtes, arceaux immenses ! Ah ! de par le ciel et la terre, rien ne peut me l'arracher : que cet anneau !...

(*L'anneau tombe et roule sous les tombes.*)

VALBORG.

L'anneau a roulé sur le marbre du comte Gillis ! Il a disparu sous la pierre entr'ouverte.

AXEL.

Qu'importe, ô mon amour ! j'en ferai faire dix autres pour tes doigts charmans ; les perles se balanceront sur ton beau cou. Les nuances de la rose et du lis pareront ta robe de fiancée ; et un beau page en soutiendra les replis flottans. O fiancée ! mes dépouilles sont riches ! Ta pensée m'était présente dans la bataille ; et ta noble image, fière et souple comme le cèdre, marchait devant moi !

VALBORG.

O mon aimable Axel ! combien tu es changé ! J'aimais le bel adolescent à la chevelure onduleuse, à l'œil naïf, à la voix de

femme! Et te voilà couvert d'une armure, le teint bronzé, le visage mâle et caché sous une barbe épaisse! Toi, mon Axel!

AXEL.

Eh bien! prouve que tu ne me crains pas! Qu'un baiser de tes lèvres roses soit donné au guerrier vêtu de fer et terrible à voir!

VALBORG.

Axel!

Il est trop vrai cependant que la fiancée du guerrier est aimée du roi Harald, qui espère obtenir sa main. Le moine Knut sert de conseiller au monarque dans ses amours; il trouve un défaut de forme dans la dispense. Axel et Valborg, ayant été tenus ensemble sur les fonts baptismaux, ils sont considérés comme frère et sœur, et leur mariage est impossible. Le vénérable archevêque Erlang est instruit par Knut de cette difficulté insurmontable. Ici se trouve une très-belle scène, celle de la noce, que le bon prélat, les yeux mouillés de larmes, est forcé de suspendre et d'arrêter.

L'ARCHEVÊQUE.

Jeunes gens, qu'un chemin d'espérance et de joie semble conduire au bonheur, ma main doit suspendre votre marche; il le faut, hélas! Et le vieillard qui accomplit les volontés du Seigneur a l'ame déchirée de ce qu'il est forcéde faire. Qu'il aimerait à vous unir, si le ciel le lui permettait!

Le moine Knut, un glaive et un morceau de toile à la main, arrive dans la cathédrale, où doit avoir lieu le rite symbolique de la séparation des amans. Le glaive déchire en deux parts le tissu, qui se divise comme la trame de leurs destinées. Knut prononce les mots sacramentels.

KNUT.

Valborg, fille d'Immer, et toi, guerrier Axel!
Écoutez, écoutez la volonté du ciel.

Il parle par ma voix, organe de l'église.
Comme mon fer divise
Ce vêtement léger, emblème de vos jours,
Soyez désunis pour toujours!

Le roi veut séparer aussitôt les deux amans; mais le bon archevêque, ému de compassion, leur accorde la permission, d'ailleurs légale, de se parler seuls une dernière fois dans l'église.

AXEL.

Ah! ma fiancée, mon amie! Valborg!

VALBORG.

Ne te livre pas au désespoir!

AXEL.

Peux-tu donc être sitôt consolée!

VALBORG.

Ami, j'étais préparée à ce coup terrible!

AXEL.

Préparée! Non, non, j'ai vu ton œil briller, tes lèvres sourire, ton front s'épanouir, quand tu mis le pied dans le char de la fiancée.

VALBORG.

Jamais l'œil ne brille d'un rayon aussi vif que lorsqu'il a des larmes.

AXEL.

Ah! pour moi, le courage m'abandonne... Je venais ici, plein d'espérance et de bonheur. Mon soleil s'est voilé; ma journée est finie. Tombeau, ouvre-moi tes bras bienfaisans, ouvre-les moi; tu donnes le repos.

VALBORG.

Axel! Axel! en t'embrassant pour la dernière fois, que de délices! que de douleur!

AXEL.

Pourquoi une main amie ne me tue-t-elle pas dans ses bras?

VALBORG.

Vis, ô mon ami! il le faut.

AXEL.

Pourquoi vivre?

VALBORG.

Pour ton honneur, pour ce nom des Thordson, qui n'a point de flétrissures ; pour ce nom des Axel, qui, dans l'ancien langage, veut dire *sans tache*.

AXEL.

Valborg! ils m'ont dépouillé de mon bien suprême! Prix de toutes mes conquêtes, récompense de tous mes travaux, tu m'es enlevée!

VALBORG.

Cher Axel!

AXEL.

Je te voyais, dans les airs, devant moi, toi ma prophétesse, toi mon guide, me mener à la victoire; le souffle du clairon me poussait au combat, qui me promettait non la mort ou la gloire, mais la mort ou le bonheur.

VALBORG.

Et tout est flétri, perdu!

AXEL.

Et j'allai à Rome; et je me prosternai aux pieds de l'esclave de Dieu, du roi des rois; et sa bénédiction paternelle me communiqua le souffle de vie, le céleste amour; et sa main puissante me donna gracieusement la dispense que j'attendais. O vous! montagnes bleues et belles de la chaude Italie, avec quelle joie je vous quittai! Que je fus heureux de saluer au retour les pâles et blancs rayons du soleil du nord!

VALBORG.

Axel, nous nous aimions si bien!

AXEL.

Maintenant le monde sera ma patrie. On me verra, errant

et misérable, ne chercher que le but et la fin de mes peines, un tombeau que le premier ravin peut m'offrir...

VALBORG.

Ne me quitte pas, cruel !

AXEL.

Moi, rester, pour te voir conduire au supplice! pour être témoin de ton union avec le roi barbare!

VALBORG.

Ils me mèneraient plutôt à l'échafaud.

AXEL.

Hakon! cruel! peux-tu donc briser un cœur fait comme le sien, et nommer cela de l'amour!

VALBORG.

Ami, mes paupières sont lasses de larmes ; elles se ferment à la clarté du jour. Je serai la servante de Dieu; la sainte Église me prêtera son voile et me protégera contre le monde.

AXEL.

Toi, ma Valborg, sous des habits grossiers, subir une vie dure, austère, sans plaisir !

VALBORG.

Je me souviendrai de nos amours, comme d'un doux rêve, comme d'une amitié pieuse et sainte. Mon ame s'élèvera vers le Très-Haut dans sa prière ; et pendant que les saints cantiques parcourront ces voûtes et monteront vers lui, je lui demanderai, ami, qu'il soulage ton cœur souffrant.

AXEL.

O Valborg!

VALBORG.

Puis, triste, j'irai m'asseoir dans ma petite cellule : et j'y resterai calme dans ma douleur. Mes mains tisseront l'or et la soie ; et mes jours couleront comme ceux de la tourterelle innocente. Toujours fidèle, elle ne trouve de repos nulle part ; et l'eau même qu'elle boit, elle la trouble avec ses pieds.

AXEL

Mais ton Axel !

VALBORG.

Il ira trouver sa sœur Helfride.

Cependant l'Allemand Guillaume, compagnon d'Axel, et avec qui nous l'avons vu dans la première scène, favorise par un travestissement singulier la fuite des deux amans. Le roi a placé, dans l'église, des gardes pour empêcher Axel et la jeune fille d'avoir recours à ce dernier moyen. Guillaume, revêtu de l'armure du roi saint Olaf, terrifie les soldats et le moine Knut, qui périt en essayant de les retenir. Les amans vont fuir ; mais trois fois le cor retentit : l'ennemi du roi, Erling Skakke, arrive avec une nombreuse armée pour attaquer et détrôner Hakon. La loyauté d'Axel l'emporte sur son amour. Cette scène est admirable.

AXEL.

Moi, de la race des Gillis, trahir Hakon lorsqu'il a besoin de moi ! Non, non ; il a mis sa main dans la mienne. Comment oserais-je jeter les yeux sur ma Valborg, si j'étais parjure ?... Valborg, Valborg, ne pleure pas ! mes craintes sont évanouies ; je me sens digne de toi. Ici, sur le tombeau des héros, je jure d'être fidèle à l'honneur... La trompette sonne et m'appelle !... Je pars... Mais je n'ai pas ceint mon épée...

VALBORG.

Noble ami, laisse ma main l'attacher : laisse-moi jeter sur ton cou cette écharpe, que mon amour te réservait !

AXEL, *à genoux.*

Sois ma déesse, mon guide, ma Walkyrie.

VALBORG.

Sois mon héros.

AXEL.

Ah! comment douter de la victoire?

VALBORG.

Pars, ô mon héros!

AXEL.

Ne pleure pas, amie.

VALBORN.

Non; une jeune fille sait aussi déployer un calme courage. Va! je te donne à ta patrie.

Au commencement du cinquième acte, on voit entrer le roi, poursuivi, blessé; Axel le défend et étanche son sang avec le lambeau de cette même toile symbolique déchirée par l'archevêque, en signe de sa séparation avec Valborg. Hakon, dont l'amour a causé les malheurs des amans, se sent pénétré de remords; il oppose à sa propre conduite la magnanimité d'Axel, et un mélange aussi naturel que touchant de chagrin, de fierté blessée et de reconnaissance profonde, empreint toutes ses paroles.

LE ROI.

C'est ton orgueil qui veut tirer vengeance d'un rival..... ou bien peut-être est-ce grandeur d'ame. Mais, dis-moi, Axel, veux-tu donc amasser sur ma tête les charbons de l'enfer?

AXEL.

Je veux te servir en sujet fidèle et dévoué.

LE ROI.

Ta générosité me torture. Hakon! roi méprisé! le plus brave de tes héros te dédaigne.

AXEL.

Seigneur! je t'estime; j'en jure par Dieu et ma Valborg.

LE ROI.

Tu le jures; ah! mon cœur t'en remercie. Tu le jures, je le crois. N'est-ce pas, Axel, ton roi a été léger, imprudent, ty-

rannique, comme le sont les jeunes monarques? Mais ce n'est point un lâche ni un traître.

AXEL.

Hélas! l'amour domine l'ame avec tant de puissance! Où ne conduit-il pas?

LE ROI.

Ton cœur parle au mien. Noble homme! tu me touches! tu m'émeus, généreux et fidèle ami... (*Il reprend avec sévérité.*) Mais ne crois pas que la douleur, la faiblesse, m'arrachent ces paroles... ne le crois pas. Ma main gauche saisirait mon glaive et je me battrais à outrance avec toi.

AXEL.

Je te l'ai juré par ma Valborg, je t'estime!

Le roi, cédant à un mouvement de générosité, promet à son fidèle serviteur de l'unir à Valborg. Mais les ennemis se précipitent dans la cathédrale. Axel s'empare du casque du roi et de son armure; il est tué à sa place, et expire au moment où sa fiancée arrive sur la scène. Son égarement, son délire et sa mort remplissent les dernières scènes de cette belle et noble tragédie, si heureusement placée dans une cathédrale du Nord, et où respirent des sentimens si élevés, si nobles, si pathétiques.

On peut se faire, d'après cette double analyse, quelque idée du génie de OEhlenschlæger, génie éminemment tendre et poétique. C'est ainsi que les principales époques de l'histoire danoise ont été traitées par lui. *Starkother,* tragédie, est l'histoire dramatisée d'une espèce d'Hercule septentrional. Dans *Hakkon Jarl,* l'auteur peint admirablement la lutte du christianisme naissant et du paganisme à ses derniers jours. Il a aussi traité d'autres sujets, et s'est montré capable de comprendre et de reproduire, avec tout leur éclat, les plus vives couleurs du Midi. Son

Corrège, écrit en allemand, est une création enchanteresse. Il a saisi, avec un talent et un bonheur rares, ce qu'il y a de souffrances profondes, irritantes, cuisantes, dans la vie pauvre, exaltée, d'un artiste qui brigue la gloire et n'augmente son génie qu'en irritant cette sensibilité qui fait son malheur.

Le caractère général de cette poésie est la douceur, la pureté, l'exaltation, la profondeur. Le mysticisme de l'Allemagne a passé par-là, mais sans y laisser cette teinte confuse et ardente dont Schiller, Novalis, Gœthe lui-même ne sont pas exempts. Pour le calme et la noblesse, pour la vérité d'expression, Œhlenschlæger se rapproche des poètes helléniques.

(*Retrospective Review.*)

JOURNAL D'UN MÉDECIN (1).

N° VII.

LE RICHE ET LE PAUVRE.

RICHES et pauvres! quel niveau pesant la mort fait tomber sur vous! comme vos distinctions factices disparaissent devant la maladie! quelle égalité terrible s'établit pour la première fois alors! Je n'ai jamais observé avec plus de curiosité et d'étonnement ce contraste et cette similitude que pendant une journée du mois de février 1819. Ce jour tient une place importante dans mes souvenirs. La misère sur un grabat, et la misère buvant le nectar dans une coupe d'or, sont venues frapper mes yeux tour à tour dans un espace de vingt-quatre heures. Ici un mourant dont les voluptés du luxe avaient accéléré l'agonie, là un pauvre homme expirant faute d'un morceau de pain; et ces deux êtres, nés avec les mêmes facultés et les mêmes droits, allant, dans la même journée, rendre compte à leur créateur d'une vie si dissemblable et de souffrances communes à tous les deux!

Ces deux tableaux n'auront ni péripétie, ni dénouement; leur juxta-position ajoute à leur mérite, dont la réalité la moins parée constitue la valeur principale. Au surplus, c'est ce que l'on trouve à chaque pas, dans ces grandes villes où l'inanition et la pléthore, l'excès des jouissances et l'excès du dénuement, se donnent la main.

(1) Voyez les articles précédens dans les numéros 2, 4, 5, 6, 7 et 8 de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série).

Le vieux bourreau du célèbre duc de ***, le fléau des riches, le châtiment des heureux, cette maladie qui s'introduit dans la moëlle même de nos os et qui les ronge; la goutte avait, pendant la première moitié de l'hiver de 1819, desséché le squelette et dévoré le sang de celui que je viens d'indiquer, et qui, pendant sa jeunesse, avait mené joyeuse vie. L'intensité des accès et leur durée avaient affaibli tout l'organisme : son caractère s'était aigri; une extrême irritabilité, une susceptibilité nerveuse insupportable, faisaient le tourment de tout ce qui l'environnait. Homme de plaisir et homme de parti, il s'était mêlé récemment à une discussion politique, dont le théâtre était la Chambre des Pairs, et dont le résultat l'intéressait. Cette imprudence fut punie par un redoublement de souffrances. Il revint chez lui à demi mort : les morsures du vent de bise, dont on ne put le garantir pendant le trajet, augmentèrent son mal; et ce pauvre lord, quand il retrouva son domicile splendide et sa couche de soie, ne pouvait ni parler ni se mouvoir.

Peu de tems après, il crut avoir à se plaindre de son médecin ordinaire et lui donna congé. Je fus appelé près de lui.

Le duc de *** avait habité les Indes et augmenté, par d'heureuses et vastes spéculations, l'énorme opulence que ses aïeux lui ont transmise. Il avait rapporté de l'Orient un goût de magnificence et de splendeur que son égoïsme et sa hauteur pouvaient seuls égaler. C'était, à vrai dire, un modèle de cette portion peu estimable de notre aristocratie, un type de la richesse sans charité, de l'orgueil sans munificence, de l'exigence sans bonté. Capricieux, colérique, morose, concentré dans sa personnalité, incapable non-seulement de se sacrifier à autrui, mais de sortir des bornes étroites de son égoïsme, il était parvenu à se

faire haïr de tout le monde et même de ses obligés, en dépit de son opulence et de son pouvoir. Le plus récent exemple de cette irascibilité fâcheuse et taquine était le brusque renvoi de son dernier médecin : aussi ne me rendis-je pas à son invitation sans une sorte d'effroi.

C'était en février. L'hiver s'était prolongé; la bise soufflait; la neige couvrait la terre : rien de plus triste que les abords de son hôtel, situé dans l'une des rues les plus solitaires de Londres. Un lit de paille épaisse jonchait le pavé, que rien ne faisait retentir. De distance en distance, des valets, stationnés pour protéger le repos de leur maître, avertissaient les passans et leur demandaient le silence. Un bourrelet de drap enveloppait le marteau de la porte; on avait décroché toutes les sonnettes; et les gonds, huilés, roulaient sans bruit. En un mot, tout était prévu pour que le repos du noble malade ne fût pas un moment troublé. Ma voiture s'avança lentement, sourdement. Les portes s'ouvrirent comme par magie : les domestiques avaient reçu l'ordre de se tenir sur le seuil en observation, et de ne pas laisser aux visiteurs le tems de soulever le marteau. De doubles tapis couvraient le plancher; les escaliers en étaient garnis. On avait enlevé la sonnerie des pendules et exilé dans une arrière-cour un chien fidèle, dont l'aboiement eût importuné son maître. Enfin, les portes ne roulaient qu'enveloppées de lisières et privées de leurs serrures, que remplaçaient des loquets de bois retombant sur du velours. Maladie! mort! terreurs! douleurs! n'entrez pas! l'opulence vous le défend! elle multiplie les précautions; elle s'arme de mille boucliers contre vous.

Un domestique, chaussé de flanelle, me demanda mon nom; sa question était un murmure auquel je répondis par un murmure.

« Madame la duchesse désire avoir l'honneur de parler

à monsieur, avant que monsieur monte chez Sa Seigneurie (1).

— Annoncez-moi. »

Je traversai une galerie ornée de statues et j'entrai dans le boudoir, où la duchesse, avec ses deux filles de seize et de dix-huit ans, prenait le café. Il était neuf heures : on sortait de table. Un jeune homme, étincelant de l'écarlate militaire, causait avec les dames : la duchesse était pâle et semblait souffrante.

« Docteur, me dit-elle, après les premières paroles de politesse, je crains qu'en vous invitant à soigner Sa Seigneurie, on ne vous ait proposé une tâche qui pourra vous déplaire. Nous lui prodiguons les attentions, les veilles; il se plaint d'être négligé : rien ne lui plaît, rien ne le satisfait. L'humeur à laquelle il se livre aigrit son mal et l'augmente. Croiriez-vous que son seul motif, pour renvoyer votre confrère et le remercier de ses services, a été l'opinion exprimée par ce dernier, qui attribuait à la dernière séance de la Chambre des Pairs l'état déplorable de son malade ?

— Je ferai mon devoir, madame la duchesse; et si je ne suis pas plus heureux que mon prédécesseur, je chercherai du moins à n'avoir rien à me reprocher.

— Sa Seigneurie s'impatiente, dit alors à demi-voix un domestique poudré, maigre, vêtu de noir, qui me sembla devoir être le valet-de-chambre de confiance; monsieur le duc demande monsieur le docteur.

— Au nom du ciel! hâtez-vous, reprit la duchesse; ne parlez pas de ce que je vous ai dit : pas un mot, de grâce, sur le docteur *** et sur son renvoi. Peut-être vais-je vous suivre; mais, monsieur, je vous prie, ne faites pas d'imprudence : il y va de notre repos à tous. »

(1) *His Lordship.*

Ainsi la maladie d'un seul homme jetait la terreur dans toute sa famille : ce n'était pas seulement sa mort que l'on redoutait; c'était son caractère, c'était la torture qu'il faisait subir à tous ceux qui l'approchaient : mourant, il agitait de terreur ceux qui dépendaient de lui. Je faisais ces réflexions, plus philosophiques que favorables aux préjugés du rang et de la fortune, en suivant le domestique poudré, qui me servait de guide. La renommée, en vantant la magnificence presque royale déployée par le duc de ***, n'avait rien exagéré. Un escalier de bronze et d'or; le jaspe et l'albâtre, prodigués et façonnés; des plantes rares dans des urnes antiques; partout la splendeur et le bon goût; partout la recherche de l'élégance jointe à l'éclat du luxe. La broderie la plus délicate émaillait ces draperies; des festons se jouaient autour de ces rideaux, que le point de Malines et de Bruxelles embellissait. Pauvre humanité! que de dépenses pour te déguiser ta faiblesse! Que d'apprêts pour prouver à ce fils de lord qu'il n'était pas homme! Ce lit de douleur était environné de toutes parts d'un triple flot de satin, dont un aigle d'or, planant audessus, rassemblait et retenait les plis. Les vases même où la pharmacie avait déposé ses produits, et où la souffrance cherche un allégement à ses maux, étaient de matière précieuse. Chacun des fauteuils distribués dans la chambre à coucher fixait le regard par l'extrême délicatesse de ses sculptures; et la transparence des peintures sur verre les plus coûteuses et les plus exquises voilait la lueur de la lampe nocturne. Jamais je n'ai vu, même chez les princes, un intérieur mieux disposé pour faire oublier à l'humanité sa fragilité, et réaliser le prestige des palais de féerie.

Dans cette couche, où un ange aux ailes d'or devrait reposer, quel être se cache et se voile? Approchons. Ma chaise d'ivoire et d'ébène touche à la courte-pointe brochée

d'or, et je peux à peine découvrir le propriétaire de tant de richesses ; la plume l'ensevelit ; les étoffes éclatantes le couvrent tout entier. Cependant, il fait un mouvement, et le drap, plus fin que la soie, me permet d'apercevoir une figure sèche, olivâtre, ridée, une petite tête maigre, dont les angles osseux s'étaient affilés et amincis, dont toutes les cavités et toutes les rides s'étaient approfondies sous l'influence de la maladie et de l'impatience : deux yeux brillans, curieux, qui semblaient traverser les objets plutôt que les observer ; une main semblable à celle d'un squelette tenant un mouchoir brodé à jour, et s'en servant par intervalles pour étancher la sueur dont ce visage moribond était couvert. Je fus sur le point de reculer, tant cette vue m'effraya par son contraste avec l'ameublement de la chambre.

Le noble duc poussa un long cri ; et une convulsion nouvelle s'étant emparée de son système nerveux, ayant fait crier ses jointures et brisé ses os privés de synovie, ses traits bouleversés par cette nouvelle attaque devinrent plus hideux encore. C'est sans ironie et sans exagération que je les comparerais à ceux d'un vieux singe qu'on étranglerait. Le paroxysme et les clameurs aiguës du patient durèrent plusieurs minutes. Enfin il m'adressa la parole ; sa voix était aigre, dure, presque insultante. Il parlait par saccades, respirait entre deux mots et fronçait le sourcil.

« Vous avez vu la duchesse ? Vous lui avez parlé ?... Docteur ! vous êtes resté en bas... au moins... au moins... cinq minutes... »

Je répondis par un signe affirmatif et un salut respectueux. Il reprit :

« C'est moi... je le crois du moins... qui ai eu l'honneur de vous inviter à venir me voir... docteur... La duchesse ne devait pas...

— Votre Seigneurie m'excusera sans doute... »

Il m'interrompit brusquement ; et d'un ton plein d'amertume :

« Oui... on vous a conté... l'histoire du docteur qui vous a précédé... Hein?... On vous a fait tout un récit... La version de la duchesse doit être intéressante... Seriez-vous assez bon... pour me rapporter cette histoire...

— Monseigneur, j'ai seulement appris que mon confrère le docteur*** avait cessé de vous donner ses soins... »

Le malade reprit en ricanant :

« Cessé de me donner ses soins!... Ah! vraiment? »

Tout ce fiel, toute cette amertume m'affligeaient : je tâchai de détourner la conversation et de la diriger vers un sujet moins désagréable.

« Oserais-je demander à Sa Seigneurie si elle souffre beaucoup maintenant ?

— Oui... au bas de mon estomac, une sensation froide, horrible, comme un morceau de glace. »

Je tâtai son pouls ; et le résultat de mes observations, de mes questions, de ses réponses, fut qu'il courait le plus grand danger. J'essayai de lui faire sentir, d'une manière détournée et voilée, mais assez claire pour être comprise, la situation où il se trouvait. Il fit semblant de ne pas me deviner. Je savais qu'il n'était pas sans quelques connaissances médicales : j'espérai que l'indication des remèdes qui pourraient le soulager l'instruiraient du péril imminent qu'il courait. Il se retourna vivement de mon côté.

« Ah! çà, me dit-il, pas de médicamens infects, comme ceux du docteur ***.

— Votre Seigneurie est trop raisonnable pour sacrifier sa santé, peut-être sa vie, à une vaine délicatesse.

— Vaine délicatesse! Je ne me laisserai pas empoisonner, comme voulait le faire votre exécrable prédécesseur.

— Que vous ordonnait donc le docteur *** ?

— Tout ce qu'il y a de plus abominable au monde. L'odeur de l'ail n'est rien auprès de cette odeur... Il voulait me tuer... il voulait me tuer...

— Permettez-moi...

— Il voulait me tuer, vous dis-je..... J'ai été obligé de passer deux jours enveloppé de flanelle imbibée d'eau de Cologne et de musc... Le scélérat !

— Veuillez ordonner à votre domestique de me montrer les médicamens que mon confrère avait prescrits. »

On m'apporta une préparation d'*assa fœtida* et de musc. Je vis que le docteur *** avait eu, sur la maladie du duc, absolument les mêmes idées que moi.

« Votre Seigneurie sera étonnée de mon audace : mais peut-être...

—Peut-être ? s'écria-t-il en se soulevant avec effort...

— Peut-être serai-je obligé de continuer les prescriptions du docteur ***.

— Je veux être damné si je vous le permets... Des ignorans... des ânes !... murmura l'aimable malade, aux paroles duquel je ne fis aucune attention. Ils ne connaissent pas même leur Codex...

— Votre Seigneurie se refuserait-elle aussi à l'usage du sel ammoniaque? ou à l'emploi du camphre ?

— Ingrédiens du diable...

— Mais il faut guérir... et ces médicamens sont les seuls...

— Je n'en veux qu'un. Mon neveu m'a envoyé une terrine de sanglier, qu'on dit excellente ; qu'on me l'apporte !

— Je dois m'y opposer absolument... La viande salée vous est contraire.

— Contes !

— Votre Seigneurie est dans une situation... très-critique... Je ne dois pas le lui cacher...

— Ah!... très-critique!... Vous croyez!... Brr... Le docteur, votre honorable confrère, m'en disait autant il y a huit jours...

— Je ne puis le contredire, et j'ajoute que le péril a augmenté.

— Diable!... c'est donc sérieux... Voulez-vous m'apprendre quels symptômes nouveaux vous semblent si effrayans?

— Le pire de tous... c'est cette sensation froide, glaciale, que vous décriviez tout-à-l'heure. La goutte remonte; les organes vitaux vont être attaqués : je vous conseille...

— Niaiseries... C'est passé; c'est fini... Ce n'était qu'une sensation nerveuse... peu de chose, presque rien... Je me sens si bien maintenant! Seulement j'ai trop causé... Vous m'avez fait parler... vous m'avez excédé...

— Prenez du repos.

— Pierre... un verre d'eau-de-vie! »

Le valet me consulta du regard.

« Un verre d'eau-de-vie! » vous dis-je.

Je me tus : le valet apporta le verre d'eau-de-vie. Il l'avala d'un trait, et en demanda un second.

« Au nom du ciel, ne le faites pas.

— Je le veux, je le veux! »

Une sueur froide couvrait son visage; sa bouche se contracta; ses membres se roidirent.

« Pierre! Pierre! valet maudit! »

Le noble duc n'existait plus.

Ce fut ainsi que le duc altier, l'héritier des anciens chefs féodaux, rendit le dernier soupir, un verre d'eau-

de-vie à la main, le blasphème à la bouche, mécontent de tout le monde et haï de tous. Je rentrai chez moi, profondément affligé, dégoûté même du spectacle qui venait de frapper mes yeux. Je trouvai ma femme assise au coin du feu et tout en larmes. Je lui demandai pourquoi elle pleurait : elle me dit que sa femme de chambre venait de lui raconter une scène de détresse qui l'avait attristée. Une pauvre femme, employée au service de la maison, était tombée malade dans cette saison rigoureuse et manquait de tout.

« Allez, mon ami, me dit Émilie, vous êtes tout habillé, allez voir ces malheureux : bien qu'ils demeurent assez loin, je suis sûre que votre cœur répond au mien et que vous n'hésiterez pas. »

Je m'informai auprès de la femme de chambre de l'adresse exacte de la femme Hurdle : elle habitait le quartier Saint-Gilles, ce réceptacle de toute la misère de Londres. Une fois descendu dans la rue, je fus obligé de remonter, tant le froid était intense, et de me garnir le cou et les oreilles d'une double cravate de soie (1). Émilie saisit cette occasion de verser dans ma bourse toute la petite monnaie qu'elle avait.

« Mon ami, me dit-elle, je n'ai pas besoin de vous apprendre à quel usage je destine ceci. »

Je bénissais au fond de mon ame le sort qui m'avait fait rencontrer un cœur si bienfaisant et si charitable, et qui l'avait associé à ma vie. L'éloquence de la pitié est si douce dans la bouche des femmes!

Je marchai d'un pas rapide et j'arrivai bientôt à un labyrinthe d'allées obscures et étroites, d'où s'exhale une odeur

(1) Cette seconde cravate d'hiver se nomme, en Angleterre, un *comfortable*.

infecte, et où résident le vice, la pauvreté, la douleur. Personne dans les rues : une brume épaisse et glaciale laissait à peine distinguer la lueur terne des réverbères; les vols sont fréquens dans ces parages, et j'étais loin d'être tranquille lorsque le garde de nuit, criant ou plutôt hurlant : *Minuit et demi, il fait froid, nuit obscure,* passa près de moi. Je l'arrêtai.

« Savez-vous où demeure, dans le quartier Saint-Gilles, une femme nommée Hurdle? »

Le garde de nuit, à moitié ivre, posa sa lanterne sur une borne et me regarda fixement. Quand son observation l'eut convaincu que j'étais un homme comme il faut et qu'il pouvait attendre de môi quelque récompense, il me répondit : « Ah! mon gentilhomme, les Hurdle! mauvais coquins, sur ma parole; ça n'a pas un schelling.

— Oui, je le sais, ils sont très-pauvres.

— Si pauvres qu'ils volent quelquefois le bien d'autrui. C'est moi qui ai arrêté hier un de ces brigands, le fils aîné, Thomas Hurdle. Il sera transporté à Botany-Bay, c'est le sort qui les attend tous. »

Cette communication inattendue était loin de me plaire.

« Voyons, dis-je au garde de nuit, il ne s'agit pas de cela, indiquez-moi leur demeure.

— Par ici, mon maître, par ici, et surtout prenez garde à vos poches. »

Je le suivis; sa lanterne jetait un rayon faible sur les pavés inégaux d'une de ces rues immondes qui sont la honte de toutes les capitales opulentes.

La maison, devant laquelle nous nous arrêtâmes, était sans porte. Je traversai une allée étroite et fangeuse, et montant deux degrés en débris, j'allai me heurter contre une porte de bois grossier que le garde de nuit ébranla violemment des coups de sa canne officielle.

« Holà, réveillez-vous, on vous demande; allons! il fait froid, ne vous faites pas tant attendre. »

Puis sa voix, dont la rauque rudesse venait de faire retentir la maison, s'adoucit tout-à-coup, s'humilia, descendit jusqu'au murmure le plus soumis, et me fit entendre ces mots à peine articulés :

« Mon bon gentilhomme, j'espère que vous ne m'oublierez pas; les tems sont durs, la nuit est froide. Je boirai à votre santé. » Je donnai quelques pièces de monnaie à cet officier de justice si désintéressé et j'attendis que l'on vînt m'ouvrir.

« Merci, votre honneur, me dit le garde de nuit en s'éloignant; mais surtout, ajouta-t-il à demi-voix, prenez bien garde à vous, cet endroit n'est pas sûr. »

J'avoue qu'en entendant le retentissement sourd de ses souliers ferrés, j'étais loin de me sentir à mon aise, et je fus sur le point de céder au désir de retourner sur mes pas. La porte s'entr'ouvrit, et une voix de femme demanda, d'un ton brusque, avec un accent irlandais :

« Qui est là?

— C'est un médecin. N'avez-vous pas ici quelqu'un de malade? Betsy Jones, la femme de chambre de ma femme, m'a parlé de vous. »

La porte s'ouvrit tout entière, on me laissa entrer.

Ceux qui lisent les recueils du genre de celui-ci ne sont guère accoutumés aux scènes de misère, aux spectacles de douleur et d'effroi, que cette soirée me réservait. Du sein de leurs délices, les gens du monde condamneront mes descriptions comme invraisemblables et me reprocheront d'employer de hideuses couleurs dont rien ne leur prouve la vérité, dont la vraisemblance n'a jamais frappé leur esprit. Eh bien! qu'ils apprennent que mes paroles sont loin d'approcher de la réalité, qu'ils sachent

enfin que la détresse à laquelle l'homme est exposé dans les grandes villes dépasse toutes les bornes de la croyance, toutes les hardiesses de la fiction.

« Attendez un peu, me dit la même voix. Je vais chercher de la lumière. »

En effet une lumière faible apparut et me montra une grande femme osseuse et maigre, tenant à la main une bouteille surmontée d'une bougie. J'eus à peine le tems de jeter un coup d'œil sur cette figure hideuse, ces yeux hagards, ces cheveux hérissés, ces haillons épars sur un squelette, quand un coup de vent, faisant voler au milieu de la chambre les débris d'un carreau déjà brisé, éteignit la bougie. Une odeur de maladie, une saveur de misère et d'abjection émanaient encore de cette obscurité visible, où scintillaient deux ou trois charbons expirans.

« Monsieur aurait-il la bonté de ne pas bouger pendant quelques momens? dit la femme. Autrement il écraserait les petits qui sont couchés. »

Je restai donc à la même place, de peur d'écraser les *petits*. La femme était occupée à souffler sur les charbons du foyer qu'elle essayait vainement de ranimer. La bougie tomba et ne nous laissa aucun espoir de revoir enfin le jour au milieu de ces ténèbres.

« Malédiction! plus de lumières, et nous n'avons pas un sou pour en aller acheter une.

— Voici de quoi en avoir, lui dis-je en cherchant sa main dans l'obscurité, pour lui donner un shelling.

— Merci, votre honneur. Sally, Sally, debout! vite! »

J'entendis remuer de la paille; et une voix rauque, partant d'un coin de la chambre, gémit comme une porte rouillée qui tourne sur ses gonds.

« Que me voulez-vous?

— Lève-toi, et va chercher une bougie : voici un shelling.

— Mère! vous feriez mieux d'acheter une livre de pain.

— Si monsieur le docteur le veut bien, ajouta la mère, car c'est à lui le shelling.

— Volontiers, volontiers, repris-je, le shelling est à vous. »

La manière et le ton de cette femme m'avaient ému. Il y eut un changement dans sa voix : elle cria beaucoup plus haut et avec une sorte d'exclamation de joie :

« Sally! tu pourras aussi acheter du pain; monsieur te le permet.

— Du pain! du pain! » reprit la malheureuse enfant.

Je vis une espèce d'ombre vague se lever, s'élancer, franchir le seuil, non sans courir le risque de me jeter par terre. J'entendis ses pas précipités, dont la violence me disait assez combien la pauvre fille attachait d'importance et d'intérêt à l'achat qu'elle allait faire.

« Pardon, monsieur, reprit la mère, nous n'avons pas de siége à vous offrir. C'est que nous sommes si pauvres! Nous n'avons qu'une boîte, là, auprès de la cheminée; et si vous voulez bien, je vous y conduirai; vous y resterez assis jusqu'au moment où Sally rapportera de la lumière.

— Où vous voudrez, ma bonne femme. »

Je m'assis en effet sur la boîte : et j'adressais quelques questions à la femme Hurdle, quand les gémissemens d'un jeune enfant m'interrompirent.

« Allons donc, allons donc, tais-toi, petit! tu vas réveiller ton père! tais-toi donc!

— C'est qu'il fait si froid... si froid, mère... »

Je jetai les yeux sur la fenêtre, au pied de laquelle semblait se tenir accroupi l'enfant qui parlait. La chambre était plus froide encore que la rue. Le vent s'engouffrait dans les brisures du vitrage, et descendait en tourbillons neigeux dans le triste appartement qui nous servait d'asile.

Le pauvre petit, averti par la voix maternelle, se taisait; mais j'entendais ses dents claquer les unes contre les autres, et ses mains se froisser vivement.

« Voyez-vous, monsieur, dit la mère, depuis ce matin, nous n'avons rien pris, absolument rien.

— Combien êtes-vous ici ?

— Ah! mon Dieu! le petit garçon et son père : voilà tout. Car Sally vient d'aller chercher de la lumière et du pain, comme vous savez, monsieur. Boby mendie dans la rue; Tim a été ramassé hier par la police qui va l'envoyer à Botany-Bay... Ah! c'est une sentence bien injuste. Mais le père dort, il ne faut pas l'éveiller.

— Il est malade?

— *Asmésique,* monsieur, répondit l'Irlandaise qui ne savait pas la véritable prononciation du mot *asthmatique*. Pauvre homme! comme il souffre! que Dieu ait pitié de lui. Voici une heure qu'il dort; cela ne lui était pas arrivé depuis long-tems. Cependant le petit garçon qu'il tient entre ses bras fait bien du bruit; il est étonnant que son père ne se réveille pas. C'est mon dernier, monsieur, celui auquel je donne le sein : depuis huit jours, je n'ai plus de lait; la malheureuse créature! Il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas née. »

Un bruit de pas se fit entendre : Sally entra portant une bougie qu'elle protégeait de la main contre le souffle du vent. Cet appartement, dont j'avais pressenti le dégoûtant aspect, m'apparut alors dans toute son horreur. Quelle scène! quelle résidence! impossible de se tenir debout sous cette mansarde dont le toit oblique coupait à angle aigu le plancher. On avait essayé de boucher avec des chiffons, des haillons et de vieux papiers, les fentes de la muraille et les carreaux cassés. Pas une vitre n'était entière. Pas un lit, une table, une chaise, un coussin, un ta-

bouret, un matelas : la propriétaire avait tout fait vendre. Un peu de paille répandue sur la terre servait de lit à la famille indigente. La bise du nord se faisait passage à travers la fenêtre dégarnie et délabrée. Je frissonnais de froid et de terreur. Je venais de voir un malade opulent expirer sur la soie et refuser par orgueil les soins de la médecine. Me voici jeté à l'autre pôle de l'existence sociale. C'est une détresse à ne pas y ajouter foi, un état de dénuement qui passe toute idée.

La femme avec qui je causais était couverte de sales lambeaux, tout son corps tremblait, la faim et la douleur respiraient sur sa figure. Un enfant à demi nu s'attachait à son sein décharné. Sa fille Sally, la tête penchée sur son épaule et comme honteuse d'être vue, rivalisait avec sa mère de malpropreté et de laideur. Il fallait la voir, assise sur un peu de paille dans un coin de la chambre, dévorer avidement le pain qu'elle venait d'acheter et qu'une autre petite créature toute nue essayait de lui arracher. Le misérable père de la famille indigente était assis près de la cheminée, le dos appuyé contre la muraille et les pieds étendus sur le parquet : il paraissait profondément endormi; on n'entendait pas même le bruit de sa respiration, et un enfant, que ses mains avaient cessé de soutenir, s'accrochait à son cou. La blouse brune que portait le père eût fait honte au dernier des mendians, et en guise de chapeau une coiffe de vieux papier couvrait sa tête et cachait ses cheveux.

Tous mes sens se révoltaient, mon cœur se soulevait, le dégoût et la pitié se confondaient chez moi. La femme m'apprit que son mari était maçon, et que le manque d'ouvrage et une affection asthmatique très-avancée l'avaient réduit à ce malheureux état. Le fils aîné, Tim, accusé d'un vol dont sa mère le déclarait innocent, avait été jeté en

prison. Pour payer un avocat, ses parens se privèrent de pain !

« Misérables, misérables que nous sommes ! disait la femme, ce petit enfant qui embrasse son père a la rougeole, et son frère qui est maintenant dehors ne tardera pas à l'avoir. » En disant ces mots, elle étouffait ses sanglots de peur de réveiller son mari. Je remarquai que l'enfant suspendu au cou de son père était très-agité.

« Qu'est-ce que votre enfant peut avoir ?

— Ce qu'il a ? il a faim et froid, monsieur ; ah ! je voudrais que nous fussions tous morts. » Dans ce moment même nous entendîmes le bruit de pieds nus qui traversaient les corridors et montaient l'escalier. Des gémissemens lamentables s'y mêlaient.

« Ah ! mon Dieu, c'est Boby que nous avions envoyé demander l'aumône et qui revient. Pourquoi pleure-t-il ? »

Elle s'élança, ouvrit la porte et fit entrer un pauvre malheureux tout couvert de sang et grelottant de froid. D'une main, il retenait ses haillons, de l'autre il cachait sa joue ensanglantée. Il s'arrêta et recula en me voyant ; puis il remit à sa mère trois ou quatre pièces de cuivre, et lui dit qu'un monsieur qu'il avait trop importuné en lui demandant la charité l'avait blessé d'un coup de canne. En effet, le sang découlait de sa joue. Je voudrais pouvoir oublier l'expression triste et déchirante avec laquelle la mère, embrassant son fils et étanchant son sang avec ses lèvres, prononçait les mots suivans : « Boby, mon pauvre Boby ! »

Elle lui montra ensuite ses frères et sœurs occupés à se repaître avec voracité du pain qu'on venait d'acheter ; Boby s'élança de ce côté, arracha des mains de son frère une partie du pain et le dévora.

« Mais ma pauvre femme, lui dis-je, ils ne vous en laisseront pas !

— Oh ! c'est égal, répondit-elle, en essuyant une larme, je puis m'en passer plus long-tems qu'eux.

— Ma pauvre femme, je suis venu ici pour vous offrir mes services comme médecin. Vous êtes donc trois malades ?

— Malades? nous le sommes tous. C'est ici une infirmerie sans vivres et sans médicamens.

— Je vais tâcher de vous être utile. D'abord occupons-nous de votre mari. »

Le père était toujours endormi; l'enfant essayait de faire entrer dans sa bouche entr'ouverte une croûte de son pain et s'agitait beaucoup sans réveiller son père.

« Voyez-vous le petit coquin, le petit méchant, comme il tourmente son père! Veux-tu finir ?

— Il faut que je parle à votre mari. »

Je m'approchai de lui, sa tête retombait sur sa poitrine. La femme prit sa bougie sur la cheminée et s'agenouilla devant son mari qu'elle essaya d'éveiller. « Phélim, mon ami, voici le médecin qui veut te parler. » Elle le poussait du coude et du genou; mais Phélim ne bougeait pas : l'enfant continuait à jouer avec son père endormi; un rayon de l'affreuse vérité traversa mon esprit. « Approchez une lumière, » dis-je à la femme. L'homme était mort.

Il s'était passé au moins une demi-heure depuis qu'il avait expiré. Ses mains et sa figure étaient tout-à-fait froides. La faible clarté répandue dans la chambre et l'attitude du mort nous avaient caché cet événement. Il était affreux de contempler cette pâleur cadavéreuse, ces yeux fixes, cette mâchoire tombante, et de les comparer avec les joues roses de l'enfant, insouciant de la vie et de la mort, et qui jouait avec le cadavre de son père !...

(*Blackwood's Magazine.*)

Miscellanées.

LA TORCHE.

SCÈNE MARITIME.

« Quartier-maître, voyez-vous cette lame qui approche?

— Mille tonnerres ! Eh ! oui, je la vois.

— Gare à la poupe ! »

A peine avait-il parlé, à peine lui avait-on répondu, que la montagne roulante et mobile, se précipitant gigantesque sur la poupe, pénétra dans le navire. Il fallait voir cette masse verte, transparente, onduleuse, se dérouler, mugir, s'étendre, tout remplir de son humide colonne, entrainer et repousser à la fois et pêle-mêle hommes, animaux, instrumens nautiques, câbles roulés, rames et agrès.

Je me levai, à demi étouffé par le flot triomphateur. Un de ces bâtons ferrés qui servent à amarrer les chaloupes, violemment poussé par la lame et lancé contre moi, faillit m'atteindre à l'œil gauche, et ma main, en parant le coup, fut légèrement blessée. Les chaloupes, enlevées par le courant, s'étaient d'elles-mêmes mises en mer; on voyait leur escadron sans guide se pousser et se presser, leurs flancs s'entrechoquer près du navire, et une douzaine de moutons qui avaient suivi la destinée des chaloupes témoigner par leurs longs et plaintifs bêlemens l'incommodité de leur situation. Quand ces pauvres animaux se trouvaient enlevés par une vague et que leurs frêles embarcations en atteignaient la cime, leurs gémissemens, mêlés aux hurlemens rauques des flots et de l'orage, arrivaient jusqu'à nous.

« Sais-tu ce que ces pauvres bêtes nous disent? » cria le quartier-maître à un matelot.

Le matelot secoua la tête.

« Plus de côtelettes de mouton, mes enfans! Voilà ce qu'elles nous répètent dans leur langage! »

Pendant que ces plaisanteries de matelot parvenaient à mon oreille, la mer grossissait. On apprêta les pompes; tous les bras furent bientôt à l'œuvre, et les seaux, incessamment remplis et vidés, débarrassèrent le navire de l'eau qui le surchargeait. Le danger était évident; mais notre confiance dans la bonne construction de *la Torche* et dans sa solidité entretenait notre espoir. En vain la brise soufflait plus violente. Les matelots, tout mouillés, les bras nus, riaient, et se renvoyaient l'épigramme joyeuse. Cette gaieté, cette activité, ce dédain pour le péril, ce courage d'une bonne humeur, constante à braver le danger et la mort, quel spectacle curieux! quel sujet d'observation!

Mais bientôt le ciel et l'océan changèrent de face; les plus braves tremblèrent; leur respiration moins facile, leurs paroles plus brèves, leur silence morne, prophétisaient un grand péril. Tout s'obscurcit; l'horizon, se rétrécissant par degrés, nous environna comme d'une prison; la mer devint noire; le vent tomba; tout fut calme. La mort semblait planer sur nos têtes, nous environner et nous presser. Les nues, grossissant peu à peu, descendirent, s'entassèrent, remplirent de leurs masses superposées la voûte du ciel, et finirent par toucher, de leurs flancs épais, la pointe de nos mâts. Silence, silence profond! Pas un éclair, pas un bruit, pas une goutte de pluie, à peine un murmure.

Tant que dura ce repos terrible, cent fois plus terrible que la plus violente tempête, le moindre bruit causé par les agrès du vaisseau, agités par la manœuvre, se faisait entendre d'une manière distincte, étrange, dont il serait

difficile de reproduire l'effet. Le craquement des planches et la voix des matelots interrompaient le silence de mort qui régnait autour de nous. Cependant notre brick, dont aucun souffle de vent ne remplissait les voiles, labourait péniblement les vagues hautes, épaisses, houleuses, qui le ballottaient sans cesse.

« Capitaine, dit le lieutenant Treenail, regardez !

— Je ne vois que ces abominables nuages.

— Sud-sud-est ! »

Toutes les figures se tournèrent vers ce point de l'horizon. Contrastant avec la sombre profondeur du reste de la perspective qui s'offrait à nous, là se dessinait et brillait à l'extrémité de l'horizon une ligne blanchâtre. Elle s'étendait, grandissait, se développait, pendant que le hurlement sourd qui venait de commencer à se faire entendre, redoublait d'intensité. Une poussière humide, une vapeur épaisse, partant du même point, se précipita sur nous ; ses gouttes fines et perçantes pénétraient dans la peau comme si une infinité de petits aiguillons l'eussent attaquée.

« Est-ce de la pluie? demanda le quartier-maître.

— C'est l'eau de la mer, repartit le lieutenant. C'est l'avant-garde de la tempête ! Garde à vous, mes enfans ! »

Elle vint en effet, la tempête ; elle vint seule, sans tonnerres, sans foudre, sans éclairs et plus redoutable. La cime des vagues blanchissantes, déchirée, emportée, lacérée par le vent qui les parcourait comme un fougueux coursier traverse la campagne, s'aplanissait sous cette force terrible. Vous eussiez dit un char aux roues de bronze, écrasant tous ces sillons, comblant tous ces gouffres, changeant en une surface plane d'écume blanche toutes ces montagnes d'eau. Nos attaches, nos ferremens, cassaient ou se ployaient comme le fil d'archal entre les doigts de l'ouvrier. Câbles, antennes, agrès, cordages, cédaient à l'impétuosité de l'ou-

ragan, et s'éparpillaient dans l'air comme ces flocons légers dont les vapeurs d'été forment le tissu et dont le vent du matin dissipe les longs voiles. Quant à nos mâts, un paquet de joncs desséchés ne se brise pas plus aisément. Le navire se trouva en moins d'une minute complètement démâté.

La plus faible voile, si nous avions essayé de la mettre dehors, eût été à l'instant même balayée. Il n'eût donc servi de rien de réparer ce grand désastre; les pompes à faire jouer, les débris à enlever, le gouvernail à tenir, réclamaient tous les soins de l'équipage. Tout le monde se tenait à son poste. Nul d'entre nous n'avait perdu courage, quand le vieux charpentier, marin blanchi sous le harnais, le plus brave et le plus expérimenté d'entre nous, sortit de l'entrepont. Son visage était pâle; ses longs cheveux blancs, repoussés par le vent, flottaient dans la même direction, raides et humides. Il ne nous dit rien et marcha droit au capitaine, qui s'était fait attacher par la ceinture au cabestan.

« L'eau nous inonde, dit-il. Impossible de l'arrêter. Le débris de notre mât est venu donner contre notre arrière; nous enfonçons.

— Vite, une voile, du goudron! Qu'on calfate le trou. Kelson, n'alarmez pas nos gens! »

Mais à la première lame qui nous souleva, le navire, chancelant comme un homme ivre, plongea en retombant dans le gouffre. Toutes ses planches tremblaient et gémissaient. A voir son mouvement irrégulier et son frémissement terrible, vous eussiez dit un condamné qui marche à la mort. En effet, la sentence était portée; le supplice sous nos yeux, et l'heure était arrivée.

« Jetez les canons à la mer.

— Il est trop tard! dit le vieux charpentier.

— Ah! »

Cet *ah!* prolongé, ce cri de tout l'équipage, qui pourrait l'oublier?

Je me noyais, j'étouffais, je ne voyais plus rien qu'un chaos, des débris, de l'eau, des morts, des mourans, autour, auprès, au-dessus, au-dessous de moi! des visages bleus, des regards brillans dans l'agonie, des bras étendus pour saisir un débris; des mains fermées et serrant quelque fragment du vaisseau. C'était une scène terrible; une scène de l'enfer; le Dante n'en a pas imaginé de plus épouvantable. Quelques cris de désespoir appelaient, ils demandaient du secours, comme si quelqu'un eût pu nous en donner. Je mourais, je ne pensais plus, quand je sentis la morsure d'une dent vigoureuse déchirer mon cou, par derrière; je revins à moi. *Sneezer,* mon chien de Terre-Neuve, m'avait saisi par la nuque et m'arrachait aux débris du vaisseau naufragé.

C'était la vie, la vie toujours chère que les efforts du maître et de son chien, tous deux à demi suffoqués par les flots, essayaient de conserver. Enfin, nous atteignîmes une de ces chaloupes, arrachées à notre navire et ballottées par l'orage.

A moitié nu, la tête découverte, pendant trois jours je restai sans nourriture, sans eau pour me désaltérer, sans abri sous l'ardeur du soleil, dans un misérable bateau. A l'aspect de cet astre, qui brillait et brûlait dans le ciel comme un bouclier de fer ardent, mourant de faim et de soif, je joignis mes mains suppliantes, et les élevant vers le firmament, je m'écriai dans ma fureur : « Dieu! Dieu! fais que je ne voie plus jamais se lever ce soleil qui me dévore! » Le noble animal qui m'avait sauvé gémissait et mourait étendu au fond de la barque. Un jour se passe encore; le délire me saisit. J'appuie mes dents meurtrières sur le cou du chien. Déjà son sang coulait; je vis son

œil gris et terne s'arrêter sur moi; je ne pus continuer. Je retombai sans connaissance, et depuis ce moment j'ignore ce qui se passa, ce que devint la barque, et comment je fus arraché à la mort.

Je me retrouvai dans une hutte basse, enfumée; un lit de feuilles fraîches me soutenait. Mon chien léchait mes mains et ma figure. Aux grossières solives du plafond était suspendu un canot indien avec ses rames. A la muraille on avait accroché des filets, des instrumens de pêche et un fusil espagnol, reconnaissable par les dimensions du canon. Enveloppé dans une toile à voile et ficelé soigneusement, un cadavre était près de moi; en dépit de la mauvaise orthographe et de l'irrégularité des caractères, je déchiffrai cette épitaphe naïve :

« C'est issy le cor de Jean *Deadeye*, commandent du brick de sa magesté brittanique, *la Torche.* »

Sur la terre, au milieu de la cabane, on avait entassé des fragmens de bois; un quartier de mouton rôtissait près de ce foyer, dont un Indien, assis sur ses jarrets pliés, et dans l'attitude d'une grenouille en repos, attisait la flamme. En face était le lieutenant Splinter, en chemise, pieds nus, affreusement maigre. La porte entr'ouverte me laissait voir le ciel bleu, la lune blanchâtre, qui faisait jouer sur les vagues la longue traînée de ses rayons pâles, et les lames d'eau, dont le murmure mélancolique venait frapper mon oreille et me rappeler tous mes maux.

« Ah! vous vous éveillez donc! s'écria Splinter, en me voyant ouvrir les yeux. Camarade! nous composons tout l'équipage. Excepté ces messieurs, ajouta-t-il en me montrant les moutons qui se pressaient dans un coin de la cabane, tout notre monde a péri. Adieu *la Torche!* Elle est éteinte. J'ai ramassé le capitaine et je l'ai apporté ici, aidé par mon homme ou par mon animal de bronze que vous

voyez assis près du feu... Demain, si vous allez mieux, nous rendrons les derniers honneurs à notre brave capitaine. »

Je n'avais pas encore la force de parler. Pendant que Splinter m'adressait ces mots, Sneezer, affamé, ne put résister à la tentation qui lui était offerte ; il s'élança sur le morceau de viande, dont le fumet appétissant l'invitait à déjeûner, et, le saisissant malgré les efforts de l'Indien, se mit à fuir à toutes jambes.

« Sneezer, s'écria le lieutenant, apportez ceci; apportez-le vite ! »

Et le docile animal, tout affamé qu'il était, déposa le morceau de mouton sur les cendres du foyer.

. . . .

Je m'endormis profondément ; quand je m'éveillai, le jour allait paraître : Sneezer grondait tout bas, et aboyait par intervalles ; le cri du chat-tigre et le ronflement du crapaud s'apaisaient, et le vent de terre, ou *terral*, qui souffle le matin, gémissait en s'engouffrant dans les halliers, et les larges feuilles des cocotiers secouaient la rosée qui tombait avec bruit sur la terre. Bientôt la scène devint plus animée. Du sein des bois arrivaient jusqu'à nous le cri discordant du *macaw* (1), le sifflement long et flûté du paon des montagnes, le coup régulier du pivert frappant le bois creux de son bec. La poule sauvage ou *gallinaso* décrivait autour de la hutte des cercles rapides ; le coq de Guinée commençait son ramage ; les perroquets babillaient au loin ; le *flamman* se promenait sur les bords du marais, où reposait l'alligator. Un groupe de pélicans, perchés sur les débris de nos chaloupes, faisaient leur toilette avant de prendre leur essor : l'azur du firmament

(1) Espèce de singe.

s'enflammait par degrés, les étoiles mouraient, l'étoile de Vénus brillait seule; quelques rayons pourpres, messagers du soleil qui allait paraître, traversaient les nues pluvieuses, voile d'argent jeté sur leurs longues traînées de feu. L'ambre et le carmin dont se teint l'aurore des tropiques se changeaient en écarlate et en ponceau; enfin, l'astre se montra.

« Un coup de fusil! s'écria le lieutenant.

— *Los Españoles!* » murmura tout bas l'Indien.

Aussitôt ce dernier se traîna vers la porte, plaça son menton sur la terre, et couvrit ses oreilles de la paume de ses mains. Plusieurs détonnations se firent entendre; le son lugubre d'un cornet à bouquin leur succéda. Splinter allait sortir. L'Indien le saisit par la jambe, et répéta :

« *Los Españoles!* »

A l'instant même, une jeune Indienne, presque nue, et tenant un enfant dans ses bras, se précipite dans la cabane. Cette tache bleue et rouge, que l'on remarque sur sa poitrine, c'est un coup de feu qui vient de l'atteindre : deux ou trois gouttes de sang noir en jaillissent : l'agonie est écrite sur son visage défiguré; elle regarde avec effroi derrière elle, et s'écrie :

« *Escapa, Oreeque, escapa* : *para my, soy muerta ya.* Fuis, Oreeque, fuis : pour moi, je suis morte déjà! »

Une seconde balle siffle, frappe l'enfant, traverse son petit corps, et pénètre jusque dans les entrailles de la mère. Je crois entendre encore le cri aigu de l'enfant, mêlé au râle de mort qui s'échappait du sein de la mère. Ils tombèrent tous deux.

Déjà les soldats espagnols entouraient la hutte. L'un d'eux, le genou en terre, pointait sa carabine pour tuer l'Indien qui venait de voir tomber à ses pieds sa femme et

son fils. L'Indien était toujours assis sur la terre comme une grenouille. Il pleurait.

« *Maldito !* s'écria-t-il. Maudit ! »

Il déchargea sur le soldat un pistolet d'arçon dont la balle l'étendit mort. Puis il quitta sa posture favorite, s'élança, sembla grand de six pieds, éleva ses deux bras étendus et tremblans vers le ciel, et prononça ou plutôt hurla ces paroles, les dernières qui soient sorties de ses lèvres :

« *Venga la muerte ; ya soy listo !* Vienne la mort ! je suis tout prêt. »

Il s'accroupit de nouveau. Une douzaine de balles criblèrent l'habitation. Aucune ne nous atteignit. Splinter s'écriait de toutes ses forces, en langue espagnole :

« Nous sommes des officiers de la marine anglaise, naufragés.

— *Mentira*, répondaient les Espagnols ; *piratas son ustedes*. Mensonge : vous êtes des pirates ; qu'on mette le feu à la tanière, et qu'ils y meurent ! »

Je m'élançai, et secondé par Splinter, j'essayai de faire une trouée dans le bataillon ennemi. On nous repoussa à coups de crosse ; nous retombâmes accablés et meurtris.

« Si vous êtes des marins anglais, nous disait le capitaine, où est votre commission ?

— Dans la mer, avec le vaisseau qui nous portait.

— Et votre uniforme ?

— Nous sommes naufragés.

— Apportez des branches sèches, et qu'ils rôtissent avec l'Indien. »

En un instant, des fagots de bois résineux s'élevèrent autour de l'habitation ; la flamme pétilla, la fumée nous environna d'un nuage épais. Oreeque était toujours ac-

croupi par terre. Il ne nous restait qu'une espérance, celle de détruire la hutte et de nous échapper. Splinter me prêta main-forte; et après deux ou trois minutes de violens efforts, le toit croula; je me précipitai. Sneezer, dont le long poil était tout en feu, sauta à la gorge du premier soldat qu'il rencontra, mit le feu à sa boite de cartouches, et l'étrangla. Je ne savais ce que Splinter était devenu. Bientôt je le vis sortir de la hutte; ses cheveux et ses habits étaient en flammes; il traînait après lui le cadavre du capitaine.

« Écoutez-moi, criait-il, écoutez-moi; voici un témoin. »

Il développa la toile à voiles, dont le corps était entouré; le cadavre putréfié apparut, couvert de l'uniforme de la marine anglaise. Un jeune sergent espagnol, frappé d'horreur à cette vue, tomba sans connaissance.

« C'était notre capitaine. Vous pouvez nous massacrer: mais je jure sur son ame, que je dis vrai; et si je mens, que le corps se relève, et dépose contre moi!

— *Es verdad,* s'écrièrent les Espagnols; *son de la marina inglesa.* Cela est vrai: ils sont de la marine anglaise. »

Alors ces féroces Espagnols devinrent prévenans et polis. On nous environna, et sans s'excuser d'avoir voulu nous soumettre à un autodafé impromptu, l'on replaça soigneusement dans la toile à voiles le cadavre qui répandait une affreuse odeur.

« N'étiez-vous pas trois dans cette hutte? demanda le chef.

— Oui, un Indien était avec nous. »

On essaya de soulever les cendres, dont l'amas était le seul vestige qui restât de la cabane. Tout était consumé. A force de remuer ce monceau de poussière brune et grisâtre, on força le malheureux Oreeque à se montrer. Un

bras noirci par la flamme, puis une tête, puis une épaule apparurent à nos yeux. Les côtes de l'Indien étaient brûlées et saignantes. Toute la peau de son corps était enlevée et brûlée. Depuis le sommet du crâne jusqu'aux pieds, vous eussiez dit une statue de bois, qui, jetée dans le feu, s'y serait noircie sans s'y enflammer. Oreeque resta debout; il fallait le voir se lever, du milieu des cendres blanches, comme le génie ou plutôt comme le démon de l'incendie. Il ne fit aucun effort pour s'échapper; mais chancelant comme un homme ivre, il retomba bientôt, et sa chute souleva un tourbillon d'étincelles, de cendres et de fumée, dans lequel il disparut.

Le soleil éclairait de ses rayons les plus purs cette cabane détruite, triste tombeau de l'Indien, de sa femme et de son fils. Le lendemain les soldats espagnols rendirent les derniers honneurs à notre capitaine; et nous fûmes traités par eux avec une civilité aussi froide, aussi cérémonieuse, aussi indifférente, que s'il n'eût été question de rien entre nous.

(*Blackwood's Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Fertilité comparée de l'Ancien et du Nouveau-Monde. — Quelque incroyable que puisse paraître ce fait, il est cependant bien certain que le nouveau continent, qui n'offre en étendue que la moitié de l'ancien, possède au moins une égale quantité de terrain propre à la culture. L'Amérique doit cet avantage au peu de largeur qu'elle offre généralement, et qui permet aux exhalaisons bienfaisantes de l'océan de pénétrer sur presque toute son étendue. Dans l'ancien continent les parties centrales, privées d'humidité, sont presque partout désertes, et toutes les terres qui contribuent à l'entretien de l'homme sont comprises dans une zône qui suit les rivages de l'ouest, du sud et de l'est. Combien y a-t-il, par exemple, de terrain utile dans le continent de l'Asie ? Si nous tirons une ligne du golfe de Cutet (près de l'Indus) jusqu'à la Mer Jaune, nous séparons l'Inde, la Chine, l'empire birman et les vallées méridionales du Thibet. Et cet espace qui comprend en tout 3,500,000 milles carrés fournit les cinq sixièmes des productions de l'Asie, bien que ce continent comprenne 17,000,000 de milles carrés. L'Arabie, la Perse, le Thibet central, l'Inde occidentale, la Chine et la Tartarie indépendante sont des déserts où l'on voit quelques points cultivés, qui ne font pas cependant la ving-

tième partie de leur étendue. La Sibérie ou le nord de l'Asie n'est pas beaucoup meilleure. L'Anatolie, l'Arménie, le Punjab et un étroit cordon le long du rivage occidental de la Mer Pacifique offrent le plus de terrain propre à l'agriculture, après l'Inde et la Chine. L'Europe, qui semble n'être que l'extrémité occidentale de l'Asie, est entièrement propre à la culture dans le sud; mais au nord sa fertilité se termine entre le 60e et le 62e parallèle. L'Afrique n'a qu'un cordon de terrain productif autour des trois quarts de ses côtes maritimes, et quelques portions isolées d'assez bonne terre dans son intérieur. Des 31,000,000 de milles carrés que ces continens occupent, on trouve, après de longues recherches, que les terrains productifs n'en font pas le tiers, dont une partie encore est très-mauvaise et très-pauvre.

Maintenant, dans l'estimation des terrains fertiles de l'Amérique, on doit rejeter, 1° tout ce qui se trouve au nord au-delà du 53° latitude, formant 2,600,000 milles; 2° un cordon de terres désertes large de 300 milles, et long de 1,000 à 300,000, situées à l'est des Montagnes Pierreuses; 3° un autre espace de la même étendue situé à l'est des Andes; 4° les rivages déserts du Pérou formant 100,000 milles; 5° une étendue semblable pour la Californie; 6° 500,000 milles pour les sommets des Andes, et l'extrémité méridionale de la Patagonie. Ce qui fait en tout 3,900,000 milles, qui, déduits de 13,900,000, laissent 10,000,000 de milles pour la quantité de terrains cultivables que possède le Nouveau-Monde.

Mais il ne suffit pas d'arriver à ce résultat pour connaître la fertilité comparative des deux mondes. Toutes les terres ne produisent pas également; tous les fruits de la terre ne fournissent pas une égale quantité de nourriture, et l'on doit examiner d'abord quel rapport existe entre la

fertilité d'un terrain et sa latitude. La fertilité du sol dépend de deux circonstances : la chaleur et l'humidité, qui augmentent à mesure que nous approchons de l'équateur. Les régions chaudes du globe fournissent des récoltes plus abondantes des fruits qu'elles ont en commun avec les zônes tempérées; en outre elles ont des plantes particulières qui fournissent une bien plus abondante nourriture avec une surface égale de terrain. Ainsi le maïs, qui en France rapporte 40 ou 50 pour un, donne au Mexique 150 pour un. Et M. de Humboldt a calculé qu'un arpent qui, semé en blé, peut à peine nourrir deux hommes, en nourrira 50 s'il est planté de bananiers. D'après l'examen de ces faits et de plusieurs autres, nous concluons que la fertilité, ou plutôt les propriétés nutritives du sol seront parfaitement indiquées en multipliant la moyenne de la chaleur par celle de l'humidité, négligeant les différences de saisons, parce qu'ici l'on ne peut prétendre à une exactitude minutieuse.

LATITUDE.	PLUIES ANNUELLES.	CHALEUR ANNUELLE.	PRODUIT.	MOYENNE.
	pouces.	degrés centigrades.		
60........	16..........	7.........	112....	4
45........	29..........	14.........	406....	15
0........	96..........	28.........	2,688....	100

Ainsi, en supposant qu'il n'y eût aucune préférence pour le choix de la nourriture, le même espace de terrain qui nourrirait 4 personnes à la latitude de 60°, en nourrirait 15 à celle de 45°, et 100 à l'équateur. Mais la nourriture préférée ne sera pas toujours celle que le sol produit le plus abondamment; en outre on doit tenir compte du peu de capacité qu'a l'homme pour les travaux de l'agriculture dans les pays très-chauds. Ainsi, pour éviter toute exagération, on peut établir le rapport suivant entre la latitude et la capacité du sol pour alimenter la population :

Latitude....	0°....	15°....	30°....	45°....	60°
Fertilité....	100....	90....	65....	35....	12 1/2

En Angleterre la densité de la population est d'environ 230 habitans par mille ; mais l'Angleterre est, pour ainsi dire, la grande manufacture du monde entier, et soutient par son commerce extérieur une population bien plus considérable que son sol ne le comporte. En France la densité de la population est d'environ 160 ; en Allemagne elle varie entre 100 et 200. Admettant, d'après ces faits, que le nombre de personnes qu'un mille carré peut nourrir facilement, sans aucun des inconvéniens d'une population excessive, soit de 150 à la latitude de 50°, nous trouvons que 26 représente la fertilité à ce parallèle. Prenant ensuite, pour plus de simplicité, 35 pour exprimer la fertilité du sol au-delà de 30° en Amérique, et 85 pour les contrées placées de chaque côté de l'équateur dans le parallèle de 30°, nous trouvons environ 4,100,000 milles carrés capables de nourrir chacun 200 personnes, et 5,700,000 milles qui peuvent en nourrir 490. D'où il résulte que si les ressources naturelles de l'Amérique avaient reçu tout leur développement, cette partie du monde pourrait nourrir seule 3,600,000,000 d'habitans, nombre cinq fois aussi considérable que la masse entière du genre humain qui aujourd'hui couvre le globe. La nouveauté de ce résultat doit étonner et même faire naître des doutes sérieux : cependant les calculs sont évidens et toutes les estimations très-modérées. Ce qui paraîtra encore plus surprenant, c'est que cette population prodigieuse, dont l'existence future semble aujourd'hui un problême, existera réellement dans trois ou au plus tard dans quatre siècles. Nous connaissons toutes les objections que l'on peut élever contre cette conclusion ; mais il n'en est aucune à laquelle il ne nous paraisse facile de répondre. Nous ferons observer en particulier que la dépense et les difficultés qu'offre le transport des hommes, des lieux où la population est excessive dans ceux

où existent de vastes espaces incultes, seront considérablement diminuées par l'emploi des bateaux à vapeur sur les innombrables rivières qui se ramifient sur les quatre cinquièmes du Nouveau-Monde.

L'imagination craint de se perdre en contemplant un état de choses qui doit amener des changemens si vastes et si rapides dans la condition du monde. On prendrait facilement ces idées pour le fruit d'un rêve; et cependant le résultat est basé sur des principes aussi certains que ceux qui règlent les hommes dans les actes ordinaires de la vie. En ce moment l'Amérique Espagnole est travaillée par beaucoup d'élémens de désordre qui ne sont que les restes du vieux despotisme espagnol, mais la république anglo-américaine est une étoile salutaire qui doit guider les nouveaux peuples dans leur marche vers la liberté et la prospérité. Presque toutes les améliorations sociales jaillissent de l'influence réciproque des populations compactes et de la diffusion de l'intelligence. Quel sera donc l'état de la société en Amérique dans deux cents ans, quand cent ou deux cents millions d'hommes civilisés seront réunis dans un espace comparativement aussi étroit, et lorsque cette masse immense d'êtres humains ne parlera que deux langues! Car, il est bien probable que le portugais se fondra avec l'espagnol, et que le russe n'aura jamais l'honneur d'être parlé dans le Nouveau-Monde. Un tel état de choses doit effacer la malédiction de la tour de Babel, et rendre à la plus grande partie du genre humain son ancienne communauté de langage. Car la plupart des langues parlées aujourd'hui par les peuples de l'Asie et de l'Europe deviendront alors, dans la balance générale du globe, aussi peu importantes que le sont de nos jours les dialectes de la Hongrie, de la Finlande et de la Bohême. L'histoire nous apprend que la richesse, le pouvoir, les sciences, la litté-

rature, suivent toujours les grandes nations, l'intelligence générale et la liberté. Les mêmes causes qui ont transporté le sceptre de la civilisation, des bords de l'Euphrate et du Nil, à l'occident de l'Europe, doivent, d'ici à une époque peu éloignée, le porter de nouveau sur les rives du Mississipi et du fleuve des Amazones. Quand nous réfléchissons sur ces importans changemens, qui sont aussi certains et aussi rapprochés de nous qu'ils paraissent extraordinaires, on est obligé de reconnaître que notre société, malgré tous ses progrès, n'est encore que dans son état d'enfance ; que le monde habitable, lorsque l'on fait attention à ce qu'il peut produire, n'a été jusqu'ici qu'un vaste désert inoccupé, et que maintenant nous ne pouvons avoir qu'une idée très-imparfaite de l'état de choses sous lequel la vraie destinée de l'homme doit recevoir son entier développement. Sans doute ces considérations feront sourire quelques incrédules ; mais si quelqu'un suppose que nous nous sommes abandonné à notre imagination, nous l'inviterons seulement à examiner l'état et les progrès de la république de l'Amérique du Nord : qu'il considère avec attention ces progrès si rapides dans la richesse, l'intelligence et les améliorations sociales ; qu'il médite sur son indestructible liberté, et sur le prodigieux accroissement de sa population, et qu'alors il réponde à cette question : « Quelle force peut arrêter le cours d'une civilisation qui se répand par cette seule source sur un monde inoccupé ? » Qu'il trace les lois qui régissent cette marche rapide et qu'il les applique au développement de l'histoire future de la société dans le nouveau continent.

Découverte de cavernes à ossemens fossiles dans la Nouvelle-Hollande. — Jusqu'ici on avait pensé assez généralement que l'Australie, si différente des autres conti-

nens sous tous les rapports, était aussi d'une formation plus récente qu'eux ou postdiluvienne; et l'on en trouvait une preuve dans l'absence de ces cavernes à ossemens fossiles si nombreuses dans les autres continens, et qui attestent en même tems leur haute antiquité. Sous ce rapport, l'Australie n'a plus rien à leur envier. La découverte que nous annonçons a tranché la question.

La caverne qui contient les premiers ossemens découverts est près de l'établissement de Wellington-Valley, à environ 210 milles est de Sydney. La contrée, aux environs de Wellington-Valley, est de formation calcaire; on y aperçoit les ouvertures de nombreuses cavernes, qui se divisent dans toutes les directions et forment des chambres de l'aspect le plus bizarre et en même tems le plus imposant.

Dans une excursion récente à Wellington-Valley, M. Rankin, colon et magistrat de Bathurst, explora l'une de ces cavernes, dont l'existence était connue depuis longtems, mais qui n'avait pas encore été visitée. Immédiatement au-delà de l'entrée, qui est à deux milles de l'établissement et au sud de la rivière Macquarrie, on trouve une chambre élevée et spacieuse dont le plafond est orné de stalactites magnifiques, en partie brisées par les habitans de l'établissement voisin. En frappant légèrement avec un marteau sur l'un des côtés de cette pièce, on reconnut qu'une autre chambre existait à côté, séparée de la première seulement par une paroi très-mince. Cette cloison abattue laissa voir une seconde chambre plus petite que la première : à l'une de ses extrémités était un passage étroit qui menait à une autre cave par une descente rapide. En se baissant dans cette troisième pièce, où aucun mortel n'avait pénétré jusqu'alors (car les indigènes ont une répugnance superstitieuse à entrer dans les caves; ils

croient que *Koppa,* l'esprit des ténèbres, divinité malfaisante de leur mythologie, y est assis), M. Rankin remarqua, à sa grande surprise, un fragment d'os sur le sol de la cave. Bientôt il découvrit un grand nombre d'autres os de différentes grandeurs et presque tous brisés; quelques-uns à la surface du sol, mais le plus grand nombre enveloppés dans une espèce d'argile rougeâtre et dure. La corde dont il s'était servi pour descendre avait été attachée à une saillie que l'on avait prise pour une pointe de rocher; mais le poids qu'elle eut à supporter l'ayant fait briser, on reconnut un os fossile très-volumineux.

Les os sont généralement enveloppés d'une espèce de ciment rouge, que l'on trouve surtout dans les fentes que présentent les rochers; les caves ou fentes qu'ils occupent ne communiquent point avec les cavernes, qui ont une ouverture à l'extérieur, mais en sont séparées par un léger intervalle. L'intérieur de ces caves présente un contraste frappant avec l'harmonie uniforme des grandes cavernes. Dans ces premières, ce sont des masses distinctes de roc, qui ne paraissent soutenues et liées entre elles que par ce ciment rouge remarquable, qui est quelquefois aussi dur que la chaux et contient toujours des os. Souvent ces derniers sont tellement fixés entre les masses de roc, qu'on ne peut les en extraire qu'en les brisant. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le petit nombre d'os volumineux qui ont été obtenus parfaitement entiers, ont toujours été trouvés saillans à la surface du ciment rouge, d'où l'on est autorisé à conclure que, depuis qu'il a été mêlé avec les os, il n'a jamais été assez mou pour se laisser pénétrer par les plus gros de ceux qui tombaient à sa surface.

Partout où l'on trouve ce ciment, il contient des os, mais en telle quantité, que sa couleur est souvent altérée par des fragmens nombreux et semblables à de la sciure

de bois. Cependant ces os n'ont point été roulés par l'eau ; leurs surfaces présentent des saillies angulaires qui ne peuvent laisser de doute sur ce point.

Une collection de ces os, envoyée au professeur Jameson d'Édinbourg, a été examinée par M. Clift, célèbre anatomiste de Londres, qui y a reconnu des restes du dyasurus, du wombat et du kangourou, qui existent encore dans cette contrée, et en outre les os d'autres quadrupèdes plus grands et étrangers à ceux connus jusqu'ici. M. Jameson tire de tous ces faits les conclusions suivantes :

1° Les cavernes offrent les mêmes caractères que celles de l'Europe.

2° Le ciment ou l'argile dans lequel sont enveloppés les os ne diffère pas de ce que l'on observe dans plusieurs contrées de l'Europe.

3° La Nouvelle-Hollande, à une époque reculée, se distinguait des autres parties du monde dans l'organisation de son règne animal par des particularités analogues à celles qui la caractérisent encore aujourd'hui d'une manière si frappante.

4° L'Australie possédait autrefois des animaux beaucoup plus grands que les espèces qui y existent maintenant, et qui égalaient ou même surpassaient l'hippopotame : fait d'une haute importance, quand nous nous rappelons que la population quadrupède de la Nouvelle-Hollande est aujourd'hui bien chétive, le kangourou étant la plus grande espèce.

5° Que les cavernes à ossemens contiennent, avec les os des animaux qui y existent maintenant, les restes d'espèces qui paraissent éteintes, ainsi que cela s'observe en Europe.

6° Que le même agent ou les mêmes agens qui ont réuni les restes d'animaux, que l'on trouve dans les cavernes à ossemens fossiles en Europe, a produit le même effet en Australie.

7° Enfin, que les animaux dont ces cavernes contiennent les os ont été détruits et sont devenus fossiles, si ce n'est exactement à la même époque que ceux d'Europe, au moins durant une série semblable de révolutions géologiques.

Géographie.--Voyages.

Progrès d'une petite colonie. — Quelques Indiens, sous la direction de trois Anglais, deux Américains et deux Colombiens, se sont réunis il y a cinq ou six ans au-dessous du cap Blas, sur la côte de Darien, pour entreprendre de concert, dans ces parages, la pêche des tortues. Cet établissement, qui, dès son origine, n'annonçait pas devoir prendre beaucoup de consistance, se trouve aujourd'hui dans une situation florissante, et mérite, par les progrès rapides qu'il a faits, d'être signalé à l'attention des géographes, des navigateurs et des économistes.

Les fondateurs de cette nouvelle colonie, dénués de toute espèce de ressources, ont choisi pour siége de leurs opérations une petite anse bordée de rochers élevés qui la mettent à l'abri de tous les vents. La première année, comme ils n'avaient à leur disposition qu'un seul petit canot, la pêche ne fut pas très-abondante; mais la vente des écailles et de l'huile des tortues qu'ils avaient prises, leur ayant depuis fourni les moyens d'acheter deux petites embarcations, ils ont vu leurs efforts couronnés d'un plein succès. Jusqu'à présent ils n'ont pas adopté pour cette pêche une manière uniforme de procéder : tantôt avec une espèce de madrague ils ramènent les tortues vers le rivage; tantôt ils les retournent sur le dos et les hissent dans leurs bateaux; quelquefois ils les harponnent ou les saisissent avec des lances à crochet. Leur activité et leur intelligence

ont toujours suppléé jusqu'ici aux moyens insuffisans qu'ils mettent en usage ; et, comme cette pêche dans l'état actuel leur procure de grands bénéfices, il est à présumer qu'ils ne renonceront pas de sitôt au mode qu'ils ont suivi jusqu'à ce jour.

Toute la colonie, composée environ de cent vingt personnes, hommes, femmes ou enfans, trouve à s'occuper dans l'exploitation de cette industrie. Les hommes s'embarquent et vont à la pêche ; les femmes préparent et salent la chair des tortues ; et, comme l'écaille n'est de belle qualité et ne se vend bien qu'autant que l'animal, encore en vie, en a été dépouillé, cette opération, assez minutieuse, réclame beaucoup de bras parce qu'elle doit être faite promptement. Pendant les gros tems tous s'occupent de l'extraction de l'huile. Depuis quatre ans environ cette colonie vend chaque année une quantité considérable d'huile et de chair de tortue fraîche ou salée, et environ de 15 à 16,000 livres d'écaille, dont le produit ne s'élève pas à moins de 28,000 liv. st. (700,000 fr.). Sans doute cette somme ne constitue pas le profit net de la colonie, puisqu'elle a à entretenir ses équipages, à remplacer les engins hors de service et à subvenir aux divers besoins de la vie : quoi qu'il en soit, il n'est pas moins étonnant qu'admirable de voir des hommes sans ressources, livrés à leur propre impulsion, se créer, dans un si court espace de tems, un revenu d'environ 300 liv. st. (7,500 fr.), tandis que, sur notre sol, nous en voyons un si grand nombre qui, malgré les secours de la charité publique, restent plongés dans la misère la plus abjecte. Aussi pensons-nous que cet exemple et d'autres que nous aurons occasion de citer, détermineront le gouvernement à consacrer une partie de la taxe des pauvres à favoriser chaque année l'émigration de jeunes familles indigentes qui, à l'aide de modiques avances, pourraient, comme la colonie du cap Blas ou les planteurs

du Haut-Canada, se procurer une existence honorable pour elles et leurs enfans.

Pyramides de Teotihualcan, au Mexique. — Le lieutenant Glennie, qui a visité récemment ces anciens restes de la splendeur des empereurs du Mexique, remarqués déjà par M. de Humboldt, vient de communiquer à la Société Géographique de Londres le résultat de ses observations. Il détermine leur situation par le 19° 42′ latitude nord, et le 98° 51′ longitude est. Il estime que le terrain sur lequel elles reposent est à 7,492 pieds (1) au-dessus du niveau de la mer.

« Ces pyramides, dit-il, au nombre de deux cents environ, que l'on prendrait de loin pour les tentes d'un camp arabe, posées autour d'un monticule, sont à peu près à un mille et demi de Teotihualcan. Elles sont toutes construites en pierres volcaniques, assises sur un lit de mortier en terre, et revêtues sur leur partie extérieure d'un ciment très-dur et blanchâtre. La plus grande, autour de laquelle les autres sont groupées sans symétrie, et qui est la seule que j'aie mesurée, a chacun de ses côtés tourné vers l'un des quatre points cardinaux, ce qui doit faire supposer que c'est avec intention qu'on lui a donné cette direction. Elle est entourée d'une muraille de trente pieds de haut qui la sépare des autres pyramides; sa base, dont chacun des côtés a 182 pieds de long, occupe une surface de 33,124 pieds carrés, et sa plus grande hauteur est de 221 pieds. Quoique inférieure de beaucoup aux trois grandes pyramides d'Égypte (2), elle produit cependant de loin un très-bel effet, parce qu'elle est bâtie sur un ma-

(1) Le pied anglais vaut 305 centimètres français ou 11 pouces.

(2) La grande pyramide de Giseh a............. 545 pieds.
Celle de Cephrènes........................ 431
Celle de Sakkarah.......... 356

melon, et parce que aussi celles qui l'entourent, étant beaucoup plus petites, contribuent à faire ressortir ses proportions. Sur le côté nord on aperçoit les vestiges d'un escalier construit en pierre volcanique, correspondant à une route qui se dirige en droite ligne vers le septentrion. Sur la plupart des petites pyramides on remarque des hiéroglyphes et des débris de poteries ornés de diverses figurines en bas relief ou en creux. Les Indiens s'empressent de les recueillir pour les vendre aux curieux qui visitent ces monumens. »

Une ville en loterie. — Par un arrangement conclu en 1827, la nation indienne des Criks abandonna le territoire qui est situé entre les rivières le Flint et le Chatahoochie, et ce territoire fut annexé à l'état de la Géorgie. On le partagea, selon la coutume du gouvernement, en lots de deux cent deux acres et demi, qu'on distribua à tous les citoyens âgés de plus de vingt-et-un ans, et suivant qu'ils étaient célibataires ou mariés, ou qu'ils avaient des enfans, ils reçurent un, deux et trois lots chacun.

Le gouvernement s'était réservé un espace de cinq milles carrés sur la rive gauche du Chatahoochie, près des Rapides qui interrompent son cours pendant plus d'un mille. Ils forment une chute perpendiculaire de deux cents pieds, dont la force pourra servir un jour de moteur à un grand nombre d'usines. De là, jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, le fleuve est navigable, et déjà des bateaux à vapeur l'ont plusieurs fois remonté.

Par une affiche publiée soixante jours avant l'époque du tirage, pour laisser aux spéculateurs le tems de se transporter sur les lieux et de les examiner, on annonçait que le terrain destiné aux constructions était partagé en lots d'un acre et demi. Le plan de la ville future était joint aux

conditions de la vente, avec toutes les explications nécessaires.

Une foule de curieux accoururent de toutes parts. On entrait dans cette cité sans nom et sans existence de fait, par une allée étroite et longue, à travers le taillis d'une épaisse forêt : c'était la rue principale; elle devait avoir soixante pieds de large sur une lieue de long. Des poteaux indiquaient seulement la direction des autres rues. On apercevait çà et là des huttes d'écorce et des barraques en planches; mais, en avançant davantage, on arrivait devant un groupe de maisons avec six croisées de face. Ces hôtels n'avaient pas trois semaines d'existence, et leurs enseignes étaient suspendues aux branches d'un arbre encore debout au milieu de la rue. Tout paraissait construit à la hâte et provisoirement : chacun était libre de bâtir; mais, quarante jours après le tirage, il fallait déloger pour faire place au propriétaire. Beaucoup de maisons ambulantes étaient posées sur des espèces d'affûts de canons. Des charpentiers construisaient des carcasses de bâtimens, qu'ils empilaient les unes sur les autres devant la porte de leurs magasins. Le retentissement des coups de hache et des ateliers de forgerons se faisait entendre jusque dans les parties les plus écartées de la forêt. Des fourgons, des chars, des voitures de toute espèce occupaient les clairières où se tenaient les marchés. Partout, en tous lieux, on lisait écrit en gros caractères : *Attorney at law* (1). C'était un de ces spectacles étranges qu'on ne peut voir qu'en Amérique.

Les commissaires chargés par l'état de la Géorgie de la surintendance de cette nouvelle colonisation, assuraient que plus de neuf cents personnes étaient déjà établies dans la forêt, et que la plupart campaient dans leurs voitures ou sous les arbres. Ils calculaient approximativement que la

(1) Avoué.

ville serait occupée, après l'adjudication, par trois ou quatre mille habitans. De là vient que les villes américaines semblent sortir de terre toutes créées. Les bâtimens publics s'élèvent en même tems que les constructions particulières; la police intérieure s'établit aussitôt, et l'ordre et la liberté encouragent à la fois les rapides progrès du commerce. Quand la riche Europe imitera-t-elle sa jeune sœur du Nouveau-Monde, et cessera-t-elle de se laisser agiter par quelques brouillons qui ne parlent que de liberté, et qui ne lui donneraient que l'anarchie, si on les laissait faire!

Littérature Périodique.

Statistique de la presse périodique du Royaume-Uni assujétie au timbre, en 1831. — Dans l'état actuel des sociétés, il n'est pas de levier plus puissant et d'agent plus actif que ceux que fait mouvoir la presse périodique. En Angleterre, surtout depuis que les partisans de la réforme et du *statu quo* se livrent une guerre acharnée, son extension est devenue immense. Aussi, quelque légers que soient les efforts de l'un des partis qui tient ou sollicite le pouvoir, la presse révèle aussitôt ses moindres mouvemens, démasque le piége tendu ou l'attaque méditée. A ces considérations de politique intérieure qui ont hâté les progrès de la presse périodique, viennent se réunir celles, non moins influentes de la politique extérieure si connexe avec les intérêts du commerce, qui, prenant tous les jours plus de développemens, réclame aussi des moyens de communication plus fréquens, plus sûrs et plus rapides. Le négociant anglais, dont les relations s'étendent sur tous les points du globe, a besoin, plus que tout autre, de connaître à la fois la situation politique et physique des

différens états avec lesquels il se trouve en rapport, car la bonne ou mauvaise récolte des cotons de l'Égypte ou des États-Unis, la hausse ou la baisse des épices dans l'Inde ou aux Moluques, l'abondance des pêches de Terre-Neuve ou de l'Océanie, ne l'intéressent pas moins que la paix ou la guerre de l'Europe, que les variations de la Bourse de Paris, de Londres ou de Hambourg, ou que la discussion d'un *bill* au Parlement. De là cette nécessité impérieuse de savoir chaque jour ce qui se passe, non-seulement autour de lui, mais sur toute la surface du globe; de là ces mille feuilles, chargées de nouvelles, d'annonces, de prix courans, qui se répandent dans toutes les parties du Royaume-Uni.

On a souvent cherché à apprécier les moyens que la presse périodique, en Angleterre, emploie pour accomplir une tâche si importante. Des évaluations plus ou moins précises en ont été faites à diverses époques; mais cette fois mettant à profit un concours de circonstances favorables à cette appréciation, nous croyons pouvoir offrir à nos lecteurs les données les plus exactes et les plus récentes qui aient paru jusqu'à ce jour : nous les avons extraites, 1° des documens présentés au Parlement sur le nombre et le produit des timbres fournis à la presse périodique du Royaume-Uni, pendant les quatre dernières années; 2° des almanachs officiels d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, qui, cette année, ont indiqué tous les journaux publiés dans les différentes villes de ces trois divisions. Nous reproduisons ici ces trois tableaux dans un seul et même cadre, mais nous avons ajouté au-dessous de chaque ville l'importance de sa population. Ce tableau ainsi détaillé pourra servir à faire une foule de comparaisons curieuses avec les différentes villes de France, que l'étendue de cet article et le manque d'élémens nécessaires nous empêchent de faire.

TABLEAU DE LA PRESSE PÉRIODIQUE DU ROYAUME-UNI

ASSUJÉTIE AU DROIT DU TIMBRE, EN 1831.

DÉSIGNATION DES VILLES avec leur population.	TITRE DES JOURNAUX.	MODE de leur publication.
	ANGLETERRE.	
LONDRES. (1,275,000 hab.)	Morning Advertiser	Tous les jours le matin.
	Morning Chronicle	Tous les jours le matin.
	Morning Herald	Tous les jours le matin.
	Morning Post	Tous les jours le matin.
	Public Ledger	Tous les jours le matin.
	Times	Tous les jours le matin.
	British Traveller	Tous les jours le soir.
	Courier	Tous les jours le soir.
	Globe and Traveller	Tous les jours le soir.
	Standard	Tous les jours le soir.
	Star	Tous les jours le soir.
	Sun	Tous les jours le soir.
	English Chronicle	mardi, jeudi et samedi.
	Saint-James Chronicle	mardi, jeudi et samedi.
	Examiner	dimanche et lundi.
	Observer	dimanche et lundi.
	Bell's Messenger	dimanche et lundi.
	National Register	dimanche et lundi.
	News	dimanche et lundi.
	John-Bull	dimanche et lundi.
	London Gazette	mard. et vend.
	Age	Le dimanche.
	Atlas	Le dimanche.
	Sunday Monitor	Le dimanche.
	Dispatch	Le dimanche.
	Englishman	Le dimanche.
	Examiner	Le dimanche.
	Guardian	Le dimanche.
	Bell's Life in London	Le dimanche.
	Spectator	Le dimanche.
	Sunday Times	Le dimanche.
	Weekly Times	Le dimanche.
	Farmer's Journal	lundi.
	County Chronicle	lundi.
	Athenæum	mercredi.
	Law Chronicle	jeudi.
	Law Advertiser	jeudi.
	Baldwin's Journal	samedi.
	Cobbett's Register	samedi.
	Literary Gazette	samedi.
	Court Journal	samedi.
	Hue and Cry	Toutes les 3 semaines.

DÉSIGNATION DES VILLES avec leur population	TITRE DES JOURNAUX.	MODE de leur publication.
LIVERPOOL..... (118,972 hab.)	Liverpool General Advertiser......	hebdomadaire
	Liverpool Advertiser..	—
	Liverpool Saturday's Advertiser...	—
	Liverpool Courier..............	—
	Liverpool Mercury.............	—
	Liverpool Albion..............	—
MANCHESTER.... (134,000 hab.)	Manchester Mercury............	—
	Manchester Chronicle..	—
	Manchester Herald........	—
	Manchester Gazette............	—
	Manchester Volunteer..........	—
	Manchester Guardian...........	—
EXETER .... (23,245 hab.)	Exeter Ilying Post.............	—
	Western Luminary....	—
	Exeter Gazette................	—
	Exeter Alfred	—
	Exeter News...................	—
BATH.......... (37,900 hab.)	Bath Chronicle................	—
	Bath Journal..................	—
	Bath Herald	—
	Bath and Cheltenham Gazette....	—
YORK .. .. (21,200 hab.)	York Courant......	—
	York Chronicle............ ..	—
	York Herald...................	—
	Yorkshire Gazette.............	—
BRISTOL....... (98,480 hab.)	Bristol Gazette.	—
	Bristol Journal................	—
	Bristol Mercury	—
	Bristol Miror..................	—
TRURO .... (2,840 hab.)	Cornwall Gazette..............	—
	County Chronicle..	—
	County Herald......	—
	West Briton	—
CANTORBERY .. (13,845 hab.)	Kentish Gazette.......	2 fois par sem.
	Kentish Chronicle..............	*idem.*
	Keut Herald....	hebdomadaire
	Kent Mercury..................	—
BOSTON........ (10,800 hab.)	Boston Express................	—
	Boston Gazette................	—
	Boston Gazette................	—
LEEDS......... (84,540 hab.)	Leeds Intelligencer............	—
	Leeds Mercury...	—
	Leeds Patriot................ .	—
PORT-ST-PIERRE (île Guernesey)	Guernesey Gazette.............	—
	Guernesey Mercury......... ..	—
	Guernesey Star................	—
HULL. .... (31,000 hab.)	Hull Advertiser................	—
	Hull Packet...................	—
	Hull Rockingham..............	—
DOUGLAS (île de Man, (6,054 h.)	Mank's Gazette.........	—
	Mank's Advertiser..............	—
	Mank's Sun....................	—

DÉSIGNATION DES VILLES avec leur population.	TITRE DES JOURNAUX.	MODE de leur publication.
NEWCASTLE..... (35,181 hab.)	Newcastle Courant................	hebdomadaire
	Newcastle Chronicle.......... ...	—
	Tyne Mercury........	—
SHEFFIELD..... (62,000 hab.)	Sheffield Iris..................	—
	Sheffield Mercury..............	—
	Sheffield Independent...........	—
STAMFORD...... (5,980 hab.)	Stamford Bee..................	—
	Stamford Mercury...............	—
	Stamford News.................	—
BLACKBURN..... (22,240 hab.)	Blackburn Mail.................	—
	Blackburn Journal...............	—
BIRMINGHAM.... (107,800 hab.)	Birmingham Gazette	—
	Birmingham Chronicle	—
BURY...... ... (11,200 hab.)	Bury Gazette..................	—
	Bury Post....................	—
CARLISLE...... (15,240 hab.)	Carlisle Journal...............	—
	Carlisle Patriot................	—
CHESTER....... (20,400 hab.)	Chester Chronicle..............	—
	Chester Courant...............	—
COVENTRY ..... (21,000 hab.)	Coventry Mercury	—
	Coventry Herald...............	—
WHITEHAVEN... (12,350 hab.)	Cumberland Packet.............	—
	Whitehaven Gazette............	—
DURHAM........ (9,822 hab.)	Durham Advertiser.............	—
	Durham Chronicle............	—
GLOUCESTER.... (10,200 hab.)	Gloucester Journal.............	—
	Gloucester Herald	—
IPSWICH... ... (17,240 hab.)	Suffolk Chronicle..............	—
	Ipswich Journal................	—
LEICESTER..... (30,240 hab.)	Leicester Journal...............	—
	Leicester Chronicle.............	—
MAIDSTONE..... (12,504 hab.)	Maidstone Journal	—
	Maidstone Gazette	—
NORTHAMPTON.. (10,793 hab.)	Northampton Mercury..........	—
	Norfolk Chronicle	—
NOTTINGHAM.... (40,415 hab.)	Nottingham Journal............	—
	Nottingham Review............	—
OXFORD....... (16,900 hab.)	Oxford Journal.................	—
	Oxford Herald	—
PLYMOUTH...... (61,000 hab.)	Plymouth Telegraph............	—
	Plymouth Journal..............	—
SALISBURY...... (9,240 hab.)	Salisbury Journal...	—
	Salopian Journal................	—
SHERBORNE ..... (3,622 hab.)	Sherborne Mercury.............	—
	Dorchester Journal........... ..	—
KENDAL....... (8,984 hab.)	Westmoreland Gazette..........	—
	Westmoreland Advertiser.........	—
WORCESTER.. . (17,300 hab.)	Worcester Journal....	—
	Worcester Herald..............	—
BRIGHTON...... (25,000 hab.)	Brighton Herald...............	—

DÉSIGNATION DES VILLES avec leur population	TITRE DES JOURNAUX.	MODE de leur publication.
BUCKINGHAM.... (3,800 hab.)	Buks Chronicle................	hebdomadaire.
SWANSEA...... (12,000 hab.)	Cambrian....................	—
CAMBRIDGE..... (14,800 hab.)	Cambridge Chronicle............	—
CHELMSFORD ... (5,200 hab.)	Chelmsford Chronicle.	—
CHELTENHAM ... (13,600 hab.)	Cheltenham Journal.............	—
COLCHESTER.... (14,000 hab.)	Colchester Gazette..............	—
DERBY......... (17,000 hab.)	Derby Mercury.................	—
DEVIZES....... (4,220 hab.)	Devizes Gazette	—
DEVONPORT. ... (35,000 hab.)	Devonport Telegraph...........	—
DORCKESTER ... (2,744 hab.)	Dorset Chronicle	—
DONCASTER..... (9,117 hab.)	Doncaster Gazette	—
CHELMSFORT.... (4,994 hab.)	Essex Herald..................	—
WINCHESTER ... (7,739 hab.)	Hampshire Chronicle...........	—
PORTSMOUTH.... (45,648 hab.)	Hampshire Telegraph............	—
HEREFORD..... (9,800 hab.)	Hereford Journal...............	—
HUTINGDON..... (3,222 hab.)	Hutingdon Gazette.............	—
S. HELIER (*île Jersey*, 8,200 h.)	Jersey Gazette................	—
LANCASTER..... (10,500 hab.)	Lancaster Gazette..............	—
LICHFIELD . ... (6,012 hab.)	Lichfield Mercury..............	—
MACCLESFIELD. . (17,746 hab.)	Macclesfield Courier............	—
NORWICH...... (50,288 hab.)	Norwich Mercury..............	—
BANGOR...... . (3,579 hab.)	North Wales Gazette...........	—
READING....... (13,148 hab.)	Reading Mercury..............	—
ROCHESTER .... (8,795 hab.)	Rochester Gazette.............	—
SHREWSBURY.... (22,000 hab.)	Shrewsbury Chronicle..........	—
SOUTHAMPTON... (13,282 hab.)	Southampton Chronicle..........	—

DÉSIGNATION DES VILLES avec leur population.	TITRE DES JOURNAUX.	MODE de leur publication.
STAFFORD. (5,840 hab.)	Staffordshire Advertiser.	hebdomadaire.
STOCKPORT. (22,000 hab.)	Stockport Advertiser	—
LEWES. (7,200 hab.)	Sussex Advertiser.	—
CHICHESTER. (7,822 hab.)	Sussex Chronicle	—
TAUNTON. (9,240 hab.)	Taunton Courier.	—
WAKEFIELD. (22,307 hab.)	Wakefield Journal	—
WARWICK. (8,245 hab.)	Warwick Advertiser.	—
WINDSOR. (6,240 hab.)	Windsor and Eaton Express.	—
WOLVERHAMPTON. (18,240 hab.)	Wolverhampton Chronicle.	—
	(73 villes publiant 179 journaux.)	
	ÉCOSSE.	
ÉDINBOURG. (117,000 hab.)	Evening Courant.	3 fois par sem.
	Caledonian Mercury.	*idem.*
	Advertiser.	2 fois par sem.
	Gazette du Gouvernement.	*idem.*
	Observer.	*idem.*
	Scotsman.	*idem.*
	New North Briton.	*idem.*
	Weekly Journal	hebdomadaire.
	Weekly Chronicle.	—
	Edinburgh Leith and Glasgow Advertiser.	—
	Evening Post.	—
GLASGOW. (147,000 hab.)	Glasgow Courier	3 fois par sem.
	Glasgow Chronicle.	*idem.*
	Glasgow Herald	2 fois par sem.
	Glasgow Tree Press.	*idem.*
	Glasgow Scots Times.	*idem.*
	Glasgow Journal.	hebdomadaire.
ABERDEEN. (22,440 hab.)	Aberdeen Journal.	—
	Aberdeen Chronicle.	—
	Aberdeen Observer.	—
GREENOCK. (2,540 hab.)	Greenock Advertiser.	2 fois par sem.
	Commercial List.	3 fois par sem.
STIRLING. (7,482 hab.)	Stirling Journal.	hebdomadaire
	Stirling Advertiser.	—
DUMFRIES. (10,800 hab.)	Dumfries Journal.	—
	Dumfries Courier.	—
DUNDEE. (31,000 hab.)	Dundee Advertiser.	—
	Dundee Courier	—

DÉSIGNATION DES VILLES avec leur population.	TITRE DES JOURNAUX.	MODE de leur publication.
ELGIN......... (5,308 hab.)	Elgin Courier..................	hebdomadaire.
	Elgin and Torres Journal........	—
INVERNESS..... (12,000 hab.)	Inverness Journal...............	—
	Inverness Courier..........	—
PERTH......... (18,000 hab.)	Perth Courier.............. ...	—
	Perth Advertiser....	—
AYR .... (8,000 hab.)	Ayr Advertiser................	—
BERWICK....... (8,740 hab.)	Berwick Advertiser.............	—
CUPAK...... .. (2,540 hab.)	Tife Herald....................	—
KELSO........ (4,240 hab.)	Kelso Mail...................	—
LEITH......... (26,000 hab.)	Leith Commercial List..........	—
MONTROSE...... (9,800 hab.)	Montrose Review................	—
PAISLEY....... (28,000 hab.)	Paisley Advertiser.............	—
	(17 villes publiant 41 journaux)	
	IRLANDE.	
DUBLIN..... (227,000 hab.)	Morning Post...........	Tous les jours.
	Freeman's Journal. . , ...	*idem.*
	Saunder's New Letters.......	*idem.*
	Dublin Hibernial Journal......	*idem.*
	Dublin Correspondent.......	*idem.*
	Evening Post.............	3 fois par sem.
	Patriot...............	*idem.*
	Dublin Gazette (Journal du Gouvernement)...........	*idem.*
	Dublin Evening Herald......	*idem.*
	Dublin Jalkner's Journal......	*idem.*
	Dublin Evening Mail........	*idem.*
	Dublin Times..........	*idem.*
	Antidote...............	hebdomadaire.
	Dublin Mercantile Register.....	—
	Dublin Weekly Register......	—
	Dublin Jarner..........	—
	Dublin Warder..........	—
CORK....... (101,000 hab.)	Cork Mercury...........	Tous les jours.
	Cork Mercantile Chronicle.....	3 fois par sem.
	Cork Advertiser.........	*idem.*
	Cork Constitution.........	*idem.*
	Cork Southern Reporter......	*idem.*
	Connaught Journal.........	2 fois par sem.
LIMERICK.... (66,045 hab.)	Limerick Journal..........	*idem.*
	Limerick Chronicle.........	*idem.*
	Limerick Evening.........	*idem.*

DÉSIGNATION DES VILLES avec leur publication.	TITRE DES JOURNAUX.	MODE de leur publication.
Ennis.	Clare Journal	2 fois par sem.
(12,220 hab.)	Ennis Chronicle.	*idem.*
Atholone.	Atholone Herald.	hebdomadaire.
(10,200 hab.)	Westmeat Journal.	*idem.*
Belfast.	Belfast Commercial Chronicle.	3 fois par sem.
(38,000 hab.)	Belfast News Letter.	2 fois par sem.
Clonmel	Clonmel Herald.	*idem.*
(16,845 hab.)	Clonmel Advertiser.	*idem.*
Galway.	Galway Chronicle.	*idem.*
(28,000 hab.)	Galway Advertiser.	hebdomadaire
Kilkenny.	Kilkenny Moderator.	2 fois par sem.
(28,200 hab.)	Kilkenny Evening Post.	*idem.*
Waterford.	Waterford Chronicle.	3 fois par sem.
(34,000 hab.)	Waterford Miror.	*idem.*
Armagh. (8,240 hab.)	Armagh Volunteer.	2 fois par sem.
Enniskillen. (8,260 hab.)	Enniskillen Chronicle.	hebdomadaire.
...?	Leinster Journal.	2 fois par sem.
Londonderry. (12,000 hab.)	Londonderry Journal.	*idem.*
Castlebar. (5,000 hab.)	Mayo Constitution.	*idem.*
Newry. (13,240 hab.)	Newry Telegraph.	*idem.*
Sligo. (13,000 hab.)	Sligo Journal.	*idem.*
Strabane. (6,900 hab.)	Strabane's Morning Post.	hebdomadaire.
Tuam. (4,240 hab.)	Tuam Gazette.	2 fois par sem.
...?	Ullster Chronicle.	hebdomadaire.
Carlow. (10,000 hab.)	Carlow Morning Post	2 fois par sem.
Cavan. (2,200 hab.)	Cavan Herald	*idem.*
Tralee. (8,000 hab.)	Kerry Western Herald	*idem.*
Wexford. (11,000 hab.)	Wexford Herald.	*idem.*
	(24 villes publiant 54 journaux.)	

D'après ce tableau on voit que :

							Journaux.
73	villes de l'Angleterre publiaient au 1er janvier 1831.						179
17	—	de l'Écosse	—	—	—	—	41
24	—	de l'Irlande	—	—	—	—	54
						Total (1)......	274

Il nous reste à présent à faire connaître le nombre d'exemplaires distribués par ces différens journaux, car ce n'est qu'avec cette donnée qu'on peut se former une idée exacte de l'importance de la presse périodique du Royaume-Uni. Mais ce qu'il eût été impossible d'obtenir pour chacun des journaux séparément, l'administration du fisc, dans un de ses documens présentés au Parlement, nous le fournit pour la masse. Nous savons seulement qu'en 1829 la presse périodique de Londres avait consommé 16,900,000 timbres, et qu'à la même époque quelques journaux en avaient consommé dans la proportion suivante :

	Timbres.
Le *Times*..................................	3,400,000
Le *Courier*................................	995,200
Le *Globe and Traveller*....................	864,500
Le *Sun*....................................	625,600
Le *Morning-Post*...........................	598,800

(1) Nous pensons qu'on peut évaluer le nombre de journaux soumis au timbre, existant en France, à la même époque, de la manière suivante :

A Paris.

26	journaux quotidiens		
6	—	publiés tous les deux jours.	
9	—	—	deux fois par semaine.
4	—	—	tous les cinq jours.
14	—	hebdomadaires.	
59			
160	environ dans les départemens, tant quotidiens qu'hebdomadaires.		
219			

D'après ces chiffres et en nous servant d'évaluations approximatives déjà faites, on peut établir la moyenne de la circulation des différentes espèces de journaux de la manière suivante :

	Exemplaires.
Circulation des journaux du matin à Londres.......	28,000
— — du soir —	12,000
— — hebdomadaires —	10,000
Circulation moyenne des journaux de province, tant quotidiens qu'hebdomadaires..................	800

Ces évaluations approximatives se trouvent, en quelque sorte, confirmées par l'état qu'a présenté le fisc sur la répartition du timbre.

NOMBRE DE TIMBRES FOURNIS A LA PRESSE PÉRIODIQUE, EN

	ANGLETERRE.	ÉCOSSE.	IRLANDE.
1827	30,690,171	1,572,355	3,473,014
1828	30,610,643	2,137,785	3,545,846
1829	31,411,285	2,396,857	3,790,272
1830	31,336,214	3,021,570	3,955,550

Comme le droit perçu sur le timbre des journaux et sur les annonces constitue une des principales sources du revenu public de l'Angleterre, nous allons mettre sous les yeux du lecteur les sommes qui ont été versées pour ces deux objets, pendant les quatre dernières années.

PRODUIT DU TIMBRE SUR LA PRESSE PÉRIODIQUE, EN

	ANGLETERRE.	ÉCOSSE.	IRLANDE.
	fr.	fr.	fr.
1827	10,741,550	550,325	1,215,554
1828	10,715,725	748,225	1,241,046
1829	10,993,950	838,900	1,326,595
1830	10,966,675	1,057,525	1,389,373

PRODUIT DU DROIT SUR LES ANNONCES DANS LES JOURNAUX

	D'ANGLETERRE	D'ÉCOSSE.	D'IRLANDE.
	fr.	fr.	fr.
1827	3,392,175	444,225	898,225
1828	3,349,450	460,000	935,085
1829	3,409,200	473,475	936,743
1830	3,401,300	439,800	918,000

Comme le fisc perçoit sur chaque annonce, quelle que soit son importance, 3 shellings 6 deniers (4 fr. 35 c.); il est facile d'évaluer, d'après les colonnes du dernier de ces tableaux, le nombre d'annonces qui a été publié par les divers journaux des trois royaumes; ainsi, en 1830, nous trouvons que :

Les journaux d'Angleterre en ont inséré........	781,908
— d'Écosse........................	101,103
— d'Irlande........................	209,840
TOTAL.................	1,092,851

Sans doute ce nombre considérable d'annonces est produit par la grande masse d'affaires qui se traitent dans ce pays, mais le bas prix auquel on les obtient, et la grande

publicité qu'elles procurent, sont sans doute les motifs les plus déterminans. Les annonces, en Angleterre, malgré le droit de 3 shellings 6 deniers dont elles sont grevées, et malgré l'extrême cherté de toutes les choses nécessaires à la vie, sont encore à bien meilleur marché qu'en France. Les journaux du matin prennent pour l'insertion d'une annonce de sept lignes et au-dessous 7 shell. (8 fr. 75 c.), et 6 deniers (62 cent.) pour les lignes qui dépassent ce nombre. Ainsi l'insertion d'une annonce de dix lignes, par exemple, coûterait dans

Le *Times* ou le *Morning Herald*.............	9 fr. 87 c.
Plus le droit du fisc.........................	4 35
TOTAL.............	14 fr. 22 c.

Insérée dans le *Constitutionnel* ou les *Débats* elle aurait coûté 15 fr.; mais la différence sera encore plus sensible pour une annonce de 20 lignes, car tandis qu'elle coûtera 22 fr. 22 cent. dans le *Times* ou le *Morning Herald*, elle coûterait dans le *Constitutionnel* ou les *Débats* 30 fr., et il est à remarquer qu'il faudrait toujours ajouter au prix de ces derniers, pour qu'il y eût parité, le droit de 4 fr. 35 c. qui n'est pas établi en France.

Commerce.

Importance du commerce des nids de la salangane (esculent swalow (1)) *dans l'Archipel Indien.* — On sait que ces nids, dont la composition n'est pas encore bien déterminée, sont très-recherchés par les gourmets chinois, à cause de leur grande propriété digestive. Il serait presque impossible de faire connaître toutes les opinions divergentes, émises par un grand nombre de naturalistes

(1) *Hirundo esculenta.*

sur la matière qui peut les composer : les uns pensent qu'elle est extraite des substances glutineuses qui flottent à certaines époques sur la surface de la mer; d'autres croient au contraire qu'elle est composée de différentes espèces de gommes combinées avec quelques détritus formés dans les interstices des rochers; quelques autres, après avoir disséqué ces oiseaux, pensent que les principaux matériaux proviennent d'une espèce de sécrétion des glandes parotides particulière à ce genre d'hirondelles. Dobereiner et Brande assurent que la substance qui sert à édifier ces nids tient le milieu entre la gélatine et l'albumine, et qu'elle est composée d'une plus grande quantité de gommes que de matières animales. Elle s'embrase difficilement, et, après l'incinération, le résidu offre quelques portions d'ammoniaque.

Les meilleurs nids sont ceux que l'on trouve dans les cavernes humides, surtout lorsqu'on a pu les recueillir avant que les œufs n'y aient été déposés : ils sont blancs, très-estimés et se vendent au poids de l'or. Les plus grossiers sont ceux qu'on ne peut découvrir qu'après que les jeunes oiseaux ont pris leurs plumes. Il paraît que le séjour des petits et leurs excrémens détériorent leur qualité; ils sont d'une couleur roussâtre bigarrée et se vendent beaucoup moins cher que les premiers. On recueille ces nids deux fois l'an; mais comme il arrive souvent que des étrangers ou des voleurs pénètrent dans les cavernes, la production n'en est pas régulière : les propriétaires qui peuvent faire garder ces lieux sont certains, tous les six mois, d'avoir une récolte abondante et bien suivie. Quelques-unes de ces cavernes sont d'un accès très-difficile, et les nids ne peuvent y être recueillis que par des personnes habituées dès leur enfance à cette opération. Les cavernes les plus remarquables et les plus productives de Java, sont celles

de Karang-Bolang dans la province de Baglen, sur la côte sud de l'île. On ne peut y pénétrer qu'au moyen d'échelles de bambou et de rotin jetées d'un navire sur le rocher. Lorsqu'on a atteint l'ouverture de la caverne on a toujours besoin de torches pour se guider dans l'intérieur ou pour procéder à l'enlèvement des nids, car le plus léger faux pas pourrait occasionner la chute des explorateurs dans des abîmes sans fond.

Lorsque les nids sont extraits des cavernes, on les fait sécher au soleil, on les nétoie, et, après les avoir divisés en plusieurs classes, suivant le degré de leur pureté, on les renferme dans des boîtes du poids de un *picul* (135 liv.), pour être expédiés à Canton. Voici quel est le prix des différentes qualités :

	Piastres d'Espagne.	Fr.		Fr.
1re....	3,500.....	(18,550)	le picul	(137 la liv.).
2e.....	2,800.....	(14,810)	*Id.*	(109 *Id.*).
3e.....	1,600.....	(8,480)	*Id.*	(62 50 c. *Id.*).

Les marchands chinois, qui distinguent ces qualités par les noms de *paskat*, *chi-kat* et *tung-tung*, subdivisent chacune d'elles en trois classes dont les prix varient depuis 1,200 jusqu'à 4,500 piastres.

Quoique nous n'ayons pas de données exactes sur les quantités de nids fournies par les divers lieux de production, comme ils sont tous dirigés sur un même point, il nous sera cependant facile, à l'aide des renseignemens que nous avons déjà, d'établir l'importance approximative de cette singulière exportation.

Java exporte tous les ans..................	340 piculs.
Sumatra, Borneo et Maduré.................	530
Macassar..................................	20
Banca et Bali.............................	345
Diverses îles qui envoient directement à Batavia..................................	343
Total........	1,578 piculs. (212,030 livres).

dont la valeur ne peut être au-dessous de 12,000,000 fr.

Dans tout l'Archipel Indien, la plupart des cavernes où se recueillent ces nids précieux appartiennent au souverain ou à l'état, car de simples particuliers ne pourraient pas toujours déployer assez de forces pour les protéger contre les attaques des voleurs et des flibustiers. Mais celles qui de leur nature ne sont pas d'un facile accès, ou qui par leur situation sont à l'abri de toute espèce de déprédations, donnent à leur propriétaire un revenu énorme, car la dépense pour recueillir les nids est de très-peu d'importance. Les cavernes de Karang-Bolang, par exemple, qui produisent, tous les ans, 6,810 livres de nids vendus à Batavia au prix de 3,200, 2,500 et 1,200 piastres le picul suivant leur qualité, soit 139,000 piastres (736,700 fr.) toute la partie, donnent un revenu net de 655,663 fr., car tous les frais réunis ne s'élèvent tout au plus qu'à 80,000 fr., 11 p. % du prix de vente. La valeur de cet article n'a pas de cours; elle est, en quelque sorte, déterminée par le vendeur : car, d'un côté, les demandes excédant les quantités produites, et, de l'autre, la production étant limitée et n'étant pas susceptible d'être augmentée, ces transactions doivent être considérées comme un monopole ou plutôt comme un tribut prélevé par les Javanais et les autres insulaires sur le luxe et le caprice des riches Chinois. Le commerce des nids de la salangane est sans contredit le plus lucratif de tous ceux qui existent, car il n'en est aucun où le coût de la matière première et de sa manipulation soit si peu en rapport avec le prix de la vente.



Moyen de ménager le combustible des machines à vapeur. — La grande consommation de bois que l'on fait

en Amérique sur les bateaux à vapeur et dans quelques manufactures doit, d'ici à peu d'années, amener la destruction d'une partie des forêts du Nouveau-Monde : destruction qui avancera d'autant plus rapidement que l'emploi de la vapeur augmentera continuellement avec l'accroissement de la population. Dans les parties maritimes, et surtout dans les états du sud, cet effet est déjà très-sensible sur les forêts de pins ; ce combustible étant préféré parce que la matière résineuse qu'il contient en abondance produit beaucoup de flamme qui enveloppe constamment et échauffe uniformément toute la surface de la chaudière qui est en contact avec l'eau.

Dans une machine à vapeur il ne suffit pas qu'il y ait dans le fourneau une quantité de chaleur suffisante, il faut encore que cette chaleur soit appliquée partout où la vapeur est produite. Aussi, le combustible qui fournit la plus grande quantité de gaz inflammable est nécessairement le meilleur. La flamme n'étant que le produit de la combustion d'une matière inflammable, à l'état de gaz ou de vapeur, une substance en ignition qui ne contient pas de matière volatile ne peut produire de flamme. Ainsi le fer éclate en étincelles brillantes ; mais, s'il est pur, il ne donne jamais de flamme. Le bois dans toutes ses variétés, la tourbe et le charbon bitumineux fournissent, pendant leur décomposition par le feu, de grandes quantités de gaz et de vapeurs inflammables, et dès-lors brûlent avec une flamme abondante ; mais la plombagine pure (mine de plomb) fournit peu de flammes, et l'anthracite beaucoup moins que les autres variétés de combustible que nous venons de nommer.

Les vastes mines d'anthracite qui existent en Amérique offrent, sur le revers est des monts Alleghany, une source inépuisable de combustible, tandis que le charbon bitumi-

neux existe en aussi grande quantité à l'ouest. C'est à ces espèces différentes de charbon qu'il faudra avoir recours lorsque les forêts du Mississipi et de l'Ohio auront été épuisées.

On sait que l'anthracite de la Pensylvanie diffère de celle de l'ancien continent, en ce qu'elle produit des quantités considérables de gaz, qui se dégagent au moment où le combustible prend feu, et cessent rapidement d'être produits. Mais long-tems après que la flamme a disparu, il reste dans le fourneau une chaleur très-intense. Si dans cet état, pendant que le combustible est encore en ignition, on jette dessus un peu d'eau, on verra aussitôt la flamme reparaître, et en telle quantité qu'elle sortira brusquement du fourneau. La cause de ce phénomène est évidente; l'eau est décomposée par la haute chaleur du charbon et son hydrogène mis en liberté s'enflamme; ce qui dépend du fait bien connu en chimie que le charbon à une haute température décompose l'eau en s'emparant de son oxigène. Il est même assez probable que l'on pourrait obtenir à l'aide du charbon d'anthracite une quantité suffisante et uniforme de flamme, au moyen d'un courant régulier de vapeur qui le traverserait, et ne serait point assez considérable pour abaisser la température au point où la décomposition ne pourrait plus avoir lieu.

Il semble donc qu'une quantité d'eau ou de vapeur exactement proportionnée à la quantité et à la chaleur du combustible pourrait être employée pour augmenter l'activité du feu, et lui fournir une flamme abondante. L'eau présente le grand avantage de n'occasionner aucune dépense et d'être toujours sous la main dans l'appareil même auquel le feu est appliqué.

Il est important de remarquer qu'ici il ne s'agit pas d'un moyen d'augmenter la quantité de la chaleur, mais bien

d'appliquer d'une manière plus avantageuse celle que l'on obtient.

Mais l'anthracite possède, ainsi que tous les corps en ignition, la propriété de décomposer divers fluides composés, même lorsqu'il n'opère pas en s'emparant de l'oxigène : il détruit le lien qui tenait unis leurs élémens et les met à même de former de nouvelles combinaisons.

C'est sur ce fait qu'est basée l'application du projet de M. Sullivan, qui propose de faire passer, à travers de l'anthracite en ignition, de la vapeur d'esprit, ou d'huiles inflammables ou d'autres fluides combustibles ; si ce projet ne rencontre pas d'obstacle mécanique, on ne voit pas pourquoi il ne serait pas employé pour faciliter la consommation de l'anthracite. Cette méthode présenterait d'ailleurs plusieurs autres avantages importans. Ainsi la flamme peut être en un instant diminuée, augmentée ou arrêtée à volonté. Si on la laisse éteindre on peut la rallumer aussitôt et dans toute sa force, pourvu que l'on conserve l'anthracite en ignition. Le travail des hommes chargés d'entretenir le feu serait ainsi moins pénible. Le poids du combustible éprouverait encore une diminution considérable, ce qui ne serait pas d'une médiocre importance pour les bateaux et les voitures à vapeur.

Agriculture.

Culture de la vigne dans la Nouvelle-Galles du Sud. — Les expériences que M. Spark a faites depuis plusieurs années sur la culture de la vigne dans les environs de Tempé, situés sur les bords de la rivière de Cook, lui ont donné des résultats si satisfaisans que bientôt, nous n'en doutons pas, la culture de ce précieux arbuste sera répandue dans toute la Nouvelle-Galles, soit à cause de son

utilité, soit à cause de l'agréable ombrage qu'elle procure. Sur les coteaux qui dominent le havre de Sidney et la grande route, on remarque de vastes plantations de la plus grande beauté ; et déjà cette partie de l'Australie a l'aspect des côtes du Portugal où la vigne est la plus abondante. La qualité des fruits de celle des coteaux de Tempé a été reconnue par des juges expérimentés, comme ne laissant rien à désirer sur ceux de l'Europe : cependant la pellicule du grain est plus épaisse, et la liqueur qu'il renferme est encore un peu trop acide pour que la fermentation puisse s'opérer dans tout son développement. Au reste ces défauts doivent être moins attribués à la qualité du sol et au degré de la température qu'à l'extrême jeunesse des plants. Il faut encore quelques années pour prononcer en dernier ressort sur le succès probable de la culture de la vigne dans la Nouvelle-Galles du Sud ; en attendant, ses commencemens offrent les plus belles espérances. Les ceps, dans un an, acquièrent un développement de dix à douze pouces de hauteur, et les pampres dont ils se couronnent attestent une puissance de végétation peu commune.

Il faut espérer que, lorsque ces résultats seront mieux connus des cultivateurs de la Nouvelle-Galles, les terrains immenses des collines qu'ils laissent en friche seront transformés en riches vignobles; car la nature pierreuse de leur sol, et leur heureuse exposition, doit nécessairement favoriser le développement de la vigne. D'ailleurs, d'après le mode de culture qu'a adopté M. Spark, un seul homme pouvant suffire à une exploitation de quatre à cinq acres, le peu de dépense que coûteront ces essais encouragera les propriétaires à propager ces plantations dont le succès contribuera à donner à la Nouvelle-Galles, avec ses belles qualités de laines, une supériorité marquée sur toutes les colonies de la Grande-Bretagne.

AVRIL 1831.

REVUE BRITANNIQUE.



DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL,

DE SA STABILITÉ, DE SA DURÉE, DE SON INFLUENCE ET DE SES RÉSULTATS.

LA POLITIQUE, SCIENCE EXPÉRIMENTALE. — INFLUENCE DES LOCALITÉS. — AUCUN SYSTÈME POLITIQUE NE RESSEMBLE A UN AUTRE SYSTÈME POLITIQUE, MÊME IDENTIQUE EN APPARENCE. — DANGER DES ARGUMENS THÉORIQUES. — NATURE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL; SA FAIBLESSE NATURELLE. — DIFFICULTÉ D'ÉTABLIR UNE FORCE CENTRALE ET DIRIGEANTE. — CONFLIT DES DIFFÉRENS CANTONS. — SUBDIVISION DE L'AUTORITÉ. — CONFÉDÉRATION LYCIENNE. — LIGUE ACHÉENNE. — TRIBUNAL AMPHICTYONIQUE. — CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — CONSTITUTION DES PROVINCES-UNIES; ANALYSE DE CETTE CONSTITUTION ANOMALE. — CONSTITUTION FÉDÉRALE DES CANTONS HELVÉTIQUES. — CAUSES SPÉCIALES QUI ONT ASSURÉ L'EXISTENCE ET FAIT LA PROSPÉRITÉ DE CES FÉDÉRATIONS. — CONFÉDÉRATIONS GRECQUES. — CONFÉDÉRATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La science politique n'est pas, comme on l'a prétendu, une science abstraite et de théorie. Elle change avec les tems; elle varie avec les circonstances; elle subit l'influence des nationalités; elle n'a rien d'empirique; l'expérience la

régit; et le grand problême qu'elle doit résoudre c'est de mêler la stabilité à la souplesse. Si elle se contente d'assurer les intérêts des nations, qu'elle veuille les enchaîner au passé, on l'accuse, non sans raison, de les condamner à une éternelle décrépitude. Si elle se précipite dans les innovations, on la condamne comme légère, étourdie, violente, insensée. Il faut qu'elle se modèle sur le siècle, sur les mœurs des hommes, sur la nécessité des tems; c'est sa condition première : de là un caractère équivoque et flottant, une mobilité de principes et de moyens, qu'on a tort de lui imputer à crime. Les bases sur lesquelles elle repose sont mobiles; ce défaut est inhérent à sa nature. Les matériaux sur lesquels elle travaille sont variables; et son incertitude est le résultat nécessaire des devoirs qui lui sont imposés. Les relations des hommes entre eux, et des hommes avec leurs gouvernemens, étant complexes et obscures, les causes qui les dirigent et les ressorts qui les font mouvoir ne cessant jamais de changer; comment opérer sur ces ressorts et diriger ces relations sans les comprendre, sans s'y plier?

Quelques axiomes moraux d'une vérité incontestable sont les seuls principes fixes auxquels la science politique puisse se rattacher. Ce sont les lois de l'équité primitive, hors desquelles il n'y a de salut ni pour les peuples, ni pour leurs maîtres; mais sortez de ce cercle étroit, vous ne rencontrez plus qu'incertitude : tout vacille à vos yeux; tout dépend de particularités spéciales, auxquelles se rattache l'organisation sociale de telle ou telle nation. Les intérêts de telle localité, les souvenirs d'un peuple, sa position, son industrie, son origine, déterminent le mode de gouvernement qui doit le régir. Non-seulement, comme le dit Montesquieu, la différence des climats entraîne une foule de modifications dans l'administration des lois et la distribution des pouvoirs; mais la jeunesse ou l'antiquité d'un

peuple, son caractère particulier, ses dogmes, ses préjugés, l'accroissement ou la diminution de sa population, ses mœurs guerrières ou pacifiques, impriment leur sceau, donnent un caractère différent à des institutions qui semblent uniformes en théorie. De toutes les monarchies qui, depuis l'origine du monde, ont laissé leur trace dans l'histoire, pas une peut-être ne trouvera jamais son analogue. De toutes les républiques dont nous admirons le souvenir ou l'existence actuelle, il n'en est pas deux qui doivent s'appeler du même nom. La qualification générique qui range sous des titres communs les gouvernemens divers, n'est donc qu'un mensonge convenu, une abstraction sans rapport avec la réalité des faits. Allons plus loin. Tous les gouvernemens changent de face pendant la durée de leur existence. Ils parcourent des phases infiniment variées, et ne peuvent subsister qu'en les parcourant; l'état de révolution est leur situation permanente; et, au lieu d'appliquer ce terme à quelques momens de crise, à quelques éruptions passagères, on devrait l'appliquer à leur vie même, qui n'est qu'un perpétuel changement, une continuité de révolutions successives.

En politique tout est donc exceptionnel; mais l'art d'appliquer ces exceptions est soumis à des règles encore bien peu connues et dont nos préjugés arrêtent l'exécution. Par exemple, il est très-vrai de dire que, dans les gouvernemens où le peuple domine, le danger vient des factions et de l'esprit de parti; que, dans les autres gouvernemens, c'est surtout aux usurpations de la puissance exécutive que l'on doit s'opposer. Mais combien ces axiomes sont vagues! qu'il est facile d'en faire un usage dangereux!

Cessons donc de raisonner théoriquement sur la monarchie et la république. Jugeons chaque gouvernement en lui-même et dans ses rapports avec les circonstances envi-

ronnantes. L'origine commune de deux constitutions différentes ne les empêche pas d'être isolées à jamais par des traits spéciaux et ineffaçables ; et toute argumentation philosophique sur cette matière sera vaine et sans résultat, si vous la séparez des faits et de leur toute-puissante réalité.

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral ? Si vous deviez répondre à cette question d'une manière abstraite et générale, vous diriez : C'est l'union de plusieurs groupes d'état, trop faibles pour se maintenir par eux-mêmes, et cherchant dans leur alliance un recours contre les périls de leur débilité. Chacun des membres de la confédération sacrifie une partie de son indépendance à la sûreté de tous. C'est d'après le même principe que le contrat social est formé ; les individus qui composent un état abandonnent de même une portion de leurs droits naturels, afin d'être protégés et garantis par la communauté ; mais on aurait tort de croire que la ressemblance est exacte. Entre les divers groupes qui s'unissent pour former une fédération, les points de contact et de coopération sont aussi rares qu'ils sont communs et nombreux entre les hommes qui font partie de la même nation : et tandis que le gouvernement d'un peuple doit et peut, jusqu'à certain point, assurer à tous ses sujets la jouissance des mêmes droits, l'exécution d'une justice égale pour tous ; les avantages que l'union fédérale procure aux états dont elle est formée ne sont ni très-étendus, ni très-assurés ; le lien commun est toujours prêt à se rompre ; le pouvoir suprême peut être à chaque instant remis en question ; chaque société, beaucoup plus importante, par rapport à la masse, que ne le sera jamais un individu par rapport à l'état, est sans cesse tentée de se révolter et de se renfermer dans sa personnalité propre : en un mot, rien n'est plus fragile de sa nature ; rien n'est plus faible et plus incertain.

En poursuivant le même raisonnement dans toutes ses conséquences, on reconnaîtra que la nature du gouvernement fédéral tend nécessairement, non à se consolider, mais à s'affaiblir; et une série d'exemples irrécusables ne tardera pas à prouver que, pour contrebalancer cette tendance, il a fallu, dans tous les tems et chez toutes les nations républicaines, des circonstances spéciales, rares en elles-mêmes et peu durables. Des avantages résultent certainement de cette forme anomale; mais aussi de grands obstacles s'opposent au développement de ces avantages. Pendant que chaque fragment de la masse fédérale semble prospérer et s'agrandir, la cohésion et la lutte secrète de ces parties constitutives d'un même tout contrarient leur progrès. Nous verrons en effet que, par un étrange résultat, le lien fédéral sert d'entrave à l'accroissement de chacun de ses élémens, à la fortune de chaque portion de l'état.

Il est généralement reconnu que le bien-être de tous est le but du gouvernement. Par quels moyens atteindre ce résultat? telle est toute la question politique. Pour y parvenir, on confie une certaine force à une partie de la communauté; le pouvoir ne lui est délégué que pour assurer la prospérité commune. Si ce pouvoir est trop faible, elle manque de ressources pour répondre à la confiance publique. S'il est trop fort, elle est sujette à en abuser dans son propre intérêt. Rien de plus déraisonnable et de plus injuste que de rendre responsable du bon ou du mauvais état des affaires celui que vous privez des moyens indispensables pour les diriger. Rien de plus coupable que de détourner à son profit l'autorité remise en vos mains pour le bonheur de tous : la première de ces iniquités est familière aux démocrates; la seconde est le crime des tyrans. Accordez donc au pouvoir exécutif une autorité suffisante;

et par d'habiles restrictions, par d'heureux et nécessaires contre-poids, mettez-le hors d'état d'en abuser.

On chercherait en vain à définir, d'une manière claire et bien précise, ce que l'on nomme *bien public*. Souvent (et c'est là une des grandes difficultés de la politique), le véritable bien, l'utilité réelle d'un état, est diamétralement contraire à son utilité apparente. Souvent aussi, elle exige que l'on transgresse les lois de son bien-être actuel pour assurer son bien-être à venir. L'intérêt véritable du peuple peut exiger que l'on prélève sur lui tels impôts, qu'on le soumette à telles restrictions dont l'avantage est éloigné, et l'utilité cachée. Il est indispensable que ceux auxquels on abandonne les rênes du gouvernement jouissent d'une liberté de mouvemens complète, d'une extrême latitude; l'exercice de leurs fonctions l'exige : les contrôler, c'est les entraver; les arrêter dans leur marche, c'est s'opposer au développement de toutes leurs intentions, de tous leurs plans. De là émane la nécessité indispensable d'un suprême pouvoir.

Ce pouvoir, dans un gouvernement libre, appartient à la législature, composée des représentans du peuple, soit intégralement, soit partiellement convoqués. Leur imposer des entraves, c'est ouvrir la porte aux plus grands malheurs, exposer l'état aux dangers les plus imminens, sous prétexte de le garantir de périls imaginaires. Ce n'est pas en soumettant à un contrôle perpétuel et gênant les opérations de la législature, que vous éleverez une digue contre les usurpations; mais en la rendant responsable envers l'opinion publique, en donnant à la nation des occasions nombreuses et fréquentes de manifester cette opinion, de témoigner son approbation ou sa désapprobation, son consentement ou son désaveu.

La faiblesse du pouvoir exécutif émane nécessairement

de cette débilité du pouvoir législatif, inhérente au régime fédéral : débilité que le régime des États-Unis, le modèle le plus parfait de cette espèce de constitution, n'a pas lui-même pu corriger. Afin de rétablir l'équilibre entre le gouvernement central et les gouvernemens partiels, on a donné aux tribunaux une puissance exagérée, tout-à-fait en dehors de leurs attributions ordinaires. Un conflit bizarre et dangereux force la magistrature et l'autorité législative de se heurter l'une contre l'autre. Un citoyen estime-t-il que la loi en vertu de laquelle il est condamné attaque les principes de la constitution ? il met en cause la loi elle-même, et par conséquent la législature d'où elle émane. Quand bien même les deux chambres en auraient sanctionné l'adoption ; quand même les juges auraient ratifié cette adoption avec toutes les formalités requises, on pourrait voir la suprême cour judiciaire la déclarer nulle et de nul effet. Nous laissons chaque lecteur apprécier le danger d'une telle organisation. En Amérique même, les résultats en ont déjà été funestes, et des lois, portées sur des matières toutes politiques, ont été abrogées par la magistrature, qui s'est ainsi placée au-dessus du pouvoir législatif.

On a pu varier sur la répartition des pouvoirs, et différer d'opinion quant à la place qu'ils doivent occuper ; mais qu'une autorité soit indispensable, que cette autorité dirigeante ait besoin de liberté, c'est ce dont on ne peut douter, sans révoquer en doute les principes même de la nature, les élémens de la logique. Il n'appartient qu'aux théoriciens les plus romanesques de vouloir constituer un corps sans tête, et d'oublier que, dans tout organisme, un point central est nécessaire. Si le témoignage de la raison, confirmé par l'histoire, prouve la nécessité de cette force exclusive, libre d'entraves, bien que susceptible de contrepoids : il est évident que c'est au pouvoir législatif qu'elle

appartient, soit que le bas peuple, comme chez les Athéniens, le roi, comme dans les monarchies pures, ou l'assemblée représentative, comme dans les gouvernemens constitutionnels, possèdent l'autorité législative : or, c'est dans une assemblée composée de députés du peuple qu'elle peut résider avec le moins de danger pour l'état.

Appliquons ces principes au régime fédéral. Deux questions se présentent : 1° La délégation d'une autorité dirigeante et suffisante est-elle compatible avec ce genre de gouvernement? 2° Quand même la nature du système fédératif ne repousserait pas absolument cette prépondérance d'une force législative centrale, les citoyens et les états seraient-ils disposés à la laisser subsister?

Ces deux questions se résolvent d'elles-mêmes négativement. Toute confédération suppose une égalité absolue entre les membres qui la composent. Dès qu'il y a suprématie, l'indépendance souveraine de chaque gouvernement est compromise. Donnez au chef-lieu fédéral cette autorité dirigeante, votre fédération ne sera plus qu'un mot, une subdivision territoriale sans valeur. Que tous les états, ou quelques-uns d'entre eux, participent à cette même force centrale, elle cessera d'être centrale; elle se détruira d'elle-même, en se subdivisant. Quelque légère que vous supposiez cette influence, elle suscitera la lutte des intérêts, avivera les anciens préjugés, entretiendra, au sein de la masse nationale, des germes de dissensions qui ne tarderont pas à se développer, et portera ainsi, dans le faisceau fédéral, une semence de mort.

Il faudrait ignorer l'homme et ses passions pour être aveugle sur ces résultats. C'est pour faire face aux nations étrangères, pour leur présenter une masse compacte, pour jouir de plus de sécurité, pour augmenter leur importance et leur force, que de petits états s'associent. La né-

cessité de cette association ne se fait sentir d'une manière énergique, aux citoyens de chaque état, que dans les grandes circonstances. Que ces circonstances se passent, les groupes rentrent dans leur individualité, oublient le lien social, et ne le regardent plus que comme une entrave. Tout l'intérêt, tout le patriotisme se porteront sur les nationalités distinctes, non sur la nationalité générale. Le pouvoir central sera vu d'un œil jaloux et inquiet; on ne lui prêtera qu'une faible et passagère assistance, un secours éphémère et donné à regret. On ne s'occupera pas d'en augmenter la force et d'en consolider l'existence. Toute la confiance des citoyens, ils l'abandonneront à leurs propres députés, oubliant les intérêts de l'administration fédérale, pour ne s'occuper que de leurs affaires personnelles. On sera trop heureux s'ils se contentent de ne point penser au gouvernement central, et s'ils ne cherchent pas à l'entraver dans ses mouvemens.

Soit qu'on octroie ou que l'on refuse au gouvernement central le pouvoir nécessaire, la difficulté subsiste. Chaque administration partielle conserve-t-elle une autorité spéciale? les députés et les représentans des localités seront considérés comme les protecteurs de ces intérêts locaux représentés par eux. On leur demandera, non d'affermir, mais d'affaiblir l'autorité centrale : leur influence sur leurs états respectifs s'accroîtra, tandis que la force de l'administration fédérale tombera et décroîtra de jour en jour : observation qui n'a pas échappé à l'un des plus sagaces défenseurs du système fédératif, M. Hamilton. « Il y a, dit-il, au sein des gouvernemens fédératifs, une débilité innée, une faiblesse inhérente : on ne peut prendre trop de précautions pour y remédier d'avance ; il faut assurer à leur organisation toute la vigueur compatible avec les principes de la liberté. »

La subdivision de l'autorité est une source fertile de dangers et de malheurs; le conflit des juridictions en émane nécessairement. Tel impôt, supporté facilement par telle province, paraîtra onéreux à telle autre; et les contraventions à la loi, punies rigoureusement dans cet état, passeront inaperçues devant les tribunaux et les juges d'un autre état. Il est possible qu'un canton fédéré refuse de fournir les fonds indispensables pour l'entretien de l'administration fédérale, et que la magistrature du même canton ferme les yeux sur des délits dont elle ne reconnaît pas la gravité. De deux choses l'une, ou les états qui ont subi l'impôt réclamé voudront suivre dorénavant l'exemple des états réfractaires, ou ils s'armeront contre ces derniers. Une prudence, une modération surhumaines deviendront indispensables pour enfermer chaque juridiction dans ses justes limites : vertus qu'il est bien rare de trouver au milieu de ces intérêts divergens et de ces passions turbulentes, dont les grandes sociétés accumulent les élémens et enflamment la violence.

Si l'administration centrale est forte, les gouvernemens particuliers seront faibles; si ces derniers deviennent puissans, le gouvernement central périra de débilité; c'est ce que prouvent tous les exemples de l'histoire. Des résultats funestes ont toujours suivi l'affaiblissement du pouvoir central; en lui refusant la force dirigeante, on a privé les états de cette énergie intime et unique sans laquelle il n'y a pas de volonté effective, ni par conséquent d'action puissante. Les lois décrétées par le conseil général de la nation, applicables à chacun des états, ont été éludées par les citoyens de ces états, parce que les législateurs ont été privés de toute influence directe sur les membres de chaque communauté : erreur radicale et mortelle. Supposez que le corps législatif ordonne une levée de troupes; comment la

réquisition s'opérera-t-elle? comment empêchera-t-on un groupe d'états de s'y refuser? Le décret du sénat ne sera qu'une simple recommandation et n'aura pas force de loi. Les provinces enverront ou n'enverront pas leur contingent, selon le bon plaisir des chefs les plus accrédités ou des factions les plus influentes. La désobéissance entrainera l'anarchie. Le seul remède à employer, ce sera la contrainte. Une partie des cantons fédérés engagera la lutte contre ceux qui résistent aux ordres, d'ailleurs si méprisés, de l'autorité fédérale. La bataille une fois engagée, les vainqueurs acquerront une prépondérance destructive de toute égalité fédérative. Ainsi, comme il arrive toujours, la tyrannie naîtra de l'indiscipline, et la faiblesse du pouvoir dirigeant donnera le jour à un nouveau pouvoir, émané de la conquête et impérieux comme la victoire.

On peut éluder en partie cet écueil et se soustraire à ce danger, mais par un compromis; mais en accordant à l'administration fédérale une autorité de contrôle, qui blesse, il est vrai, le principe même du gouvernement fédératif, et dont elle peut abuser. Dans la confédération des Lyciens, le grand conseil sanctionnait la nomination des magistrats et des officiers publics dans les différentes villes de Lycie: intervention délicate, dangereuse, et qui l'aurait été bien davantage, si des rapports très-intimes n'avaient pas uni les provinces confédérées. Montesquieu (1) cite avec raison cette forme de gouvernement comme modèle de fédération; mais elle s'éloigne autant que possible du système dont elle porte le nom; et si l'on examine attentivement son organisation véritable, on y reconnaîtra la plupart des caractères qui distinguent une société compacte, régie par des lois homogènes et soumise à un seul centre de direc-

(1) *Esprit des Lois*, IX, 3.

tion. Strabon (1), dans son analyse de la constitution des Lyciens, et dans la description qu'il donne de leurs coutumes, semble même prouver que leur fédération n'était qu'un titre, un mot sans rapport avec la réalité du système qui les régissait en apparence.

La même observation est applicable à la ligue Achéenne. Tous les cantons qui la composaient se servaient de la même monnaie, des mêmes poids et mesures, du même langage, obéissaient à des coutumes et à des lois identiques. On avait réduit à une homogénéité presque complète les cantons soumis au lien fédéral, dont on avait assuré la solidité et resserré le nœud. Plutarque (2), avec ce bon-sens qui le distingue, attribue à cette organisation la force de la ligue Achéenne, à laquelle d'autres écrivains politiques ont prodigué leurs éloges. Quand Lacédémone entra dans la ligue, on abolit les lois de Lycurgue dont les institutions furent remplacées par les institutions et les lois des Achéens : tant l'uniformité du système et la centralisation du pouvoir paraissaient indispensables! De là, dit Polybe (3), cet accroissement de force, cette considération, ce respect dont s'environne l'union Achéenne : Περι δε τους Αχαιους παραδοξος αυξησις και συμφρονησις τοις καθ᾽ημας καιροις γεγονε, κ. τ. λ. En dépit de ces précautions, Rome sut jeter la discorde au sein des états, les divisa, les arma les uns contre les autres et ruina la confédération.

Il est inutile de citer ici la prétendue association des républiques grecques, sous la sanction inefficace et chimérique du conseil des Amphictyons. C'est un exemple terrible des calamités qu'entraine un gouvernement fédératif

(1) Liv. XIV.

(2) *Vie de Philopœmen*, c. 16.

(3) 2. 37. 4. 1.

sans lien, sans homogénéité entre ses parties, sans force centrale et dirigeante. Des flots de sang coulèrent. La licence démagogique, l'oligarchie et ses iniquités, le républicanisme austère et l'ambition dévorante couvrirent la Grèce de cadavres et de ruines : au lieu de réconcilier et de fondre ces élémens discordans, la fédération qui les unissait ne servit qu'à les engager dans une lutte éternelle et sanglante, et les rapprocha comme ces athlètes que la férocité des Romains attachait les uns aux autres et condamnait à s'entr'égorger dans un cirque fermé de toutes parts.

Les tems modernes ont vu s'élever un autre monstre fédératif qui n'a pas été sans action et sans influence sur les affaires de l'Europe ; je veux parler de la confédération germanique : fabrique curieuse, organisation bizarre et barbare, née du système féodal et qui en avait tous les défauts, elle offre une ressemblance singulière et instructive avec la ligue amphyctionique. Défectueuse dans son principe, appuyée sur des bases ruineuses, faible comme toutes les fédérations, tyrannique comme la féodalité qui lui avait servi de berceau, elle réunissait les anomalies et appelait les calamités inhérentes à ces deux systèmes.

Sans doute, l'empereur, chef nominal de cette vaste et grossière machine, semblait investi d'immenses pouvoirs ; la Diète, convoquée sous sa présidence, faisait parade d'une haute et souveraine autorité ; les prérogatives de l'un et de l'autre étaient nombreuses ; et si vous vous arrêtiez aux formes extérieures et apparentes de la confédération germanique, vous seriez tenté de croire à sa stabilité, de regarder comme puissantes les garanties de repos et de bonheur qu'elle offrait à ses sujets. Mais consultez l'histoire, examinez les faits. Cette ligue de souverains toujours prêts à se combattre vous apparaitra sous ses vé-

ritables couleurs. Vous reconnaîtrez l'inutilité de ces lois portées par la Diète, et dont chaque membre de la confédération répudiait l'autorité. Les annales de la Germanie moderne sont là pour vous apprendre quels furent les effets de cette organisation : toujours des guerres, soutenues par les confédérés ; tous les décrets impuissans ; toutes les lois violées ; une longue anarchie plus oppressive et moins glorieuse que celle dont la Grèce antique avait été le théâtre. Incapable de résister à l'ennemi commun ; turbulente, désobéissante, ardente à se déchirer elle-même, la ligue germanique n'avait de force que contre les lois qu'elle s'imposait, et restait sans armes, sans ressources contre l'agression dont elle était menacée ou atteinte. Sans l'intervention étrangère, jamais ces différends ne se fussent apaisés. Aux massacres, à la guerre civile, vinrent se joindre les intrigues intéressées des autres princes européens. La Diète élevait-elle la voix pour rétablir l'ordre? une partie des confédérés prenait parti contre la sentence que d'autres souverains défendaient les armes à la main. Au seizième siècle, l'empereur et la moitié des princes de l'empire étaient en guerre contre tous les autres. La guerre de Trente Ans offrit le même spectacle : la paix dictée par les puissances étrangères ne profita qu'à elles ; et l'Allemagne décimée, ruinée, affaiblie, apprit à connaître les résultats d'une mauvaise constitution politique.

Une fédération aussi puissante en elle-même, maîtresse de populations, d'armées, de trésors, de territoires nombreux, a été réduite à une situation pire que l'impuissance, par suite de l'erreur que nous avons plus haut signalée. Les élémens qui la constituaient étaient trop forts ; la Diète, si révérée en apparence, n'avait point d'autorité effective. Les ressources du corps germanique, au lieu de s'augmenter et de se concentrer, restaient éparses et dissé-

minées, ou ne se développaient que pour se combattre. En un mot l'association prétendue n'était qu'une lutte perpétuelle, un chaos d'intérêts violens, obstinés, hétérogènes et contradictoires. Le tribunal suprême, dénué de moyens pour faire exécuter ses sentences, tombait dans le mépris ; et le sabre devenait le seul arbitre et le vrai juge de cette société organisée pour la discorde.

La force du pouvoir est donc à peu près incompatible avec le système fédératif. Nous avons prouvé qu'il est, de sa nature même, hostile à la délégation d'une autorité centrale ; or, sans cette autorité, les inconvéniens et les calamités, dont nous avons plus haut donné le détail, sont à peu près inévitables. La conséquence n'est pas difficile à tirer.

Mais, nous le disions plus haut, la science politique se compose de lois exceptionnelles. Toutes les règles générales, tous les axiomes théoriques sont faux et dangereux en politique. Il n'est pas un principe qui ne soit susceptible d'extension, de modification, de contradiction. Telle circonstance imprévue ou à peine aperçue peut renverser tout un système et détruire les argumens les plus logiquement déduits. Nous avons remarqué la faiblesse inhérente au système fédéral ; elle s'est offerte à nous, dans ses résultats les plus effrayans et les mieux faits pour nous inspirer l'aversion de ce système. Cependant voici, dans l'histoire des peuples, plusieurs modèles de fédérations puissantes : la ligue Anséatique, à laquelle le commerce européen doit sa première impulsion ; la ligue des Provinces-Unies, si prépondérantes pendant le cours du dix-septième siècle. Examinons les causes qui ont déterminé ce dernier phénomène ; remontons à l'origine même de la constitution batave. Nous ne cherchons pas ici à nous enquérir si le régime fédératif suffit ou ne suffit pas pour rendre un peuple

puissant ; mais comment cette forme gouvernementale influe sur les causes préexistantes de faiblesse ou de prospérité. Un gouvernement libre n'est que le résumé des idées communes au peuple qu'il régit : et les véritables mobiles de la puissance nationale se trouvent dans les mœurs, les habitudes, les principes de la nation même. C'est à une bonne constitution qu'il appartient de les développer, de les aider dans leur marche et leur croissance. Des institutions défectueuses, une mauvaise administration les étouffent et les épuisent.

La puissance des Provinces-Unies a pris sa source dans un commerce très-étendu et très-actif : c'est lui qui les a créées ; c'est lui qui les a soutenues et agrandies. La prospérité de ce commerce date de fort loin ; elle est antérieure à l'union fédérale, qui, en favorisant l'indépendance des citoyens, rendit plus faciles les importations et les exportations. De tout tems les gouvernemens libres contribuèrent à la prospérité du commerce ; les argumens et les faits sur lesquels repose ce principe irrécusable sont trop connus pour être répétés, trop évidens pour justifier une digression que nous épargnerons à nos lecteurs.

La constitution fédérative, qui avait pour base la ligue d'Utrecht en 1579, enchaîna par un lien commun quatre provinces maritimes, la Hollande, la Zélande, la Frise et Groningue, dépôts antiques de toute la puissance des Pays-Bas : là vivait un peuple dont les pensées et les sentimens se concentraient sur deux points uniques, l'indépendance et le commerce. Les persécutions religieuses auxquelles la France était en proie, dont l'Angleterre et l'Allemagne n'étaient pas exemptes, depuis un siècle, avaient fait refluer en Hollande une multitude de religionnaires, heureux de venir chercher l'abri d'un gouvernement pacifique et de profiter des priviléges inviolés

dont les villes des Pays-Bas jouissaient encore. Ces émigrations se dirigèrent naturellement du côté de celles des provinces libres qui offraient le plus de chances à l'industrie et au commerce. Une population aventureuse, libre, riche, surabondante, fit fleurir les provinces maritimes que j'ai citées plus haut. Le commerce et l'indépendance politique y marchèrent du même pas. Toute la puissance espagnole vint se briser contre ce double rempart ; une longue résistance lassa la cour de Madrid ; et ces bourgeois, réfugiés dans un marais, bravèrent la plus vaste monarchie de la terre. Un trône appuyé sur des armées héroïques, sur un fanatisme redoutable, sur les trésors du Nouveau-Monde, fut obligé de céder à ces républicains et de reconnaître leur indépendance, en 1609.

Dans un tel état de choses, il était impossible que le gouvernement fédératif ne consacrât pas les soins les plus constans et les plus attentifs à la prospérité d'un commerce qui constituait toute la force de l'état. Son intérêt y était engagé ; la nécessité l'y contraignait ; jamais l'opinion populaire n'eût suivi une autre direction. Heureusement les chefs de l'administration s'occupaient eux-mêmes de négoce et partageaient les préjugés comme les sentimens de la masse nationale. Cette harmonie entre un peuple et ses gouvernans est toujours une source de prospérité. Le commerce, encouragé par le gouvernement, adopté par les citoyens, s'ouvrit une large et brillante carrière. Il fit naître ces mœurs industrieuses, économiques, persévérantes, cet amour de l'ordre et de la propriété, ce besoin de travail et de frugalité, qui ne sont pas encore effacés en Hollande. Par une révulsion singulière, le commerce qui avait favorisé le développement et maintenu la cohésion de la ligue fédérale, fut à son tour soutenu et agrandi par ce mode de gouvernement, dont l'action, d'abord si-

lencieuse et secondaire, devint bientôt toute-puissante. C'est ce que va éclaircir un examen rapide de cette étrange constitution.

En théorie, elle est si irrégulière, qu'à peine ose-t-on y jeter les yeux. Si l'un de nos professeurs de politique s'avisait de soumettre à ses lecteurs un plan de constitution où tous les élémens confondus, mal assortis, hétérogènes, parussent devoir se combattre et s'anéantir mutuellement, on lui rirait au nez : on lui demanderait si son intention est de réunir dans un seul cadre tous les défauts dont les institutions humaines sont susceptibles ; on raisonnerait à perte de vue, et l'on déduirait tous les résultats funestes d'une telle perversion des principes. Imaginez un mélange baroque de monarchie, d'oligarchie, d'aristocratie ; le tout distribué sans art, jeté pêle-mêle et revêtu du titre de république, sans que l'ensemble du système renferme un seul élément vraiment populaire, un seul atome de démocratie.

Leçon importante et que l'on ne saurait trop inculquer aux hommes politiques : dans cette difficile et complexe science, la pratique est si éloignée de la théorie, que le système le plus correct et le plus abstractivement raisonnable est souvent aussi le plus funeste ; tandis qu'une constitution bizarre, grossière en apparence, injuste même, peut être la seule à laquelle il faille demander le bien-être et la liberté de la nation.

Quatre élémens principaux composaient la constitution fédérative des Provinces-Unies. Le premier et le plus important était l'autorité et l'influence de la maison d'Orange. Ensuite venaient les engagemens respectifs de chaque province envers la masse confédérée ; en troisième lieu la souveraineté des provinces ; et enfin la franchise des cités. Les cités et les provinces étaient, dans leur organisation inté-

rieure, à peu près exclusivement oligarchiques. Cette oligarchie, jointe à l'aristocratie héréditaire et au protectorat des princes d'Orange, constituait le gouvernement fédératif. L'immense majorité de la nation ne jouissait donc d'aucune autorité, d'aucun droit direct et spécial. L'influence de cette masse, exclue du pouvoir, était toute morale; espèce d'influence salutaire, sans danger, mais non sans force, et à laquelle les dépositaires du pouvoir sont obligés de se soumettre. Peut-être y a-t-il imprudence et folie à confier au corps du peuple une force plus directe.

Le peuple hollandais se trouvait donc dans une position anomale. Privés de toute autorité immédiate, de tout contrôle réel sur les affaires de la ligue, les citoyens voyaient planer au-dessus d'eux un double pouvoir qu'ils ne partageaient pas, l'élément monarchique et l'élément oligarchique, dont l'équilibre seul assurait leur liberté. Heureusement le bon-sens le plus rare, la modération et la patience caractérisaient ce peuple remarquable. Il accepta sans peine une forme de gouvernement qui paraissait le rendre esclave et qui le protégeait en réalité. Doués d'un tempérament calme, d'un esprit lent, d'un grand attachement à leurs véritables intérêts, les Hollandais ne répudièrent pas un bien-être positif pour chercher un *mieux* éventuel.

Des tribunaux impartiaux et sévères, une magistrature indulgente et paternelle, un esprit de sagesse et d'équité répandu dans toutes les parties de l'administration, allégèrent le joug dont les Hollandais auront pu craindre la pesanteur. Point d'empiétemens du pouvoir exécutif : les hautes fonctions étaient faiblement rétribuées; le grand-pensionnaire lui-même n'avait pas plus de deux cents livres sterling de revenu. Le peuple, ainsi gouverné, abdiqua toutes prétentions démagogiques. D'un côté, ses chefs renoncèrent à une tyrannie qui les aurait ruinés; et les ci-

toyens reconnaissans renoncèrent, de l'autre, à cette opposition factieuse qui n'eût renversé le gouvernement que pour confondre avec ses débris les ruines de la prospérité publique.

Tels étaient les ressorts principaux de cette constitution étrange : tout imparfaite qu'elle parût, elle se soutenait sans peine, appuyée sur la mutuelle confiance des gouvernans et des gouvernés. Elle avait une base morale, infaillible moyen de stabilité et de durée. Quoique la masse populaire eût très-peu de part au pouvoir, l'oligarchie hollandaise était exempte des vices odieux, inhérens à cette espèce de forme sociale. Sa modération lui valait l'estime publique ; et cette estime faisait sa force. La probité, dont la plupart des publicistes théoriciens ne tiennent nul compte, est, après tout, le ciment des empires. Cette probité, ce désintéressement que nous venons d'observer, furent les garanties réelles des institutions bizarres et anomales qui régissaient les Provinces-Unies : grâce à elle, des élémens discordans s'harmonièrent ; des principes inconciliables en apparence ne formèrent qu'un tout et un ensemble bien combiné ; les dissonances les plus choquantes furent sauvées, et la société fédérale subsista.

On voit ici comment il arriva que le système fédératif devint l'égide la plus puissante du commerce hollandais, et par conséquent de la puissance hollandaise, toute commerciale. Ce n'était pas l'oligarchie, mais la fédération qui s'opposait d'une manière effective aux empiétemens de la maison d'Orange. L'autorité de ces princes était imposante et même menaçante. Grands-amiraux et capitaines-généraux, maîtres de l'armée, ayant droit de grâce, choisissant, parmi les magistrats nommés par les villes, les officiers publics qu'ils investissaient de leurs fonctions, disposant de vastes richesses, d'une énorme influence, revêtus de

priviléges et de prérogatives très-étendus, ils auraient renversé l'oligarchie la mieux affermie, si cette dernière n'avait eu pour soutiens la souveraineté des provinces et la franchise des villes. A cette alliance de l'oligarchie et du fédéralisme, surveillant jaloux, impossible à corrompre ou à tromper, les princes d'Orange ne pouvaient rien opposer. Un esprit public très-véhément, très-ardent, très-actif, se formait ainsi et repoussait jusqu'à l'espoir de voir une monarchie héréditaire jeter ses racines en Hollande : on n'ignorait pas que toute la force de l'état, toute l'indépendance et toute l'activité du commerce n'avaient point d'autre source; et les citoyens comme les magistrats concouraient à maintenir et aviver cet esprit public fédéral, sauve-garde de leur fortune comme de leur liberté.

Supposez qu'une monarchie absolue fût parvenue à vaincre la magistrature fédérale et l'oligarchie hollandaise; l'influence inévitable de cette révolution, dans les circonstances où se trouvent les Provinces-Unies, eût été la mort du commerce. Nous ne prétendons pas que le système monarchique en lui-même soit défavorable au commerce, ni que le gouvernement républicain, considéré en lui-même, multiplie les chances du bénéfice commercial. C'est la liberté, la sécurité, la force des garanties individuelles accordées aux citoyens, qui ouvrent au commerce une large et fertile carrière. Telle république peut refuser ces garanties; telles institutions monarchiques peuvent les donner dans toute leur étendue.

N'espérez pas que le marchand, le négociant, l'armateur, se livrent à des travaux, commencent des entreprises, dont le gain et le bénéfice ne leur seront point assurés. Ils veulent bien subir les chances du hasard, mais non celles que l'injustice du pouvoir leur impose. Dans tous les pays où l'autorité s'est réservé le monopole du commerce, il a

péri. Dans tous les pays, où le trône s'est créé des intérêts séparés et distincts de l'intérêt général, le trône a vu sa prospérité et celle de l'état s'anéantir.

Mais, dit-on, une monarchie constitutionnelle, une monarchie libre ne pouvait-elle pas s'établir en Hollande? Non. L'oligarchie était absolument opposée à l'érection d'un trône héréditaire et absolu. Pour obtenir ce résultat, il aurait fallu détruire ce corps si puissant et si influent. La violence, les factions, les échafauds, auraient été les premières armes de ce pouvoir royal, qui ne se serait soutenu que par les mêmes moyens, grâce aux mêmes instrumens. Basée sur des fondations chancelantes, en butte à une haine invétérée, l'autorité royale aurait été, sous peine de mort, contrainte à chercher dans un despotisme terrible la sécurité que son origine arbitraire, son existence incertaine et périlleuse lui refusait. La suspension ou l'anéantissement de toute liberté auraient signalé l'avénement des princes d'Orange au trône de Hollande. Et quand même on supposerait un moment la possibilité d'échapper à ce danger et de conserver une partie de l'indépendance nationale, la monarchie n'eût-elle pas introduit dans les mœurs du peuple de nouveaux principes, de nouveaux fermens d'ambition et d'intrigue, un luxe de cour incompatible avec cette économie et cette probité sévères sur lesquelles le commerce repose? La frugalité et la parcimonie avaient donné naissance à la prospérité hollandaise; tout eût changé de face; les conséquences directes ou indirectes de l'établissement monarchique eussent été la ruine des principes même auxquels se rattache le rapide accroissement de la fortune des Provinces-Unies.

Résumons-nous. Toute la puissance hollandaise reposait sur le commerce. L'ascendant monarchique, s'il eût prévalu en Hollande, eût détruit infailliblement les mœurs

nationales, et le commerce qui s'appuyait sur elles. Sans le système fédératif, allié à l'oligarchie, il était impossible que la monarchie absolue ne triomphât pas. La force, l'ame, la clef-de-voûte de cette constitution insolite, c'était donc la division fédérative, avec ses dangers, ses jalousies, sa surveillance inquiète, devenue la garantie de l'état social.

Voilà, par une circonstance unique, la faiblesse métamorphosée en cause de force, la fédération changée en pouvoir; la scission de plusieurs provinces opposant, aux causes de désorganisation, une puissance conservatrice. Phénomène politique, dont on ne peut trop attentivement observer le développement et les résultats. Ici, la sagesse pratique d'une nation à laquelle on accorde peu de qualités brillantes a fait naître une situation florissante du sein d'une constitution imparfaite. Un peuple qui, par sa position géographique, le peu d'étendue de son territoire et le nombre restreint de sa population, semblait destiné à s'éclipser éternellement devant les grands empires de l'Europe, les a bravés, leur a fait la loi, a couvert l'océan de ses navires. Les défauts de ses institutions, habilement appliqués ou modifiés, ont contribué à son agrandissement : il a su, avec un admirable bon-sens, réformer ou éluder les principes même de son système social, dans les momens de crise où ces principes le mettaient en danger : s'en tenir à la lettre de la constitution dans les tems ordinaires; mais dédaigner et franchir les formalités légales dès que la patrie en péril l'exigeait; en un mot déployer, dans le gouvernement de l'état, la même rigueur de raison qu'un bon père de famille fait servir à la manutention de sa fortune, à l'accroissement de son patrimoine.

La constitution assurait aux états le droit de faire la paix et la guerre, de conclure des traités, de lever des troupes,

sans consulter séparément et préalablement les différentes provinces. En 1688, si cette règle générale avait été suivie, la république était perdue. Le *veto* d'une seule province aurait suffi, aux termes de la loi, pour s'opposer à la triple alliance de 1688, et il est indubitable que la France, par intrigue ou par corruption, eût obtenu ce *veto* fatal. Les états-généraux passèrent outre; ils agirent en cette circonstance, non prévue par la constitution, comme chefs de la fédération hollandaise. Le salut des Provinces-Unies dépendait de cette mesure.

Après avoir examiné, comparé entre eux, et pesé selon leur valeur, ces exemples historiques, qui ne serait frappé de la différence singulière qui se trouve entre un gouvernement fédéral et un gouvernement national? Plus un gouvernement national, un et indivisible, acquiert de puissance, plus il acquiert de stabilité. Dès que le système fédéral tend, au contraire, à s'agrandir, le lien de la fédération tend à se dissoudre. La capacité du pouvoir semble éternellement refusée aux états fédératifs. Il faut ou qu'ils se résolvent en un seul corps social, ou qu'ils se brisent et forment plusieurs groupes distincts, sans aucun point de rapport entre eux. Nous avons expliqué plus haut les motifs nécessaires de ce mécanisme singulier. Tout pouvoir nécessite une centralisation; plus il s'accroît, plus cette centralisation, s'accroissant elle-même, détruit l'état fédéral et l'indépendance respective des groupes dont il est semé. Soit que nous examinions abstractivement les principes du régime fédéral, soit que nous consultions l'histoire, nous arrivons au même but; nous voyons toujours la stabilité de chaque état compromise par l'acquisition du pouvoir, l'acquisition du pouvoir entravée par la solidité du lien fédéral.

On peut supposer plusieurs républiques pures, unies

par une confédération : c'est ce régime qui semble même le plus favorable au développement des institutions fédératives. Plusieurs monarchies, plusieurs oligarchies, ou un mélange de ces deux formes ne s'associèrent jamais sans danger. L'exemple des Provinces-Unies ne prouve rien, comme nous l'avons fait sentir : c'est une anomalie et non un exemple ; une exception et non une règle.

Ainsi, pour que le système fédératif ait pour résultat un bon gouvernement, il faut qu'il repose sur une association de démocraties pures ; il faut que ces démocraties ne soient point mêlées d'oligarchie et d'aristocratie ; il faut que leur constitution intérieure soit, autant que possible, régie par des lois homogènes : conditions difficiles à réunir, surtout dans un état de civilisation très-avancé.

Les corps politiques, ainsi que les individus, s'associent pour atteindre un but fixe, par des moyens identiques. Si les associés diffèrent d'opinion, quant aux moyens ou quant au but, la stabilité de l'association est compromise. Le but d'une confédération d'états est assurément la sécurité universelle, accompagnée du crédit, de la paix, du pouvoir qui dépendent de cette sécurité ; les moyens d'obtenir ce résultat sont, une égale répartition des droits de tous, une communauté parfaite de priviléges et de prérogatives, et la délégation d'une autorité suffisante remise aux mains du gouvernement suprême. Une organisation pareille serait peut-être le dernier terme de la perfection politique et l'idéal du gouvernement : mais s'accordera-t-on, dans le sein de l'association fédérale, pour donner au pouvoir dirigeant sa force nécessaire, pour laisser aux individus et aux états leur action et leur liberté ? Cette forme sociale, qui réunirait toute l'énergie de la centralisation et toute l'indépendance qui résulte d'un morcellement général, n'est-elle pas une chimère et une utopie ? Montes-

quieu (1) en parle avec éloge : mais n'est-ce pas une poétique illusion du publiciste, une nouvelle fable des Troglodytes?

Hélas ! l'unanimité d'opinion, l'homogénéité de pensée qui constituent la force du pouvoir, ne se conserveraient pas long-tems intactes dans cette association si parfaite que nous venons de créer. Le germe de la discorde est là, dans la diversité des intelligences et des principes, c'est-à-dire dans l'essence même de l'humanité. Chacun des états associés aura ses intérêts divergens, ses préjugés nés de l'intérêt. Si, au berceau de l'association, la nécessité a fait taire ces voix dissonantes, et formé, des groupes qui la composent, un seul et vigoureux faisceau, ne croyez pas que le laps du tems et l'action puissante, secrète, inévitable des passions humaines, respectent cette union si difficile à maintenir. Tous les citoyens penseront que la sécurité universelle est le but désirable ; mais cette sécurité s'offrant à leurs regards sous un aspect vacillant, sous des couleurs changeantes, leur point de vue d'ailleurs n'étant pas le même, ils différeront d'avis, proposeront des moyens contraires pour assurer le bien-être de l'état, préféreront la prospérité locale de leur pays à la prospérité nationale de la fédération elle-même.

Ajoutons qu'il sera impossible de maintenir l'égalité parfaite des divers états confédérés : la fortune favorisera les uns ; des circonstances impossibles à prévoir réduiront les autres à une infériorité relative. En vain essayera-t-on de répartir également, entre les groupes associés, les avantages acquis par la communauté fédérale. En vain cherchera-t-on à leur conserver une position parfaitement analogue et à perpétuer leur situation primitive. La nature même des

(1) *Esprit des Lois*, 11.

choses et l'expérience des siècles détruisent ces fantômes utopiques. Les actions et les intérêts humains sont là pour convaincre le théoricien et l'enthousiaste de la fausseté de leurs vues.

J'admets que la constitution première, qui a fondé plusieurs républiques et associé leurs destinées, ait assez également distribué entre elles la somme générale de l'influence et du pouvoir pour les équilibrer absolument. Certes, la province maritime et commerciale ne tardera pas à l'emporter, sous le rapport de la fortune et du crédit, sur les provinces montagneuses et stériles. Ici vous verrez l'industrie, là le négoce, ailleurs une vie restreinte et sauvage. Des cantons riches contrasteront avec les cantons pauvres ; le pouvoir, fils de la richesse, se trouvera inégalement réparti ; les cantons moins favorisés se ligueront pour combattre les provinces les plus puissantes ; on invoquera le secours des armes étrangères ; et la chaîne fédérative, brisée en mille morceaux, tombera dans des flots de sang.

Jetez les yeux sur la ligue Achéenne. Tour à tour Thèbes, Sparte et Athènes dominèrent le conseil des Amphictyons ; et la Grèce était perdue, comme le dit très-bien Montesquieu (1), lorsqu'un roi de Macédoine vint prendre place au milieu de ce sénat impuissant. Alors le lien fédéral fut brisé. A peine quelques villes peu importantes de l'Achaïe continuèrent-elles à se soutenir mutuellement. L'influence des armes et de la civilisation macédoniennes absorba tout. On essaya de ranimer la flamme du patriotisme ; et le Péloponèse presque entier entra dans une ligue nouvelle, à laquelle l'ambitieuse Athènes, foulant aux pieds son égoïsme ordinaire, eut l'héroïsme inattendu de

(1) *Esprit des Lois*, 3.

prendre part. Sparte seule, qui n'avait pas perdu le souvenir de sa vieille et toute-puissante tyrannie, vit d'un œil jaloux l'accroissement de la puissance Achéenne. On s'arma des deux côtés. La Macédoine intervint; mais elle ne fit triompher les Achéens que pour les forcer d'acheter trop cher ce succès passager (1). La prépondérance Macédonienne, de jour en jour plus redoutable, fomenta les dissensions, suscita les jalousies toujours nombreuses et flagrantes entre des cités rivales. Placée entre la crainte que lui inspirait l'Achaïe, et celle que lui inspirait la Macédoine, se détachant tour à tour de l'une de ces puissances; incapable de se déterminer d'une manière définitive en faveur de l'une ou de l'autre; la confédération, dénuée d'harmonie et d'ensemble, finit par se dissoudre à jamais.

Au milieu de cette crise, la puissance romaine se montra sur la scène sanglante de la Grèce : Rome, aussi artificieuse que conquérante; Rome dont la politique profonde, patiente, fallacieuse, est plus remarquable encore que son courage sur le champ de bataille et sa magnanimité dans les revers, n'ignorait pas qu'un peuple divisé doit être tôt ou tard la proie d'une puissance étrangère, et préféra laisser cette proie dévouée se déchirer de ses propres mains. « Il est rare, dit Tacite, que deux ou trois cités s'unissent pour repousser un péril commun; chacun combat à part, et tous sont vaincus (2): » c'est ce qui fit le salut de Rome et la perte de ses ennemis les plus puissans. La politique romaine, au lieu de diriger ses armées contre la Grèce, s'occupa de détruire et de miner secrètement le dernier étai de l'indépendance grecque. Cette temporisation habile ne tarda pas à porter ses fruits. On invoqua la funeste intervention de

(1) *Polybe*, 2, 37.

(2) *Vie d'Agricola*, c. 9.

Rome; et l'Achaïe, ainsi que le reste de la Grèce, se soumit au joug honteux d'un esclavage sans espoir, joug tissu de ses propres mains, et d'autant plus affreux, que les vices et les erreurs des vaincus avaient seuls pu les réduire à cet état d'abjection. Lisez l'histoire de la confédération Olynthienne (1), vous y verrez une autre preuve, non moins frappante, de la tendance des états confédérés à se désunir dès que l'un d'entre eux parvient au pouvoir.

L'exemple des Provinces-Unies ne détruit pas les preuves que nous venons de donner : leur confédération dura deux cents ans ; l'époque de leur pouvoir n'embrasse pas la sixième partie de cette période. L'esprit de faction, joint à d'autres conséquences de leur prospérité à la fois extraordinaire et peu durable, les livra, en 1672, sans défense et sans ressource, à l'ambition de la France. Une lutte s'établit; et, sans détruire la ligue des confédérés, fit déchoir la Hollande de la haute et brillante position qu'elle avait occupée parmi les nations européennes. Réduite à un état de faiblesse insignifiante, si elle subsista sous sa forme fédérative jusqu'au commencement de la révolution française, elle le dut à cette nullité même et à la politique intéressée des puissances étrangères, dont l'avantage commun était de protéger la république.

Si une association de démocraties pacifiques court de grands dangers dès qu'elle acquiert la richesse et le pouvoir, une fédération guerrière et conquérante est exposée à des périls bien plus certains et plus redoutables. Les talens militaires d'un chef triomphant, le dévouement de son armée victorieuse, l'existence d'une armée permanente, sont autant de causes inévitables de ruine pour la confédération; ajoutons qu'il est difficile ou impossible aux

(1) V. *Misford*, c. 36, 5, 2.

individus comme aux peuples de se contenter d'un état de sécurité et de bonheur paisibles. La conquête, l'agrandissement, l'usurpation sont inhérens à la nature humaine, et toute association d'hommes ou de peuples, qui aura vu couronner de succès ses premiers efforts, tentera d'augmenter sa richesse, d'étendre son territoire, et de dominer ses voisins.

Des circonstances spéciales peuvent élever un rempart inexpugnable contre lequel viendra se briser cette ambition. Un peuple, par sa seule position géographique, se trouvera contraint à la modération et au repos, parce qu'il ne pourra prétendre à une haute influence politique; une confédération peut se trouver favorisée et affermie par cette incapacité même : l'association Helvétique en offre un exemple. La ligue Suisse a duré cinq cents ans, à peu près intacte, grâce à cette situation anomale qui ne permettait pas aux cantons fédérés de prétendre à de vastes conquêtes, et les forçait de se renfermer dans la conservation et la consolidation de leurs droits acquis.

Un sentiment héroïque et juste, le besoin de résister à l'oppression, fut le mobile unique de la révolte des Waldstætten, à la fin du treizième siècle. Aucune idée de pouvoir national n'entrait dans les esprits de ces paysans courageux; ce ne fut même que trois siècles après leur insurrection qu'ils rejetèrent et brisèrent définitivement la suzeraineté féodale de l'empire : peuple admirable, qui voulait la réalité de son indépendance, et s'embarrassait peu des formules diplomatiques sous lesquelles on rédigeait la déclaration de sa liberté. Il suffisait aux cantons de se soustraire aux exigences de la tyrannie autrichienne; dès qu'ils se sentaient blessés dans leurs intérêts, ils se réunissaient à la ligue politique, et n'avaient pas d'autre ambition que de vivre paisibles. Cette émancipation lente,

modeste, sans violence, les caractérise, et les signale éternellement à l'admiration des hommes. Pendant le cours du quatorzième siècle, l'histoire de la Suisse offre l'exemple de toutes les vertus, et du bonheur paisible qui les suit. L'œil se détourne avec dégoût du spectacle sanglant que présente le reste de l'Europe, et se repose sur cette Oasis paisible, séjour de la probité, de la modération, de toutes les qualités morales, publiques et privées. Le philosophe compare la prospérité de ce petit peuple sans ambition aux folies des rois, aux révoltes des nations contemporaines, et se réjouit de trouver enfin un exemple qui lui permette de ne pas désespérer de la félicité des peuples, de ne pas rejeter au nombre des chimères inutiles les utopies des publicistes.

Il aurait été heureux pour la Suisse que ces sentimens purs et modérés se conservassent chez elle, et que, dans sa lutte contre ses anciens maîtres, elle n'eût conquis d'autres biens que sa liberté; mais la soif des richesses est inséparable de la victoire. Fiers d'avoir écrasé la chevalerie autrichienne, et humilié le roi des Romains, les paysans de Schwitz et de Lucerne achetèrent leur triomphe au prix de cette simplicité primitive qui avait assuré leur triomphe. L'or se répandit au sein des vallées suisses, dans ces inaccessibles retraites où le soin des troupeaux et la culture de la terre avaient seuls jusqu'alors soutenu l'existence de l'homme. Cette population rustique devint guerrière; on avait aimé la liberté pour elle-même, on aima le luxe, la gloire et le danger de la vie des camps. La nationalité helvétique s'effaça! ce courage déployé par les paysans suisses pour la défense de leurs foyers, ils le vendirent au plus offrant, le louèrent au dernier enchérisseur. Ce fut une tache indélébile. Au lieu de l'héroïsme du guerrier, on vit se développer chez les Helvétiens le dévouement

aveugle du séide; au lieu de l'enthousiasme du patriote, le mépris brutal de la mort. Ce commerce de sang humain déshonora la confédération suisse. Il est vrai que la tranquillité intérieure du pays fut assurée par cette coutume, qui mettait aux gages des puissances étrangères l'activité de la jeunesse et la turbulente bravoure des citoyens les plus inquiets : avantage isolé, unique, acheté par une perversion déplorable de tous les principes de la probité publique.

La réforme exerça sur cette nation une influence d'abord bienfaisante : la moralité nationale s'améliora; on vit avec un dégoût toujours croissant cette location d'hommes, ce prêt usuraire de sang humain, ce service mercenaire que nous venons de signaler. Mais les autres conséquences du même événement furent désastreuses : deux siècles de guerres religieuses épuisèrent la Suisse. Toutes les mauvaises passions de l'humanité s'emparèrent de ce prétexte sacré, et la controverse furieuse régna sur des monceaux de cadavres. Au commencement du dix-huitième siècle, un combat, qui semblait interminable, s'apaisa par l'état d'épuisement et de marasme où se trouvaient les cantons ennemis. Leur lassitude mutuelle fit tomber des mains catholiques et protestantes des armes tout ensanglantées, émoussées par un long usage. Jusqu'à l'époque où la révolution française remit en question l'existence politique de l'Europe, la Suisse fatiguée jouit de cette paix dont elle sentait enfin le prix.

Qu'est-ce donc que cette confédération suisse, union prétendue, ligue toujours en hostilité interne, discorde permanente? Et comment, malgré ces hostilités épouvantables, ce duel à mort de tous les cantons; malgré les révolutions des mœurs et des idées religieuses, le lien fédératif s'est-il maintenu?

Par sa faiblesse même. A proprement parler, ce lien n'existait pas. Je ne vois en Suisse, ni trésor commun, ni centre de gouvernement, ni lois générales, ni mœurs nationales, ni codes, ni langages identiques, ni monnaie adoptée, ni armée helvétique. Du tems même de César, les *pagi* (1) étaient indépendans les uns des autres, et cette indépendance s'est perpétuée. La constitution s'est contentée de garantir l'indépendance de tous; et l'engagement de s'armer pour la défense mutuelle des cantons attaqués a été le seul résultat positif de cette fédération illusoire. Dans la réalité, chaque province était souveraine, et n'avait d'ordre à recevoir que de ses propres chefs. Si la nature avait formé, pour ainsi dire, de ses propres mains, cette association inévitable de petits états agglomérés et distincts, nulle combinaison politique n'avait uni leurs intérêts par aucun traité, aucune loi, aucune institution puissante. Avant la réforme, quand le trône germanique pesait sur eux, ils sentaient la nécessité de l'union la plus compacte : leur gloire militaire, leurs avantages personnels, leur existence de peuple, tenaient à la consolidation de cette ligue, dont les résultats avaient été si brillans; mais le danger passé, le faisceau se désunit, et ses fragmens s'isolèrent. On vit Berne, après la réforme, traiter avec la Hollande protestante, et Lucerne, catholique, s'allier, dans le même tems, avec la France; plus tard, et sans que personne s'en étonnât, Berne refusa de prendre part à la guerre contre Léopold d'Autriche et à la bataille de Sempach. Comment appellerait-on confédération une association qui n'en est pas une, qui ne demande aucun sacrifice, n'impose aucune loi, ne blesse aucun intérêt, n'a aucun effet et n'est d'aucun usage? Assurément, une telle ligue devait survi-

(1) *De Bello Gallico.*

vre à tout; c'était un nom plutôt qu'un lien, un titre commun plutôt qu'un pacte véritable.

La fédération helvétique était donc nulle; le pouvoir fédéral n'existait pas. Au lieu de ce centre d'autorité, sans lequel une masse politique ne se maintient jamais, la Suisse avait pour défense les Alpes et la nature du sol.

En Suisse, comme en Hollande, des qualités morales, inhérentes aux mœurs du peuple même, et héréditaires dans ces vallées et sur ces montagnes, contribuèrent au bien-être intérieur des habitans, et servirent de contre-poids aux maux de la guerre civile. Dans les cantons aristocratiques, l'administration de la justice était admirable par son équité. La corruption des tribunaux et la vénalité des charges s'étaient introduites dans les cantons démocratiques, où cependant, malgré cette tache originelle et ce défaut né de l'ancien mode de *composition* germanique, l'industrie florissait avec les bonnes mœurs. Pendant le dix-huitième siècle, la Suisse fut heureuse; ferme et inébranlable dans sa neutralité, calme au milieu des guerres dont l'Europe était dévorée, elle conserva, jusqu'à la fin de son existence politique, une partie de cette simplicité agreste, de cette audace sage, de cette persévérance dans les résolutions, qui avaient assuré sa liberté. C'est du canton de Berne que parlait Burke, lorsqu'au retour de ses voyages il disait à ses amis : « J'ai vu, en Suisse, le peuple le plus heureux de la terre, et le mieux gouverné de tous (1).

Si, de ces exemples et de ces leçons que l'histoire nous fournit, nous déduisons les conséquences et les corollaires naturels, nous trouvons les résultats suivans :

1° Toute fédération est contraire à l'acquisition du pouvoir.

(1) *Letters.*

2° Dès que le pouvoir est acquis, l'union fédérale est compromise.

3° L'avantage principal du système fédératif est l'amélioration du gouvernement intérieur de chaque état.

4° Une fédération parfaite serait celle qui réunirait les avantages d'une association puissante contre l'étranger, et ceux qui résultent de l'isolement des intérêts de chaque état.

5° Or, il est impossible que les intérêts de la société générale ne se trouvent pas souvent en lutte avec l'intérêt particulier de chaque société distincte. De là, division, incapacité de pouvoir et ruine inévitable, à moins que, comme en Suisse et en Hollande, une réunion de circonstances anomales ne réconcilie, pour un tems, ces élémens divergens, et ne donne à l'association une existence toujours passagère, mais souvent brillante par son étrangeté même.

Après avoir posé ces principes, qui émanent des annales même des nations et non de théorêmes gratuits, tournons nos regards vers le grand phénomène politique de l'Europe moderne. Ce phénomène s'accomplit sous nos yeux. L'Amérique, c'est-à-dire un immense continent, marche ou plutôt s'élance vers des destinées inconnues. Son système fédératif ne ressemble à aucune des anciennes formes d'association entre états, que nous avons analysées plus haut. Elle a su échapper aux défauts les plus notables que nous avons remarqués et blâmés dans les fédérations des autres peuples. La nouveauté de sa position, la virginité de son sol, l'Océan Atlantique dont le rempart la protége contre les ambitions du continent européen, ses mœurs primitives, sa lutte héroïque contre l'Angleterre dont elle est fille et dont elle conserve le langage en repoussant son joug: tout concourt à faire de cette région un objet d'intérêt, de curiosité; c'est là, nous n'en doutons pas, qu'est le ber-

ceau d'une autre civilisation. Son état politique, encore enfant, ne pourra être jugé que dans quelques siècles: les points de comparaison manquent pour le juger; ses résultats seuls l'absoudront ou le condamneront. Le gouvernement central et puissant que les législateurs américains ont fondé, ne finira-t-il point par absorber et détruire la subdivision fédérale? Cette constitution, la meilleure et la plus sage que l'on pût adapter aux circonstances et à la situation du pays, ne demandera-t-elle point des modifications importantes? Ce pouvoir politique, dont les élémens ont grandi démesurément depuis un demi-siècle, ne se transformera-t-il pas en force monarchique? Certes la présomption qui voudrait embrasser une prophétie complète, la fortune de l'avenir des États-Unis, n'appartient pas au plus puissant génie dont le ciel ait doué l'humanité. Que deviendra cette population toujours croissante, dotée de la franchise électorale? Quand ces déserts auront changé de face, quand tous ces citoyens-rois couvriront de leurs industries et de leurs villes une étendue de terrain si vaste; quand la densité de la population rendra moins faciles les moyens de subsistance, prêtera des forces à l'esprit de faction, et mettra en présence les intérêts hostiles aujourd'hui disséminés, ne retrouvera-t-on pas les vieilles passions de l'homme, la démocratie turbulente, la tyrannie impérieuse, la guerre civile et l'oppression?

Le philosophe ne peut considérer l'Amérique actuelle que comme le théâtre de la plus grande expérience à laquelle les sociétés aient été soumises en aucun tems. Il ne lui est pas permis de jeter un regard indiscret et hardi dans un avenir que les mesures des législateurs, et la tendance des mœurs américaines, préparent lentement.

Plus les États-Unis augmentent leur territoire, plus la question se complique: plus les intérêts locaux s'accu-

mulent et se subdivisent, plus la possibilité de l'union fédérale devient problématique. Cette agglomération d'états pourra-t-elle être régie par un centre unique? S'il s'établit plusieurs centres, ne se trouveront-ils pas en lutte? Si cette lutte s'établit, le spectacle donné par l'ancienne Grèce ne se renouvellera-t-il pas? Questions auxquelles nous n'essaierons pas même de répondre, nous que le hasard a fait naître, à cinquante ans de distance du berceau des États-Unis : et dans la vie des peuples, qu'est-ce qu'un siècle?... à peine une année.

(*Oxford Prize-Essays.*)

Sciences Médicales.

CARACTÈRE ET PROGRÈS

DU CHOLÉRA-MORBUS

DEPUIS SON INVASION EN 1827 JUSQU'EN 1831.

Depuis long-tems la plus grande partie de l'Europe n'a point été ravagée par la peste, ce fléau destructeur qui, au moyen-âge, jetait tant d'effroi parmi les nations avant de les décimer. L'organisation de l'homme semble n'avoir plus de nos jours à lutter que contre les causes ordinaires de la mort, et si quelque maladie épidémique ou même contagieuse s'observe encore de tems en tems on reconnaît ordinairement que son action est simplement locale, et qu'il est facile de se mettre à l'abri de ses effets. De ce nombre sont le typhus que traînent après elles les grandes armées en tems de guerre, et la variole qui aurait disparu déjà complètement de l'Europe si les masses étaient plus éclairées. Mais ces maladies diffèrent complètement de ces grands fléaux qui autrefois envahissaient subitement les nations, se répandaient avec rapidité de toutes parts, et ne disparaissaient qu'après avoir laissé des traces cruelles de leur passage.

Quelques philosophes voient dans ce changement l'effet des progrès de la civilisation et l'amélioration du sort de l'homme; d'autres le considèrent comme le résultat d'une loi propre à l'humanité, et semblable à celles qui régissent

le globe et lui ont fait éprouver de si étonnantes révolutions. Cependant il y a quelques années une maladie nouvelle, au moins par sa gravité, dévasta un pays éloigné de nous, mais rapproché par les rapports les plus fréquens. Le mal, borné d'abord à l'Inde, ne tarda pas à envahir d'autres contrées; bientôt il traversa les mers; dès-lors, une juste inquiétude s'empara de l'esprit des hommes de l'art qui suivaient sa marche. Mais depuis qu'il a fait de rapides progrès en Europe après avoir traversé l'Asie tout entière, un effroi général règne chez tous les peuples qui redoutent sa terrible apparition; des médecins se rendent en toute hâte sur les lieux où ils peuvent l'observer, et les gouvernemens se croient obligés de prendre des mesures nuisibles au commerce et à la communication réciproque des nations, mais jugées nécessaires pour leur conservation.

La cause qui dans ce moment agite ainsi toute l'Europe et inspire de si justes alarmes, est le *choléra;* maladie qui paraît n'avoir pas été inconnue aux anciens, et que l'on retrouvait également en Europe et en Asie; mais sous un aspect moins terrible que celui sous lequel elle se présente maintenant: en Europe, c'est le *choléra bilieux,* et en Asie le *choléra spasmodique* ou *des Indes;* deux espèces bien distinctes et qui ont été souvent confondues (1).

(1) Note du Tr. Le choléra, *Ho louân*, a été décrit en Chine par *Wang-chou-ko* et quelques-uns de ses contemporains, dès avant le siècle d'Hippocrate, et il y a été observé dans ses crises les plus violentes, avant qu'il eût déployé le caractère épidémique dans l'Inde anglaise. Aussitôt après les premiers ravages de l'épidémie dans le Bengal, le docteur Livingstone adressa quelques questions à un vieux médecin chinois de Canton, homme de grande expérience, qui lui assura qu'il n'avait jamais rencontré cet effrayant caractère du choléra, qu'il était complétement familiarisé avec cette maladie, et en

L'origine du mot *choléra* (χολη *bile*, et ρεω *couler*) se rapporte bien plus spécialement au choléra de l'Europe, qui est toujours accompagné de vomissemens et de déjections de matières bilieuses abondantes, qu'à celui des Indes, dont les matières déjectées n'offrent point le caractère bilieux. Aussi le nom de choléra n'a été donné à ce dernier que par les médecins européens qui l'ont rapproché de ce qu'ils avaient observé d'analogue dans leur patrie.

En Angleterre, les cas les plus graves de choléra bilieux s'observent ordinairement à la fin de l'été et au commencement de l'automne (1). A cette époque de l'année la chaleur

avait traité tous les ans un grand nombre de cas, mais qu'il n'avait jamais perdu plus de trois malades sur cent. Ce fait fut confirmé par d'autres praticiens chinois, d'où le docteur anglais conclut que le choléra épidémique ne s'est montré dans cette partie de la Chine que quelque tems après son apparition au Bengal.

Le livre médical *Tching-tche-tching-ching*, imprimé en 1790, décrit ainsi cette maladie : « Le *Ho louân*, dit-il, est une vive et soudaine douleur éprouvée dans le cœur et dans l'abdomen, accompagnée de vomissement et de déjections alvines, de l'horreur du froid et du besoin de la chaleur. Elle est encore suivie de céphalalgie et de vertige. Lorsque la maladie attaque d'abord le cœur, le vomissement est le premier symptôme ; lorsqu'elle commence dans l'abdomen, elle se manifeste d'abord par les déjections fréquentes ; lorsqu'elle occupe à la fois le cœur et l'abdomen, le vomissement et les déjections sont simultanés. Lorsque l'attaque est intense, le malade a des spasmes, et lorsque ces spasmes gagnent l'abdomen, la mort s'ensuit. »

(1) Note du Tr. En France, le choléra bilieux ne paraît pas avoir été observé fréquemment : cependant on se rappelle que, pendant l'été de 1824, il y en eut à Paris un assez grand nombre de cas pour fixer sérieusement l'attention des hommes de l'art. Ce qui contribue encore à faire considérer cette maladie comme plus rare chez nous, c'est l'habitude où sont les médecins qui ont embrassé la doctrine dite *physiologique* de la considérer et de l'indiquer comme une affection suraiguë de l'estomac ou une *gastrite suraiguë*.

extrême du soleil stimule le foie et augmente la sécrétion de la bile, qui, coulant en excès par les canaux biliaires, s'accumule dans les intestins. Dans l'état de santé, une certaine quantité de bile est nécessaire pour que la digestion se fasse bien et régulièrement ; mais, lorsqu'elle est ou trop rare ou trop abondante, elle devient la cause ou l'indice d'une maladie.

Les vomissemens et les déjections du choléra bilieux sont simplement les efforts de la nature pour chasser de l'économie la bile superflue. Le malade éprouve d'abord de la soif, de l'inquiétude, et ensuite des nausées et une langueur générale, symptômes qui précèdent les vomissemens et les évacuations bilieuses. Dans beaucoup de cas on observe des crampes dans les membres, qui résultent des effets irritans de la bile à la surface interne des intestins. La connaissance de la nature et du siége de cette maladie conduit facilement au choix d'un traitement convenable ; la marche que l'on doit suivre dans ce cas est facile à tracer. Deux objets principaux se présentent à remplir : le premier est de délayer et d'entraîner hors des intestins le fluide irritant ; l'autre est de calmer la soif, les douleurs et les spasmes. On remplit la première indication par l'usage des boissons mucilagineuses et de quelques légers purgatifs, et la seconde par l'emploi des calmans et des boissons rafraîchissantes. Bien traités dès le commencement, il est rare que les cas du choléra bilieux se terminent d'une manière fâcheuse, au moins dans les circonstances ordinaires ; la maladie est aiguë pendant toute la durée, qui se prolonge rarement au-delà de trois ou quatre jours, et le malade recouvre la santé avec la même rapidité qu'il l'avait perdue. On cite cependant des époques où le choléra bilieux a pris un caractère plus dangereux. Sydenham rapporte qu'en

1669 il était très-fréquent, et qu'il emporta beaucoup de victimes dans l'espace de vingt-quatre heures.

Le *choléra spasmodique* ou *des Indes* se distingue très-facilement de l'espèce précédente par la nature presque intraitable de la maladie elle-même, et par la plus grande intensité de quelques-uns des symptômes communs aux deux. L'attaque est ordinairement plus insidieuse et plus subite. Une personne qui, durant le jour, aura joui d'une parfaite santé, sera prise pendant la nuit d'un sentiment de malaise, qui d'abord n'est qu'une sensation générale et ne peut être rapportée à aucun organe en particulier (1). Bientôt surviennent, à des distances inégales, une vive chaleur dans la région de l'estomac, des vomissemens et des évacuations fréquentes d'un liquide qui a une ressemblance frappante avec l'eau dans laquelle on a fait bouillir du riz. Les crampes des doigts et des orteils s'avancent graduellement des membres au tronc; enfin les muscles de la poitrine et de l'abdomen viennent compléter le cercle du mouvement spasmodique. Les symptômes les plus violens continuent à tourmenter le malade jusqu'à ce que ses forces ne puissent plus le supporter. Dans la dernière période de la maladie, les vomissemens et les spasmes cèdent d'eux-mêmes par l'épuisement complet des forces physiques. Cependant le malade en éprouve un grand soulagement, et peut encore vivre long-tems dans cet état, son esprit conservant toute sa force au milieu de l'anéantissement de toutes les fonctions du corps.

Le médecin qui est familiarisé avec le choléra spasmo-

(1) Note du Tr. Aux environs de Macao, souvent plusieurs habitans d'une chaumière, souvent même tout une famille, s'endormant le soir en parfaite santé, étaient saisis le matin par la maladie, et détruits avant l'heure de midi.

dique peut souvent reconnaître une attaque prochaine dans l'expression des traits du malade, avant que ce dernier ait lui-même connaissance d'aucune altération, soit dans sa physionomie, soit dans ses sensations. Sa figure paraît plus tirée qu'à l'ordinaire ; il y a dans tout son extérieur un air d'anxiété comprimée. Si l'on appelle son attention sur ce point, il reconnaîtra peut-être qu'il ne se sent pas aussi à l'aise que d'habitude, mais sans pouvoir se l'expliquer. Les changemens qu'éprouvent le pouls et la peau dans les différentes périodes de la maladie sont très-remarquables, et ne peuvent manquer de frapper l'attention de l'observateur le plus superficiel. Au commencement, le pouls est rapide, petit et faible. Quand les spasmes ont commencé, il devient, durant les paroxismes, imperceptible dans les membres, et même, quelque tems avant la mort, on ne peut trouver aucune pulsation dans ces parties. La circulation ne se faisant plus dans les tissus superficiels, le sang s'accumule dans les organes internes, et les opprime. A l'examen cadavérique on trouve les différens viscères, surtout le foie et les poumons, gorgés de sang noir et épais, ce qui indique combien la respiration et toutes les secrétions ont été altérées. Au commencement de la maladie la peau est pâle, froide et couverte d'une sueur visqueuse. Dans les périodes plus avancées elle devient tout-à-fait cadavéreuse.

Le fait suivant, qui s'est présenté l'un des premiers à l'observation de l'auteur à Calcutta, servira mieux qu'une longue description à faire connaître le caractère et la marche de cette terrible maladie. M. A***, Européen, dans la force de l'âge et bien constitué, n'était arrivé d'Angleterre que depuis quelques mois. Le soir du jour qui précéda l'attaque, il se trouvait, en société avec quelques amis, et, contre son habitude, il se laissa aller à boire librement des liqueurs spiritueuses. On se sépara

à une heure du matin. M. A***, peu éloigné de chez lui, s'y fit transporter en palanquin ; arrivé à sa résidence, au lieu de se coucher, il prit un siége dans le vérandah, afin de se rafraîchir. Exposé ainsi à l'air de la nuit, il s'endormit profondément et ne fut réveillé qu'une heure après par son domestique. Soit que la maladie n'eût pas encore fait de grands progrès ou que la sensibilité fût altérée, M. A*** ne se sentit nullement indisposé. Cependant, après avoir dormi environ deux heures dans son lit, il s'éveilla subitement en se plaignant d'une anxiété mentale et d'un sentiment de malaise dans la région de l'estomac, qu'il attribuait à des rêves pénibles et à l'effet du vin. Mais l'anxiété augmenta, et le malaise se changea en une chaleur ardente. Dans l'espace de quatre heures survinrent des évacuations abondantes d'un liquide semblable à de l'eau de riz, et que suivirent bientôt de pénibles crampes dans les muscles des orteils. Le caractère de l'affection était devenu dès-lors évident, même pour le malade, presque étranger au climat et à ses maladies. Je fus appelé aussitôt, mais trop tard pour le sauver.

A mon arrivée, je trouvai M. A*** hors de son lit, en proie aux crampes les plus violentes : il était ramassé et comme recoquillé dans un coin de l'appartement, et présentait le spectacle déchirant de l'agonie interne. Son corps, à peine couvert d'une robe de nuit, avait pris, dans ses contractions spasmodiques, la forme de la lettre S. Aidé de deux domestiques, il cherchait, en appuyant ses membres fléchis contre l'angle d'un mur, à vaincre l'action des muscles rebelles, par l'emploi de toutes les forces qui dépendaient de sa volonté. L'expression de sa physionomie, dans cette attitude, reste encore gravée dans ma mémoire ; et quoique plusieurs années se soient écoulées depuis, il m'est impossible de m'arrêter sur ce souvenir sans éprouver

une pénible émotion. La figure du malade paraissait creuse et tirée ; les dents étaient serrées les unes contre les autres ; le sang avait abandonné les joues et les lèvres, et les membres, par l'effet des spasmes, étaient raides et contractés.

Au bout de quelques minutes, une rémission amena un soulagement partiel ; il nous donna alors à comprendre, par quelques signes, qu'il était en état de répondre aux questions que nous jugerions à propos de lui adresser sur ce qu'il éprouvait à l'intérieur. Ces symptômes étaient ceux qui accompagnent toujours le choléra spasmodique dans les momens de rémission. Son estomac lui paraissait contenir une fournaise ; la soif était inextinguible, et le sentiment de l'épuisement était si complet dans l'intervalle des accès, qu'il ne lui restait aucun pouvoir sur les mouvemens de toutes les parties de son corps.

Il ne pouvait y avoir aucun espoir raisonnable de guérison dans une attaque aussi violente et aussi avancée. Néanmoins tous les moyens sanctionnés par l'expérience furent employés pour amener un changement favorable : le malade lui-même semblait s'inquiéter fort peu de l'issue de sa maladie. Les douleurs, et surtout celles des spasmes, absorbaient et ses sens et son ame tout entière. Il demandait en suppliant qu'on le soulageât, par un traitement énergique ou par la mort, des crampes insupportables qui menaçaient de le mettre en pièces.

Le tems qui s'écoula entre sa demande et le repos éternel ne fut pas long. Les spasmes, qui avaient gagné tous les muscles du corps, cédèrent enfin à la faiblesse de l'organisme, qui arrêta en même tems tous les mouvemens naturels et morbides. Le vomissement cessa de le harasser, le pouls ne fut plus perceptible dans les membres, et même les battemens du cœur, cette citadelle de la vie, étaient faibles et à peine distincts. La surface du corps paraissait

froide et humide : on eût dit un cadavre. Aux pieds et aux mains, la peau froncée semblait macérée, comme si elle eût resté plusieurs jours dans l'eau; la respiration était froide, l'œil éteint. Il vécut encore plusieurs heures dans cet état, et expira ensuite sans aucun effort.

L'histoire de la maladie de M. A*** est un exemple commun de la marche du choléra vers une terminaison fatale. Il se passa treize heures depuis le premier sentiment de malaise jusqu'au dernier soupir. Mais, dans un très-grand nombre de cas, la maladie s'étend à vingt-quatre heures et même au-delà. D'un autre côté aussi, beaucoup de malades sont enlevés avec une rapidité étonnante. L'histoire de cette cruelle maladie présente de nombreux exemples de soldats tombant pendant la marche au milieu des rangs, et mourant aussitôt, comme s'ils avaient été frappés de la foudre, et sans avoir fait auparavant entendre la moindre plainte. Des ouvriers ont péri tenant encore leurs outils à la main, et des bramines leur chapelet, tandis que des laboureurs sont restés sans vie au pied de leur charrue.

Les symptômes qu'a présentés M. A*** sont ceux qu'ont offerts tous les malades qui ont succombé après un laps de tems suffisant pour leur développement; quel que soit le lieu ou la latitude où ils aient été atteints du choléra, les phénomènes morbides et cadavériques ont été les mêmes. Si quelques différences ont été remarquées dans divers pays, elles ont été peu importantes; au reste nous les signalerons quand nous aurons indiqué la marche qu'a suivie cette funeste maladie, depuis l'époque où elle a fixé l'attention jusqu'à ce moment.

D'après le rapport des médecins indous, le choléra spasmodique paraît avoir toujours existé dans l'Indostan, comme une maladie propre à cette contrée. D'un caractère peu grave, comparativement à celui qu'il a offert depuis,

il affectait, à certaines époques de l'année, un petit nombre d'individus, dans différentes parties du pays. Mais quoique, vers la fin du dernier siècle, il ait régné sur une surface étendue, et qu'il ait même traversé la plus grande partie de l'Inde, rien ne prouve qu'il eût présenté, avant le mois d'août 1827, des symptômes qui pussent le faire ranger parmi les maladies contagieuses et pestilentielles.

C'est à cette époque, qu'apparaissant tout-à-coup sous une forme inconnue au sein de Jessore, ville située à 100 milles (33 lieues) nord-est de Calcutta, il en décime la population, et se porte en moins d'un mois sur Calcutta, après avoir désolé tous les villages qui se rencontrent sur sa route (1). Avant la fin du mois d'août, les indigènes en étaient attaqués, et dès les premiers jours de septembre, la maladie se manifestait parmi les Européens.

De janvier à mai 1818, il exerça ses ravages avec une violence extrême sur le Bengale, depuis Silhet jusqu'à Cuttack, et vers l'intérieur, depuis l'embouchure du Gange jusqu'à son confluent avec la Jumna, espace qui comprend 450 milles carrés.

Abandonnant le Bengale, le choléra se retira pendant quelque tems sur la rive occidentale du Gange et de la Jumna. Il montra toute sa fureur à Bénarès, où 15,000 personnes périrent en deux mois; à Allahabadh, il en mourait quarante ou cinquante par jour. Bientôt il se répandit dans toutes les autres localités situées sur les mêmes rives, et y fut aussi meurtrier. Dans le district de Gorriackpoure, il fit périr 30,000 individus en un mois; et, successivement, il exerça les mêmes ravages à Lucknow, Cawnpoure, Delhi, Agra, Muttra, Meerat et Bareily.

Du 6 au 7 novembre, l'épidémie avait atteint la grande

(1) Voyez la carte placée au commencement de ce numéro.

armée qui avait été concentrée à Jubbulpore, Mundellah et Sangor, sous le commandement du marquis d'Hastings. Elle se composait de 10,000 soldats anglais et de 8,000 suivans indigènes. Les différentes divisions de cette armée perdirent par le choléra beaucoup plus d'hommes que le fer de l'ennemi n'eût pu leur en enlever dans une bataille sanglante; en douze jours, 9,000 hommes avaient succombé. A cette époque, le thermomètre marquait de 90 à 100° Fahrenheit; la chaleur était humide et suffocante; l'atmosphère présentait le calme le plus parfait. N'exerçant d'abord ses ravages que sur les dernières classes de ceux qui suivaient le camp, le choléra prit tous les jours plus de développement, et déjà, le 14 novembre, il avait envahi toutes les divisions du camp, n'épargnant ni âge ni sexe, et montrant partout la même violence dans son attaque. Le vieillard et le jeune homme, l'Européen et l'Indou, le soldat et la vivandière, tous sont frappés et succombent également. Du 14 au 20 novembre, la mortalité avait pris une telle extension, que le désespoir s'était emparé même des plus braves; les médecins, jour et nuit à leur poste, ne pouvaient plus suffire pour les nombreux malades qui affluaient de tous les quartiers. A cette époque, le camp offrait une scène bien différente de celle qu'il présentait quelques jours auparavant. Le bruit et le fracas, inséparables de la présence d'une aussi grande multitude d'hommes, avaient fait place à un morne silence. On ne voyait circuler par intervalles que quelques individus isolés qui passaient d'une division du camp à l'autre pour s'informer de la destinée de leurs compagnons. On n'entendait que les gémissemens des mourans, et les lamentations de ceux qui leur survivaient. Les indigènes, ne voyant alors d'espoir de salut que dans la fuite, désertèrent en foule; mais la maladie dont ils portaient le germe

se développait aussitôt, et jonchait de leurs cadavres les champs et les collines à plusieurs milles à la ronde.

Il était évident qu'un tel état de choses ne pouvait durer plus long-tems; car si l'on ne parvenait à arrêter immédiatement les progrès du choléra, il devait, en peu de jours, dépeupler tout le camp. Heureusement que, dans cette conjoncture, le commandant en chef prit la résolution d'essayer, comme dernière ressource, de transporter le camp dans une autre localité. L'armée se mit aussitôt en marche du côté de l'est, et, au bout de peu de tems, le marquis d'Hastings fut assez heureux pour annoncer au gouvernement qu'après avoir fait environ cinquante milles, il s'était arrêté sur un terrain sec et élevé, où la maladie avait diminué rapidement.

Le choléra se dirigea alors à travers le Deccan, parcourant environ de quinze à dix-huit milles par jour, et s'arrêtant dans plusieurs endroits pendant une période de deux à six semaines. Il arriva ainsi à Hussen-Abad, où la mortalité fut effrayante pendant plusieurs jours, il suivit ensuite les rives du Nerbuddah jusqu'à Tanah, en passant par Aurungabad, Ahmednagur et Pounah. En suivant la direction de la côte, il atteignit Bombay au mois d'août 1818, après avoir traversé la péninsule de l'Inde en douze mois, depuis son apparition à Calcutta.

Jusqu'ici nous avons pu suivre la trace de ce fléau dévastateur à travers la contrée où il a pris naissance; la moyenne de sa progression, et les haltes occasionnelles qu'il a faites, pendant des périodes déterminées, dans des villes populeuses, doivent spécialement fixer l'attention, car le choléra conserve encore aujourd'hui ces mêmes caractères. Sa marche a été tantôt directe, tantôt oblique, uniforme ou momentanément interrompue, se montrant dans divers endroits, non en même tems, mais successive-

ment par la marche graduelle du principal courant ou de quelqu'une de ses branches.

Tandis que l'Indostan était le siége de ses ravages, le choléra s'étendait le long de la côte de Malabar et de Coromandel, et arrivait à Madras le 8 octobre. Pendant qu'il continuait ainsi ses progrès, il prenait un caractère aussi nouveau qu'alarmant. La possibilité de la transmission de la contagion par la mer fut prouvée par le passage du choléra de Coromandel à l'île de Ceylan; il apparut à Candy, sa capitale, en décembre 1818, avec beaucoup plus de violence que sur le continent. Le 15 septembre 1819, l'île Maurice se trouva au nombre des îles infectées. Le choléra ne s'y montra qu'après l'arrivée de la frégate anglaise *la Topaze*, qui partit de Ceylan au moment où l'épidémie y était dans toute sa force. Lorsqu'elle mit à la voile, l'équipage n'offrait aucune apparence d'infection; mais, dès le commencement de la traversée, plusieurs hommes tombèrent malades, et un certain nombre d'entre eux avait succombé quand la frégate mouilla au Port-Louis. La maladie qui régnait à bord se communiqua rapidement aux habitans de la ville, où cinquante personnes mouraient chaque jour; elle fit en six semaines périr six mille individus : mais ses ravages ne s'étendirent pas au-delà du littoral, et ne portèrent que sur la population noire; car, tandis que, dans l'hôpital de la ville, on comptait quatre-vingt-quatorze morts sur cent-trente-trois malades, dans les plantations, la mortalité n'excédait pas dix ou quinze sur cent.

Dans l'île voisine de Bourbon, le choléra apparut en décembre 1819 : le gouvernement avait pris des mesures pour interdire toute espèce de communication avec l'île Maurice; mais, malgré ces mesures, deux bateaux de différentes îles continuèrent à conserver des communica-

tions clandestines, et la contagion fut importée. De 257 personnes affectées de la maladie, 178 périrent. Pendant les six derniers mois de 1819, le choléra, poursuivant sa route vers le sud et l'est, avait aussi envahi la péninsule indo-chinoise; à Siam, il exerça de grands ravages, et à Bancock, 40,000 individus en furent victimes. La contagion se dirigea ensuite vers Malacca et Singapore. A la fin d'avril, on l'annonça sur la côte septentrionale de Java, et, pendant le courant de mai, elle pénétra avec violence dans l'intérieur de cette île.

La Cochinchine et le Tonkin furent envahis en 1820. Au mois de décembre de la même année, le choléra pénétra en Chine, où il commença ses ravages à Canton (1). Malgré les précautions minutieuses des magistrats de Pékin, cette capitale en fut atteinte dès les premiers mois de 1821, et, durant cette année et la suivante, la mortalité y fut si considérable, que le trésor public fut obligé de fournir tout ce qui était nécessaire pour les funérailles des basses classes. On voyait fréquemment des individus, occupés de

(1) Note du Tr. Lorsque le choléra se manifesta à Canton, les Chinois eurent recours à leur antique usage de faire parader leurs idoles dans les rues, et de faire un grand bruit de gongs et de pétards, *pour chasser la mauvaise influence.* Les médecins employaient le *poutchouck* (*costus arabicus*) pulvérisé et mixtionné avec des esprits atténués. On distribuait également dans les rues un grand nombre d'ordonnances, dont le cinabre, le musc et le camphre étaient les principales prescriptions. Ces médicamens, mêlés avec sept autres substances (suivant l'usage des Chinois), étaient ordinairement traités en forme de petites pilules dont on devait prendre six ou neuf par jour. Toutes les substances liquides, mais particulièrement l'eau de gruau, de riz, étaient sévèrement défendues aussi long-tems qu'il pouvait y avoir quelque danger. On ordonnait aussi la saignée au bras et sous les ongles.

leurs travaux, tomber au milieu des rues, frappés par l'attaque soudaine du choléra, et expirer quelques heures après au milieu de convulsions horribles.

Nous retournerons maintenant à Bombay pour décrire la marche que suivit l'épidémie au nord et à l'ouest, en s'approchant des limites de l'Europe; nous tracerons ensuite la route qu'elle a prise pour traverser, dans ces derniers tems, l'empire russe, et venir jeter l'effroi chez les peuples de l'Occident. En juillet 1821, les vaisseaux qui faisaient le commerce entre Bombay et Mascate (Arabie) transportèrent la contagion dans cette dernière ville, où 60,000 individus en furent victimes; plusieurs succombèrent dix minutes après l'attaque. De là, le choléra s'étendit sur toutes les parties du Golfe Persique, à Barhem, à Bushir et à Bassora. Dans cette dernière ville, on compta 18,000 morts, dont 14,000 en quinze jours.

Du Golfe Persique, le choléra se répandit dans l'intérieur dans deux directions, en suivant la ligne des communications commerciales; d'un côté, il remonta l'Euphrate, traversa la Mésopotamie et arriva en Syrie; et par le Tigre, il se porta de Bassora à Bagdad. De l'autre côté, il pénétra dans la Perse. La ville de Chiras, qui comptait 40,000 habitans, en perdit 16,000 dans les premiers jours seulement. Au nombre des victimes fut le résident de la compagnie des Indes, Cl. J. Rich : il s'était couché le soir légèrement indisposé; le lendemain matin, on le trouva mort dans son lit.

De cette dernière ville, la contagion se répandit dans plusieurs districts au nord et au sud de la Perse. La ville d'Ispahan en fut cependant préservée, parce qu'on empêcha à tems les caravanes de Chiras d'y entrer. La route qu'on leur fit prendre passait par la ville de Yezd, qui

paya chèrement cette visite forcée, car 7,000 personnes y furent enlevées par le choléra. Pendant l'hiver suivant, il s'assoupit dans la Perse et la Syrie.

Au printems de 1822, les courans de la contagion qui suivaient la Perse et la Syrie reprirent toute leur énergie qui semblait avoir été engourdie pendant l'hiver, et continuèrent leur cours avec toute leur vigueur primitive. Mosul, Béri, Aentab et Alep reçurent l'infection. Dans la Perse la maladie s'étendit, durant le mois de septembre, au nord de Téhéran, dans tout le Kourdistan et le Tauris.

Pendant le printems et l'automne de 1823, Diarbeck et Antioche reçurent le choléra, qui ravagea aussi plusieurs des villes situées sur la côte asiatique de la Méditerranée. Il s'avança ensuite dans une direction opposée et arriva à Bakou sur le bord de la Mer Caspienne. A la fin, au mois de septembre, il atteignit la ville russe d'Astracan à l'embouchure du Volga. Ce fut dans l'hôpital de la marine qu'il se montra d'abord ; depuis le 22 septembre jusqu'au 9 octobre il y mourut 144 malades, c'est-à-dire environ les deux tiers de ceux qui avaient été affectés de la maladie. Des mesures énergiques furent prises par les autorités, afin d'arrêter la contagion : néanmoins elle continua de se manifester jusqu'à ce que les froids de l'hiver l'eussent arrêtée, et ne reparut pas l'été suivant. Ce même hiver détruisit aussi la branche qui traversait la Syrie, et qui se dirigeait vers l'Égypte.

Bien que l'Europe vît ainsi s'éloigner le danger qui la menaçait par la destruction complète ou l'épuisement des branches du courant de la contagion qui avaient pénétré à Astracan et sur les frontières de l'Égypte, cependant le choléra continuait à reparaître chaque été dans plusieurs des contrées antérieurement infectées ; cette réapparition nous indique assez que, si le froid de l'hiver a en général la pro-

priété d'arrêter son influence morbide sur le corps humain, il ne peut en détruire complètement les miasmes.

En 1822 le choléra reparut à Java et y enleva 100,000 habitans. Après avoir visité Ternat, Célèbes et Banda en 1823, il atteignit pour la première fois Amboine (1). Les habitans ne conservaient aucun souvenir que cette maladie eût jamais régné dans les îles des Épices. Il fit ensuite de grands ravages à Timor, et pendant plusieurs années il continua ses dévastations dans la Chine. Après avoir désolé plusieurs villes de la Mongolie, il atteignit à la fin de 1826 les frontières de la Sibérie ; mais heureusement, en février 1827, il fut arrêté par un vent du nord très-violent qui régna plusieurs mois.

Après la première invasion, la Perse fut encore plusieurs fois visitée par le choléra ; en octobre 1829, il s'était déclaré

(1) Note de l'Éd. M. Lesson, qui se trouvait à Amboine, en avril 1823, époque de l'apparition du choléra dans cette île, a calculé qu'il y avait dans le principe neuf morts sur vingt-quatre malades ; vers le déclin de l'épidémie un mort sur quinze malades ; et dans les momens les plus favorables d'intermission, un sur dix-sept. Voici les résultats de ses observations à l'hôpital militaire de cette île :

DATES.	NOMBRE de malades atteints du choléra.	Rétablis.	Morts.	Convalescens.
Avril 1823........	77	26	38	13
Mai...............	35	27	5	3
Juin	8	2	3	3
Juillet...........	4	2	»	2
Août.............	15	6	1	8
Septembre........	23	11	10	2
Octobre	10	»	4	6

d'une manière grave à Téhéran, la résidence royale; mais l'arrivée de l'hiver arrêta ses progrès pendant quelque tems; cependant la contagion reparut au milieu de juin 1830 dans les provinces de Mazanderan et de Shirvan sur la côte méridionale de la Mer Caspienne. De cette dernière province il passa par la ville de Tauris à laquelle il enleva 5,000 habitans, et traversant la frontière de la Russie, il s'avança rapidement vers l'intérieur de cet empire. Dans deux provinces 4,557 personnes reçurent la contagion, et il en mourut plus du tiers. Le 8 août il entra à Tiflis, dont la population fut bientôt réduite de 30,000 habitans à 8,000, tant par la mort que par le départ de ceux qui émigraient afin d'éviter la contagion. Les habitans, voulant détourner la mortalité qui s'accroissait rapidement, eurent recours à des processions et à des cérémonies religieuses qui ne firent que propager avec plus d'intensité la maladie par les réunions qu'elles provoquaient.

En même tems, le choléra arrivait à Astracan le 1er juillet. Au bout de dix jours 1229 individus avaient déjà été atteints; le tiers environ succomba. Au nombre des morts furent le gouverneur civil et presque tous les officiers de police.

Ainsi la ville d'Astracan, dans l'espace de sept années, fut visitée deux fois par ce terrible fléau, mais il ne devait point la dernière fois céder aussi facilement qu'il l'avait fait sept années auparavant. Les rapides progrès que depuis lors la maladie, partie de cette localité, a faits sur une vaste portion de la Russie, ont attiré l'attention des hommes de l'art de toutes les contrées de l'Europe, et ont excité de justes alarmes dans l'esprit de tous les membres éclairés de la société.

La contagion, en pénétrant dans le cœur de l'empire

russe, suivit depuis Astracan le cours du Volga, qui distribue ses eaux dans les provinces les plus populeuses. Elle fit de grands ravages chez les cosaques du Don, et les capitales des divers districts situés sur sa route jusqu'à Moscou furent successivement ravagées. C'est le 28 septembre 1830 que le choléra s'est montré à Moscou après avoir parcouru l'espace qui sépare Astracan de cette dernière ville, 900 milles (300 lieues), en moins de trois mois.

A Moscou, des mesures énergiques furent aussitôt prises par le gouvernement, afin de procurer toute espèce de secours aux malades et de s'opposer aux progrès de la maladie. La ville fut divisée en quarante-sept départemens, complètement séparés les uns des autres par des barrières et des gardes. Divers règlemens, dont on avait depuis long-tems apprécié l'efficacité, furent imposés à toutes les classes de la société. Le 11 octobre, douze jours après l'invasion, 216 cas de choléra avaient été observés, dont 76 s'étaient terminés d'une manière funeste; et quand la maladie eut pris plus d'extension, la mortalité offrit une proportion encore plus forte que la précédente. Le 10 novembre les rapports établissaient que 5,507 personnes avaient été affectées du choléra, dont 2,908 ou plus de la moitié avaient succombé. Depuis, la maladie a perdu de son intensité à Moscou, mais elle n'en a pas moins continué sa marche avec une rapidité effrayante, et que les circonstances où se trouve l'empire russe ont beaucoup augmentée. En effet, pendant que d'un côté le gouvernement prenait les mesures les plus sages et les plus utiles pour éteindre le fléau qui ravageait l'une de ses capitales, de l'autre il envoyait, des provinces infectées de la contagion sur divers points de l'empire, et principalement dans les anciennes provinces polonaises et sur les frontières du royaume de

Pologne, des régimens qui portaient avec eux le germe de la contagion. Ainsi le choléra communiqué à divers corps d'armée russe se répandit dans les provinces qu'ils occupaient; et quand l'héroïque Pologne eut arrêté, par des efforts et une bravoure au-dessus de tout éloge, ces masses armées dont l'autocrate couvrait son sol, elle eut encore à combattre en même tems un nouvel ennemi.

L'hiver de 1830 n'a fait qu'assoupir la fureur du choléra; et, après la fonte des neiges, il s'est répandu dans la Pologne, ajoutant les horreurs de la peste à celles de la famine et de la guerre. La plus grande partie des villes de la Pologne ont été visitées par cette terrible maladie que les différens corps d'armée transportaient avec eux; et plusieurs fois on a remarqué que le choléra s'avivait avec bien plus de force dans l'armée polonaise, après qu'elle avait eu quelque engagement sérieux avec les troupes russes. Mais la maladie, bornée d'abord à l'intérieur de la Russie et de la Pologne, vient de gagner les côtes de la Baltique; presque tous les ports de cette mer en sont, dit-on, infectés. A Riga, le 12 juin, on comptait déjà 2,541 malades, dont 1,202 avaient succombé. Enfin le 26 mai la contagion a pénétré à Dantzick, où, dans les premiers jours, elle ne paraît pas avoir fait de grands ravages. Du côté du sud le même fléau ne fait pas de moins rapides progrès. Le miasme contagieux, transporté des environs de Kiof par l'armée du général Rudiger à travers l'Ukraine, la Podolie et la Wolhinie, s'est répandu dans ces trois provinces, et a fait de nombreuses victimes, surtout parmi la population juive qui y est plongée dans la plus grande misère : ainsi à Brody, ville presque entièrement composée de juifs (24,000 juifs sur 30,000 habitans), on comptait le 9 juin 800 morts sur 1,700 malades. De-là il a pénétré dans la Galicie, à Lemberg surtout; il parait même qu'il a

déjà dépassé les frontières de cette province, puisqu'on annonce qu'il s'est développé à Olmutz en Silésie (1).

Avant de terminer ce qui concerne les progrès du choléra, et pour mettre le lecteur à même d'embrasser d'un coup-d'œil la vaste étendue de terrain qu'il a envahie dans l'espace de treize ans, nous allons indiquer sommairement les limites géographiques de la carrière qu'il a parcourue dans les différentes directions. Du Bengale, la province où il prit naissance, il se dirigea au sud vers les îles Maurice et Timour, près la Nouvelle-Hollande; à l'est, jusqu'à Kuku-Choton, ville chinoise située à l'est de Pékin; au nord, jusqu'aux frontières de la Sibérie et jusqu'à Archangel; enfin, à l'ouest, jusqu'à une ligne tirée de Dantzick à Olmutz, partie du globe qui, en étendue, comprend environ 75 degrés de latitude et 110 de longitude (2). Parmi les principaux traits de la maladie, il n'y a rien de plus remarquable que la grande proportion et la rapidité avec laquelle les victimes succombent partout à l'attaque; mais, suivant les localités, on trouve une différence notable dans le rapport du nombre de malades à celui des habitans. A Moscou, il a été environ de trois sur cent, tandis qu'il paraît avoir été bien plus considérable dans les villes de l'Asie, quoique nous n'ayons pas de renseignemens positifs sur ce point. Voici encore quelques autres différences que la maladie a présentées dans le long trajet que nous venons de décrire. Lorsque le choléra arriva sur la côte de Coromandel, il conservait bien sa forme du Bengale; mais il se compliquait

(1) NOTE DU TR. Depuis que cet article a été écrit, le choléra s'est montré à Cracovie, où, les premiers jours, sur 68 malades, il en est mort 46; il a également pénétré dans Saint-Pétersbourg, et l'on assure qu'en ce moment il exerce son influence funeste sur la population de Hambourg.

(2) Voyez la carte placée en tête de ce numéro.

en outre d'une teinte jaunâtre de toute la peau : ceci nous explique l'erreur de quelques médecins, qui ont cru reconnaître la fièvre jaune dans cette forme du choléra. Plus tard, lorsque la maladie fut importée à l'île Maurice, où elle frappa spécialement les nègres entassés au fond de leurs cases basses et mal aérées, elle offrit encore une nouvelle altération. Elle débutait par une perte subite des forces avec absence complète de la chaleur et du pouls; on remarquait aussi des points noirs gangréneux sur diverses parties du corps. Du reste, dans sa propagation vers l'est et le nord, le choléra ne paraît avoir subi aucune altération dans sa forme première. Les rapports récens des médecins français qui l'ont observé à Varsovie et dans les camps des Polonais, semblent être la copie des rapports des médecins indous eux-mêmes. Partout on a remarqué que, chez les Européens frappés du choléra, le pouls était dur et tendu, la contraction des membres violente, le délire poussé jusqu'à la frénésie, les vomissemens plus rares que chez les Indous.

On peut être étonné qu'une maladie qui a parcouru une aussi grande portion du globe ait offert aussi peu de variétés sous des climats et avec des températures si divers. C'est cette uniformité seule qui peut faire concevoir comment le même traitement peut servir pour les peuples placés sous la ligne et ceux qui habitent au-delà du 60° latit.; en effet, à quelques légères différences près, qui dépendent de l'état des forces de l'individu, des habitudes et de la manière de vivre du pays, on devra suivre le traitement qui jusqu'ici a compté le plus de succès, celui qui a réussi dans les mains des médecins anglais et français aux Indes, et sous la direction des médecins russes et polonais dans leur patrie. On doit éviter surtout, dans une maladie aussi grave et aussi promptement mortelle, d'avoir recours à

ces nouveaux moyens inspirés par la philantropie ou le charlatanisme, et qui n'ont point été confirmés par l'expérience.

La possibilité d'obtenir la guérison du choléra spasmodique dépend presque entièrement de l'époque à laquelle le malade reçoit les secours de l'art. Si on laisse la maladie acquérir son entier développement avant l'arrivée du médecin, elle se jouera alors des efforts du praticien le plus habile, et se terminera promptement d'une manière fatale ; mais si le médecin est consulté lorsque les symptômes sont encore modérés, surtout au moment où le malade ne se plaint encore que de malaise et d'anxiété, alors on peut concevoir l'espérance d'une heureuse terminaison. Après l'emploi des moyens ordinaires, on prescrira immédiatement une saignée et une forte dose de calomel, auxquelles devront succéder des frictions continues avec la flanelle chaude sur la peau. A l'intérieur, on fera prendre le laudanum, et l'alcool, ainsi que d'autres sédatifs anti-spasmodiques, à la distance et à la dose que le médecin jugera les plus convenables d'après les circonstances où se trouvera le malade. On reconnaît le signe d'une amélioration réelle, au retour de la bile dans les évacuations. Les secrétions de la salive et de l'urine qui ont été suspendues pendant la plus grande violence de l'attaque, reprennent aussi leur cours. La respiration et la peau recouvrent graduellement leur chaleur naturelle, et enfin toutes les fonctions de l'économie reviennent à leur rhythme ordinaire.

Si le malade attendait, pour appeler des secours, que le choléra eût déjà fait de notables progrès, la saignée serait alors généralement inutile ou nuisible. Si les crampes ont déjà envahi les membres, c'est par des frictions et l'emploi des médicamens anti-spasmodiques que l'on doit les com-

battre. Si déjà le malade est entré dans la troisième ou dernière période, il faut mettre la plus grande prudence dans le choix des moyens à employer. Comme la débilité est en ce moment le seul ennemi que l'on puisse songer à combattre, les préparations sédatives doivent être modifiées de manière à ne produire qu'un effet stimulant ; car l'emploi, à cette époque, du laudanum, à la quantité qui convient pour le traitement des spasmes, rendrait inévitable la catastrophe que l'on voudrait éloigner. Du reste, malheur au malade que son médecin quittera sur l'apparence seule d'une légère amélioration! Nulle maladie n'est plus perfide que celle-ci; chaque malade aurait constamment besoin auprès de lui d'un médecin, tant que le danger n'est pas passé. De nouvelles et plus fortes attaques succèdent souvent à un calme apparent et trompeur.

En suivant ces règles de traitement peu nombreuses et avec les légères modifications que les circonstances indiquent au praticien, on verra diminuer prodigieusement la mortalité. Car, au milieu du spectacle déchirant qu'offre la fureur active et si promptement mortelle de ce fléau, il est bien consolant de reconnaître que le médecin, qui si souvent est obligé de rester simple spectateur de maux au-dessus des forces de son art, peut, dans une maladie aussi cruelle, apporter des secours vraiment efficaces et arracher les victimes à une mort presque certaine. Ainsi, dans l'Inde, pendant que le choléra frappait de mort presque tous les individus qui ne pouvaient recevoir de secours, l'armée de Madras, qui comptait 83,336 hommes, tant Européens qu'indigènes, ne perdit durant 1818 et les quatre années suivantes que 23 1/3 pour cent de ceux qu'avait atteints l'épidémie. Ainsi encore, pendant les dix premiers jours de la première invasion du choléra à Varsovie, à la fin d'avril,

1,100 personnes succombèrent et 180 seulement entrèrent en convalescence; mais aussitôt que l'administration des secours fut régularisée, cette mortalité diminua considérablement, et, sur 107 malades reçus dans l'hôpital de cette ville du 23 au 27 mai, sept seulement avaient succombé pendant ces quatre jours. Aussi, tous les médecins qui ont observé le choléra déclarent hautement que, lorsqu'on est appelé à tems, on sauve les trois-quarts des malades. Chez les riches et les gens aisés la proportion est encore plus forte.

Ce n'est point assez d'avoir fait connaître les ravages qu'a exercés le choléra et d'avoir indiqué les moyens curatifs que l'on peut administrer à ceux qui en sont atteints. L'effroi qu'inspire son arrivée prochaine aux populations encore intactes réclame d'autres secours. La frayeur est dans ces circonstances la disposition la plus fâcheuse : ainsi le premier soin doit être de rassurer les masses, non point en les trompant et leur dissimulant le péril, mais en le leur montrant tel qu'il est, dégagé de toute exagération et leur indiquant les moyens de s'en mettre à l'abri ou d'en diminuer les dangers.

C'est ici que nous devrions établir positivement si le choléra doit continuer sa marche, non point dans la même direction, car nous l'avons observé dans toutes les directions, mais en suivant les voies de communication les plus fréquentées, telles que les villes de commerce, les ports de mer, etc. Mais, pour décider cette question, il faudrait auparavant résoudre celle de la contagion de cette maladie : car, si le choléra est contagieux, les rapports qui existent entre les peuples de l'Europe sont tellement nombreux que son invasion parmi nous serait presque inévitable. Si, au contraire, il dépend de causes purement locales, son invasion dans les diverses parties de l'Europe dépendra de

l'existence ou de l'absence de ces causes locales. Quoique notre intention ne soit point de prendre part à la discussion des contagionistes et de leurs adversaires, nous ne pouvons cependant nous dispenser de donner ici quelques détails sur ce sujet. Nous ferons d'abord remarquer que la plupart des maladies contagieuses, c'est-à-dire qui se transmettent d'un individu à un autre, soit par le contact soit par l'exposition aux exhalaisons que fournit un individu infecté, se développent aussi spontanément, c'est-à-dire sans cette transmission. Tels sont la peste d'Orient en Egypte et le typhus chez nous. L'observateur qui n'a rencontré que des cas de typhus ou de peste spontanés, soutient que ces maladies ne sont point contagieuses, tandis que l'opinion contraire est vivement défendue par celui qui n'a vu que des exemples de transmission. Ainsi s'explique la divergence d'opinions entre deux sectes médicales, qui toutes deux appuient leurs raisonnemens sur des faits isolés, sans les coordonner avec l'observation générale.

Ce que nous venons de dire du typhus et de la peste d'Orient peut s'appliquer également au choléra spasmodique. Tant qu'il fut borné à l'Indostan et aux contrées voisines, les praticiens de l'Inde cherchèrent à connaître le moyen par lequel il se propageait. Le *Medical Boards* du Bengale se prononça contre la contagion, tandis que celui de Bombay reconnut la nature contagieuse de la maladie. Il faut convenir, à l'avantage des partisans de la non contagion, que la question, à cette époque, offrait un aspect un peu différent de celui qu'elle a pris sous l'influence des derniers événemens. Les progrès du choléra s'étaient à peine étendus alors au-delà des frontières de l'Indostan, d'où il était indigène. Les non-contagionistes pouvaient demander avec raison si la même maladie qui avait débuté à Jessore, indépendamment de la contagion, ne pouvait

pas apparaître aussi dans d'autres localités, sous l'influence seulement des causes atmosphériques ? Nous croyons qu'en effet, dans beaucoup de cas, il n'a pas eu d'autre origine ; et ainsi nous trouvons le moyen de concilier des rapports en apparence contradictoires. Cependant, c'est en vain que l'on chercherait à attribuer à la même cause l'invasion du choléra dans tous les lieux où nous l'avons suivi. Le mauvais air, ou *mal'aria*, n'est point le même partout, et ne peut, par conséquent, donner naissance seul à la même maladie, sur une portion aussi vaste du globe, et dans des conditions si différentes. Nous ne discuterons pas ici l'opinion de M. Annesley, qui considère comme cause du choléra une altération de l'air dans son état électrique. Selon cet auteur, l'air étant pendant long-tems négativement électrique, il en résulterait une diminution notable de la quantité du fluide nerveux dans le corps humain, ce qui donnerait lieu au développement du choléra. Cette opinion, complètement dénuée de preuves, est en outre tellement improbable, qu'elle ne peut fixer plus long-tems notre attention. Quelque altération que l'on suppose dans l'état de l'atmosphère ou dans celui de la santé des peuples, rien ne peut expliquer, sans la contagion, les principales circonstances que présente l'histoire du choléra, et que nous résumons ici.

1° Le choléra épidémique s'est aussi souvent avancé contre la direction des vents qu'en suivant leur cours. Ainsi il passa du Bengale au Deccan, malgré un fort vent sud-ouest qui souffla plusieurs mois dans cette direction. Il a régné avec force pendant toutes les saisons et sous les climats les plus opposés ; pendant les tems les plus arides, et durant les pluies périodiques ; au milieu des orages et pendant le calme ; sous le soleil brûlant de l'Arabie et au milieu des neiges de la Russie : circonstances qui sont toutes

opposées à ce que nous connaissons de la marche des maladies qui dépendent uniquement de l'influence de l'atmosphère.

2° Le choléra épidémique a, en général, suivi exactement les grandes lignes de communication de l'homme. Il a traversé différentes contrées ou est entré dans d'autres en suivant les eaux navigables ou la route des caravanes. Dans l'Inde, il s'est spécialement étendu sur les bords du Gange, de l'Hooghly, de la Jumna et du Nerbuddah; il n'a pénétré dans l'Arabie, la Perse et la Syrie, que par le Golfe Persique, le Tigre et l'Euphrate; Moscou l'a reçu par la route du Volga; la Chine, les autres parties de l'Asie orientale et les différentes îles, ont été infectées par les communications maritimes, comme le démontre le développement du choléra qui, dans ces contrées, a toujours commencé dans les ports de mer et les districts maritimes. Ainsi qu'on le remarque dans l'histoire de toutes les maladies contagieuses, le choléra a exercé de plus grands ravages partout où la population était nombreuse et concentrée; dans les villes très-peuplées; dans les armées, soit qu'elles fussent en marche ou renfermées dans un camp; dans les localités défavorables au libre accès de l'air, comme les terrains couverts, les rues étroites, les maisons sales et sans ouvertures. La lenteur avec laquelle la maladie s'est avancée successivement d'un lieu vers un autre, et les haltes momentanées qu'elle a faites quelquefois, s'accordent parfaitement avec une origine contagieuse, mais n'indiquent pas que c'est à l'altération seule de l'atmosphère qu'on doit les attibuer. La rapidité de la marche du choléra peut être évaluée environ de dix à dix-huit milles par jour; mais souvent, dans des cas particuliers, elle est beaucoup plus lente. Dans le Zillah de Nellore, il fit trente-deux milles en douze jours, et dans les vingt-

sept jours suivans, quatre-vingts milles. Le choléra spasmodique attaque, dit-on, les animaux eux-mêmes. On en a vu mourir de cette maladie dans l'Inde; le même fait a été observé à Moscou, et auparavant à Taganrog, où des oies, des poules, des dindes et des corneilles ont péri avec les symptômes du choléra : d'où l'on conclut que c'est à une influence atmosphérique seule qu'il doit son origine. D'abord, il est probable que l'on pourrait tirer de ce fait et avec la même justesse une conclusion tout-à-fait opposée; mais il faudrait avant en constater l'authenticité. S'il s'agissait ici de nos quadrupèdes domestiques dont l'organisation se rapproche davantage de la nôtre, on pourrait admettre ce fait après examen. Mais qui connaît assez les maladies des corneilles et des oies pour affirmer que c'est bien réellement au choléra spasmodique que l'on doit attribuer la mort de ces volatiles?

Les écrivains qui combattent la nature contagieuse du choléra s'appuient spécialement sur le fait que beaucoup de personnes ont été attaquées sans avoir eu auparavant de rapports avec aucun malade; mais cette objection est peu importante. En effet, de tels cas ont pu être observés dans l'Indostan, déterminés comme à Jessore, par des causes externes, tandis que dans les autres pays, où le choléra n'est connu que depuis qu'il y est arrivé de l'Inde, on est obligé d'avoir recours à la contagion; car on sait que ce mode de transmission des maladies n'est pas toujours facile à apprécier, et que les exhalaisons contagieuses peuvent être transportées avec les marchandises, les vêtemens, etc., leur propriété infectante pouvant se conserver pendant long-tems intacte.

Le gouvernement russe a pensé que le choléra avait pénétré, en 1829, dans la province d'Orenbourg, avec les caravanes qui font le commerce entre Orenbourg et Buc-

kara, l'entrepôt du commerce de l'Asie centrale. En effet, les Russes ont uniformément traité le choléra comme contagieux. Le conseil médical de Pétersbourg fit des réglemens de quarantaine, d'après lesquels tout malade devait être empêché sévèrement d'avoir aucune communication immédiate avec les personnes en santé; et même l'empereur Nicolas qui, pour encourager les habitans, se rendit à Moscou pendant que le choléra y régnait, fut soumis, avant d'entrer à Pétersbourg, aux règles ordinaires de la quarantaine. Il serait difficile de préciser les avantages que l'on a retirés de ces précautions. La mortalité, il est vrai, n'a pas été moindre que partout ailleurs parmi les malades atteints du choléra; mais le nombre de ces derniers y fut moins considérable que dans les contrées du sud. Est-ce à l'observation des lois de la quarantaine, ou à l'influence du climat, ou à la plus forte constitution des Russes, ou enfin à ces trois causes réunies qu'il faut attribuer cette amélioration dans la marche du choléra? c'est ce qu'il est peut-être impossible aujourd'hui de décider. Dans l'île Bourbon cependant, où les réglemens sanitaires furent rigoureusement observés, le choléra fit beaucoup moins de progrès que dans l'île Maurice qui en est si rapprochée, et où ces précautions furent tout-à-fait négligées : comme le caractère des habitans et du climat est le même dans ces deux îles, ce fait est en faveur de l'utilité des quarantaines. Mais la preuve la plus forte que l'on puisse citer pour la contagion, et pour démontrer l'utilité des quarantaines, c'est que l'apparition du choléra, dans un pays ou dans un district, a généralement été précédée de l'arrivée de personnes venant d'un pays infecté. Dans la Perse, les portes d'Ispahan furent fermées à la caravane de Chiras, qui dut passer par Yezd; bientôt après, cette malheureuse

ville perdit 7,000 habitans par le choléra, tandis que la première en fut tout-à-fait exempte.

Quoiqu'il soit indispensable d'admettre la contagion pour se rendre compte de ces différens faits, cependant, il faut le reconnaître aussi, le choléra ne se développe dans un pays et chez un individu que quand il y trouve des circonstances favorables. Ainsi s'explique encore comment des contrées entières en ont été à peu près exemptes, quoique conservant des communications avec les lieux infectés, et comment tous les habitans de ces lieux n'en sont point atteints; car le choléra semble capricieux dans le choix de ses victimes : les individus infirmes et débilités sont ses sujets favoris; toutefois, la santé la plus parfaite ne donne point un brevet d'exemption. Il a aussi une préférence marquée pour la race nègre, qui a beaucoup plus souffert que les blancs. En général, on l'observe spécialement chez les adultes, rarement chez les enfans et les vieillards; les hommes et les femmes y sont à peu près également exposés. Les individus qui se livrent aux excès de toute espèce, sont ordinairement ses premières victimes. Dernièrement un officier polonais entre dans un café à Varsovie, et y prend successivement neuf glaces; le lendemain, la maladie s'était déclarée avec une grande violence.

Ainsi une vie régulière, une bonne alimentation sans excès d'aucun genre, seront des circonstances favorables, et au milieu desquelles on aura moins à redouter l'infection; si l'on y joint l'habitation dans un air pur et vif, l'éloignement des personnes infectées, on aura mis en sa faveur toutes les chances possibles. Quant à l'emploi des désinfectans, tels que diverses substances à odeur forte, et spécialement le chlore, qui a été tant vanté depuis quelques années; c'est à tort que l'on se reposerait sur ces moyens,

et que l'on négligerait ceux qui ont subi l'épreuve de l'expérience. A Moscou l'usage des chlorures était répandu dans toutes les classes de la société, dans l'habitation du pauvre et dans le salon du seigneur; et le choléra a partout pris naissance au milieu des émanations du chlore.

Quoiqu'il nous paraisse presque certain que le choléra spasmodique doit pénétrer dans les parties de l'Europe qu'il n'a point encore visitées, cependant son invasion ne doit point causer d'effroi. Nous avons vu que, bien que la mortalité, par rapport au nombre des infectés, fût à peu près la même qu'à l'époque où il sortit de Jessore, le nombre de malades a été en Europe bien moins considérable qu'en Asie, par rapport à la population relative. S'il continue à éprouver la même diminution dans sa marche vers nos contrées, le nombre des victimes qu'il fera parmi nous devra se trouver considérablement réduit, à moins que, sortant de la Russie et de la Pologne, où la rigueur du froid a pu engourdir son activité, il ne se réveille avec une nouvelle vigueur en pénétrant dans des climats plus doux et moins différens des lieux de son origine. Mais repoussons cette supposition qu'aucun fait ne vient encore confirmer, et espérons que si, malgré les sages précautions que le gouvernement ne peut manquer de prescrire, le choléra doit pénétrer dans notre belle patrie, il ne sera plus que l'ombre du terrible fléau qui a exercé tant de ravages en Asie (1).

(*Englishman.*)

(1) Note du Tr. — Le but de l'auteur de l'article n'a pu être de donner le tableau complet des altérations organiques que l'on observe sur le cadavre des sujets qui succombent au choléra spasmodique. Étudiée sous ce rapport, cette maladie offre la même uniformité que dans ses symptômes; nouvelle preuve, s'il en était besoin, de son identité dans tous les lieux où nous venons de la suivre. Les mêmes

lésions ont été observées par les médecins anglais au Bengal, à Bombay, etc., et tout récemment par les médecins français envoyés en Pologne par le comité polonais. Afin de remplir ce vide, nous allons décrire brièvement ce que ces différens observateurs ont indiqué de plus important dans la plupart des cas. Le *cerveau* n'offre ordinairement rien de remarquable. Les membranes de la *moelle épinière* sont injectées et la quantité normale du *fluide cérébro-spinal* augmentée. L'état des *poumons* dépend des derniers instans de la vie, et varie suivant la manière dont elle se termine. L'*estomac* et les *intestins* offrent les altérations principales; ils sont distendus considérablement par un fluide abondant et tout-à-fait semblable à celui qui est déjeté pendant la maladie. En outre, quand on les a débarrassés de ce fluide, on les trouve revêtus d'une matière blanchâtre, adhérente à leurs parois, sensiblement épaissies, et tantôt d'une blancheur extraordinaire, tantôt fortement injectées. On voit souvent nager dans le liquide des portions de cette matière crêmeuse et sous forme de flocons. La *vessie*, vide ordinairement d'urine, contient encore de cette matière blanche. Le foie n'offre pas d'altération appréciable, et la *vésicule* contient une bile souvent noire et épaisse, mais dont on ne trouve pas de traces dans les intestins.

Histoire Contemporaine.

HISTOIRE POLITIQUE DE LA LITHUANIE,

DEPUIS SA RÉUNION A LA POLOGNE EN 1386

JUSQU'A SON INSURRECTION EN 1831.

Une nation jadis puissante et libre, opprimée, morcelée et anéantie, n'a vécu pendant bien des années que dans les souvenirs historiques. Mais si, d'un côté, la Pologne avait été effacée de la nomenclature des puissances européennes, de l'autre ses habitans, qui, de tout tems et dans toutes les circonstances, se sont montrés braves, héroïques, loyaux, généreux et persévérans, avaient inspiré à tous les peuples une vive sympathie et une haute opinion de leur caractère. Malgré les infâmes machinations, les calomnies, les violences ouvertes et les trahisons cachées qui ont accompagné les trois démembremens de l'ancienne Pologne; malgré toutes les vicissitudes qui ont poursuivi les Polonais dans leur émigration militaire sur tous les points du globe où ils croyaient, en combattant pour la cause de la liberté, combattre aussi pour leur propre patrie; malgré tous les soins des puissances co-envahissantes de germaniser ou de russifier les provinces qui leur étaient échues en partage; malgré les outrages les plus durs, les peines les plus infamantes, les persécutions les plus atroces ordonnées par le tzarévitsch (1); malgré cet

(1) Fils de tzar; le grand-duc Constantin.

odieux espionnage qui, organisé jusque dans l'intérieur des familles, dans le sein même de la vie domestique, avait rendu l'antique hospitalité des Polonais complice de la persécution de leur oppresseur ; enfin, malgré tous les ressorts mis en jeu pour subjuguer ces ames libres et fières, tous les Polonais, à quelques rares exceptions près, sont restés purs, inébranlables, inaccessibles à la séduction comme à la crainte, et toujours résignés à mourir pour leur chère et glorieuse patrie!

Soixante-six années de calamités de tout genre, mêlées de hauts faits d'armes et de dévouement civique, semblaient avoir plongé la malheureuse Pologne dans une profonde léthargie. On pensait qu'après deux générations élevées sous l'influence des changemens introduits dans la forme du gouvernement et dans le système d'éducation nationale, et dominées par la force de l'habitude, celle qui suivrait passerait calme, indifférente, inaperçue, et consoliderait par sa froide impassibilité la puissance des envahisseurs.

Quelques cœurs généreux et confians, quoique étrangers à la Pologne, espéraient dans la renaissance plus ou moins rapprochée de ce pays; mais la voix publique moins éclairée ne cessait de proclamer et de taxer de folie toute tentative d'insurrection contre le colosse russe. On disait et on répétait sans cesse qu'avec ses immenses plaines sans défenses naturelles; ses petites villes, sans populations ni murailles, l'état d'esclavage de ses paysans, sa plaie saignante des juifs, et enfin le manque de ressources pécuniaires suffisantes, la Pologne ne pouvait espérer de s'affranchir, que dans le cas où une lutte sanglante, provoquée par une guerre générale, viendrait la relever. Et cependant cette même Pologne, dans un avenir très-prochain, allait déjouer tous les calculs des publicistes et des diplo-

mates, toutes les craintes nationales des autres peuples et toutes les prévisions des plus clairvoyans.

Aussi dès que la nouvelle des événemens à jamais mémorables de juillet fut parvenue à Varsovie, les Polonais, entraînés par un exemple si héroïque, résolurent, quoique sans compter sur l'intervention étrangère, de travailler à leur liberté et à leur indépendance. Dès ce moment les patriotes mirent plus d'activité dans leurs rapports; les affiliations devinrent plus nombreuses; et, malgré les troupes et les espions du tzarévitsch, l'heure de la nouvelle régénération polonaise ne tarda pas à sonner; son écho se propagea bientôt de province en province, et réveilla partout une égale sympathie. En effet, à peine la révolution de Varsovie fut-elle accomplie, que les habitans de la nouvelle et de l'ancienne Pologne s'empressèrent d'adhérer par leurs vœux et leur coopération au but et aux principes de cette sublime insurrection, et que les états assemblés rédigèrent leur admirable manifeste, terminé par ces paroles solennelles, prophétiques, terribles et toutes polonaises : « Si » même dans cette lutte, disaient-ils, dont nous ne nous » dissimulons pas les dangers, nous devions combattre » seuls pour l'intérêt de tous, pleins de confiance en la » sainteté de notre cause, en notre propre valeur, et en » l'assistance de l'Éternel, nous combattrons jusqu'au der- » nier soupir pour la liberté! Et si la Providence a des- » tiné cette terre à un asservissement perpétuel; si, dans » cette dernière lutte, la liberté de la Pologne doit suc- » comber sous les ruines de ses villes et les cadavres de ses » défenseurs, notre ennemi ne régnera que sur des dé- » serts, et tout bon Polonais emportera en mourant cette » consolation, que, si le ciel ne lui a pas permis de sauver » sa propre patrie, il a du moins, par ce combat à mort,

» mis à couvert pour un moment les libertés de l'Europe » menacée. »

Si la révolution actuelle de la Pologne a paru d'abord être spontanée, il est juste cependant de dire que ses enfans la préparaient de longue main. Et quoique leurs démarches fussent épiées tant au dedans qu'au dehors, et que beaucoup de victimes eussent payé de leurs souffrances leur dévouement à la patrie, il n'en est pas moins vrai qu'ils continuèrent leur œuvre avec une inébranlable persévérance. La *société patriotique* était organisée sur une base large et composée des membres de toute l'ancienne Pologne. En contact indirect avec les patriotes russes, la société patriotique fut découverte dès que la conspiration russe eut avorté au commencement du règne de Nicolas; et dès-lors ses membres dûrent agir avec plus de circonspection. Mais tandis qu'on travaillait ainsi en Pologne à maintenir la nationalité et la langue polonaise, plusieurs Polonais résidant à l'étranger faisaient connaître, par la publication de différens ouvrages, le passé, le présent et l'avenir de la Pologne. Mickiewicz, relégué à Moskou, composait ses poésies toutes nationales, et s'attirait l'admiration des Russes eux-mêmes. Lach-Szyrma, en voyageant en Angleterre, a fait un ouvrage remarquable sur la littérature moderne de la Pologne, dans lequel la politique n'était pas tout-à-fait étrangère. Les Polonais du grand-duché de Posen avaient établi à Berlin une bibliothèque nationale polonaise, et y avaient leur point de réunion qui ne fut pas sans influence sur la jeunesse allemande. M. Zaydler, établi à Florence, ne s'occupait que de faire connaître la Pologne en Italie, sous ses rapports scientifiques et historiques. Toutefois, ce sont les Polonais établis en France qui ont le plus puissamment contribué à renouer tous les souvenirs et toute la

sympathie des nations libres et de la France pour la cause polonaise. La publication des *Mémoires de Michel Oginski sur la Pologne* produisit un grand effet. Ensuite il a paru l'*Histoire des Légions Polonaises en Italie*, par M. Léonard Chodzko, monument consacré à la gloire des deux nations polonaise et française. La lecture de cet ouvrage, où respirent le plus pur patriotisme et l'énergie la jeunesse, a fait la plus vive impression sur tous ceux d'entre les Polonais auxquels était chère la gloire de leurs pères, et qui brûlaient du saint enthousiasme de concourir à une nouvelle gloire, à une nouvelle régénération de leur patrie. Les travaux historiques et littéraires de MM. Théodore Morawski, et surtout de Michel Podczaszynski, répandirent de vives lumières sur les anciennes annales de Pologne; les ouvrages d'art exécutés par MM. Oleszczynski frères et Albert Sowinski, formaient un ensemble compacte de nationalité polonaise à Paris. Ces productions de jeunes patriotes polonais, proscrites dans toute la Pologne, n'y étaient que plus vivement recherchées; on les lisait avidement, et le jeune courage de ceux qui méditaient déjà l'accomplissement d'une belle et imposante révolution n'attendait qu'un moment propice pour éclater. Un concours de tant de circonstances, le travail spontané et assidu à la fois de tous ceux qui s'occupaient ainsi en Allemagne, en Angleterre, en Italie et surtout en France, parlent très-fortement en faveur de cette nationalité que les Polonais comprennent si bien et qu'ils ont toujours professée avec tant de persévérance.

C'est sous de pareils auspices qu'avait commencé la révolution polonaise de 1830. Accomplie d'abord par l'admirable jeunesse des écoles militaires et de l'université, et le bataillon magnanime des sapeurs, secondé par le 4e ré-

giment de ligne, devenu si célèbre depuis, toute la nation ne tarda pas à accéder à une révolution devenue désormais nationale. La dictature, qui d'abord parut être nécessaire, fut bientôt renversée ; et le gouvernement suprême national présida depuis aux destinées futures de la Pologne. Les proclamations hostiles de Saint-Pétersbourg vinrent merveilleusement servir l'énergie de la nation ; dès qu'on en eut connaissance, toute la population, d'un consentement unanime, se prépara à un combat à outrance. Quatre millions d'habitans allaient en rase campagne vider leurs différends avec celui qui commandait à quarante millions d'ames. Cette disproportion si monstrueuse n'abattit point le courage des Polonais ; ils allaient trouver dans leur valeur et leur persévérance les ressources nécessaires pour se mesurer avec les armées de l'autocrate. Le sang coula à grands flots, mais l'armée russe échoua dans son premier plan ; de l'offensive elle a été obligée de se mettre sur la défensive ; et cinq mois entiers se sont écoulés sans que rien de décisif n'ait été exécuté par les armées de la *première puissance continentale.*

Au moment où nous traçons ces lignes (30 juin) toutes les chances paraissent pencher du côté des Polonais ; et la diversion opérée par l'insurrection spontanée des provinces polonaises-russes doit nécessairement amener des résultats décisifs pour le triomphe de la cause nationale.

Si, malgré les bons ouvrages récemment publiés sur la Pologne, la connaissance de ce pays est encore restée imparfaite parmi les gens du monde, on peut dire que la Lithuanie, dont l'histoire est bien moins répandue, a été jusqu'à ce jour tout-à-fait inconnue aux peuples de l'Occident. On pense généralement que de tout tems elle a fait partie intégrante de l'empire russe, et que ce n'est

qu'occasionnellement qu'elle a entretenu des rapports avec l'ancienne Pologne. Assertion fausse, et que les journaux n'ont que trop contribué à propager. La vérité est que, depuis cinq cents ans, la Lithuanie a volontairement associé ses destinées à celles du royaume de Pologne, et que ce n'est qu'en rugissant qu'elle supportait le joug moscovite. Mais ce qu'il importe beaucoup de connaître dans les circonstances actuelles, c'est cette antique sympathie qui a constamment uni les deux peuples; c'est ce même esprit de nationalité, qui, malgré le morcellement étudié de leur territoire, a toujours animé les Lithuaniens et les Polonais. Considération importante; car c'est de cette confraternité, de cette communauté d'opinions des anciennes provinces polonaises que dépend aujourd'hui le salut de la Pologne moderne. Nous allons essayer de jeter quelque jour sur l'histoire politique de cette fraction intéressante des peuples slaves.

Long-tems puissance distincte et gouvernée par ses grands-ducs, unie pour la première fois à la Pologne, en 1386, et fondue à jamais en un seul corps avec la république, en 1569, la Lithuanie, depuis cette époque jusqu'en 1795, formait, dans l'état politique, la troisième province de la Pologne.

Composé des palatinats de Wilna, de Troki, des duchés de Starostie et de Samogitie, de Nowogrodek, de Brzesc-Litewski, de Minsk, de Polock, de Witebsk, de Mscislaw et de Smolensk, ce grand-duché s'appuyait au nord à la Kourlande, la Semigalle, la Livonie polonaise et la province de Novogorod-la-Grande; à l'est il touchait à la Moskovie; au midi à l'Ukraine, à la Volhynie et à la terre de Chelm; à l'ouest, enfin, il était borné par la Mer Baltique, le duché de Prusse et les palatinats de Podla-

quie et de Lublin (1). Ses armoiries consistaient en un cavalier lancé au galop, le sabre levé au-dessus de la tête. Ce cavalier de Lithuanie, conjointement avec l'aigle-blanc de Pologne, furent toujours unis sur les armes de la république, sur les étendards nationaux, sur les édifices publics, sur les monnaies, jusqu'au moment où la force étrangère et la trahison intérieure vinrent porter un coup liberticide à cette union que les siècles avaient consacrée. En 1812, un instant ces armes fraternelles s'étaient unies; mais séparées encore une fois, elles flottent de nouveau sur toutes les bannières, avec la grande date du 29 novembre 1830.

D'après les anciennes traditions, vers l'an 900, aborda sur les côtes de la Samogitie, entre Memel, Polangen et Libau, une colonie d'Italiens, qui introduisirent dans ce pays une certaine civilisation, et en même tems cette foule de mots latins qui se font remarquer dans le langage lithuanien. Ces illustres fugitifs s'appelaient Palæmon-Libo, Julien Dorsprungo, Prosper et César Colonna, Hector et Ursin Rosa. De ces familles italiennes sortirent

(1) Depuis les trois partages, les provinces polonaises-russes formaient les gouvernemens suivans :

	Désignation des gouvern.	Populat.	Capitales.	Population.
1	Wilna........	1,357,000	Wilna...............	60,000
2	Grodno.......	868,000	Grodno...............	8,000
3	Minsk.........	1,160,000	Minsk...............	20,000
4	Vitebsk........	935,000	Vitebsk...............	15,000
5	Mohilew.......	945,000	Mohilew...............	14,000
6	Wolhynie.....	1,496,000	Kitomierz............	8,000
7	Podolie.......	1,462,000	Kamieniec............	6,000
8	Ukraine.......	1,130,000	Kiiow...............	30,000
9	Bialystock.....	225,000	Bialystock............	5,000
10	Kourlande.....	600,000	Mittau...............	13,000
	TOTAL.....	10,177,000		

plusieurs dynasties souveraines qui gouvernèrent la Lithuanie proprement dite et la Samogitie. Aujourd'hui encore il y a des familles roturières, en Samogitie surtout, qui portent les noms de Junius, Lucius, Plinius, Mucius, Livius et autres semblables; toutefois l'arrivée de Palæmon dans ces contrées est encore rangée par la critique historique dans la catégorie des fables ; mais il est hors de doute que ce furent les *Hérules* ou *Giérules* qui commencèrent l'histoire de la Lithuanie. Ce peuple est le même qui, au cinquième siècle, après avoir envahi l'Italie avec Odoacre, s'étendit sur les bords de la Baltique, qui embrassent aujourd'hui la Prusse Orientale, la Lithuanie, la Samogitie et la Kourlande.

Les Lithuaniens, subjugués d'abord par les Russes, ne tardèrent pas, au douzième siècle, à faire sentir leurs forces aux envahisseurs. Au treizième siècle, lorsque d'un côté les Tatars ravageaient les états russes, les Lithuaniens de leur côté s'emparaient de Grodno, de Brzesc, de Doohiczyn, et ne s'arrêtèrent qu'aux bords du Prypec, et à la ville de Mozyr. Au nord, leurs armes victorieuses poussèrent jusqu'à la Dzwina et à la ville de Polock. Revendiquant leur ancienne suprématie sur la Lithuanie, les Russes du midi, conduits par Mscislaw-Romanovitsch, lui déclarèrent la guerre, en 1220; mais, battus près la rivière de Jasiolda, ils furent contraints de se retirer, et les Lithuaniens augmentèrent leurs possessions par l'occupation de Pinsk et de Turow.

Ringold fut le premier qui prit le titre de grand-duc de Lithuanie en 1235. Mindowe ou Mendog, promettant au pape d'embrasser la religion chrétienne, fut même couronné roi de Lithuanie en 1252, à Nowogrodek ; mais son abjuration ne dura pas long-tems ; car Mindowe, se voyant trompé, retourna au paganisme, et ne mourut

qu'en 1263. Depuis 1283 jusqu'en 1315, les ducs Lutuwer et Witenes régnèrent sur ce pays; mais la plus haute puissance de la Lithuanie ne date que du quatorzième siècle, lorsque Gédymin saisit les rênes du gouvernement. Impatient d'écraser la puissance russe qui avait inquiété la Lithuanie, ce prince défit l'ennemi sur la rivière de Pirna, se rendit maître de la Wolhynie, de la Kiiovie, de la Sévérie, de la Czerniechovie Transborysthénéenne, et recula ses limites jusqu'à Putywel, sur le Seim (aujourd'hui gouvernement de Koursk). En 1340, lorsque Gédymin succomba sur le champ de bataille sous les coups des chevaliers Teutoniques, à Wielona, sur le Niémen, la puissance tâtaro-russe commença à ravager la Podolie; mais Olgerd, successeur de Gédymin, vint au secours de ses neveux, les Koryatowicz, qui étaient en possession de cette province, défit le tzar des Tâtars en bataille rangée, et agrandit la Lithuanie jusqu'aux bords du Don et de la Mer Noire. Pour se former une idée de l'étendue des possessions lithuaniennes, il suffit d'indiquer ici leur partage entre les fils de Gédymin : Monwid posséda Kiernow et Slonim; Narymond, Pinsk, Mozyr et une partie de la Wolhynie; Olgerd, Krewo, ancienne capitale du duché, et tout le pays jusqu'à la Bérézina; Kieystut, la Samogitie, Troki et la Podlaquie; Koryat, Nowogrodek et Wolkowysk; Lubar, le reste de la Wolhynie et Wbdzimierz; Jawnut, Wilna, Oszmiana, Wilkomierz et Braslaw. Ce dernier succéda d'abord à son père; mais après sa mort, ce fut Olgerd qui prit les rênes du gouvernement.

Olgerd fut le plus puissant des souverains de la Lithuanie. La république de Pskow, en 1346, et celle de Novogorod, en 1349, le reconnurent pour leur chef; les Tâtars de Pérékop (Krimée) devinrent ses vassaux. A l'est,

embrassant la cause du duc de Twer, il vint briser trois fois, en 1368, 1370 et 1373, son sabre contre les remparts de la ville de Moskou, et finit par s'en emparer. Le duc Kieystut secondait puissamment son frère dans ses conquètes. C'est sous de tels auspices qu'Olgerd, descendant dans la tombe, laissa son brillant héritage à Jagellon, un de ses treize fils.

Jagellon, monté sur le trône grand-ducal, en 1381, l'avait cédé à son cousin Witold, en 1386, lorsqu'il alla ceindre sa tète de la couronne royale des Piasts, unir sa main à celle de la belle Hedwige, et cimenter à jamais la glorieuse jonction de la Lithuanie à la Pologne. En 1389, il donna à l'un de ses deux frères la couronne ducale de Sévérie-Nowogrodien, et nomma l'autre chef de la république de Nowogorod-la-Grande. Pendant ce tems, son cousin Witold, attaqué dans ses nouvelles conquêtes par les Tâtars, les battit, en chassa une partie au-delà du Don, et transporta ceux qui tombèrent entre ses mains dans différentes contrées de la Lithuanie, où, au lieu de les réduire en esclavage, il leur donna des possessions avec la permission d'exercer librement leur culte. Ce sont les descendans de ces Tàtars qui se montrèrent si dignes enfans de leur patrie adoptive, à l'époque de la guerre de l'indépendance, en 1794, lors de la campagne de 1812, et en dernier lieu après la révolution de 1830. De cette manière Witold acquit la propriété, non-seulement des possessions russes, délivrées du joug des Tâtars par son aïeul et par son oncle, mais encore de celles qui relevaient des autres petits tzars trans-borysthéniens. Tournant ensuite ses armes victorieuses du côté du nord, il força les républiques septentrionales, dont on soupçonnait la fidélité, à s'abaisser tremblantes devant lui, et à reconnaître sa suprématie sans aucune restriction. A cette époque la Pologne et la

Lithuanie avaient atteint un tel degré de puissance, que les ducs de Mazovie et de Russie, les tzars de Moskou, Basile, celui de Twer, Borys, celui de Riezan, Olegh, les petits tzars de Pérékop et du Volga, les maîtres teutoniques, et jusqu'à l'empereur d'Allemagne, Sigismond, accompagné de sa femme et de plusieurs princes, Érik, roi de Danemark et de Suède, ainsi que les ambassadeurs de l'empereur d'Orient, Paléologue, se rendirent par déférence, en 1428, auprès de Wladislas-Jagellon à Luck en Wolhynie, pour y tenir un congrès général, où on délibéra sur la guerre contre les Ottomans, et où l'empereur d'Allemagne voulut inutilement, à force d'intrigues, jeter quelques germes de discorde entre Jagellon et Witold. Witold mourut en 1430. Kasimir-Jagellon, successeur de Wladislas, régnait encore avec éclat; toutefois, le moment approchait où d'un côté les Ottomans allaient s'emparer de la Tauride, tandis qu'une nouvelle puissance moskovite, subjuguant les Russies du nord et de l'est, devait resserrer les frontières de la Lithuanie.

Mais cette perte de territoire était loin de porter la moindre atteinte à l'union sincère qui liait les deux nations, et qui chaque jour acquérait de nouvelles forces. Postérieurement à la première alliance de 1386, une diète, tenue dans le bourg de Horodlo, en 1413, ayant déclaré les Lithuaniens égaux aux Polonais à l'égard des charges et des lois, beaucoup de familles lithuaniennes s'unirent à des familles polonaises; et les armes des deux nations furent confondues. Cette diète régla encore que les Lithuaniens recevraient leur grand-duc de la main du roi de Pologne, et que, ce dernier venant à mourir sans enfans ni descendans habiles à lui succéder, les Polonais n'éliraient un nouveau roi que conjointement avec les Lithuaniens. L'alliance conclue en 1413 fut renou-

velée en 1499, et on y ajouta, par forme d'éclaircissement, que les Lithuaniens n'éliraient point leur grand-duc sans l'agrément des Polonais, ni les Polonais leur roi sans le concours des Lithuaniens. En 1561, les chevaliers porte-glaives se soumirent, eux et la partie qui leur restait encore de la Livonie, à la domination du roi de Pologne, comme grand-duc de Lithuanie; le nouveau duc de Kourlande en devint également feudataire. Enfin, en 1569, sous Sigismond-Auguste, les Polonais-Lithuaniens tinrent à Lublin une diète où le grand-duché fut réuni au royaume de Pologne, de manière qu'ils ne formèrent plus ensemble qu'un même corps, soumis à un même prince, qui devait être élu conjointement par les deux nations, sous le double titre de roi de Pologne et de grand-duc de Lithuanie. On convint aussi que la diète serait toujours tenue à Varsovie; que les deux peuples auraient le même sénat, la même chambre pour leurs nonces ou députés; que leurs monnaies seraient au même titre; qu'enfin les alliances, les troupes auxiliaires et toutes choses seraient communes entre eux. Les campagnes de Moskou sous Sigismond III, Wladislas IV, et Étienne Batory, prouvèrent assez que les Lithuaniens étaient égaux en bravoure et en patriotisme aux Polonais, leurs frères; car on les trouvait toujours disposés à tous les sacrifices, lorsqu'il s'agissait du bien-être général de la patrie. Dans les lois de 1673, 1677 et 1685, il fut réglé que chaque troisième diète se tiendrait en Lithuanie, à Grodno; on excepta cependant de cette règle les diètes de convocation, d'élection et de couronnement. En 1697, les lois polonaises et lithuaniennes reçurent une force et une autorité égales.

Lors de la glorieuse époque de la Constituante en Pologne, les Lithuaniens donnèrent les preuves les plus convaincantes de leur dévouement pour la cause polonaise. En

effet, lorsqu'ils acquirent la certitude que, pour l'intérêt commun et pour donner plus de consistance à la nouvelle forme de gouvernement qu'on se proposait d'établir à la diète de 1788, il était nécessaire de resserrer davantage les rapports entre la Lithuanie et la couronne, c'est-à-dire entre la petite et la grande Pologne, pour ne former de ces trois provinces qu'un seul état puissant, et faire disparaître totalement les distinctions qui avaient existé jusqu'alors entre les Polonais et les Lithuaniens, ils firent volontiers le sacrifice des priviléges auxquels ils avaient jadis tenu avec une grande obstination, et renoncèrent sans difficulté à avoir une armée à part et un trésor séparé, et consentirent à les réunir sous une seule et même administration avec les deux autres provinces.

Le monde entier fut témoin de l'héroïsme que montrèrent les Lithuaniens dans la glorieuse confédération de Bar, depuis 1768 jusqu'en 1772; et dans les campagnes de 1792 et de 1794, contre l'envahissement étranger. Les Lithuaniens tombèrent, mais avec la Pologne entière, et ensevelis sous les débris communs, comme ils se relèvent aujourd'hui ensemble, pour vivre désormais inséparables. Combien ne vit-on pas de Lithuaniens figurer parmi ces patriotes polonais qui cherchèrent en France, en Italie et en Turquie, quelques chances de rétablissement pour leur patrie? Et combien d'entr'eux ne se trouvèrent-ils pas sous les bannières de Dombrowski, en Italie, et sous celles de Kniaziewicz sur le Danube? Ne vit-on pas, dans les années 1806 et 1809, accourir douze mille Lithuaniens unis à leurs frères les Wolhyniens, les Podoliens et les Ukrainois, qui se rangèrent sous les drapeaux de l'armée du grand-duché de Varsovie? En 1812, leur joie aussi fut douce et vive lorsqu'ils crurent un instant voir renaître leur existence politique. Alors le cavalier de Lithuanie,

réuni à l'aigle-blanc, décora les pavillons plantés sur les murs de Wilna; mais la désastreuse retraite de l'armée française vint bientôt détruire ces brillantes espérances. Le royaume de Pologne fut proclamé en 1815; les diètes de Varsovie de 1818, 1820 et 1825, restèrent muettes sur le sort du grand-duché de Lithuanie et sur les provinces polonaises qu'arrosent le Dniester et le Borysthène. Un dernier regard de la Lithuanie entière se tourna encore, plein d'espoir, sur Varsovie au 24 mai 1829, époque du couronnement de Nicolas Ier; mais la réunion de la Lithuanie n'y fut pas même mise en question! Et c'est cependant cette circonstance qui a été une des principales causes de l'explosion du mois de novembre.

Nous venons de voir, dans cette première période, la Lithuanie frémissante de colère et toujours prête à prendre les armes au moindre mouvement hostile de la puissance moskovite. Mais lorsque accablée par le nombre, lorsque son territoire fut envahi, ses forteresses gardées par les baïonnettes russes, nous la retrouverons encore avec le même courage, moins brillante, moins fougueuse, il est vrai, mais aussi constante et plus ingénieuse dans les moyens qu'elle emploiera pour conserver sa nationalité. Nous la verrons sans cesse occupée à déjouer les froides combinaisons du cabinet de Saint-Pétersbourg, cherchant à lui faire oublier la Pologne; nous la verrons sans cesse faire des nouveaux efforts pour resserrer le chaînon qui depuis cinq cents ans liait les deux peuples.

Lorsqu'en 1795 la Pologne eut succombé sous les coups de ses ennemis coalisés, chacune des parties échues aux trois envahisseurs vit ses anciennes institutions renversées et ses habitans exclus de toutes les places importantes. Toutefois la Russie tint à cet égard une conduite différente de celle de la Prusse et de l'Autriche. Dans les provinces

envahies par ordre de Catherine, le statut civil et criminel de Lithuanie fut conservé, et une certaine influence dans l'administration fut laissée aux maréchaux élus dans les diétines de la noblesse. Les Polonais purent aspirer aux plus hautes dignités, et l'usage de la langue nationale fut consacré pour la plupart des affaires publiques ; aussi de telles concessions gagnèrent à la Russie le cœur d'un grand nombre de Polonais, qui voyaient avec satisfaction que leur vainqueur ne les traitait pas tout-à-fait en esclaves.

Sous le règne de Paul Ier et de son fils Alexandre, les institutions d'éducation publique prirent un grand développement. Le ministère éclairé de Pierre Zawadowski et le zèle infatigable du prince Adam-Georges Czartoryski, alors ministre des affaires étrangères en Russie, condisciple d'Alexandre, et curateur de l'université de Wilna, rendirent d'importans services à cette partie de la Pologne. L'université de Wilna, fondée en 1578, et relevée en 1781, reçut, en 1803, une organisation plus complète, par le rescrit impérial du 4 avril, monument qui fera éternellement honneur à ceux qui s'en sont occupés auprès d'Alexandre. D'un autre côté la fondation du lycée de Krzemieniec en Wolhynie, par le célèbre Czacki, déversait son utile bienfaisance sur toutes les provinces méridionales de l'ancienne Pologne. C'est aussi sous l'égide de telles institutions que se formait une nouvelle génération, espoir de la patrie.

Paralysés dans leurs efforts par les conférences et les traités secrets de Napoléon et d'Alexandre, les Lithuaniens, en 1807 et 1809, ne purent prendre aux événemens du grand-duché de Varsovie qu'une part indirecte. En 1812, quoique leur territoire fût le théâtre de la guerre, la réserve inconcevable de Napoléon, vis-à-vis de la Pologne,

attiédit leur ardeur. Cependant ils organisèrent un corps de troupes et n'attendaient que le moment favorable pour se réunir à la grande armée, lorsque la retraite désastreuse de Moskou, et la coalition de toute l'Europe contre la France, en 1813, éloignèrent plus que jamais l'espoir d'une régénération de la Pologne.

Malgré ce concours d'événemens si déplorables la jeunesse lithuanienne n'avait pas perdu tout espoir de régénérer la patrie. Réunie à Wilna, cette brillante élite de la nation polonaise ne songea plus qu'aux moyens d'opposer une digue impénétrable aux efforts sans cesse renouvelés par le gouvernement russe pour éteindre tout esprit de nationalité. Bientôt de son sein surgit, pour la guider dans cette carrière difficile et périlleuse, un homme d'un caractère ferme, à conceptions hardies, dont le nom sera inscrit avec reconnaissance et admiration dans les annales polonaises. Thomas Zan, entré à l'université de Wilna en 1815, ne tarda pas à se faire remarquer parmi ses collègues comme poète, et sut, par l'aménité de son caractère, se concilier l'affection de presque tous les étudians de l'université. Pour rapprocher la jeunesse qui accourt à Wilna de toute la Lithuanie, de la Samogitie, de la Russie-Blanche, de la Wolhynie, de la Podolie et de l'Ukraine; pour maintenir enfin dans toute sa force la nationalité et la langue polonaise, Zan conçut l'idée d'une société philantropique, reçut, en 1820, une couronne de lauriers dans les réunions du Champ de Mai (Maïowki) près de Wilna, et fut proclamé à l'unanimité président de cette société. On remarquait, en général, chez les jeunes Lithuaniens, peu d'aptitude pour les études sérieuses et appliquées; aussi craignant que l'esprit national ne s'éteignît faute d'alimens; que l'amour de la patrie ne fît place à un égoïsme d'autant plus dangereux qu'il pourrait s'étendre à tous ces étudians

qui se pressent en foule à l'université de Wilna, Zan conçut un projet de réforme morale, qu'il parvint, avec un rare bonheur, à mettre à exécution.

Dans un concours si nombreux de jeunes gens, il s'en trouvait de riches et de pauvres, et ces derniers l'emportaient toujours en application sur les premiers. Il fallait employer les lumières des pauvres au profit des riches, et la richesse de ceux-ci au soulagement de ceux-là ; il fallait rapprocher les uns des autres, détruire toute espèce d'aristocratie, établir une égalité praticable, abolir toute distinction autre que celle acquise par des talens et un mérite supérieur ; faciliter les moyens de les déployer, faire revivre l'amour de la patrie et des lettres ; enfin opérer une véritable révolution parmi ces jeunes gens qui devaient un jour occuper toutes les sommités de l'ordre social. Le désir d'effectuer un plan aussi utile à la patrie engagea Zan à ne jamais abandonner son rang modeste d'étudiant, et à se contenter de vivre au milieu de ses compagnons qui l'aimaient comme leur doyen et leur modèle. Zan tourna aussitôt ses regards vers l'Allemagne ; il voyait dans ses universités une liaison intime : mais, dégoûté des excès auxquels se livraient la plupart des membres de ces sociétés, il résolut, pour atteindre le but qu'il se proposait, de suivre un autre chemin. Dans son plan il embrassa tous les avantages que l'Allemagne espère retirer un jour de ses associations universitaires, et remplaça par des institutions dignes d'un vrai philosophe les extravagances qu'on peut à si juste titre leur reprocher. La morale, l'esprit national, une instruction générale et profonde, tels étaient les germes qu'il se proposait d'implanter et de féconder dans sa patrie. Pour effectuer ce vaste projet, il forma d'abord, en 1820, la société des Frères Rayonnans (*Promienisty*). Ses statuts furent ap-

prouvés par le conseiller-d'état et recteur de l'université, Simon Malewski, et par l'évêque Kundzicz; ces statuts furent même imprimés et très-répandus. Tout se passait dans un ordre admirable, lorsqu'un œuvre aussi salutaire commença à faire des mécontens, et amena ensuite une triste série de persécutions en Lithuanie. Il se forma d'abord une société d'*anti-rayonnans*, livrés à la débauche et à une vie déréglée. Sans puissance et sans moyens pour dissoudre la société légitime des *rayonnans*, ils accusèrent calomnieusement ses membres, devant l'évêque Kundzicz, d'avoir outragé la religion dans leurs écrits et dans leurs chants. Cette accusation parvint à la connaissance du gouverneur-général Rimskoï-Korsakoff. Celui-ci s'en rapporta au recteur Malewski, qui, après avoir appelé chez lui Zan et quelques autres membres, les engagea à dissoudre la société. Une semblable mesure détruisit toutes les espérances de cette association naissante; mais quoique ses membres ne pussent plus agir ouvertement, ils ne s'en promirent pas moins de travailler dans le mystère. En conséquence ils formèrent une autre association secrète, qui prit le nom de *Société des Philarètes* (amis de la vertu), dont les statuts furent rédigés, sauf quelques modifications, dans le même sens de ceux de la société des Rayonnans. Ses membres furent partagés en sept sections ou classes (*grono*), tirées des sept couleurs de la lumière physique, et chaque section fut composée des étudians fréquentant la même faculté. La couleur violette fut celle des philologues; la couleur orange, celle des étudians en droit; la couleur jaune, celle de l'histoire; la couleur bleu de ciel, celle des beaux-arts; la couleur verte, celle des élèves en mathématiques; la couleur bleue, celle de la physique et d'histoire naturelle; et la couleur rouge fut enfin l'attribut des étudians en médecine. On procéda ensuite à la nomination des différens chefs

de la société qui pouvait recevoir un nombre illimité de membres. Chaque section se réunissait en séances périodiques, dans lesquelles on s'occupait de la lecture de dissertations ou de pièces de vers, tendant à perfectionner la langue polonaise et à donner des notions exactes sur la science à laquelle se livraient les étudians de chaque faculté. Bien que tous les membres se reposassent sur le caractère et l'activité de l'infatigable Zan, il crut néanmoins devoir former un comité particulier de vingt membres pour donner la dernière main à la réussite la plus efficace du plan de la société. Ces vingt personnes formaient la société des Philomates, indépendante des Philarètes, mais exerçant une suprématie invisible sur ces derniers.

Dès-lors l'association prit un développement immense : une noble émulation inspira tous ses membres : les cours et les leçons furent suivis avec plus d'exactitude ; et les conférences particulières hâtèrent les progrès. Mais pour que la jeunesse connût à fond son pays, condition indispensable à qui veut le servir utilement, Thomas Zan remettait à chaque membre qui allait passer les vacances à la campagne, un exemplaire de plusieurs tableaux synoptiques imprimés, pour les remplir ensuite d'aperçus statistiques, historiques, géographiques et géologiques, sur les districts ou communes du voisinage de chacun d'eux. Après avoir terminé sa tâche, chacun renvoyait ses observations à Zan, qui sut en tirer un grand parti pour le bien général. Les plus capables d'entre les membres servaient de co-répétiteurs aux autres, et toute la jeunesse paraissait vivre en famille. C'est encore par l'influence des Philarètes que se forma une société autorisée par le gouvernement, et dont le but a été de procurer, aux cent pauvres étudians de l'université, les moyens de se nourrir, de se loger et d'acheter les livres nécessaires. Une autre société, dite de

typographie, se chargea de la réimpression des classiques polonais, afin de les rendre populaires. Mais ces succès, cette réforme qui s'opérait insensiblement, ne tardèrent pas à éveiller les soupçons des agens russes qui dénoncèrent à leur gouvernement l'existence de la société. Le prince Czartoryski, comme curateur de l'université de Wilna, devait en rendre compte au ministre de l'instruction publique. Persuadé de l'innocence et de la pureté des intentions de la jeunesse, il fit un rapport très-favorable; mais les membres de la société jugèrent à propos de se dissoudre, au moins pour quelque tems. Leurs archives furent livrées aux flammes, et tout paraissait être oublié, lorsque, par un pur hasard, le jour anniversaire du 3 mai 1791, un élève du gymnase de Wilna écrivit sur les murs d'une des salles de l'université, ces mots : *vive la constitution du* 3 *mai!* Les hommes dévoués aux intérêts de la Russie et ceux qui étaient attachés à la police saisirent cette occasion pour donner à leur maître de nouvelles preuves de leur bassesse et de leur attachement. Plusieurs jeunes gens furent arrêtés, et parmi eux se trouvait Zan, étranger à cette démonstration hostile. A la fin de l'année 1823, les arrestations devinrent plus nombreuses, les prisons furent encombrées; et alors commença cet odieux procès qui couvrira de honte ceux qui osèrent l'intenter et le soutenir. Dans une enquête très-rigoureuse tous les prisonniers séparés nièrent avec une étonnante unanimité l'existence d'une société quelconque. Après cette épreuve, les détenus furent de nouveau jetés dans les fers; six mois s'étaient déjà écoulés lorsque Zan, effrayé de l'immense liste des victimes, résolut de prendre sur lui toute la responsabilité, de dégager tous ses collègues du serment, et de les délivrer d'une captivité si pénible. Prenant le ciel à témoin de son innocence, et jaloux de constater la légitimité du

but des Philarètes, il fit dans un long écrit un aveu complet et sincère, et appela sur lui seul la vengeance du gouvernement, s'il devait être reconnu coupable. Une nouvelle enquête ayant suivi cette déclaration, les prisonniers nièrent encore avec leur persévérance accoutumée ; mais, instruits enfin de la démarche de Zan, ils y accédèrent spontanément et confirmèrent ses aveux. Les juges, les accusateurs, frappés du but sublime de la société, des effets moraux qu'avait déjà produits sa courte existence, et de l'élan qu'elle avait imprimé aux études, ne purent s'empêcher de mettre en liberté la plupart des prisonniers sous la caution des notables de Wilna. Cependant, comme il fallait faire un rapport à l'empereur Alexandre et au grand-duc Constantin, des résultats de cet inconcevable procès, les ennemis de la Pologne, craignant de se trouver en contradiction avec eux-mêmes, s'ils écartaient le chef d'accusation tiré d'un prétendu *complot révolutionnaire*, qui n'avait existé que dans l'imagination des délateurs, ne rougirent pas, à la suite d'un exposé tissu de mensonges et de calomnies, de signaler des victimes. Leur vengeance tomba sur onze Philomates et neuf Philarètes, ainsi que sur quatre professeurs de l'université, parmi lesquels se trouvait l'illustre Joachim Lelewel, l'idole et l'amour des Lithuaniens.

L'empereur Alexandre, dont la religion fut, dans cette circonstance, si audacieusement surprise, signa le 14 septembre 1824, un décret qui condamnait au bannissement tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'avoir voulu propager *l'insensée nationalité polonaise dans les provinces de la Pologne Russe.* Ainsi ce même souverain qui garantissait solennellement à la nation polonaise, dans ses discours à l'ouverture des diètes de Varsovie, le maintien de l'esprit national, détruisit à Wilna, d'un seul trait de plume, les mêmes sentimens qu'il encou-

rageait ailleurs, et renversait, en 1824, les mêmes institutions qu'il avait si généreusement octroyées en 1803 à l'université de Wilna ! Ce décret fut mis à exécution pour vingt des individus désignés. Mais Zan, malgré le texte de l'arrêt, fut enfermé dans la forteresse d'Orenbourg ; et un grand nombre d'étudians, qui ne se trouvaient pas même mentionnés parmi les victimes, furent jetés comme simples soldats dans les rangs de l'armée russe, sans doute pour calmer les inquiétudes des séides de l'autocrate. Plusieurs de ces jeunes patriotes, loin de leur famille et de leurs amis, ont trouvé la mort sous les remparts de Silistrie, de Braïlow, de Warna ! À peine une si longue série de malheurs paraissait-elle s'assoupir, que la Russie commença un nouvel œuvre de persécutions sur les Lithuaniens, membres de la *société patriotique polonaise*. Sans aucune forme judiciaire, les uns furent exilés dans les glaces de la Sibérie ; et les autres jetés dans les prisons d'état de Pétersbourg.

Mais ni ces malheurs ni ces persécutions n'ont point abattu les Lithuaniens. Ils savaient à Wilna et sur plusieurs autres points, quatre jours après le 29 novembre, que Varsovie avait donné le signal de la nouvelle insurrection polonaise. Une députation fut envoyée immédiatement auprès du dictateur Chlopicki, en lui annonçant que toute la Lithuanie, et surtout que le corps d'armée lithuanien fort de soixante mille hommes, étaient prêts à passer du côté des Polonais ; mais l'inconcevable et malheureuse dictature repoussa cette offre si grande et si généreuse. Les Lithuaniens, sans désespérer, attendaient un moment plus propice, et à peine la dictature fut-elle renversée que le gouvernement national, grâces aux soins toujours si empressés de Joachim Lelewel, s'adressa officiellement au comité lithuanien ; toutes les dispositions

étaient prises pour se soulever à un tems convenu; mais les Samogitiens, accablés par le passage des troupes russes, ne purent plus supporter l'oppression; ils éclatèrent avant le tems, et alors force a été au reste de la Lithuanie, jusqu'en Ukraine et Podolie, d'opérer une insurrection générale, qui assure le salut et l'avenir de toute la Pologne. Dans un entretien qui eut lieu dernièrement au quartier-général sur les événemens de la Pologne, le généralissime Skrzynecki ne put s'empêcher de prononcer ce témoignage plein de bienveillance et de désintéressement: « Si le nom de » héros est à donner, disait-il, à quatre millions d'hommes » qui ne craignent pas de heurter le colosse de la Rus» sie, c'est aux Lithuaniens qu'il appartient plus qu'à qui » que ce soit, à ces hommes qui, sans autres armes que » leurs bras, sacrifiant tout, fortune et famille, n'ont pris » conseil que de leur amour pour la liberté, et sont allés » chercher des armes entre les mains des Russes. »

En jetant un coup d'œil sur la statistique des provinces polonaises de la Russie, on y trouve une population de 10,177,000 habitans qui, tous animés du même esprit, pourront facilement mettre sur pied une armée de 300,000 hommes. Avec cette volonté ferme de redevenir Polonais, avec la liberté des paysans, auxquels leurs seigneurs l'ont garantie, avec ces brillans souvenirs du passé, ces malheurs si récens, et les espérances que doit réaliser l'avenir; pourrait-on douter du succès des braves et loyaux Lithuaniens?

(*Foreign Quarterly Review.*)

MÉMOIRES AUTOBIOGRAPHIQUES

D'UNE FAMILLE MALAYE.

La vaste bibliothèque des Mémoires ne contient pas d'ouvrage plus étrange et plus curieux que celui-ci. L'authenticité en est incontestable. Il jette, sur l'une des branches les moins connues de la vaste famille asiatique, une lumière imprévue. C'est un tableau domestique, écrit simplement, dans un dialecte presque ignoré; c'est un journal sans prétention, tracé par un de ces fils de l'Orient qui (c'est ainsi du moins qu'on les juge en Europe) ne savent peindre qu'en exagérant, ni faire, sans le broder de fictions merveilleuses, le récit le plus vulgaire. On voit combien de paradoxes et de singularités se réunissent et se concentrent dans ce petit volume, dont M. Marsden a donné récemment la traduction (1).

En 1788, M. B. Hunnings, chef de l'établissement de Laye, situé sur la côte sud-ouest de Sumatra, à trente milles (2) de Bencoûlen, entendit parler de cet ouvrage, écrit quelques années auparavant par un des membres de la famille. Ce fait lui parut singulier. Il n'ignorait pas que les Orientaux, peu curieux de se survivre et sacrifiant sans peine les jouissances imaginaires d'une vanité posthume, à leurs plaisirs et à leur bien-être présens, n'attachent

(1) *Mémoires d'une famille Malaye,* écrits par un membre de cette famille et traduits sur l'original, par W. Marsden, membre de la société royale. *Londres.* Imprimés aux frais de la société pour les traductions orientales. 1830.

(2) Dix lieues.

point de prix à perpétuer leur nom par des Mémoires qui trouveraient peu de lecteurs. Il lut et fit copier le manuscrit original, écrit, dit l'auteur, *pour l'instruction et le plaisir de ceux que cette histoire intéressera.*[1] La copie faite par son ordre fut envoyée en Angleterre, en 1791; la traduction n'a paru qu'en 1830.

Ce récit est dramatique par sa simplicité : aucun Européen n'eût pu donner à ses couleurs la teinte de vérité dont l'auteur a empreint son œuvre et M. Marsden sa traduction. Nous allons en présenter l'analyse à nos lecteurs.

Le Malais Mûda, chef de la famille dont il est question, était un *nakhoda,* mot persan (ناخدا) qui désigne une caste et signifie *armateur, propriétaire de navire.* Chassé de Bornéo par l'animosité des Bûgis, race insolente et guerrière, il alla s'établir dans le Lamporg, canton de Sumatra, au milieu d'une colonie que les Malais y avaient fondée. Là il vécut avec honneur et donna une excellente éducation à son fils, « c'est-à-dire qu'il lui apprit à répéter par cœur les formules de sa religion et ensuite à écrire. » Ainsi élevé, le jeune homme courut le monde pour achever de se former. La culture d'une plantation de riz lui était confiée. Il allait de Piabong à Bantam, faisait le commerce du poivre et augmentait par ses travaux la fortune patrimoniale. On ne sera pas fâché de connaître les principes commerciaux d'un négociant malais. Ils ne sont pas longs à reproduire : voici les conseils que le vieux marchand à l'agonie donnait à son fils sur son lit de mort.

« N'entamez jamais votre capital. Vos gains anciens sont-ils insuffisans pour soutenir votre nouvelle entreprise? coupez du bois dans les forêts, vendez-le et faites-vous un capital. Attrapez les poissons de la mer; débitez-les et faites-vous un capital; mais jamais de dettes. Elles sont au capital ce que la mort est à la vie. »

Le fils aîné du négociant suivit à la lettre les avis paternels, épousa la fille d'un autre nakhoda de Samangka, dans l'île de Sumatra, continua son commerce, épousa une seconde femme à Bantam, ajouta trois concubines à sa famille, eut treize enfans de ses cinq femmes, et vécut heureux, moral, estimé de ses compatriotes qui le citaient comme un modèle de vertu.

Un exploit guerrier, dont Nakhoda Mûda fut le héros, le chef et le promoteur, attira sur lui une admiration générale. Dans l'intérieur de Sumatra et de Bornéo vivent au-delà des montagnes des sauvages nommés *Abung* : leur férocité dépasse toute idée. Le jeune homme qui demande une jeune fille en mariage, doit, avant de l'épouser, passer une année entière à courir le monde et à tuer autant d'êtres humains que la force de son bras et la pointe tortueuse de son *krîs* (1) peuvent en détruire : après cette préparation au mariage, le jeune Abung revient chargé de crânes suspendus et enfilés qui attestent sa prouesse et portent témoignage du nombre des victimes. Souvent les habitans de Samangka, résidence de Nakhoda, voyaient arriver par troupes ces terribles candidats du mariage, tous armés d'une lance, d'une épée et d'un krîs, massacrant tout ce qu'ils rencontraient, et nettoyant proprement leurs crânes, afin de les présenter à leurs maîtresses.

L'écrivain malais décrit en ces termes le retour triomphal des jeunes aventuriers dans leur village : récit assez curieux assurément pour être conservé et reproduit dans sa naïveté première.

« Pendant que les jeunes fiancés se mettent en route pour aller à la chasse des crânes, leurs concitoyens prépa-

(1) Poignard tortu, presque toujours empoisonné : arme terrible qui déchire la plaie en s'y enfonçant, et défie tous les secours de l'art, même quand la lame n'a pas été trempée dans le poison.

rent les trophées du retour. Ce sont des noix de coco, que l'on dispose sur la route. Ces noix de coco sont remplies de lait; on ne les destine point aux braves, mais à ceux qui reviennent sans dépouilles. Les Abungs, comme les Malais, ne boivent jamais de lait, ne mangent jamais de beurre. Ils réservent ces alimens aux chiens; et les noix de coco, placées sur le chemin des Abungs, sont un langage qui veut dire : « Vous ne valez pas mieux que des » chiens. Attendez-vous à être traités comme tels. »

» Cependant les aventuriers, heureux et chargés des crânes de leurs ennemis, passent à travers les noix de coco et retournent à leur village. Les jeunes filles leur servent d'escorte et par des démonstrations de joie bruyante, témoignent leur désir de devenir les femmes des triomphateurs. Quant aux autres, considérés comme lâches, ils fuient jusqu'au fond des bois et ne revoient jamais le lieu de leur naissance.

» Le fiancé place de l'or dans le plus beau de ses crânes conquis et l'offre aux parens de sa prétendue. La cérémonie nuptiale s'accomplit ensuite. Les deux époux boivent tour à tour, dans cette funèbre coupe, l'eau-de-vie de palmier, dont on la remplit. Sans cette formalité considérée comme un rite religieux, le mariage serait nul et la femme regardée comme concubine. »

Fatigués de servir de victimes aux Abungs et de voir les crânes de leurs frères et de leurs fils transformés en coupes nuptiales, les habitans de Samangka étaient prêts à abandonner leurs habitations. Il était devenu dangereux de s'écarter le moins du monde dans les champs ou dans les bois : on courait risque de figurer après sa mort dans les rites matrimoniaux des barbares. Nakhoda Mûda réussit à exterminer ces chasseurs d'hommes. Il s'entendit avec l'agent du sultan de Bantam, Kiria Mingan, et avec les quatre

chefs malais pour chasser de leurs tanières les sauvages Abungs. En effet, l'expédition, dont ces Mémoires contiennent une description détaillée et tout épique, eut le succès que l'on espérait. Les chercheurs de crânes périrent ou se réfugièrent à l'extrémité opposée de l'île. Nakhoda Mûda reçut pour récompense le droit de juger les différends commerciaux survenus dans son district ; droit que lui conféra le sultan de Bantam, sur la requête de son confident et premier ministre, *Panjeran Kasuma Ningrat*.

Cependant Samangka devenait florissant ; la richesse de ce district augmentait de jour en jour : Nakhoda Mûda, le plus notable des habitans du lieu, contribuait à la prospérité de sa patrie et augmentait sa propre fortune. Il fut chargé de recevoir le droit de péage des *praws* ou bateaux qui faisaient voile de Samangka à Bantam et de Bantam à Samangka. Malais, Javanais et Lampongs le respectaient également. L'auteur parle, avec un sentiment de juste orgueil, du crédit dont sa probité reconnue l'entourait et des marques de considération qui l'accueillaient partout.

Ces petites îles d'Asie, où les principes du libéralisme et du radicalisme n'ont jamais pénétré, ont aussi leurs révolutions sanglantes. L'honnête Nakhoda Mûda se trouva enveloppé dans des intrigues politiques tout-à-fait semblables à celles d'Europe, et dont il sut se tirer avec adresse. L'autorité du sultan de Bantam fut ébranlée par une insurrection : *Kiria Mingan*, agent du sultan à Samangka, embrassa le parti des insurgés ; déjà la plupart des Panjerans ou nobles du canton allaient s'enrôler sous sa bannière, quand Nakhoda Mûda déjoua les desseins du conspirateur. Il représenta aux Panjerans que les Hollandais, tout-puissans à Batavia, ne permettraient pas aux rebelles d'en venir à leurs fins, et leur fit voir l'issue malheureuse

de l'entreprise qu'ils allaient commencer. En effet, ils résistèrent aux captations de Kiria Mingan. Nakhoda Mûda fit avertir de ce qui se passait *Mynheer Sambirik* (c'est ainsi qu'il le nomme), gouverneur hollandais. Un corps de troupes, composé d'Européens et de Bujis, fut envoyé immédiatement à Samangka; le traître prit la fuite et Samangka resta paisible.

Cependant le gouverneur hollandais chargea Nakhoda Mûda de rassembler les Panjerans (nobles) et *Proatins* (chefs de village). Le gouverneur et Nakhoda Mûda présidaient l'assemblée. Nakhoda Mûda leur demanda si c'était bien réellement et sincèrement leur intention de demeurer fidèles au sultan et à la compagnie hollandaise son alliée. « Les chefs, dit Nakhoda, tellement nombreux que la salle ne pouvait les contenir, répondirent tous d'une seule voix qu'ils seraient fidèles et loyaux.

— Dans ce cas, demanda le Hollandais, pourquoi, connaissant les intentions perfides de Kiria Mingan, l'avez-vous accueilli dans vos villages? »

La réponse des Panjerans est caractéristique et irréfragable.

« Le sultan et la compagnie nous ordonnent de ne nous mêler de rien, si ce n'est de cultiver nos plantations de poivre. Ils nous laissent ici, comme des femmes faibles, sans moyens de résistance et sans espoir de secours. Que pouvons-nous faire? »

Une grande leçon est contenue dans ces paroles. Les peuples loyaux, ce sont les peuples libres. Les peuples qui défendent leurs droits, défendent aussi leurs trônes.

Le sultan de Bantam et le gouverneur Sambirik (si son nom n'a pas été défiguré par notre Asiatique) étaient charmés de la conduite de Nakhoda. La fortune ne tarda pas à lui faire payer par un revers cette faveur dont il jouissait à la

cour de Bantam et à celle du gouverneur. Son *praw*(1), chargé de poivre, fit naufrage sur la côte de Java : la cargaison, dont la valeur était considérable, fut entièrement perdue; Nakhoda échappa heureusement à la tempête et monta sur un léger *sampan*(2); il aborda à Bantam, où il rendit visite à Mynheer Sambirik.

Cette scène est plaisamment racontée par Nakhoda. Le Hollandais, déposant un moment sa pipe et sans changer de figure, dit gravement :

« Le Nakhoda est dans son jour de malheur; il n'y a rien à faire à cela. »

Le sultan reçut à son tour le pauvre commerçant naufragé, auquel il témoigna plus de compassion que l'Européen. Nakhoda reçut de lui un petit vaisseau et l'offre d'une somme considérable, à titre de prêt, pour remonter son commerce et sa fortune.

Les recommandations du père de Nakhoda étaient encore présentes à sa pensée. Il refusa cet emprunt qu'on lui offrait, ou plutôt il sut l'esquiver avec une adresse remarquable.

« Si je mourais, dit-il au ministre que le sultan avait envoyé vers lui pour lui faire cette proposition, l'on pourrait redemander cette somme à mes enfans, et ce serait un sujet de troubles et de chagrin pour eux.

— Le bien et le mal dérivent uniquement de Dieu, répondit le ministre. Honnête homme, confiez-vous à lui. »

En effet, l'honnête homme recommença sa fortune à nouveaux frais : et il réussit. Fatigué de voyages sur mer, il laissa ses fils se livrer à cette occupation, et bâtit une mai-

(1) Vaisseau plat.

(2) Petit canot.

son splendide qui lui coûta dix mille piastres (53,000 f.); on passa deux années à la construire.

Cette partie de l'ouvrage renferme des détails curieux sur les arts et l'industrie des Orientaux.

La prospérité de Nakhoda et de sa famille atteignit alors son zénith. Il fut nommé par le sultan *kei damang perwasidana*, titre dont nous ignorons la valeur, mais qui semble fort honorable, s'il faut en juger par la longueur, l'éclat et la pompe des cérémonies inauguratives, dont le récit remplit les pages de ces Mémoires. Mynheer Sambirik envoya un fusil à deux coups, une paire de pistolets à deux coups et un tonneau de poudre à canon, au nouveau *kei damang*. Le bonheur du marchand anobli était à son comble, mais ce bonheur ne devait pas durer long-tems.

Une jalousie secrète a toujours régné entre les diverses nations européennes qui vont exploiter, au profit de leur commerce, les lointaines régions. La Hollande et l'Angleterre, par exemple, n'ont jamais cessé de se livrer une guerre sourde. Le pauvre Nakhoda fut victime de la rivalité de ces deux puissances. En 1757 il accueillit avec hospitalité quelques Anglais chassés de Bencoûlen par les Français qui venaient de s'emparer de cette colonie. Mynheer Poër, successeur de Mynheer Sambirik, animé contre le kei damang par les délations d'un nommé *Sî-Talib*, ennemi personnel de Nakhoda, lui fit un crime de cette hospitalité, le condamna à payer deux cents piastres, et fit stationner à Samangka un corps de troupes hollandaises qui accablèrent les habitans de vexations, et choisirent la famille de Nakhoda pour objet spécial de leur persécution constante.

Ici commence la partie tragique de la vie de Nakhoda. Ce Sî-Talib qui entre sur la scène est un Iago admirable-

ment esquissé. Homme de demi-caste, c'est-à-dire né de l'alliance de deux personnes de castes inégales, il s'était élevé à la cour par la flatterie et la bassesse. La prépondérance du kei damang l'offusquait. Il se proposa de le supplanter; et saisissant avec sagacité le point vulnérable du gouverneur hollandais, il ne s'attacha qu'à représenter à ses yeux Nakhoda comme l'ami des Anglais, et conséquemment l'ennemi secret de la Hollande. Mynheer Poer fut pris au filet que lui tendait Sì-Talib. Ce dernier s'entendit avec un sergent de la garde hollandaise; leurs délations coïncidèrent. Ils accusèrent le malheureux Nakhoda de connivence avec les Anglais. Le capitaine Thomas Forrest, connu par ses découvertes nautiques, venait de faire relâche à Samangka : les conjurés profitèrent de cette circonstance, la présentèrent comme une preuve des intelligences secrètes du kei damang avec l'Angleterre et consommèrent la ruine de leur ennemi.

D'après des ordres donnés par Mynheer Poer, dupe de Sì-Talib, une embarcation hollandaise arriva dans le port de Samangka : le kei damang, invité à venir rendre visite au capitaine, se présenta à bord du navire avec ses fils. On les invita à un repas, et l'on eut l'adresse de les engager à se défaire un moment de leur kris (1), redoutable poignard que les soldats hollandais ne voulaient pas affronter. Dès que Nakhoda et ses fils furent sans défense, on se jeta sur eux.

« Vous êtes mes prisonniers, s'écria le capitaine. C'est l'ordre du gouverneur. Nous ne sommes venus que pour cela.

— Vous avez pris une peine inutile, répondit Nakhoda. Un morceau de papier, signé par le gouverneur, eût mieux

(1) Voyez plus haut.

valu qu'une trahison. Je me serais rendu à ses ordres ; et je méprise votre lâcheté. »

On lui apprit l'accusation qui pesait sur lui ; on le chargea d'outrages, qu'il supporta avec dignité, avec héroïsme. Autour de lui étaient ses quatre fils, frémissant de colère et d'indignation, s'attendant à être réduits en esclavage et à fabriquer des câbles pour les Hollandais, leurs oppresseurs. Cette ardeur de vengeance, si terrible chez les Malais, bouillonnait dans leur sein. On avait confisqué tous les biens de leur père, et sous un spécieux prétexte, on leur arrachait la liberté. Leurs amis leur envoyèrent des krîs, au fond d'un panier de riz bouilli. Huit Hollandais étaient à bord avec eux. Au milieu de la nuit, ils s'élancèrent sur leurs satellites (مغاموق) et les tuèrent tous. Puis ils descendirent à terre, assaillirent les gardes qui s'étaient emparés de la maison du kei damang et qui l'occupaient : tous, excepté cinq, furent massacrés. « Par la miséricorde et la bénédiction de Dieu, dit l'honnête Nakhoda, nous fûmes vengés. »

Cette scène nocturne nous semble sublime. Les commerçans malais s'assemblèrent autour du kei damang et résolurent de fuir avec lui. Mais, avant ce départ, Nakhoda crut devoir adresser au gouverneur la lettre suivante, modèle remarquable de modération dans la justification et la remontrance. Honneur, intégrité, conscience de la dignité humaine, résignation calme et noble ; voilà ce que l'on doit admirer dans cette épitre du Malais à l'Européen. L'antiquité n'a rien de plus noble.

KEI DAMANG PERWASIDANA DU CANTON DE SAMANGKA, A SON HONNEUR LE GOUVERNEUR ET A SA HAUTESSE LE SULTAN, SALUT.

« Moi et tous les Malais établis ici, nous quittons cette » résidence. Notre motif est l'impossibilité de souffrir plus

» long-tems les traitemens des Hollandais à notre égard.
» Si leurs supérieurs leur donnent de tels ordres ; c'est ce
» que je ne puis dire. Un chien n'est pas plus indignement
» traité. Ma maison pillée, mes enfans enchaînés, ma for-
» tune volée, ma liberté ravie ; voilà mes griefs. Je ne dois
» rien, pas la plus petite pièce de monnaie, au sultan ni
» au gouverneur. Tant que j'ai demeuré dans ce canton,
» je n'ai commis ni fraude, ni violence. Ils m'ont forcé à
» acheter la liberté à la pointe de mon krîs. Je leur apprends
» avec humilité que jamais ni le sultan ni le gouverneur
» ne reverront ma figure. Mes devoirs envers eux sont
» brisés. Il y a quelque tems, le gouverneur Sambirik m'a
» honoré d'un présent que je ne puis garder. Je le lui
» renvoie, et je dépose, aux pieds du sultan, le titre dont
» il m'a honoré. Nous partons à pied, sans fortune, sans
» secours, sans savoir où nous irons. Dieu prendra soin
» de ses enfans. »

On admirerait cette lettre dans Plutarque.

Les Anglais de *Croëe* accueillirent les fugitifs, au nombre de quatre cents, hommes, femmes et enfans. Par bonheur pour Nakhoda, le capitaine Forrest, qui se trouvait alors à Croëe, témoigna de son innocence. Mais la famille était ruinée. Le kei damang dépérit, et ses enfans se dispersèrent au loin : « Comme les oiseaux de la forêt après l'orage, dit l'auteur, ils s'envolèrent et se réfugièrent là où les arbres de la forêt leur présentèrent un abri et des alimens ; que Dieu les protége encore : de lui découlent tout le bien et tout le mal. »

Ainsi se termine cette simple histoire. Le tableau du lit de mort du kei damang et de ses dernières heures est extrêmement touchant. Les Européens ne jouent pas un beau rôle dans ces Mémoires : on les y voit injustes, avares, avi-

des, égoïstes. Les Malais, vindicatifs, impatiens de l'injure, animés du besoin de l'indépendance et d'une fierté profonde, sont plus naturels, plus dramatiques, plus intéressans dans leur sauvage noblesse que ces commerçans aux ames de plomb et aux mains cupides, qui les asservissent et les soumettent à un pillage systématique et inévitable.

(*Asiatic Journal.*)

Statistique.—Voyages.

STATISTIQUE DE L'ILE DE CUBA.

Enhardi par les vagues indications des insulaires de *San-Salvator,* Christophe Colomb, poursuivant avec une nouvelle ardeur sa grande entreprise, dirigeait son escadre vers le sud de cette île pour reconnaître les *pays d'or*, unique objet des vœux de tous ses compagnons, lorsque des renseignemens plus circonstanciés lui signalèrent *Cuba*, comme le lieu dépositaire de ces richesses imaginaires. Il continua sa route avec persévérance, et le 27 octobre 1492 il toucha les côtes de cette île tant désirée. Mais après des recherches infructueuses, les Espagnols apprirent des naturels que, quoique l'on rencontrât dans leur île des sables aurifères, cette matière se trouvait en bien plus grande quantité, et sous des formes plus volumineuses dans une autre contrée située vers l'orient. Par suite de cet avis l'escadre appareilla dans la direction indiquée, et vint aborder à l'île Saint-Domingue.

Depuis, les découvertes du Mexique et du Pérou, avec leurs mines abondantes, détournèrent de l'île de Cuba l'attention des Espagnols. Ce ne fut qu'en 1508, lorsque le commandeur Nicolas Obando eut fait connaître la fertilité et les nombreux avantages que présentait le sol de cette île, que la cour de Madrid songea à sa colonisation. En 1511, don Diego Colomb, fils du célèbre amiral, et gouverneur de Saint-Domingue, reçut l'ordre de diriger sur

Cuba la première expédition, composée de trois cents personnes, sous le commandement de Diego Velasquez, compagnon de son père. Elle débarqua au port de *Palmas*; mais le cacique *Hatuei* s'opposa à cette prise de possession, et ce ne fut qu'après un combat sanglant, la déroute complète des Indiens et la prise de leur chef, que Velasquez put arborer dans cette île l'étendard castillan. Le premier établissement que fondèrent les nouveaux conquérans fut Baracoa, à l'extrémité la plus orientale de l'île, et que l'on regarda jusqu'en 1522 comme la capitale. Cet honneur passa ensuite à *Santiago de Cuba*. En 1538, la ville de la Havane ayant été réduite en cendres par un corsaire français, le gouvernement résolut de la fortifier; et c'est à cette circonstance et à la sûreté de son port que l'on doit attribuer, dès cette époque, l'augmentation progressive de sa population : son importance la fit enfin déclarer, en 1589, sous le gouvernement de don Juan de Tejada, capitale de l'île.

L'intervalle qui sépare de nous la première période de cette colonie n'offre pas un grand intérêt. Au reste, dans les archives de l'île, en partie détruites lors de l'invasion des Anglais, en 1763, il serait difficile de trouver l'histoire fidèle de ses progrès pendant le dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième. Les changemens des gouverneurs, leurs divers actes, et quelques indications vagues de l'accroissement de la population, seraient les seuls documens qu'on pourrait y puiser. D'ailleurs cette histoire n'aurait pas pour nous un attrait bien vif; car, pendant toute cette époque, Cuba n'a été pour l'Europe que d'un intérêt secondaire. L'histoire de Cuba ne commence réellement qu'en 1778, époque à laquelle se rompit la chaîne qui l'enveloppait de toutes parts. Le commerce alors afflua dans tous ses ports, circula librement le long d'une partie de ses côtes, et Cuba devint l'entrepôt de toutes les mar-

chandises importées ou exportées d'Europe ou du continent américain.

L'importance politique et commerciale de l'île de Cuba n'est pas seulement fondée sur l'étendue de sa surface supérieure à celle des autres Antilles, sur l'admirable fertilité de son sol, sur ses établissemens militaires et sur la nature de sa population, composée de 3/5es d'hommes libres; elle s'accroît encore par les avantages de sa position géographique : sa forme étroite et alongée la rend à la fois voisine d'Haïti et de la Jamaïque, de la province la plus méridionale des États-Unis (la Floride), et de la province la plus orientale de la confédération mexicaine (le Yucatan). Réduite, pendant les deux derniers siècles, à puiser, dans les caisses de la Nouvelle-Espagne, les sommes nécessaires pour subvenir aux frais de son administration intérieure, elle s'est vue depuis, par suite de la levée des inconcevables entraves qui arrêtaient le développement de son commerce et de son industrie, en mesure de suffire non-seulement à ses propres besoins, mais encore de venir au secours de la métropole pendant le cours de la lutte opiniâtre qu'elle a soutenue contre ses anciennes colonies du continent américain. Elle a fourni des sommes considérables aux débris de l'armée qui avait combattu dans le Venezuela, à la garnison de San-Juan d'Uloa sur la côte du Mexique, et à des armemens maritimes très-considérables.

Sans contredit cette île est, de toutes les possessions de l'Espagne, celle qui a le plus prospéré; et la Havane, depuis les troubles de Saint-Domingue, s'est élevée au rang des premières places du monde commerçant. Un concours heureux de circonstances politiques, la modération des officiers de la couronne, la liberté des échanges avec les nations étrangères, la conduite prudente des habitans, et les nombreuses concessions de la métropole, ont contribué

à hâter les progrès de la colonie de Cuba. Mais depuis la déplorable expédition du général Quésada, les froides tracasseries du gouvernement espagnol, la nombreuse garnison qu'il a imposée à l'ile, l'état de suspicion dans lequel il tient ses habitans, les entraves sans cesse multipliées qu'il met dans leurs rapports avec les nouveaux états du continent américain, ont aliéné les esprits, et ont fait naître de graves sujets de mécontentement au milieu de cette population attachée de cœur à la métropole. Les Cubanais, éclairés par leurs fréquens rapports avec les Européens, et par les discordes qui, depuis leur émancipation, tourmentaient leurs frères du continent, s'étaient empressés, dans plusieurs occasions, de protester de leur fidélité et de leur attachement à la mère-patrie. Et ces démonstrations, souvent répétées, d'un dévouement sincère, n'ont attiré sur leur île d'autre faveur que le titre de *siempre fidelisima isla de Cuba*, que la cour de Madrid se plaît encore à lui donner; compensation dérisoire des nombreux sacrifices que cette population généreuse s'est imposés depuis quatorze années. Le gouvernement espagnol aurait dû concevoir que ce n'est pas sans un sentiment pénible que les Cubanais se sont vus forcés, par son propre fait et par sa volonté, de rompre les rapports avantageux qu'ils entretenaient avec l'Amérique du Sud, et qu'après de semblables protestations, il était juste qu'on leur donnât des preuves tangibles de la confiance qu'ils inspiraient, en leur accordant des facilités pour leur commerce avec les états dissidens. En multipliant les entraves qu'elle a imposées à ces transactions, la cour de Madrid ne fera qu'aggraver le mécontentement, et hâter l'émancipation d'une colonie qui, mieux que les états du continent, se trouve dans une position favorable pour en profiter. Sans craindre, comme dans les autres Antilles, le conflit d'une insurrection de la

population esclave de beaucoup inférieure à la population libre, l'île de Cuba n'a qu'à le vouloir pour être indépendante. Ce n'est pas avec une garnison de 12 à 15,000 hommes disséminés sur divers points, et qui déjà sympathise avec les habitans, que la métropole obérée peut espérer de retenir sous sa domination une population de 700,000 ames, possédant de grandes richesses, et qui, éclairée sur ses véritables intérêts, saura mettre à profit les sages exemples de ses voisins du nord sans tomber dans les excès de ses frères du sud.

C'est au milieu de telles circonstances que, mettant à profit les savans travaux de la commission, chargée par le gouverneur-général Vivès de rédiger la statistique générale de l'île de Cuba, nous allons faire connaître l'état actuel de cette colonie et les espérances qu'elle semble un jour devoir réaliser (1). Déjà le baron de Humboldt, dans son *Essai Politique*, avait jeté de brillantes clartés sur l'histoire de ce pays et des îles qui l'avoisinent; dans le même tems le modeste et savant M. Huber publiait son *Aperçu* précédé de lettres sur les mœurs et le caractère des Cubanais. Mais ces ouvrages, entrepris à une époque où il n'existait pas de documens assez précis, avaient besoin d'être sanctionnés par des travaux authentiques. Le résumé que nous offrons aujourd'hui servira à les compléter, à corroborer leurs assertions ou à rectifier ce qu'elles ont d'inexact.

L'île de Cuba est située entre les 19° 48′ 30″ et 23° 12′ de latitude nord, et entre les 76° 30′ et 87° 18′ longitude ouest. En décrivant une courbe du cap Mayzi au cap Saint-Antoine, ses deux extrémités orientale et occidentale, on trouve 216 lieues d'étendue. Dans sa plus grande lar-

(1) C'est à M. Balbi que nous devons la communication de ces précieux documens.

geur, elle a 39 lieues, et dans la partie la plus étroite 7 lieues 1/3. Beaucoup de petites îles ou îlots entourent *Cuba*, surtout depuis *Matanzas* jusqu'à *Nuevitas*; la végétation dont la plupart de ces groupes sont ornés les ont fait appeler *Jardinillos*. Les autres sont désignés sous le nom de *Cayos* et *Caymans*. La plus considérable de ces îles est celle de *Pinos*, au sud de la Havane, qui commence à être cultivée; sa superficie est de 865 milles carrés.

	Milles carrés de 60 au degré.
La superficie totale du continent est de...........	31,468
Et celle des îles et îlots de......................	1,339 1/2
Total.............	32,807 1/2

Les côtes de cette île sont peut-être les plus dangereuses qui existent dans l'Océan Atlantique; car, quoiqu'on y trouve certains points d'un accès facile, on peut dire que, de toutes parts, elles sont hérissées de rescifs et d'écueils, qui, s'avançant en mer à deux milles de distance, empêchent d'aborder les navigateurs qui n'ont pas étudié les canaux que la nature a disposés à travers cette zône perfide de rochers à fleur d'eau (1). Les côtes sont généralement basses, et ce n'est qu'à une certaine distance du rivage qu'elles forment des éminences couvertes de palmiers, de cocotiers, de tamarins et d'orangers. En approchant de Cuba par le nord, la distance fait paraître ces arbres comme par masses et très-pressés les uns contre les autres:

(1) C'est au milieu de ces rochers et de ces attérages souvent marécageux que vivent un grand nombre de tortues, de crocodiles et de *caymans* ou alligators. Les *caymans* ne sont jamais dangereux, mais on a vu quelquefois les crocodiles remonter les fleuves et dévorer les cochons ou les brebis qui venaient paître sur leurs bords.

mais ce n'est qu'une illusion d'optique produite par la nature onduleuse du terrain. Dans le vrai, les environs de la Havane sont presque dépourvus de cette végétation abondante et vigoureuse, apanage ordinaire des pays tropiques.

L'île de Cuba, dans presque la moitié de son étendue, n'offre que des terrains très-bas; c'est un sol couvert de formations secondaires et tertiaires, à travers lesquelles ont percé quelques roches de granite-gneis, de syénite et d'euphotide.

On ne possède jusqu'à ce jour pas plus de notions exactes sur la configuration géognostique du pays que sur l'âge relatif et la nature des terrains qui le composent : on sait seulement que le groupe de montagnes le plus élevé se trouve à l'extrémité sud-est de l'île, entre *Cabo-Cruz*, *Punta-Maysi* et *Holguin*; que, de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, l'île est parcourue par une chaîne de collines qui s'approche entre les méridiens de *Puerto-Principe* et de *Villa-Clara*, de la côte méridionale, tandis que plus à l'ouest, près d'*Alvarez* et de *Matanzas*, elle se dirige vers les côtes septentrionales. Mais ces montagnes, dont les géologues n'ont pas encore étudié les différentes couches qui les composent, offrent aux voyageurs des scènes aussi imposantes que pittoresques. Ici le mont *Potrillo*, à quatre milles de *Trinidad*, s'élève majestueux dans les nues à la hauteur de 2,800 *varas* (6,400 pieds environ). Des sommets de *Sierra-de-la-Gloria* s'élance avec impétuosité le fleuve *Tuinicu*, qui, après avoir formé plusieurs cascades de 60 à 100 *varas* (180 à 300 pieds), s'élance en bouillonnant dans un riant vallon, qu'il fertilise de ses eaux. Là, sur les flancs des montagnes de *San-Juan-de-Letran*, un rideau de cocotiers, disposé sur les bords d'un bassin circulaire formé par les eaux du *Guarabo*, annonce

l'entrée d'une grotte, dont les parois intérieures, revêtues de brillantes stalactites, charment ou étonnent par les formes bizarres et variées qu'elles affectent : tantôt, se dessinant en un double rang de colonnes, on dirait qu'elles soutiennent ce merveilleux édifice; tantôt, s'échappant de la voûte en pyramides renversées, elles semblent menacer l'imprudent qui ose pénétrer dans ces lieux. Mais ce qui augmente le prestige de cette scène, c'est le fracas sans cesse retentissant produit par le bouillonnement des eaux du Guarabo, qui, s'infiltrant au-dessous du sol de la grotte, en parcourt toute l'étendue, et vient ensuite se déployer paisible, à son entrée, en nappe circulaire.

La chaîne de montagnes connue sous le nom de *Sierra-Maestra,* grande masse de rochers granitiques, la plus élevée de l'île, offre un aspect moins varié, mais plus majestueux (1). Ses flancs, dépouillés de végétation, s'entr'ouvrent de distance en distance, comme pour protéger de riches vallons ou favoriser le cours de quelque fleuve; aussi la végétation vigoureuse qui croît dans ces lieux, à l'abri des feux du soleil, et sans cesse arrosés par de petits ruisseaux, fait un contraste frappant avec l'âpre aridité des rochers qui les dominent. Les groupes les plus élevés de cette cordillière sont la *Sierra del Cobre* et le pic de *Tarquino,* d'où l'on aperçoit, par un beau tems, les montagnes bleues de la Jamaïque. On évalue leur hauteur à 2,800 varas (6,400 pieds), et celle du *Cerro del Ojo del Toro* à 1,200 (3,600 pieds).

Le grand nombre de fleuves qui prennent leur source dans ces différentes chaînes de montagnes, où se trouvent aussi des eaux minérales, ont des cours si peu étendus,

(1) C'est dans cette chaîne de montagnes que se trouvent des mines de cuivre, qu'on n'a pas encore exploitées.

ue leurs lits sont presque toujours à sec dans les grandes
ıaleurs; aussi doit-on les considérer plutôt comme des
ırrens que comme des fleuves ou des rivières. En géné-
ıl, leurs eaux sont peu potables; mais ceux qui coulent
ır des lits de rochers fournissent une boisson légère,
gréable, et d'une fraicheur extrême. Nous citerons seu-
ment les plus remarquables.

Le *Rio Cauto*, le plus considérable de l'île, et qui est
avigable pendant vingt lieues, prend sa source sur le
ersant septentrional de la Sierra del Cobre, et reçoit les
ıux d'une infinité de petits ruisseaux, ses tributaires. Le
ours sinueux qu'il décrit du nord à l'est a environ cin-
uante lieues d'étendue jusqu'à son embouchure, à quatre
eues et demie de Manzanillo; mais comme elle est toujours
ostruée par des bancs de sable, les plus petits navires
ont forcés d'attendre la marée haute pour entrer ou sortir.

Le fleuve de *Ay*, appelé aussi *Rio de los Negros*, qui,
près avoir, pendant plusieurs milles, poursuivi son cours
ıystérieux dans la caverne *del Sumidero*, s'en élance
rec impétuosité par bonds qui forment plusieurs cascades
e 60 à 65 varas (180 à 195 pieds) de hauteur. Il passe
ısuite sous un pont gigantesque, ouvrage admirable de
nature, et vient reprendre son cours paisible au-dessous
e *Pueblo-Viejo*.

Les petites rivières de *Zarucco* et de *Santa-Cruz*, entre
uanabo et Matanzas, navigables à quelques milles de
urs embouchures, et qui favorisent l'embarquement des
ıisses de sucre. Enfin le *Rio de Galafre*, dans le district
rtile de Filipinas, qui se jette dans la lagune de Cortez.

Malgré cette absence de grandes rivières et l'inégale
condité du sol, l'île de Cuba, par sa surface ondulée,
ı verdure toujours renaissante et la distribution des for-
ıes végétales, offre à chaque pas le paysage le plus varié

et le plus agréable. De tous côtés se dessinent, d'une manière pittoresque, des bouquets de citronniers et d'orangers sauvages, que l'on ne doit pas confondre avec ceux exportés d'Asie. Deux arbres à grandes feuilles coriaces et lustrées, le *mammea* et le *calophyllum calaba;* cinq espèces de palmiers; le *ceiba* au feuillage épais (1), et l'élégant *jobo* (2), ornent les collines et les savanes. Le *cecropia peltata* marque les endroits humides. Le cèdre, l'acajou, l'acana, propres aux constructions, et les autres arbres qui servent aux teintures ou aux divers usages de l'économie domestique, sont réunis en grandes masses. Leurs troncs et leurs branches, presque toujours enveloppés d'une multitude de plantes rampantes et parasites, produisent le plus bel effet. La riante verdure des feuilles du *pothos* cache la teinte grisâtre des vieilles écorces. Sur la racine dépouillée d'un *jaguey* croît le *dolich* gigantesque; et, entre les fentes d'un tronc frappé de la foudre, brille la fleur d'un beau *pitcairnia.* Dans les plaines, la canne à sucre, dont la mobilité ondoyante contraste avec le repos de l'agave bleuâtre, le bananier, antique compagnon de l'Américain, les plantations de café, le *mamey colorado,* la nourrissante *yuca,* le *ñame* farineux et le *boniato,* présentent l'aspect de l'abondance et de la richesse.

Mais si l'élégante mélodie des oiseaux d'Europe n'ajoute pas aux charmes qu'offrent les campagnes de Cuba, les couleurs brillantes et variées des oiseaux qui les peuplent rachètent, en quelque sorte, l'absence de cette harmonie. Le cardinal huppé déploie ses ailes de feu sur les branches de l'oranger sauvage; le *cisonte* au plumage tacheté, le *mariposa,* dont les reflets mobiles de sa robe répondent aux couleurs de l'arc-en-ciel, et l'*azulejo,* d'un bleu ten-

(1) *Bombax ceiba.* — (2) *Spondias Mirobolanus.*

dre, se jouent tantôt dans les forêts d'acajou, ou décrivent de gracieuses spirales au-dessus des plaines verdoyantes que forme la canne à sucre. Sur les bords des lacs et des rivières, les *alcatraz* au plumage gris et rosé, les *flamands* aux nuances rougeâtres, toujours en garde contre les alligators, déploient leurs escadrons nombreux. Et le soir, comme pour remplacer les derniers accens du rossignol, l'étincelant *cocuyo*, de sa lumière phosphorescente, sillonne l'air sous l'apparence d'un météore. Nulle part cependant, comme dans presque tous les pays tropiques, on ne rencontre d'animaux dangereux. A peine connaît-on deux espèces de serpens, le *jubo* et la *maja*, dont la morsure n'est jamais mortelle, et qui n'attaquent l'homme que lorsqu'ils sont approchés de trop près. Les *mosquitos*, les scorpions, la *nigua*, espèce de puce imperceptible qui, s'introduisant entre l'épiderme et la chair, cause des douleurs aiguës, le *mancaperro*, qui lance une liqueur venimeuse, l'*araña peluda*, hideuse espèce de la famille des arachnides, de la largeur de la main, et recouverte de longs poils, sont les seuls insectes malfaisans. Parmi les quadrupèdes, le *perro jibarro*, chien domestique devenu sauvage, et que certains naturalistes considèrent comme indigène, est le seul qui puisse inspirer quelque crainte à l'homme sans défense. Les autres grands quadrupèdes qui peuplent l'île ont été exportés d'Europe.

Le territoire de l'île de Cuba, comme jadis celui de toutes les possessions espagnoles, est partagé en cinq divisions différentes. Nous ne dirons que très-peu de mots de quatre d'entre elles, pour ne nous occuper que de la division politico-militaire, la plus importante, récemment arrêtée par le gouverneur actuel don Francisco de Vivès, et approuvée par le roi en 1827.

La division ecclésiastique, la plus ancienne de toutes,

et qui, depuis 1518, a subi plusieurs modifications, comprend aujourd'hui deux diocèses, dont l'un a son siége à Cuba et l'autre à la Havane. Toute l'île se trouve ainsi répartie entre ces deux grandes juridictions, situées l'une à l'orient, et l'autre à l'occident. A leur tête se trouve un archevêque et un évêque, assistés de deux vicaires-généraux et de onze chanoines. Le revenu de ces derniers, suivant l'importance des bénéfices qui leur sont affectés, varie de 2,000 à 10,000 piastres (10,600 fr. à 53,000 fr.)

L'archevêque réside à Cuba et jouit d'un revenu de 15 à 18,000 piastres (82,500 fr. à 95,400 fr.). Dans son diocèse se trouvent une cathédrale, trente-deux cures et neuf vicariats.

L'évêque réside à la Havane; son revenu, beaucoup plus considérable que celui de l'archevêque, peut être estimé, d'après le baron de Humboldt, à 110,000 piastres, (583,000 fr.) (1). Dans son diocèse se trouvent une cathédrale, quarante-quatre cures, dix vicariats et cinquante-sept succursales.

Voici comment se compose le personnel ecclésiastique séculier et régulier de l'île de Cuba compris dans ces deux diocèses :

Diocèse de Cuba.......	191 prêtres	52 religieux	30 religieuses
Diocèse de la Havane...	463	193	86
Total......	654	245	116

La division civile ou judiciaire forme deux provinces; celle de la Havane et de Cuba. La première comprend quatorze villes ou cités, siéges d'un ayuntamiento et d'un alcalde, qui étendent leur juridiction sur quatre-vingt-deux

(1) Voyez le revenu de la plupart des prélats d'Europe dans le numéro 7 de la *Revue Britannique,* nouvelle série.

bourgs et quatre-vingt-seize villages. La seconde comprend six villes ou cités, siéges d'un ayuntamiento et d'un alcalde, qui étendent leur juridiction sur cinquante-deux bourgs et cinquante-huit villages. Ces deux provinces ressortent de la *Real Audiencia* (cour d'appel), dont le siége est à *Puerto-Principe.*

La division financière ou administrative est, à très-peu de chose près, la même que la division militaire.

La division maritime se subdivise en cinq provinces, dont les chefs-lieux sont la Havane, Trinidad, San-Juan de los Remedios, Nuevitas et Cuba.

Les trois grands districts qui forment la division politico-militaire de l'île prennent leur dénomination de la position géographique où ils sont placés; ce sont les départemens Occidental, du Centre et Oriental. Chaque département se divise ensuite en sections et *partidos*, qui comprennent chacun une étendue d'environ deux lieues carrées.

Le département de l'Occident a onze sections subdivisées en soixante-dix *partidos*, qui renferment neuf villes ou cités, soixante-douze bourgs et trente-cinq villages. Les villes principales sont la Havane, chef-lieu et capitale de l'île, Jarucco, Matanzas et Pinal del Rio.

Celui du Centre, dans lequel se trouve la colonie *Fernandina*, fondée en 1818, près du golfe de *Nuevitas*, a cinq sections subdivisées en soixante-sept *partidos*, qui renferment cinq villes ou cités, huit bourgs et cinquante-neuf villages. Les villes principales sont Puerto-Principe, chef-lieu, Trinidad, Jagüa, Villa-Clara et Santo-Espiritu.

Le département de l'Orient a quatre sections subdivisées en quatre-vingt-quatorze *partidos*, qui renferment six villes ou cités, six bourgs et cinquante-huit villages. Les

villes principales sont Cuba, ancienne capitale de l'île et chef-lieu, Bayamo, Holguin et Baracoa.

Ces trois départemens ressortent de la capitainerie générale, dont le siége est à la Havane; chacun d'eux est placé sous les ordres immédiats d'un brigadier, commandant général. Les sections sont régies par un commandant, et les *partidos* par un capitaine.

Quoique la plupart des villes que nous venons de citer contiennent une population nombreuse, fassent un commerce étendu et possèdent de grandes richesses, il en est peu d'entre elles qui puissent captiver l'attention d'un Européen. A l'exception de la Havane et de deux ou trois autres, elles n'offrent partout qu'un aspect triste et monotone, d'autant plus sensible, qu'il fait contraste avec le paysage riant et animé des campagnes et la vigueur et la variété des formes végétales qui s'y développent.

Vue de l'entrée du port, la Havane offre un des coups-d'œil les plus rians et les plus pittoresques dont on puisse jouir sur le littoral de l'Amérique équinoxiale. Ses environs, sans avoir la sauvage majesté des côtes du Brésil, réunissent, à la grâce des scènes de la nature cultivée de nos climats, la vigueur organique qui caractérise les productions végétales de la zône torride. Les châteaux forts qui couronnent les rochers à l'est du port, son bassin entouré de villages, et dans lequel se déploient les brillantes couleurs des pavillons de diverses nations, les flèches pyramidales d'un grand nombre de clochers qui se confondent, tantôt avec la cime panachée du palmier royal, tantôt avec la mâture des vaisseaux, la couleur verdoyante des jardins intérieurs, le faîte rougeâtre des maisons, présentent, par un beau soleil, le spectacle le plus ravissant.

Mais l'intérieur de la ville est loin de répondre à ce pre-

mier coup-d'œil. A l'exception de la douane, de l'hôtel des postes, du palais du gouverneur, de la manufacture des tabacs et de quelques hôtels de la noblesse, on ne voit partout que maisons basses, construites, il est vrai, avec solidité, mais encombrées de balles, de caisses, de tonneaux. Dans ses rues, presque toutes étroites et mal pavées, où l'on est suffoqué par l'odeur du *tasajo* (viande salée), on ne rencontre que portefaix et esclaves chargés, que charrettes, que *volantes* de gens d'affaires, cabriolets sans ressorts qui, dans leur marche rapide, soulèvent des flots de boue ou des nuages de poussière. Dans le port, sur les quais, à l'intérieur de la ville, tout respire l'activité et le mouvement, mais sans ce luxe, sans cette recherche, sans ce *comfort* que l'on trouve dans la plupart des villes commerçantes de l'Europe. Le soir seulement, ses délicieuses *alamedas* sont envahies par un concours varié de promeneurs des deux sexes, dont l'élégance de la toilette pourrait rivaliser avec celle de nos fashionables; et lorsqu'au théâtre on représente un opéra de quelque maëstro fameux, on est sûr de pouvoir y admirer les grâces et la beauté piquante des Havanaises de distinction.

Sans contredit, la Havane est une des villes les plus riches et les plus peuplées du Nouveau-Monde; son heureuse situation, la sûreté de son port, la variété des produits qu'elle offre à l'exportation, l'accroissement successif de sa population, la prudence et la sagacité de ses commerçans, lui donnent sur les autres places, ses rivales, des avantages immenses. Sa population, tant dans l'intérieur de la ville que dans ses faubourgs, s'est élevée, lors du dernier recensement, à 112,023 habitans, y compris 22,830 esclaves. On n'y compte pas moins de 2,651 voitures de maître ou de louage; le montant annuel de ses importations peut être évalué, terme moyen, à 60,000,000 f.,

et celui de ses exportations à 50,000,000 fr. Le mouvement de son port, beaucoup plus considérable que celui de Bordeaux, de Nantes, d'Odessa, d'Anvers, de Riga, de Memel, de Boston, de Philadelphie, de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans, mérite une mention particulière : aussi mettons-nous sous les yeux du lecteur celui qui s'y est opéré en 1827.

MOUVEMENT DU PORT DE LA HAVANE EN 1827.

NATIONS AUXQUELLES appartiennent LES NAVIRES ENTRÉS OU SORTIS.	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
Espagnols	57	5,412	80	7,098
Américains	785	125,087	667	103,395
Brêmois	14	2,769	13	2,589
Danois	21	3,458	17	3,014
Français	48	9,813	38	7,477
Hambourgeois	12	2,021	13	2,251
Hollandais	24	4,284	19	3,471
Anglais	71	12,337	53	8,119
Prussien	1	224	»	»
Sardes	8	1,386	7	1,313
Russes	2	476	2	476
Sicilien	1	247	»	»
Suédois	3	442	2	360
Toscans	6	1,322	5	1,165
Totaux	1,053	169,278	916	140,728

La Havane, par sa position, doit nécessairement entretenir dans son sein des germes viciés et délétères qui engendrent et propagent de bien funestes maladies. Ses fortifications, resserrées de tous côtés par des terrains élevés,

gènent la libre circulation de l'air et donnent naissance à des émanations fétides, que concourent à alimenter une population agglomérée et les marécages environnans. Ces exhalaisons, qui enveloppent presque toujours les villes, déterminent cette horrible fièvre jaune appelée *vomito negro,* dont le danger ne dépasse jamais les confins du littoral. Aussi, tandis qu'elle y exerce ses ravages, les habitans aisés de la Havane se retirent dans leurs maisons de campagne, situées sur les collines entre *Regla* et *Guanabacoa,* où l'on a formé plusieurs établissemens de bains alimentés par des sources d'eaux minérales. Ces sites agrestes, où l'on jouit d'un air pur, offrent, aux habitans qui fuient les dangers et le tumulte d'une ville populeuse, de charmantes et paisibles retraites.

La ville de *Matanzas,* située sur la côte septentrionale de l'île, à vingt-deux lieues de la Havane, au confluent de deux rivières et au fond du golfe du même nom, est considérée depuis long-tems comme la seconde place commerçante de Cuba. Ses constructions intérieures, à l'exception de la manufacture de tabac, n'offrent rien de remarquable; mais les cours du San-Juan et du Yumury, qui ont leur embouchure dans le golfe, bordés d'orangers et de citronniers, donnent à ses environs un aspect agréable : malheureusement la nature marécageuse du sol altère la salubrité de ces sites pittoresques. Cependant tous les jours l'industrie fait de nouvelles conquêtes sur les marécages, et il n'est pas douteux qu'avant très-peu de tems on ne soit parvenu à combler toutes ces lagunes. Matanzas, qui, en 1762, était un point sans importance, tant à cause de sa faible population, que du peu de commerce qu'elle faisait, a pris, depuis cette époque, grâce à l'ouverture de son port en 1793, et aux restrictions définitivement levées en 1809, une extension rapide qui va toujours croissant. En 1827, sa population s'élevait

à 14,000 ames ; la valeur des importations effectuées par 231 navires a été de 1,387,500 piastres (7,353,750 fr.), et celle des exportations effectuées par 251 navires a été de 1,717,347 piastres (9,101,939 fr.)

La ville de *Puerto-Principe*, située dans l'intérieur des terres, entre les rivières *Tinima* et *Jatibonico*, quoique chef-lieu du département du Centre, siége de la *Real Audiencia* de l'île, et renfermant une population de 49,000 habitans, offre l'aspect le plus misérable qu'il soit possible d'imaginer. Ses rues sont étroites, tortueuses et dégoûtantes par leur saleté. Les parties basses de la ville seraient absolument impraticables, si les habitans, en construisant leurs maisons à trois ou quatre pieds au-dessus du sol, pour se garantir de l'humidité, n'avaient eu soin d'y adapter des galeries extérieures, espèces de trottoirs qui, seuls, entretiennent la communication au-dessus des mares infectes qui séjournent dans les rues. On a peine à concevoir tant d'incurie de la part des magistrats, qui ne prennent aucune mesure pour détruire de semblables cloaques, foyers d'exhalaisons méphytiques qui concourent, dans les grandes chaleurs, avec l'état de l'atmosphère, à développer cette affreuse maladie de la fièvre jaune qui décime les populations des villes. *Puerto-Principe* fait un assez grand commerce avec l'intérieur : il approvisionne les marchés et envoie annuellement plus de 20,000 veaux à la Havane ou dans les environs. Son commerce extérieur, par la baie de *Nuevitas*, est de très-peu d'importance.

Fondée en 1514 par Diego Velasquez, et considérée jusqu'en 1589 comme la capitale de l'île dont elle porte le nom, *Santiago-de-Cuba* passe pour la troisième place de commerce de la colonie. Chef-lieu de son département, elle est aussi le siége de l'archevêché et d'une des trois intendances financières. Ses constructions intérieures, quoique présentant plus de régularité et une meilleure

disposition que celles de la plupart des autres villes, n'offrent cependant aucun monument remarquable. Dépourvue, pour ainsi dire, d'eau potable, sans cesse exposée à la réverbération du soleil, par la nature crayeuse de son sol, et le voisinage des montagnes; l'air qu'on y respire est suffocant. Les miasmes qui s'exhalent des lagunes qui l'environnent, et de la baie au fond de laquelle elle s'élève en amphithéâtre, rendent son séjour malsain; aussi les habitans aisés, pour respirer un air plus pur et plus frais, se retirent, de juillet à octobre, dans leurs maisons de campagne, la plupart situées sur de rians coteaux, au milieu de riches plantations de cannes à sucre et de caféiers.

Depuis 1778, époque de l'ouverture de son port, Santiago-de-Cuba a pris une grande extension, moins sensible ces dernières années, à cause de la restriction apportée dans son commerce avec les nouveaux états de l'Amérique du Sud. Cependant la population, en 1827, s'élevait à 26,738 habitans, la valeur totale de ses importations à 1,270,586 piastres (6,734,105 fr.), et celle de ses exportations à 1,441,048 piastres (7,637,554 fr.).

Nous venons de parcourir, d'un coup-d'œil rapide, les quatre principales villes de Cuba; celles dont nous n'avons pas fait mention n'offrent que très-peu d'intérêt, à l'exception cependant de *Trinidad*, sur la côte sud-est à une lieue du port de *Casilda*, et de *Baracoa*, tout-à-fait à l'est de l'île, qui, par leur situation, pourront devenir un jour des places très-importantes. La première, assez bien bâtie, compte dans ce moment 12,543 habitans, et la seconde 3,000. Mais, pour donner une idée générale de la richesse immobilière de Cuba et de l'état de son industrie en 1827, nous allons mettre sous les yeux du lecteur un tableau curieux, dans lequel nous avons résumé tout ce qui a rapport à ces deux objets dans chacune des trois grandes divisions de l'île.

DÉSIGNATION des principaux Édifices ou Établissemens d'utilité publique (1).	DÉPARTEMENS. Occidental.	Du centre.	Oriental.	TOTAL.
Maisons en pierre ou en briques.	11,716	6,970	3,481	22,167
Id. en bois......	36,831	13,188	15,570	65,589
Églises....................	115	43	31	189
Ermitages et Oratoires........	23	33	52	108
Couvens d'hommes...........	9	6	4	19
Couvens de femmes...........	4	1	»	5
Hôpitaux.................	17	8	5	30
Casernes..................	29	15	6	50
Écoles primaires.............	85	20	36	141
Hôtels et Auberges...........	220	8	11	239
Magasins de comestibles.......	1,892	691	360	2,943
Magasins d'étoffes et de mercerie.	417	126	75	618
Id. de chaussure.........	398	244	127	769
Id. d'habillement........	126	52	62	240
Id. de quincaillerie......	52	15	12	79
Ferronneries................	128	54	44	226
Ateliers de charronage et de menuiserie..................	54	4	8	66
Id. de peausserie...........	89	17	12	118
Id. de tonnellerie..........	57	7	13	77
Fonderies (*fundiciones*)......	13	2	1	16
Taillanderies................	26	8	6	40
Boulangeries................	213	143	89	445
Tanneries..................	3	33	14	50
Briquetteries................	455	145	103	703
Pharmacies................	131	38	17	186
Médecins et Chirurgiens.....	428	37	39	504
Artistes vétérinaires........	54	4	8	66

(1) Nous n'avons indiqué dans ce tableau que les principales industries; mais il serait encore incomplet, sous ce rapport, si nous ne mentionnions les fabriques de cigares, au nombre de 574, dans les trois départemens, et qui emploient une

Il serait impossible aujourd'hui de dire le nombre d'indigènes qui se trouvaient dans l'île avant que les Espagnols s'en fussent emparés. On doit supposer cependant qu'il ne devait pas être considérable ; car il n'existe aucune trace de ces massacres par masses qui signalèrent la conquête du continent américain. On sait seulement que les aborigènes abandonnèrent insensiblement le sol natal pour se retirer dans les Florides ou dans la province de Yucatan. Le petit nombre qui resta servit à former le noyau des villes de Guanabacoa, de Caney et de Jiguamy ; mais depuis long-tems ces fractions se sont fondues avec le reste de la population, et n'ont laissé aucune trace sensible de l'existence des indigènes ; en sorte qu'à proprement parler, la population de Cuba n'est composée aujourd'hui que des races d'Europe et d'Afrique. Jetons un coup-d'œil rapide sur son accroissement successif et sur les causes qui ont contribué à en favoriser le développement.

En 1511, époque de la conquête, trois cents personnes composaient l'expédition ; bientôt des émigrans de la métropole et de Saint-Domingue vinrent grossir ce nombre. En 1523, la cour de Madrid autorisa l'introduction de trois cents nègres pour travailler au lavage des sables aurifères ; ces permissions furent depuis plusieurs fois renouvelées, et déjà, en 1580, on comptait dans l'île de 14 à 16,000 ames ; en 1602, sa population s'élevait à 20,000. La perte de la Jamaïque, en 1655, fit refluer une partie de ses habitans sur Cuba, et l'on estima, à cette époque, qu'il s'y trouvait 30,000 ames environ. Les émigrations de la Jamaïque, qui continuèrent de 1655 à 1660, firent monter la population de Cuba, à cette dernière époque, à 40,000 ames.

Lors de la paix de Versailles, signée en 1763, les An-

grande quantité d'ouvriers. La capitale compte en outre 4 colléges, 7 imprimeries, 6 librairies, 10 établissemens de bains et 48 carossiers, etc., etc.

glais ayant évacué la Havane pour occuper les Florides, la population espagnole de ce pays se porta aussitôt sur Cuba; et, en 1775, époque du premier recensement officiel, les totaux donnèrent 170,370 habitans, dont 44,000 esclaves.

En 1780, lors de la guerre d'Espagne avec l'Angleterre, le séjour prolongé dans Cuba d'une garnison européenne forte de 12,000 hommes, la permission accordée à des nationaux et à des étrangers de résider dans l'île et d'y introduire des esclaves, et l'arrivée consécutive de nombreux émigrans d'Europe, de St.-Domingue et des Canaries, en firent monter la population, en 1791, à 272,140 habitans.

Lors de la paix de Bâle, en 1795, l'Espagne ayant cédé à la république française tout ce qu'elle possédait à Saint-Domingue, la plupart des résidens espagnols quittèrent cette île pour se rendre à Cuba. Il en fut de même lors de la cession de la Nouvelle-Orléans à la France en 1803. La guerre d'Europe, l'invasion de l'Espagne par Napoléon, l'insurrection de l'Amérique espagnole, ont déterminé, dans cette période, un grand nombre d'émigrations; en sorte qu'en 1817, on ne comptait pas moins de 551,998 habitans.

Voici le résumé de ces augmentations progressives :

	Habitans.		Habitans.
1511	300	1660	40,000
1580	14,400	1775	170,370
1602	20,000	1791	272,140
1655	30,000	1817	551,998

Depuis 1817, les guerres civiles de l'Amérique méridionale, la cession définitive des Florides en 1821, l'attrait de plus en plus senti qu'offrent le climat de Cuba, la fertilité de son sol, l'activité de son commerce, a déterminé un nombre prodigieux d'émigrans d'Europe, des Canaries et du continent américain, à se diriger sur ce point; aussi, en 1827, le recensement général offrit-il, dans les trois divisions administratives de l'île, les résultats suivans :

DIVISIONS POLITICO-MILITAIRES.	EFFECTIF DE LA POPULATION EN 1827.		TOTAL GÉNÉRAL.
	Hommes.	Femmes.	
DÉP. OCCIDENTAL.			
Blancs..........................	89,526	75,532	
Mulâtres libres..................	8,231	9,936	
Noirs libres....................	13,004	14,893	
Noirs et Mulâtres esclaves.........	125,388	72,027	
TOTAL DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT OCCIDENTAL..	236,149	172,388	408,537
DÉP. DU CENTRE.			
Blancs..........................	53,447	44,776	
Mulâtres libres..................	8,230	6,820	
Noirs libres....................	5,066	4,130	
Noirs et Mulâtres esclaves.........	28,398	13,630	
TOTAL DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT DU CENTRE...	95,141	69,356	164,497
DÉP. ORIENTAL.			
Blancs..........................	25,680	22,090	
Mulâtres libres..................	11,597	12,700	
Noirs libres....................	5,834	6,053	
Noirs et Mulâtres esclaves.........	29,504	17,995	
TOTAL DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT ORIENTAL....	72,615	58,838	131,453
TOTAL DE LA POPULATION SÉDENTAIRE DE L'ILE DE CUBA.			704,487
Auquel il faut ajouter le chiffre de la population accidentelle, composée de la garnison, des gens de mer et des voyageurs, estimé à..................................			26,075
TOTAL GÉNÉRAL de la population de Cuba au 1er janv. 1828.			730,562

Proportions dans lesquelles les quatre classes ci-dessus entraient dans la composition de la population sédentaire de l'île :

Blancs	311,051
Mulâtres libres	57,514
Noirs libres	48,980
Noirs et mulâtres esclaves	286,942
TOTAL	704,487

Ce qui donne les résultats suivans :

La population blanche est à celle de couleur comme 0,79 à 1.

La population libre est à celle esclave comme...... 1,45 à 1.

Voici comment cette population se trouvait répartie :

DANS LES VILLES, BOURGS OU VILLAGES.		DANS LES ÉTABLISSEMENS RURAUX.	
Blancs	161,321	Blancs	149,730
Mulâtres et noirs libres.	71,223	Mulâtres et noirs libres.	35,271
Esclaves	65,954	Esclaves	220,988

Si nous cherchons à présent quel est le rapport de la population à la surface, que nous avons vu plus haut être de 31,468 milles maritimes, ou 3,496 lieues 4/9 carrées de 20 au degré, nous aurons pour la totalité de l'île :

201 habit. par lieue carrée : 89 blancs ; 30 de couleur et 82 esclav.

Et pour chacune des trois divisions administratives et par lieue carrée :

Occid.	481 hab. :	194 blancs	54 de couleur	232 esclaves.
Cent.	115 — :	69	17	29
Orient.	106 — :	38	29	38

Nous allons à présent mettre sous les yeux du lecteur

le mouvement général de la population de l'île de Cuba en 1827.

DÉSIGNATION DES RACES.	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.
Blancs....................	1,868	12,928	6,632
Mulâtres libres..................	244	3,048	1,379
Noirs libres.....................	141	1,778	1,573
Noirs et mulâtres esclaves.........	1,381	12,729	7,081
TOTAUX...........	3,634	30,483	16,665

L'excédant des naissances sur les décès a été dans les proportions suivantes pour les quatre classes :

Blancs....................	6,296	ou	40,9	sur 100
Mulâtres libres................	1,669	ou	54,8	*Id.*
Noirs libres.................	205	ou	11,4	*Id.*
Noirs et mulâtres esclaves......	5,648	ou	55,6	*Id.*
TOTAL.............	13,818	ou	1,9	sur 100

En sorte que l'augmentation totale de la population produite par les naissances, dans l'année 1827, est de 13,818 ou de 1,9 sur 100 pour toute la population. Nous terminerons par le parallèle de la population de 1817 avec celle existant à la fin de 1827.

DÉSIGNATION DES RACES.	EFFECTIF DE LA POPULATION EN		DIFFÉRENCE EN	
	1817.	1827.	Moins.	Plus.
Blancs	238,796	311,051	» »	72,255
Mulâtres libres	59,682	57,514	2,168	» »
Noirs libres	54,375	48,980	5,395	» »
Noirs et mulâtres esclaves	199,145	286,942	» »	87,797
TOTAUX	551,998	704,487	7,563	160,052
A déduire la différence en moins.				7,563
Partant, dans l'espace de dix années, la population de Cuba a augmenté de				152,489

Ce qui donne une augmentation, pour toute la population réunie, de 27 p. °/₀. La population esclave, en 1775, n'était que de 44,336 individus, en sorte qu'elle a augmenté, depuis cette époque, de 560 p. °/₀. On ne sera pas étonné de ce prodigieux accroissement, lorsqu'on saura que, de 1817 à 1820, il a été importé 74,059 esclaves; et que, depuis 1820, l'importation illicite ne cesse d'être considérable. Quoi qu'il en soit, aucune des Antilles n'offre un pareil accroissement de population, et sans contredit c'est immédiatement après les états de l'Amérique du Nord que doit être rangée l'île de Cuba, tant pour les progrès rapides de sa population, qu'à cause de la grande extension qu'ont prise ses relations commerciales et son industrie agricole.

Dès que les premiers Européens qui vinrent s'établir dans l'île de Cuba eurent reconnu qu'il n'y existait ni or natif, ni mines abondantes, ainsi que les sables aurifères trouvés sur les bords de quelques rivières l'avaient fait présumer, ils s'adonnèrent exclusivement à l'éducation des bestiaux et à la culture de quelques-unes des céréales d'Europe. Déjà, en 1550, ces deux branches importantes de l'économie rurale avaient fait entre leurs mains de tels progrès, qu'ils se trouvaient en mesure d'approvisionner les expéditions qui, tous les ans, se dirigeaient sur les côtes du Mexique. En 1580, le tabac et la canne à sucre commencèrent à être cultivés; mais, soit ignorance ou paresse, soit que les habitans trouvassent plus d'avantage à élever des bestiaux, ces deux cultures ne prirent un grand développement que vers le milieu du dix-huitième siècle. Aujourd'hui les céréales ont été presque totalement abandonnées, et, à proprement parler, les seules plantes cultivées sur une grande échelle sont la canne à sucre, le tabac et le café; toutes les autres cultures ne sont que d'une importance secondaire. En 1827, à peine a-t-on recueilli 120 arrobas de froment. La récolte du riz ne fournit pas la moitié de la consommation; et quoique celle du maïs soit très-considérable, car elle s'élève à 1,600,000 fanègues (1), année commune, on est encore obligé de recourir à l'importation pour satisfaire tous les besoins. Le maïs est employé à la nourriture des esclaves et des bestiaux, et tous les ans les États-Unis en importent environ 70,000 arrobas en grains et 5,000 barils en farine. La culture des plantes légumineuses et tuberculeuses suffit abondamment à tous les besoins.

Depuis quelques années seulement, on cultive le coton, l'indigo et le cacao; mais les quantités produites sont si peu importantes, que l'on ne doit considérer ces cultures

(1) La fanègue équivaut à un peu plus d'un demi-hectolitre.

que comme des essais. Le cacao semble cependant devoir prendre une extension rapide, car sa culture est d'un bon rapport et n'exige pas beaucoup de soins, considérations qu'un cultivateur espagnol sait toujours apprécier. Mais il s'en faut bien que l'agriculture, à Cuba, se soit ressentie des nombreuses améliorations qu'elle a éprouvées en Europe; la routine est encore le seul guide du cultivateur. Heureusement que, dans un pays où le terrain est généralement fertile, le climat propice, les pluies abondantes et réglées, l'homme n'a que très-peu de soins à consacrer à ses plantations. Le seul engrais qu'on donne à la terre consiste à faire brûler sur lieu les racines des plantes dont on a fait la récolte. Cependant, depuis que les machines à vapeur ont été introduites dans les raffineries de sucre, les planteurs sentent les avantages qu'ils pourraient retirer des perfectionnemens apportés dans l'économie rurale, et font quelques efforts pour les introduire; aussi est-il à présumer qu'avant peu l'agriculture aura envahi une grande partie de l'espace immense qui lui reste encore à conquérir.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'île de Cuba présente une surface de 31,468 milles carrés maritimes, qui forment chacun 23'33 *caballerias* (mesure agraire locale qui équivaut à 13 hectares ou à 130,118 mètres carrés); soit un total de 828,657 caballerias. En 1827, la quantité de terrain cultivé dans les trois départemens était :

Dans le département occidental de........	60,666 caballerias
du centre...........	17,598
oriental............	13,553
TOTAL..................	91,817

D'après ce rapprochement, il resterait une superficie disponible de 736,838 caballerias. Après avoir déduit de ce chiffre les espaces occupés par les chemins, les lieux

habités, les terrains stériles, les cours d'eau et les montagnes, on trouvera qu'il n'y a encore qu'un septième de l'ile cultivé ; et comme les produits de 91,817 caballerias, soit par leur consommation, soit par les échanges auxquels ils donnent lieu, suffisent abondamment à l'existence de 730,000 habitans, on peut dire que, lorsque l'ile sera entièrement cultivée, elle pourra recevoir une population de 5,000,000 d'habitans, sept fois plus considérable que celle qu'elle possède aujourd'hui.

La canne à sucre, importée de Saint-Domingue à Cuba, est, sans contredit, la plante qui constitue la véritable richesse agricole de l'ile, tant à cause des capitaux immenses qu'exigent les manipulations diverses du suc qu'elle produit, que du grand nombre d'esclaves employés à sa culture. Les nombreux perfectionnemens introduits aujourd'hui dans la construction des fourneaux et des autres appareils, et l'emploi des machines à vapeur, ont procuré aux planteurs une nouvelle source de bénéfices. Le bois de chauffage qui, chaque jour, devenait et plus rare et plus coûteux, a pu être remplacé par la *bagasse*, résidu de la canne ; et les nouveaux appareils, sans accroître la dépense, ont rendu une plus grande quantité de matière saccharine. En sorte que, si l'on compare le produit des 453 sucreries (*ingenios*) qui, en 1775, s'élevait à 1,300,000 arrobas avec celui des 1,000 sucreries actuellement en activité, on trouvera que celles-ci produisent six fois plus que les anciennes. Mais jetons un coup-d'œil sur les progrès qu'a faits cette culture depuis le milieu du dix-huitième siècle.

De 1760 à 1767, le port de la Havane, le seul qui fût *habilité*, a exporté, année commune, 13,000 caisses de sucre (208,000 arrobas). Mais, depuis l'évacuation de l'ile par les Anglais, les mesures que prit le gouvernement pour couvrir la Havane de fortifications gigantesques, ayant inspiré aux planteurs et plus de confiance et plus de sécu-

rité, le nombre des sucreries s'accrut rapidement ; de 1789 à 1790, la traite, devenue libre, ayant donné de nouveaux bras, le produit des sucreries augmenta dans le même rapport, et déjà, à cette époque, l'exportation s'élevait à 68,150 caisses (1,090,400 arrobas). La franchise du commerce avec tous les ports d'Espagne, et même avec plusieurs nations étrangères, l'ouverture du port de Cuba, l'établissement du *consulado* (1) et de la *société patriotique*, l'introduction de la canne d'Otaïti, la destruction de la colonie française de Saint-Domingue, la hausse du prix des sucres qui s'ensuivit, le perfectionnement des machines et des fourneaux dû, en grande partie, aux émigrés du Cap-Français, ont été successivement les causes de la prospérité de cette culture dans l'ile de Cuba ; aussi voyons-nous l'exportation s'élever, année moyenne :

	Caisses.	Arrobas.
De 1790 à 1800 à............	110,091	1,761,456
De 1800 à 1820 à............	207,696	3,323,136
De 1820 à 1825 à............	250,384	4,006,144
En 1820 à............	271,013	4,336,208

Mais depuis que plusieurs ports de l'ile de Cuba ont été ouverts, il ne suffit pas, pour avoir des notions exactes sur la production de ses sucreries, de connaître les exportations faites par le port de la Havane, qui, quoique les plus considérables, ne présentent que les deux tiers de la sortie ; aussi, pour donner une idée plus complète de cette branche importante de l'industrie agricole et manufacturière, à laquelle se rattache la fabrication des mélasses et du rum, nous allons présenter les quantités produites en 1827 dans les trois départemens, et les quantités exportées par tous les ports de l'ile à la même époque. En 1827, on ne comptait pas moins de mille sucreries (*ingenios y trapiches*) en activité. A part les appareils indispensables,

(1) Tribunal qui ne s'occupe que des matières commerciales.

elles étaient pourvues de 300 alambics et de 32 machines à vapeur et 9 hydrauliques. Le nombre d'esclaves attachés à chaque sucrerie varie suivant son importance, mais ordinairement il est de 2 à 500.

PRODUCTION DES SUCRERIES EN 1827.

	ARROBAS de sucre assorti.	ARROBAS de sucre moscouade.	PIPAS de rum. (300 litres.)	BOUCAUTS de mélasse, (12 arrobas.)
Département occidental..	6,756,640	41,500	20,547	77,867
Département du centre..	903,700	33,875	8,679	977
Département oriental....	431,497	5,170	5,877	2,329
TOTAUX..	8,091,837 (93,056,125 kilog.)	80,545 (926,267 kilog.)	35,103 (10,530,900 lit.)	81,173 (11,201,874 kilog.)

EXPORTATION.

LIEUX d'où ONT ÉTÉ FAITES LES EXPORTATIONS.	ARROBAS de sucre assorti.	PIPAS de rum.	BOUCAUTS de mélasse.
La Havane..................	4,239,264	2,278	38,611
Matanzas..................	1,295,568	101	23,584
Trinidad..................	417,218	»	9,620
Cuba........	257,392	77	1,705
Nuevitas..................	16,016	»	170
Holguin,..................	14,992	»	392
Manzanilla................	5,152	»	»
Jagüa.....................	528	»	»
TOTAL DE L'EXPORTATION..	6,246,130 (1) (71,830,495 kilog.)	2,456 (736,800 lit.)	74,082 (10,223,316 kilog.)

(1) Représentant 367,070 caisses de 16 arrobas.

D'après cet exposé, il est probable que la consommation du sucre dans l'île, déduction faite du commerce illicite, a dû s'élever à 20 kilogrammes environ par individu; mais il est bon de faire observer que si l'exportation du rum n'a pas été plus considérable, c'est qu'avec le sucre moscouade, il constitue la boisson des esclaves et des basses classes de la population. Ainsi, dans l'espace de quarante-sept ans, de 1760 à 1827, l'accroissement de l'exportation du sucre a été dans la proportion de 1 à 28, progression qui ne cessera d'augmenter; car le sucre de la Havane étant, à cause de sa bonne qualité, recherché sur tous les marchés, les prix se soutiennent, et les planteurs, encouragés par leurs bénéfices, construisent tous les jours de nouvelles sucreries. Le nombre de celles en construction en 1828 s'élevait à 200; il est donc présumable qu'aujourd'hui l'exportation a dû être de 8,000,000 d'arrobas au moins.

Le caféier, que les Antilles doivent au philantrope français Declieu (1), acclimaté d'abord à la Martinique en 1723, fut transporté de San-Juan-de-Puerto-Rico à Cuba en 1769; mais sa culture ne prit une extension considérable qu'à l'arrivée des émigrés de Saint-Domingue, qui lui donnèrent la préférence sur la canne à sucre. Le succès

(1) Note de l'Éd. Declieu, nommé en 1723 lieutenant de roi à la Martinique, obtint un des pieds de caféier qui avaient été donnés à Louis XIV par l'ambassadeur de Hollande. Pendant la traversée l'eau étant venue à manquer, il se priva de sa ration pour l'arroser. Cet arbuste s'étant parfaitement acclimaté, au bout de deux ans Declieu en avait déjà obtenu un grand nombre de jeunes plants, lorsqu'un ouragan terrible vint ravager la Martinique et détruisit presque tous les cacaoyers, alors la principale richesse de la colonie. Declieu distribua généreusement les plants qu'il avait obtenus : ils prospérèrent tellement que, sous peu d'années, ils procurèrent aux colons un revenu bien plus considérable que celui de toutes les autres cultures.

qu'ils obtinrent dépassa même leurs espérances, et détermina plusieurs habitans de la partie occidentale de l'île à s'adonner à cette culture, où elle a pris un développement immense par rapport aux autres districts. En 1800, on comptait déjà 80 *cafetales* (plantations de café), et la Havane exporta :

En 1804	50,000 arrobas.
1809	320,000
1826	1,221,609

Voici quelle a été, en 1827, la production des 2,067 *cafetales* existant dans les trois départemens de l'île, et qui contenaient ensemble plus de 200,000,000 de pieds de caféiers :

	Nombre de cafetales.	Arrobas de café.
Département occidental	1,207	2,168,956
Département du centre	135	132,762
Département oriental	725	581,810
TOTAUX	2,067	2,883,528
		(32,160,572 kilog.)

A la même époque ses divers ports ont exporté les quantités suivantes :

	Arrobas.
La Havane	1,576,835
Cuba	417,556
Matanzas	196,853
Trinidad	4,562
Baracoa	5,925
TOTAL	2,201,73
	(25,319,906 kilog.)

Quoique, depuis 1800, les plantations de café se soient prodigieusement accrues, cette culture doit désormais sui-

vre une marche rétrograde; car les produits obtenus sur d'autres points étant bien supérieurs à ceux de Cuba, et les ayant mis en défaveur sur les marchés, leur valeur a insensiblement diminué, tandis que celle du sucre s'est toujours maintenue avec avantage; aussi déjà voit-on les cultivateurs dépeupler leurs *cafetales* pour y planter la canne à sucre, dont la récolte est du reste moins variable que celle du caféier.

La culture du tabac, plante indigène de l'île de Cuba, éprouva dès le principe de grandes entraves, parce qu'elle n'était alors considérée que comme plante médicinale; mais son usage s'étant de plus en plus répandu en Europe, la cour de Madrid, dès 1614, en autorisa la culture sur une grande échelle, en la soumettant toutefois à un monopole odieux, circonstance qui a toujours rendu impossible l'appréciation exacte de sa récolte et de son exportation, à cause des fraudes nombreuses qu'elle excite. Depuis 1817, quoique le monopole ait été aboli, les droits considérables dont la récolte et l'exportation de cette plante ont été frappées, offrent encore au cultivateur et au négociant un appât suffisant pour les déterminer à frauder. On pense qu'en 1800 la *Real Factoria*, administration qui exploitait le monopole, recevait dans ses magasins 400,000 *arrobas*. En 1827, la production a été de 500,000 arrobas (5,750,000 kilogr.), et l'exportation enregistrée à la douane ne s'est élevée qu'à 79,106 arrobas (909,719 kilogr.); en sorte que, d'après ce document, il se serait consommé dans l'île 4,840,281 kilogr., en supposant que la production et l'exportation déclarées ne sont pas au-dessous de la réalité. Tous les voyageurs du reste s'accordent à dire que la contrebande de cet article est immense. Quoi qu'il en soit, nous allons présenter ici les quantités produites et exportées en 1827, d'après les documens officiels.

			Arrobas.
Dans le département occid.	2,561	plantations ont produit	248,472
Dans le départ. du centre. .	1,390		64,392
Dans le départ. oriental. . .	1,583		187,280
	5,534		500,144
L'exportation s'est élevée à.			79,106
Partant il reste pour la consommation.			416,038

Dans un pays où croît la canne à sucre, l'abeille et ses admirables élaborations semblaient ne pouvoir être d'aucune utilité pour ses habitans; cependant quelques colons ayant importé d'Espagne un petit nombre de ruches, l'abeille européenne s'est très-bien acclimatée dans les plaines de Cuba, et paye tous les ans avec largesse ceux qui lui consacrent leurs soins. Ses produits, supérieurs peut-être à ceux d'Europe, sont exportés ou servent aux divers besoins de l'économie domestique. Il nous a paru curieux de faire connaître ici l'importance de cette branche de l'industrie agricole, qui, en 1770, n'était encore considérée que comme une curiosité :

	NOMBRE DE RUCHES existant en 1827.	QUANTITÉS produites en	
		MIEL.	CIRE.
		Arrobas.	Arrobas.
DÉPARTEMENT OCCIDENTAL.	89,642	26,307	20,954
DÉPARTEMENT DU CENTRE.	189,755	30,747	25,932
DÉPARTEMENT ORIENTAL.	32,156	19,350	16,274
TOTAL de la production en 1827.	311,553	76,404	63,160
Les quantités exportées se sont élevées à.		11,700	22,402
Il reste pour la consommation. . .		64,704	40,758

Nous ne terminerons pas ce rapide inventaire de la richesse agricole de Cuba, sans donner une indication approximative des bestiaux qui, en 1827, peuplaient les *estancias*, que l'on élevait dans les *potreros*, ou qui, destinés aux divers travaux de l'agriculture, aux transports et au service des voitures de luxe, se trouvaient dans les *haciendas* ou dans l'intérieur des villes (1) :

	Taureaux et Vaches.	Bœufs de trait.	Chevaux et Jumens.	Anes et Mulets.	Moutons et Chèvres.	Cochons.
DÉP. OCCIDENTAL....	288,127	111,092	80,175	16,654	26,512	518,702
— DU CENTRE.....	584,645	20,487	88,829	4,349	7,201	298,757
— ORIENTAL.......	185,960	8,960	37,969	4,609	12,249	76,079
TOTAUX en 1827.....	1,058,732	140,539	206,973	25,612	45,962	893,538

(1) Cuba étant une colonie tout agricole, son industrie manufacturière est tout-à-fait nulle ; aussi les exportations qui lui sont propres ne consistent qu'en produits du sol. Voici quelle a été leur importance en 1827 :

	Piastres.
Sucre, café, tabac, cire et miel...............	10,592,879
Acajou.................................	21,629
Cèdre.................................	10,723
Cuirs en poil............................	75,970
Fruits et grains..........................	15,326
Produits divers sans désignation....	8,050
TOTAL..................	10,724,577
	(56,840,258 fr.)

Les principaux objets qui constituent les importations sont : de la *France*, des vins, des huiles et des objets de toilette et de luxe ; des *États-Unis*, des céréales et autres articles de leurs entrepôts ; de l'*Angleterre*, des tissus et de la quincaillerie ; de l'*Espagne*, des vins, des

Intimement lié à l'agriculture, le commerce a constamment suivi la même marche progressive; mais son importance ne se fonde pas seulement sur la richesse des productions de Cuba et les besoins de sa population en denrées et marchandises d'Europe : elle s'appuie également sur les réexportations de ces mêmes marchandises, sur la position géographique de l'île, et avant tout sur l'heureuse situation du port de la Havane à l'entrée du golfe du Mexique. Aussi, depuis que le commerce d'entrepôt a été accordé à la Havane, cette ile semble devoir réaliser les paroles prophétiques de l'abbé Raynal, que : « Cuba seule pouvait valoir un royaume à l'Espagne. » Depuis cette époque, le mouvement annuel du commerce à la Havane peut être évalué à 30,000,000 de piastres (159,000,000 f.) Son port a vu entrer et sortir, année moyenne, 1,200 navires, à part ceux du cabotage. En 1827, le mouvement général de tous les ports de l'île a été de 1,841 navires entrés et 1,649 sortis. A la même époque, le montant des importations, d'après les relevés de la douane, s'est élevé à 17,352,854 piastres (90,970,126 fr.), et celui des exportations à 14,286,192 piastres (75,716,817 fr.), dans lequel la valeur des produits indigènes figurait pour une somme de 10,724,577 piastres (1). Ces chiffres, au reste, ne doivent être considérés que comme le *minimum* de la valeur des importations et des exportations; car, d'un côté, les estimations de la douane, en général au-dessous de la valeur réelle des marchandises, et de l'autre, les en-

fruits et quelques objets manufacturés; de l'*Allemagne* et des *Pays-Bas*, des toiles, des fers et des armes; de la *Russie*, des cordages et des toiles à voile.

(1) On compte, dans l'île de Cuba, 5,100 voitures de ville et 15,344 chars ou chariots employés aux transports du commerce ou de l'agriculture.

trées et les sorties frauduleuses qui ont lieu en grand nombre, doivent nécessairement rehausser les sommes que nous venons d'indiquer. Toujours est-il, quoiqu'on ne puisse obtenir une appréciation rigoureusement exacte, que, depuis 1778, l'extension qu'a prise le commerce de Cuba est immense, et bien supérieure à celui des autres Antilles, dont elle peut être, en quelque sorte, considérée comme la métropole. Aussi les revenus de l'île qui, avant 1778, étaient insuffisans pour couvrir le tiers de la dépense de son administration intérieure, qui s'élevait à 2,500,000 piastres, ont, depuis cette époque, tellement augmenté, que la trésorerie, après avoir assuré tous les services, se trouve encore en mesure de payer à divers titres, pour le compte de la métropole, une somme annuelle d'environ 15,000,000 de francs.

Les douanes, dont le *minimum* des droits varie de 3 à 13 p. °/₀, et le *maximum* de 21 à 27, constituent la principale source des revenus de Cuba. Le droit de 6 p. °/₀ sur les ventes d'immeubles et d'esclaves; l'impôt sur le sel et les cartes à jouer; la taxe de 6 p. °/₀ sur la culture du tabac, et diverses impositions sur les immeubles et les consommations forment les autres branches importantes. C'est avec ces ressources que Cuba entretient son état militaire, composé de 10 à 12,000 hommes; sa marine, forte de 14 navires portant environ 280 canons; ses fortifications, les routes et les divers travaux hydrauliques; qu'elle rétribue les autorités civiles et judiciaires; qu'elle alimente ses chantiers de construction, qui, depuis 1778, ont fourni à la marine militaire de la métropole 22 frégates, 7 paquebots, 9 brigantins, 14 goëlettes et 49 petits navires, et qu'elle envoie en outre tous les ans à l'Espagne des sommes considérables. En 1827, tous les impôts réunis ont produit :

	Piastres.
Dans le département occidental	6,801,779
du centre	758,755
oriental	912,319
TOTAL	8,469,973
	(44.890,856 fr.)

C'est, comme on voit, le département Occidental qui fournit à lui seul les 7/8es des revenus de l'île, et qui supplée ainsi à l'insuffisance des deux autres départemens. Mais il est à remarquer que les produits de la douane de la Havane, chef-lieu de ce district, fournissent la moitié des revenus de l'île ; aussi nous croyons utile de faire connaître à la fois et leur accroissement progressif et leur importance actuelle.

	Piastres.		Piastres.
En 1694 elle produisait	600,000	En 1817	2,110,000
En 1697	700,000	En 1826	3,733,000
En 1800	2,069,000	En 1827	4,389,262

Telles sont les ressources de cette colonie, qui, exempte de toute espèce de dettes, se procure, en cultivant la septième partie de son territoire, un revenu beaucoup plus considérable que celui des grands duchés de Toscane et de Bade, que celui des royaumes de Hanovre et de Saxe, que celui des États du Pape, et même que celui des monarchies Danoise, Portugaise et Norvégienno-Suédoise. Bien plus florissante que la plupart des nouveaux états indépendans de l'Amérique du Sud, obérés déjà par leurs emprunts, elle voit tous les jours accroître sa prospérité, sans compromettre son avenir. Quoique l'île de Cuba n'ait pas de ces grands et somptueux établissemens dont la fondation date de très-loin au Mexique, cependant la Havane et les principales villes possèdent plusieurs institutions scientifiques et littéraires qui, en rehaussant les facultés de

l'homme, concourent à le faire avancer rapidement vers un état de civilisation plus perfectionné. Aussi remarque-t-on à Cuba que les esclaves sont bien traités et que leur condition se rapproche plus de la domesticité que partout ailleurs. La société patriotique de la Havane ; celles de Santo-Espiritu, de Puerto-Principe et de Trinidad ; l'université avec ses chaires de théologie, de jurisprudence, de médecine, d'économie politique ; la publication de sept journaux quotidiens, de deux hebdomadaires et d'une revue mensuelle ; la bibliothèque publique ; des écoles lancastériennes ; sont autant de moyens qui concourent à répandre l'instruction, à éclairer les habitans sur leurs véritables intérêts, et à les rendre tous les jours plus habiles à se passer de la tutelle d'une métropole tombée dans la décrépitude.

Miscellanées.

MŒURS ET VIE PRIVÉE DES FEMMES

AU QUATORZIEME SIÈCLE.

PENDANT que les romanciers essaient de faire revivre pour nous les mœurs de nos pères, et que les philosophes, déduisant leurs conséquences, établissant leurs argumentations, comparent la moralité de leur époque avec celle des vieux tems, et nous laissent, en définitive, dans l'incertitude et le doute, on néglige les documens qui pourraient éclaircir à nos yeux ces questions : je veux parler des livres, romans, conseils moraux en vers et en prose, ouvrages didactiques, sermons composés avant le seizième siècle. Là se trouve le tableau de la vie privée de nos ancêtres. Les nombreuses narrations en vers de huit pieds rimés, contes dictés par l'oisiveté des châteaux et l'imagination des clercs entretenus aux frais des grands seigneurs ; les manuels disciplinaires, les règles de morale rédigées en quatrains ou en tercets, nous en apprendront plus sur cette matière que toutes les recherches des romanciers qui font de l'histoire.

Il y a un vieil ouvrage, dont le texte original fut composé par un gentilhomme angevin, nommé Geoffroy *Landry de la Tour*, et dont le succès fut européen, vers le milieu du quatorzième siècle. Nous en connaissons une traduction allemande, composée en 1380, une traduction anglaise inédite, aujourd'hui confondue avec les manus-

crits de la bibliothèque Harléienne (1), et enfin une troisième (2) imprimée par le vénérable Caxton (3), son auteur, la première année du règne de Richard III. Il est question, dans ce traité, de l'éducation des femmes, de leurs vices, de leurs défauts, de leurs habitudes. Vous vous trouvez, en le lisant, face à face avec la société du quatorzième siècle, en présence des mœurs intimes, des coutumes secrètes, des modes et des travers féminins de ce tems éloigné. La traduction de Caxton est si rare, que l'on a payé, en 1779, un exemplaire complet, 105 guinées (4). Nous nous servirons, dans le cours de cet article, de la traduction plus inconnue encore, plus fidèle et moins libre, que nous avons découverte parmi les manuscrits Harléiens : elle remonte jusqu'au règne d'Édouard VI ; le style en est ferme, pur, mêlé toutefois de gallicismes nombreux. C'est un échantillon remarquable de la prose anglaise à cette époque reculée, où les mœurs nationales de la France et de l'Angleterre étaient à peu près identiques. Démétrius Chalcondyle, qui visita l'Angleterre en 1400, ne remarqua aucune différence entre les deux nations (5). En effet, l'origine normande de notre aristocratie et notre long séjour dans les provinces de l'ouest de la France, qui

(1) *A Treatise in old english, containing Counsels to Young Ladies, and other Women, how to govern themselves, by following virtue and eschewing vice: made by a knight, for the use of his three daughters. Harleian Mss.* n° 1764.

(2) *The booke whiche the knight of the towre made to the enseygnement and teching of his doughtres; translated oute of the ffrencshh into our maternall englishe tongue, by me W. Caxton, the first yere of the regne of kinge Richard thyrd.*

(3) Imprimeur à Westminster.

(4) 2,630 francs, monnaie de France.

(5) *De Rebus Turcicis*, liv. II, pag. 48.

nous appartenaient, expliquent assez cette ressemblance de deux peuples. Ce ne fut qu'au commencement du seizième siècle qu'une ligne de démarcation très-prononcée s'établit entre leurs mœurs respectives. Les discussions religieuses survinrent, isolèrent l'Angleterre au milieu des nations d'Europe, transformèrent la joyeuse Albion en une nation nouvelle, empreinte d'un caractère spécial, et effacèrent jusqu'au souvenir de son origine normande et française; mais au quatorzième siècle, la Grande-Bretagne était toute française. Les conseils et admonitions paternelles que le seigneur Geoffroy de la Tour donnait aux femmes françaises de son tems s'appliquaient donc également aux Anglaises leurs contemporaines.

Contre l'usage de cette époque, on ne trouve dans ce volume ni allégories bizarres, ni personnifications métaphysiques : c'est la bonne vie bourgeoise et châtelaine dans toute son ingénuité. Le seigneur Geoffroy Landry de la Tour a perdu une femme qu'il aimait; il va rêver le soir sous un grand arbre de son jardin. Ses trois filles, qui s'étonnent de ne pas voir leur père revenir, accourent au-devant de lui; à leur aspect, son cœur paternel est ému : il songe à la destinée incertaine et souvent malheureuse des femmes. « Que deviendront-elles? Comment échapper à la licence d'un tems où la galanterie la plus audacieuse se parait des couleurs de la chevalerie et de l'héroïsme? Quels conseils, quelle éducation leur donner? » Ce début est rempli de sensibilité et de naïveté. On ne pouvait inventer un moyen plus naturel, une introduction plus heureuse à un traité sur l'éducation et la destinée des femmes.

Geoffroy Landry, qui a été jeune et chevalier libertin, se souvient des tours qu'il a joués dans son tems : comment il s'en allait chevauchant à travers le Poitou, escorté de plusieurs jeunes gens aussi entreprenans que lui, fai-

sant l'amour à toutes les belles, trompant les maris, enlevant les damoiselles, et s'embarrassant peu des résultats de ces prouesses. « Que l'on nous accordât ou non le don d'amoureuse merci, nous n'en répandions pas moins le bruit de nos succès vrais ou supposés : car nous n'avions ni honte ni crainte; et c'est ainsi que nous déçûmes gentilles dames et damoiselles, médisant d'elles sans pitié, d'où advinrent beaucoup de diffâmes et esclandres. » Parvenu à l'âge mûr, Geoffroy se souvenait avec douleur des fredaines de sa jeunesse, et redoutait pour ses filles l'influence de l'immoralité générale. Il rentra donc chez lui, bien résolu à composer un Traité destiné à les prémunir contre les atteintes de la séduction, les défauts ordinaires de leur sexe, et les vices spéciaux du tems où elles étaient nées.

Or, le bon Landry avait, dans son château d'Anjou, deux prêtres et deux clercs. Il les mit à l'ouvrage, les employant à recueillir, dans tous les manuscrits de sa bibliothèque, les utiles exemples, anecdotes, leçons, extraits, dont son livre devait être composé. Il préféra la prose à la versification, qu'il regardait comme diffuse et moins facile à comprendre. Tel est l'ouvrage qui va nous servir à connaître les mœurs des femmes au quatorzième siècle et leur situation sociale. S'il fallait en croire les romans de chevalerie et les idées admises généralement, on aurait entouré alors le sexe faible d'une vénération profonde. Maîtresses et protectrices du gai-savoir, poètes, musiciennes, inspiratrices des grandes actions et des chants gracieux ou sublimes ; elles auraient occupé, il y a cinq siècles, un rang bien supérieur à celui que nos femmes et nos filles occupent parmi nous.

Fictions que tout cela. La plupart des contemporaines du seigneur de la Tour ne savaient pas lire, comme il nous

l'apprend avec chagrin : rien de plus rare qu'une damoiselle qui écrivît couramment; Landry se plaint de cette ignorance où on laissait les femmes. Il veut bien qu'on leur apprenne à lire, mais il regarde l'écriture comme funeste aux maris et très-favorable aux intrigues amoureuses. Il écarte donc de son plan d'éducation cet art dangereux, et n'y fait entrer que la lecture des livres moraux, la couture, le chant des psaumes, les principes de la chirurgie et ceux de la cuisine.

D'après son récit et ses observations, on voit qu'une jeune demoiselle de haut lieu n'était jamais élevée dans le château de son père. On la confiait à l'abbesse d'un couvent, ou à quelque femme de grand seigneur, ordinairement d'un rang supérieur aux parens de la demoiselle. Non-seulement le pédantisme des femmes était inconnu; mais, s'il faut en croire Landry, plus d'un chevalier refusa d'épouser une jeune personne jolie et riche, uniquement parce qu'elle savait lire. « En effet, dit le seigneur angevin, les ouvrages dont on se sert pour leur instruction sont des enseignemens amoureux, romans licencieux, fàbliaux graveleux, et autres récits qui ne parlent que de lascivités et de vanités mondaines. » Non-seulement Landry ne permet à ses filles aucune de ces lectures, mais il pousse la sévérité fort loin, comme on va le voir : « Jeûnez beaucoup, mes filles, leur dit-il; un estomac plein n'est jamais parfaitement humble et dévotieux. Écoutez autant de messes que vous pourrez. Tant que vous ne serez pas mariées, je vous recommande de faire maigre trois fois par semaine : c'est le moyen d'amortir les désirs de la chair et de vous conserver chastes et pures au service de Dieu. Et si vous trouvez trop dur de jeûner avec le pain et l'eau, gardez-vous du moins de manger rien de ce qui a eu vie. »

Les dames et les demoiselles se conduisaient fort mal à

l'église : Landry leur reproche hautement l'indécence de leur conduite et de leurs propos. A cette époque si religieuse, les chevaliers, suivis de leurs chiens de chasse, les femmes, escortées de leurs valets portant le faucon sur le poing, changeaient la maison de Dieu en une espèce de foire et de salle de bal. On riait, on causait ; les intrigues se nouaient devant l'autel : la coquetterie des femmes, la vanité des hommes, n'avaient pas de théâtre plus commode. On se promenait de long en large pendant le service ; plus d'un duel et plus d'une liaison d'amour datèrent de l'Introït ou de l'Offertoire. Cet état de choses dura jusqu'à la réforme : nous avons encore, dans les œuvres du seizième siècle, plus d'une preuve de cette inconvenante et irreligieuse liberté. Écoutez Barclay (1) :

Le service commence, et le prêtre à l'autel
Prélude au sacrifice auguste et solennel :
Tous nos jeunes seigneurs, turbulent auditoire,
Parés, frisés, coquets, pensent être à la foire.
D'amours et de chevaux parlant tous à la fois,
Du pauvre desservant ils étouffent la voix.
L'un glisse un billet doux ; l'autre lance une œillade ;
De la dernière nuit tel raconte l'aubade ;
Tel querelle tout haut ; et tel rit aux éclats.
C'est un bruit, un tumulte à ne s'entendre pas.
Là, les pages, dansant dans les gothiques salles,
De leurs longs éperons font retentir les dalles.
Et le service !... oh ! bien ! qu'importe ? c'est un point
Dont nos jeunes seigneurs ne s'embarrassent point.

« Mes filles, dit Landry à ce propos, ne faites pas comme les autres femmes qui tournent la tête et font des mines, au lieu d'écouter le service divin ; elles ressemblent moins à des personnes dévotes et honnêtes qu'à la pie ba-

(1) Auteur de l'*Argenis*.

billarde et à la courtisane amoureuse. Ne regardez pas les seigneurs par-dessus l'épaule ou entre vos doigts. Que vos regards soient calmes, modestes, assurés, et au lieu de vous agiter pour attirer l'attention, restez tranquilles à votre place : ou du moins, si vous vous retournez, ayez soin de faire mouvoir à la fois votre tête et votre corps pour ne pas avoir l'air de femmes évaporées.

» J'ai connu, ajoute-t-il, la fille d'un roi de Danemark qui a manqué son mariage avec un prince d'Angleterre, parce que son fiancé la vit clignoter de l'œil, faire la belle, rire haut et répondre sans avoir écouté ce qu'on lui avait dit: moi-même je rompis un mariage pour des raisons à peu près semblables. Un de mes amis me parla d'une demoiselle noble, riche, et qu'il me conseilla d'épouser. Mon père me conduisit chez les parens de la demoiselle : là on me fit grande chère, et le père me laissa seul avec elle pour que j'eusse connaissance de son discours et langage.

» Il advint que nous parlâmes des prisonniers d'état, dont les Anglais faisaient alors bon nombre, et je lui dis: « Dame, en cas de guerre il serait heureux d'être votre » prisonnier : certes ce serait une geole plus plaisante que » celle où les Anglais enferment leurs prisonniers. » A quoi elle répondit en me regardant : « Il y a tel que je voudrais » bien avoir pour mon prisonnier et que je garderais » comme je garde mon propre corps. » Puis, oubliant la décence et modestie des damoiselles, elle me pria de revenir souvent. Je m'émerveillai de cette manière d'agir, sachant qu'elle ne m'avait jamais vu auparavant et qu'elle n'ignorait pas qu'on devait nous marier ensemble. Et quand nous fûmes partis, mon père me demanda ce que je pensais. Et je lui répondis que, quoique son esprit et sa fortune me convinssent, je ne voulais pas d'elle, parce qu'elle était si étourdie et si légère dans ses manières : ce

dont j'eus sujet de me réjouir plus tard ; car il ne se passa pas un an avant qu'elle n'eût donné des preuves évidentes de son inconséquence et folie. »

Les femmes du moyen-âge qui, comme on le voit, avait tous les défauts d'une époque plus avancée, poussaient plus loin que nos dames l'amour de la parure et le luxe des habits : cette fureur fut épidémique depuis le onzième jusqu'au seizième siècle, et appela les regards de la législature, spécialement en Angleterre où elle devint une passion effrénée. On fut obligé d'arrêter, par des lois somptuaires qui restèrent sans effet, cette prodigalité ruineuse, née d'une vanité absurde. En 1363, comme le prouve la pétition des Communes au Parlement, chacune des classes de la société anglaise avait adopté le costume de la classe supérieure. Les varlets s'habillaient en écuyers, les écuyers en chevaliers, et les chevaliers en princes. Les efforts tentés pour arrêter ces excès furent aussi injustes dans leur application que ce luxe insensé était immoral et blâmable. On descendit jusque dans les derniers détails de la vie privée ; on ordonna le menu de toutes les tables ; on défendit aux uns de se nourrir de viande deux fois par jour, aux autres de manger de la volaille. Les domestiques ne pouvaient porter des habits de la valeur de plus de deux marcs, ni leurs femmes des voiles de plus de douze deniers. Le drap dont les artisans étaient revêtus ne devait pas coûter plus de quarante deniers ; la soie et l'argent, les broderies, l'émail, les boutons de métal, les anneaux, les bagues, les jarretières, les chaînes, leur étaient défendus, ainsi que les fourrures à leurs femmes. Les écuyers dont le revenu ne s'élevait pas à cent livres sterling, et les bourgeois propriétaires de cinq cents livres sterling pouvaient consacrer quatre marcs et demi à leur habillement, mais devaient ne porter ni broderies, ni or, ni argent, ni four-

rure. Un revenu de cent livres sterling pour un écuyer, ou un capital de deux cents livres entre les mains d'un bourgeois, leur donnaient le droit de porter la soie et l'argent, mais point d'or : la loi désignait l'espèce de fourrures dont elle permettait l'usage à leurs femmes. Elle accordait aux chevaliers, riches de deux cents livres sterling de revenu, six marcs pour leurs habits, mais sans or, sans hermine : elle proscrivait surtout l'emploi des broderies en perles. Enfin, quand on possédait mille livres par an, on pouvait s'habiller à son gré, pourvu toutefois que l'on s'abstînt de porter l'hermine, réservée aux princes et aux rois. Les clercs étaient soumis, proportionnellement à leur fortune, aux mêmes réglemens que les chevaliers. Les prolétaires, artisans de classes inférieures, journaliers et fermiers, ne pouvaient s'habiller que de laine ou de toile grossière. Les rôles du Parlement (1), qui ont conservé ces lois somptuaires, nous ont transmis aussi le témoignage évident de leur non-observation. Ces réglemens ne furent jamais exécutés : chaque classe de la société continua à dépenser, pour sa toilette, la plus grande partie de son revenu; les femmes surtout ne songèrent qu'à s'éclipser les unes les autres. Qui croirait que, dans ce tems de demi-civilisation, les modes n'étaient ni moins variées ni moins coûteuses que de nos jours? Écoutez à ce propos le vieil auteur, Geoffroy Landry.

« Nos femmes disent chaque jour à leur seigneur : Sire, telle dame et telle autre portent un vêtement très-beau, qui leur va très-bien ; et, je vous prie, faites que j'en aie un pareil. Et si le mari répond : Celles-là sont vêtues à leur bon plaisir, mais plus sages sont celles qui s'habillent autrement; la dame va répondre : Vous verrez comme je serai

(1) *Roles of Parliament*. T. 2, 278, 281, 286.

bien sous ces habits; les autres ne savent pas les porter; et avec de belles et caressantes paroles, elle fait si bien que le mari est obligé d'en passer par où elles veulent, sans quoi il n'aurait jamais de repos. En effet, une femme sait trouver plus de raisons et de discours que le clerc le plus habile; et quand il lui plaît de vous circonvenir, on ne peut se débarrasser d'elle. »

Les femmes passaient un tems infini à se parer; plusieurs anecdotes rapportées par le seigneur angevin en font preuve, entre autres l'histoire d'une nièce à qui son oncle apportait plusieurs robes, cadeau magnifique, qu'il remporta et donna à une autre demoiselle, parce que sa nièce, occupée à s'habiller, le fit attendre trop long-tems. Geoffroy Landry nous rapporte aussi une légende curieuse et bizarre, dont nous ne donnerons que l'analyse. Une jeune dame venait de mourir : son ame monta au ciel. Devant le juge suprême, saint Michel et le diable se disputèrent sa possession. Le diable tenait une balance, dans l'un des plateaux de laquelle il avait déposé l'ame avec toutes ses bonnes actions; dans l'autre plateau se trouvaient les mauvaises actions de la dame pendant sa vie. « Vous voyez bien, dit Satan, messire saint Michel, que cette femme est à moi. Elle avait dix robes de couleurs différentes et autant de jupons; et vous n'ignorez pas qu'une seule de ces robes brodées avec magnificence aurait pu nourrir et soutenir vingt à trente pauvres qui sont morts de froid! » Le démon, en disant ces mots, entassa toutes les parures de la dame dans le plateau des mauvaises actions. Saint Michel fit entrer dans le plateau des bonnes actions plusieurs actes de charité, jeûnes, mortifications et loyaux dévouemens qui rétablirent l'équilibre. Mais le diable alla chercher à son tour un paquet de bagues, bracelets, colliers, boucles d'oreilles, qu'elle avait acceptés

de ses galans, pour raisons que nous ne dirons pas. Alors le plateau des mauvaises actions l'emporta ; Satan saisit la dame, ses habits, ses bijoux et toute sa *braverie*, les jeta ensemble dans le grand puits de l'enfer, et les y laissa brûler éternellement.

Cet amour du luxe avait corrompu tous les rangs. « Les femmes de chambre, dit Geoffroy, mettent de la fourrure aux collets de leurs robes, fourrure qui pend jusqu'au bas de leur dos ; elles en mettraient à leurs talons, au risque de porter leurs fourrures souillées. Quant à leur poitrine, elles la découvrent : ce que je n'approuve ni l'été ni l'hiver. Elles feraient bien mieux de couvrir leur poitrine avec la fourrure dont leurs pieds sont ornés. »

L'imperfection des moyens de fabrication, la rareté des manufactures, et l'idée, alors générale, que la richesse et la beauté du costume étaient synonymes, contribuaient à augmenter démesurément le prix des vêtemens, que l'on portait embellis de perles et d'or, en dépit des édits et des réglemens. Une seule robe coûtait ordinairement quatre ou cinq cents francs de notre monnaie. On ne connaissait que cette manière de déployer sa magnificence : les arts étaient peu cultivés ; les spectacles inconnus ; l'architecture, la sculpture, la peinture, dans l'enfance. Les mille recherches de volupté et d'élégance, dont nos maisons opulentes offrent le modèle, étaient entièrement ignorées. Nous ne voudrions pas habiter aujourd'hui ces vastes et sombres prisons à barreaux de fer, jonchées de paille et de feuilles vertes, en guise de tapis, où les plus grands seigneurs du quatorzième siècle passaient leur vie. Les nombreux serviteurs attachés aux familles distinguées se nourrissaient des fruits du sol, et ne coûtaient presque rien. Le désir de briller, l'amour d'une profusion éclatante n'avaient donc qu'une ressource et une manifesta-

tion possible. Chevaliers et damoiselles, ne portant pas de chemise, se couvraient de soie, de brocart d'or et de pierreries.

A cette magnificence, dont la vanité faisait les frais, et à laquelle le bon goût ne prenait que peu de part, se joignait une habitude de galanterie dangereuse pour les mœurs. Le mari et la femme se montraient fort rarement ensemble. On voyait une jeune dame, sans protecteur et sans appui, se mêler à des sociétés brillantes, où se réunissaient les chevaliers et les écuyers célibataires, pour lesquels la séduction était une profession et un honneur. La réputation des femmes, même vertueuses, était ainsi mise en question ; et, s'il faut en croire Geôffroy Landry, la chasteté était fort rare. Pendant que le mari était en guerre ou à la cour du roi, sa compagne se rendait aux tournois et aux joûtes, visitait, dans leurs châteaux, les seigneurs du voisinage, et donnait elle-même des fêtes et des repas splendides. De là un scepticisme profond sur la vertu des femmes, scepticisme dont tous les ouvrages du tems offrent des traces, et qui serait une preuve suffisante de la démoralisation universelle. Alors, comme aux tems corrompus de la monarchie en décadence, la jalousie d'un époux le couvrait de ridicule, et la bonne renommée d'une *prude* femme pouvait être souillée par la vanité d'un fat. Souvent, à la fin des fêtes, on éteignait toutes les lumières, et Dieu sait, dit le seigneur angevin, ce qui se passait alors. « Prenez bien garde, mes filles, ajoute-t-il, à ne pas donner lieu aux mauvais propos. Dans ces momens dangereux, ayez toujours près de vous une dame ou un grand parent ; car les menteurs, qui font parade de faveurs qui ne leur ont jamais été accordées, pullulent en France, et les femmes se conduisent de manière à ce que l'on croie à tout le mal que l'on dit d'elles. »

Consultez Knygton et Chalcondyle ; vous y trouverez la preuve que ces mœurs, dont Geoffroy Landry fait le tableau, étaient aussi celles de l'Angleterre, et que l'immoralité n'y était pas moins générale qu'en France. « Toutes les fois qu'une joûte ou un tournoi avaient lieu, dit Knygton, on voyait arriver sur de grandes haquenées, des troupes de femmes, revêtues d'habits d'hommes et de parures splendides. Quelques-unes d'entre elles, éclatantes de beauté, portaient des tuniques de couleurs variées, des jupons courts, des turbans étincelans de pierreries, des ceintures d'or ou d'argent, de petits poignards et des escarcelles. Il fallait les voir dépenser leur argent avec les ménestrels et les chevaliers ; corrompre leur vertu dans ces assemblées licencieuses, et mener joyeuse vie : et c'étaient les plus grandes dames du royaume. » Chalcondyle s'étonne de la sottise des maris anglais. Dès qu'une femme voulait s'absenter de la maison conjugale, elle prétextait un pélerinage ; elle avait fait un vœu, disait-elle : personne ne pouvait s'y opposer. Elle partait souvent seule, et l'on ne s'informait plus de ce qu'elle était devenue. Elle passait ainsi plusieurs jours, plusieurs semaines, jouissant de la liberté la plus entière, et sans que nul y trouvât à redire.

Telles étaient les mœurs de cette époque. Sous l'influence du catholicisme le plus ardent, le lien du mariage était méprisé. Un sigisbéisme universel régnait dans les châteaux. Toute femme mariée avait son servant ; quels que fussent son rang, son caractère, son autorité, elle était sans cesse *priée d'amour :* elle se fût rendue ridicule si elle eût repoussé ces hommages. La coutume l'obligeait de choisir un sigisbé parmi tous ces adorateurs. Chaucer cite comme une singularité remarquable la répugnance que ces galanteries inspiraient à la belle duchesse de Lancastre.

Elle n'avait point sa pareille.
Et, sur l'honneur, c'était merveille
De la voir seule, sans amans,
Repousser les propos galans.
Quoi ! pas un mot, pas un sourire
Donnés à celui qui l'admire !
C'est un miracle, en vérité !

Les maris ne s'étonnaient et ne se formalisaient pas de voir une cour assidue entourer leurs femmes d'adorations. C'était la politesse du tems; et, quelles qu'en pussent être les conséquences, ils les subissaient sans se plaindre. Notre auteur, marié à une femme très-vertueuse, dit-il, avait eu le bon esprit de suivre l'exemple commun ; cependant quelques doutes inquiétans finirent par troubler sa tranquillité conjugale, et il eut avec sa femme le dialogue suivant.

« Dame, faut-il que je pense que votre fidélité envers moi a été si parfaite de corps et de cœur, que jamais vous n'ayez aimé autre que moi?

— Sire, je pense que vous ne voudriez pas me croire, si je vous disais la vérité tout entière. Mais quant aux galanteries qu'on m'a adressées, souvent je me suis aperçue qu'on me priait d'amour. Maintes fois les hommes m'en ont parlé, mais j'ai eu soin de les arrêter et de causer avec quelque autre personne.

» En bonne foi, ajoute la femme, ces beaux seigneurs qui nous courtisent ne veulent que se donner des airs, attirer les regards et passer pour des séducteurs invincibles. On entend jaillir de leurs poitrines des soupirs simulés et violens. Ils font les mélancoliques, et ne sortent de leur rêverie que pour lancer un regard hypocrite. Alors les femmes débonnaires, qui les voient si malheureux en apparence, les croient épris d'un véritable et profond amour. Mais tous ces gens ne sont que trompeurs et suborneurs

de dames et damoiselles. Quiconque aime véritablement, craint surtout d'offenser celle qu'il aime et de lui nuire. »

Les maris, si indulgens quant aux mœurs, et de si facile composition sur la coquetterie de leurs femmes, n'en étaient ni moins grossiers ni moins impérieux. Geoffroy Landry approuve fort cette manière féodale de diriger une épouse, et convient même de la nécessité d'une correction manuelle, administrée de tems en tems. Il veut qu'un mari soit le maître, et cite sérieusement pour exemple la conduite du lion, qui « lorsque la lionne a fait quelque chose qui lui déplaît, cesse de la regarder, dit-il, et la boude le jour et la nuit. » En effet, la ressemblance du mari au quatorzième siècle et de la bête féroce dans ses forêts est assez frappante pour justifier Landry. Au plus léger acte de désobéissance, au moindre signe de mécontentement, la noble suzeraine était battue. Geoffroy a soin d'avertir ses filles du sort qui leur est réservé. Il leur prouve savamment et logiquement que c'est le droit de leurs époux, et que ces chevaliers bardés de fer sont bien les maîtres de leurs compagnes et les arbitres de leur vie ou de leur mort. « J'ai vu, ajoute-t-il, une dame de très-mauvaise humeur et très-contrariante, qui contredisait sans cesse son mari devant des étrangers. C'était un chevalier très-vaillant, qui, un jour, mécontent, dit Landry, du gouvernement de sa femme (de sa conduite), lui asséna un coup de poing et la renversa par terre. Puis, la foulant aux pieds et déchirant son visage avec l'éperon qui armait sa botte, il la défigura tellement que jusqu'à sa mort elle n'osa plus se montrer, tant elle était honteuse! »

Ainsi se conduisait un chevalier vaillant; c'était assurément la fleur de la galanterie. Personne ne doutait qu'un mari ne pût, à son loisir, insulter, maltraiter, blesser, mutiler sa compagne. Cette belle doctrine était suivie à la

lettre, et l'époux mécontent n'épargnait aucun outrage à sa moitié.

« Il y avait une femme de mon pays, dit Geoffroy, qui, malgré les instances de son mari, ne voulait pas venir manger avec lui lorsqu'il était à table. Il avait beau dire et beau faire, elle s'y refusait obstinément. Un jour, après qu'il eut dîné, il envoya chercher le gardien de ses porcs, et fit étendre sur la table un torchon de cuisine. Puis il fit servir, ordonna au manant de s'asseoir et contraignit sa femme de venir manger au même plat que le manant : protestant que, puisqu'elle ne voulait pas de son mari pour compagnon de table, elle n'aurait pas d'autre convive que ce vilain. Elle fondit en larmes ; mais le mari fut inexorable ; il poussa la chose jusqu'au bout et la punit d'une manière cruelle, mais juste. »

Cette brutalité lâche, cet abus de la force d'un sexe, et cet avilissement de l'autre, caractérisent tout un état social. Les femmes, à ce que Geoffroy nous apprend, étaient donc à la fois dévotes, dépensières, dévergondées, maltraitées, méprisées. Non-seulement leurs maris, mais les hommes à qui la loi ne donnait aucun droit sur elles, se conduisaient envers elles avec une grossièreté bien peu digne de cette générosité chevaleresque que nous admirons dans les romans. Geoffroy va nous introduire dans un salon de ce tems-là.

« La fille d'un noble chevalier jouait aux dames avec un jeune gentilhomme, dans la grande salle du château de son père, en présence de beaucoup de seigneurs. Et il advint que les deux joueurs ne furent pas de même avis, à propos d'un coup incertain ; le gentilhomme, tête légère, étourdi et de mauvaise humeur, soutint son dire, et la damoiselle s'écria qu'il était un sot et un imbécille. La dispute devint piquante et amère ; elle ne fit plus attention à son

jeu et perdit. Je me penchai vers elle et lui dis tout bas : » Ne vous fâchez point, vous auriez tort. Vous savez qu'il » est insolent, querelleur et injurieux; je vous en supplie » pour votre honneur et dignité, ne vous engagez dans au- » cun débat avec cet homme. » Je lui parlais comme j'eusse parlé à ma fille ou à ma sœur. Elle ne voulut point m'écouter, mais continua de le provoquer de toutes manières; lui disant qu'il était un vilain, un mauvais varlet, et beaucoup d'autres gros mots. « Je vaux mieux comme homme, » répliqua-t-il, que vous ne valez comme femme.—Vous en » avez menti, reprit-elle. » Leur colère s'alluma; d'injures en injures, ils finirent par se prodiguer les outrages et les malédictions. Le gentilhomme lui reprocha d'avoir été la nuit dans la chambre d'un gentilhomme et de l'avoir embrassé dans son lit. Aux démentis de la damoiselle furieuse, le chevalier répondit en citant ses témoins, le jour et l'heure. Ainsi la damoiselle fut déshonorée; beaucoup de gens qui ignoraient sa mauvaise conduite en furent instruits. « Par- » dieu, disaient les chevaliers, elle s'est battue avec ses pro- » pres armes; il aurait bien mieux valu qu'elle ne soufflât » mot que d'irriter un fou. » Quant à elle, tout en larmes, échevelée, palpitante de rage, elle continua de provoquer le gentilhomme et de se couvrir elle-même d'une honte si grande, qu'elle ne la *secouera* pas de sa vie, quand elle vivrait cent ans. »

C'est chose effroyable que de se voir introduit dans la réalité de ces mœurs antiques, si insolemment vantées; et de contempler sans voile ces tableaux de la courtoisie chevaleresque. Landry ne voit dans le récit précédent que le sujet d'une seule réflexion; c'est qu'une femme prudente ne doit pas s'exposer aux insultes d'un fou. Il ne blâme ni la brutalité du jeune homme, ni ses révélations discourtoises, ni les mauvaises mœurs de la damoiselle. Ce sont

assurément là des traits caractéristiques; et toute une époque est jugée, lorsque de telles scènes n'inspirent ni dégoût ni surprise.

Comment de telles mœurs n'eussent-elles pas résulté de l'étrange état de civilisation barbare, dévote, féodale, sous laquelle l'Europe se courbait? La vertu consistait en de simples pratiques superstitieuses. Geoffroy Landry nous parle fort sérieusement d'une dame qui donnait à son amant un rendez-vous par semaine; mais qui, pour effacer le péché, avait soin de jeûner deux jours de suite toutes les fois que cela lui arrivait. Un jour, elle tomba dans un puits, en se rendant au lieu assigné pour le rendez-vous; une voix sortit des profondeurs de la terre, et lui dit: « Tu as mortifié ta chair deux fois par semaine en l'honneur de la Vierge Marie, tu mérites d'être récompensée. » En effet, la Vierge envoya deux anges, qui arrachèrent la dame à une mort certaine, et la conduisirent au rendez-vous. Les légendes morales de ce genre abondent dans l'ouvrage de Geoffroy. Cette théorie détestable, qui nous donne pour compensation suffisante de nos crimes et de nos vices quelques austérités de dévotion, était généralement répandue. L'Église n'inculquait réellement à la société qu'elle dirigeait qu'une sorte de vertu: la charité. Distributrice des aumônes qu'elle partageait et qui la soutenaient, elle rendait du moins ce service à la classe inférieure si nombreuse alors, et opprimée par un joug si pesant.

Le livre de Landry, dont un bon-sens pratique et solide forme le fonds, dont une crédulité aveugle empreint presque toutes les pages, atteste un talent de narration fort remarquable et une sagacité d'observation non moins digne d'estime. Ce mélange même de raison bourgeoise et de poésie superstitieuse est le cachet de l'époque où vivait son auteur. Le *roman de la Rose*, les *contes de Chaucer*

peuvent passer pour des satires ; mais ici, dans ce traité de morale pratique à l'usage des femmes, nous avons trouvé un miroir fidèle et peu attrayant, il est vrai, des mœurs privées du beau sexe sous le règne éclatant de la chevalerie.

(*Retrospective Review.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Atmosphère nitreuse de Tirrhoot. — Tirrhoot est l'un des districts les plus importans de l'Inde pour la fabrication du salpêtre. Le sol y est partout si abondamment imprégné de cette substance, et elle flotte dans l'air en si grande quantité, que, pendant les tems de pluie et de froid, elle est attirée par la chaux sur les murailles des maisons où elle se dépose sous la forme de longs cristaux soyeux d'une extrême finesse. On peut, tous les deux ou trois jours, en enlever de pleins baquets des endroits humides, avec des brosses. Aussi le terrain, même pendant la saison de la sécheresse, est si humide, qu'il est extrêmement difficile de trouver de la terre assez ferme pour fabriquer des briques (car le pays est à peu près dépourvu de pierres). Si l'on est assez heureux pour s'en procurer, il est rare qu'on puisse trouver un endroit assez solide pour supporter le poids d'une maison. Malgré les plus grands soins, le sol finit toujours par s'affaisser de plusieurs pouces au-dessous de son niveau primitif; et les meilleures briques, au bout de deux ans, se trouvent entièrement corrodées par l'action continue du salpêtre. Les maisons construites avec des matériaux d'une qualité inférieure sont exposées à de fréquens accidens. Celles, par exemple, dont les briques n'ont été que séchées au soleil s'écroulent assez souvent

un an après leur construction. Un nouveau magasin, que le gouvernement faisait construire avec une voûte en briques, se trouva, lorsqu'il fut achevé, offrir si peu de solidité, qu'on fut forcé de le démolir entièrement pour le rebâtir sur pilotis. Les habitans aisés, pour se soustraire à l'humidité continuelle qui règne dans la plupart des maisons, sont obligés de revêtir les parois intérieures des murs de planches goudronnées sur lesquelles ils fixent ensuite des draperies.

Un agent aussi généralement répandu que l'est le salpêtre dans cette contrée, ne peut pas être sans influence sur la santé des habitans, non-seulement par la promptitude avec laquelle il détruit ou rend malsaines leurs demeures, mais encore par l'effet qu'il exerce directement sur leur santé. Si le nitrate de potasse pris à l'intérieur produit, à des doses peu élevées, des accidens très-graves, il doit exercer une influence malfaisante sur ceux qui, pendant une partie de l'année, plongés dans une atmosphère que l'on peut dire en être saturée, l'absorbent continuellement par la respiration et par la peau. Ses effets, quoique agissant diversement, suivant la position sociale des habitans, sont cependant très-remarquables : il est peu d'individus, appartenant à la basse classe, qui ne soient atteints, à un âge peu avancé, de rhumatismes ou de maladies scrofuleuses. Les riches eux-mêmes, malgré les précautions qu'ils prennent de faire construire leurs demeures au-dessus du sol, et dans des lieux aérés, ne parviennent pas toujours à s'en affranchir.

Le chinchilla.—La douceur et la beauté de la fourrure du chinchilla sont connues depuis si long-tems que l'on peut s'étonner de l'ignorance où l'on est resté jusqu'ici sur les mœurs et le caractère de cet intéressant animal. Nous

profiterons, pour remplir cette lacune, des observations recueillies par M. Bennet et le capitaine Beechy, qui faisaient partie de la dernière expédition envoyée par le gouvernement britannique sur la côte nord-ouest d'Amérique. Ces deux naturalistes, ayant été assez heureux pour se procurer quelques chinchillas vivans, ont offert, en présentant leur rapport à la Société Géologique de Londres, deux de ces animaux qui avaient pu supporter la traversée. C'est de ce rapport que sont extraits les détails suivans :

« Le chinchilla est une autre espèce de rat des champs, très-estimée par la beauté de sa laine, si l'on peut donner ce nom à un poil long, épais, soyeux, un peu crispé et légèrement mêlé; gris ou cendré sur le dos, et moins foncé sous le ventre. La longueur de son corps est d'environ neuf pouces, et celle de sa queue de cinq. Les membres sont courts, mais les postérieurs beaucoup plus longs que les antérieurs. La forme de la tête ressemble à celle du lapin : les yeux sont pleins, larges et noirs, les oreilles étroites et nues, arrondies au sommet et presque aussi longues que la tête : les dents sont semblables à celles du rat des maisons. Les moustaches sont fournies et ont deux fois la longueur de la tête ; les poils qui les composent sont noirs et blancs. Quatre orteils courts, avec le rudiment distinct d'un pouce, terminent les pieds antérieurs : les postérieurs en présentent le même nombre dont trois sont longs ; celui qui est placé au milieu est plus saillant que les deux latéraux, et le quatrième est très-court et placé tout-à-fait en arrière. Les griffes de ces orteils sont courtes et à peu près cachées par des touffes de poils brillans. La queue, aussi longue que la moitié du corps, est couverte de poils longs et touffus; elle est ordinairement tournée vers le dos, mais non renversée comme celle de l'écureuil. L'animal se tient généralement assis, et peut aussi se soutenir

sur les pieds de derrière. Il mange assis, saisit ses alimens et les porte à sa bouche avec les pattes de devant.

» Le chinchilla vit dans des trous, espèces de terriers qu'il creuse au milieu des champs dans les provinces septentrionales du Chili, et se plaît beaucoup dans la société de ceux de son espèce. Il se nourrit de racines de différentes plantes bulbeuses qui croissent abondamment dans ces lieux, et produit cinq ou six petits deux fois par an. Il est si docile et d'un caractère si doux que, lorsqu'on le prend dans la main, il ne mord point, ne cherche pas à se sauver et semble au contraire prendre plaisir à être caressé. Si on le place dans le sein, il y reste aussi calme et aussi tranquille que s'il était dans son propre nid. Cette douceur extraordinaire peut bien, il est vrai, dépendre de sa pusillanimité qui le rend très-timide; car il ne se laisse pas toujours toucher sans résistance, et quelquefois il mord la main qui cherche à le retenir. Comme il est extrêmement propre, ceux qui le prennent pour le caresser n'ont point à redouter qu'il salisse leurs vêtemens ni qu'il leur communique une odeur désagréable, car il est entièrement exempt de l'odeur qui caractérise les autres espèces de rats. On pourrait l'élever à très-peu de frais dans les maisons sans qu'il occasionnât le moindre embarras; la vente de la fourrure compenserait bien les soins qu'il pourrait réclamer. Les anciens Péruviens, plus industrieux que les modernes, étaient parvenus à tisser son poil et en faisaient de belles couvertures pour leurs lits et des étoffes très-utiles. C'est aux environs de Coquimbo et de Copiago qu'on trouve en plus grand nombre ces petits animaux. Les chasseurs ont des chiens dressés qui les prennent sans déchirer leur robe. Ils en mangent la chair qui est très-délicate, et envoient leurs fourrures à Santiago et à Valparaïso, d'où on les exporte pour l'Europe. »

Voyages.

Tanger. — « Je viens, écrit un voyageur anglais, de parcourir Tanger, véritable spécimen d'une ville mauresque. Quoique très-rapprochée des côtes d'Espagne, cette ville est toujours restée sans rapports suivis avec les Européens ; aussi y retrouve-t-on, dans toute leur pureté, les mœurs patriarchales des anciens Bérébères. On y voit encore les *alcaïdes* rendre la justice dans les carrefours ou sur la porte des marchands accusés par la voix publique ; j'ai quelquefois écouté leurs arrêts, et toujours ils m'ont paru empreints d'une rare sagacité. Les femmes y jouissent de beaucoup plus de liberté que partout ailleurs : on les rencontre fréquemment dans les rues ou sur leurs portes, toujours, il est vrai, couvertes de leurs voiles. Les belles juives de Tanger, si justement renommées par la fraîcheur de leur teint et l'élégance de leurs formes, sont seules soumises, jusqu'à l'époque de leur mariage, à une espèce de captivité. Mais comme elles ne sortent jamais voilées, l'éclat de leur beauté attire fréquemment l'admiration des musulmans ; et il n'est pas rare de voir une juive abjurer sa religion, pour devenir l'épouse d'un riche musulman.

» Tanger, vu du port, offre un coup d'œil à la fois gracieux et imposant ; mais l'illusion cesse dès que l'on pénètre dans l'intérieur : le contraste est si frappant qu'on a peine à en croire ses yeux. La rue principale, la seule qu'on puisse décorer de ce nom et qui parcourt toute l'étendue de la ville de l'est à l'ouest, est bordée de maisons mal bâties dont le dénûment ressort encore mieux par le voisinage des hôtels appartenant aux consuls de diverses nations. On s'attendrait à trouver au moins en bon état une rue habitée par les représentans des puissances euro-

péennes; mais ici les chrétiens se sont montrés sur ce point tout aussi insoucians que les musulmans. La grande rue de Tanger, boueuse, sans pavés, est bien au-dessous de celles de notre pauvre quartier de *Spitalfields*. Il n'y a que les misérables ruelles qui l'avoisinent qui puissent la rendre supportable. De ce point partent plusieurs embranchemens qui se dirigent dans les différens quartiers de la ville. Il est facile, en deux mots, de donner une idée de ces simulacres de rues : pour toucher les deux côtés je n'avais qu'à étendre les bras; et le faîte des maisons est si bas qu'il m'était permis de l'atteindre en élevant la main. A voir ces petites maisons, dont la porte d'entrée n'a pas trois pieds de haut, on dirait qu'elles ont été construites pour des Pygmées ou des Lapons; on ne croirait jamais qu'elles sont destinées à recevoir les corps gigantesques de Maures. Elles ont rarement plus d'un étage, et leur construction forme un carré parfait : un escalier sombre, de petits appartemens longs et étroits, sans jour sur la rue, sont les seules distributions que l'on remarque à l'intérieur. Mais du côté qui fait face à la cour ou au jardin, s'élève un escalier adossé au mur extérieur qui conduit à la terrasse; séjour de prédilection des femmes mauresques : c'est là que le soir elles trouvent un dédommagement de leur solitude de la journée; c'est là qu'elles se réunissent pour faire de la musique ou prendre des sorbets. Dans les quartiers habités par les classes aisées, ces terrasses illuminées où se dessinent des groupes animés produisent un effet très-pittoresque.

» J'ai examiné avec soin la construction de ces terrasses : elles ne sont recouvertes ni en tuiles, ni en ardoises. Sur les planches qui forment le plafond de l'étage inférieur, on a étendu plusieurs couches d'argile mariées avec de la chaux; ces diverses couches sont ensuite battues avec

soin ; et il est rare que l'humidité pénètre cet enduit qui a de deux à trois pieds d'épaisseur. »

Statistique.

État politique des Indiens dans l'Amérique-Septentrionale. — Un conflit du plus haut intérêt s'agite depuis plusieurs années entre les deux nations qui occupent cette partie du Nouveau-Monde. D'un côté de jeunes populations actives, convoquées de tous les points du globe, brûlant du désir de reculer les bornes de la civilisation, et cherchant à étendre leurs rameaux féconds sur toute la surface de ce vaste continent ; de l'autre, les débris d'une race aussi ancienne que le sol qui l'a vue naître, fidèles à leurs traditions, résistant à ces flots envahisseurs, et ne trouvant du charme que dans cette vie oisive, vagabonde et chasseresse, dont l'exemple leur a été légué par leurs ancêtres. On sait que le territoire de la plupart des tribus aborigènes de l'Amérique du Nord est enclavé dans les limites des différens états de l'Union, territoire qui du reste a été reconnu comme leur propriété. Mais aujourd'hui que la population des États-Unis se trouve considérablement augmentée par les émigrations nombreuses venues de la vieille Europe, le terrain semble déjà lui manquer ; et ces hommes nouveaux, doués d'une surabondance d'activité, se voient à regret exclus des vastes territoires occupés par les populations aborigènes. Déjà même le gouvernement de l'Union, soit pour satisfaire ces ames ardentes, soit aussi pour hâter le grand œuvre de la civilisation, semble, dans plusieurs de ses actes, avoir adopté pour principe que les nations indiennes, quoique existant toujours en communautés distinctes et séparées, et résidant sur des terres

qu'elles tiennent de leurs ancêtres, et qui n'ont jamais été aliénées, sont privées de tous droits au territoire qu'elles habitent, et sont entièrement à la merci des états dans les limites desquels le hasard les a placées. Cependant nous devons faire observer que la masse de la population voit avec peine cette tendance inique; et lorsque la Géorgie proposa de repousser les *Cherokis* à l'ouest du Mississipi, elle excita l'indignation générale. Nous ne doutons pas que cette proposition ne soit accueillie par les deux chambres comme la justice, l'humanité et l'honneur des États-Unis le réclament. En attendant le résultat de cette décision, nous allons examiner quels sont les droits dont le gouvernement des États-Unis peut exciper pour faire prévaloir un tel système; mais avant, et pour mieux éclairer la question, nous mettrons sous les yeux des lecteurs le tableau de la population indigène, avec l'indication des lieux où elle se trouve répartie.

DÉSIGNATION DES ÉTATS.	POPULATION INDIGÈNE.
Nouvelle Angleterre et Virginie	2,573
New-York	4,820
Pensylvanie	300
Caroline du Nord	3,100
Caroline du Sud	300
Géorgie	5,000
Tennessée	1,000
Alabama	19,200
Mississipi	23,400
Louisiane	939
Ohio	1.877
Indiana	4,050
Illinois	5,631
Missouri	5,900
Péninsule du Michigan	9,340
A reporter	87,430

Report............	87,430
Territoire d'Arkansas........................	7,200
Territoire des Florides........................	4,000
Territoire de Huron........................	20,200
Entre le Mississipi et les montagnes Rocheuses....	94,300
Dans les montagnes Rocheuses..................	20,000
Entre les latitudes des 44° et 49° à l'ouest des montagnes Rocheuses........................	80,000
TOTAL de la population indienne dans l'intérieur des limites de l'Union, d'après les documens publiés par le département de la guerre..............	313,130

Les quatre tribus d'Indiens du sud-ouest, savoir : les *Cherokis*, les *Chickassaws*, les *Chocktaws* et les *Criks*, forment une population d'environ 75,000 individus, tous résidant dans les limites de certains états de l'Union, limites fixées par des chartes (1). D'après les doctrines profes-

(1) NOTE DU TR. Depuis les vingt dernières années, les *Cherokis* ont fait de grands progrès dans la civilisation : leur population s'accroît tous les jours et se groupe en petits villages, formés de maisons bien construites. Les hommes cultivent la terre ou exercent quelques-uns des arts mécaniques de première nécessité : la plupart de leurs femmes savent filer ou tisser ; ils exportent des bestiaux, du beurre et du fromage. Le gouvernement est confié à un conseil dont les membres sont réélus tous les deux ans ; *Newtown* en est le siége. Plus de 500 enfans fréquentent les écoles publiques.

En 1829, les *Chickassaws* ont exporté environ 1,000 ballots de coton et beaucoup de bœufs et de cochons : chaque famille s'occupe de l'agriculture. Les écoles fleurissent parmi eux, et une partie de la jeunesse professe la religion chrétienne. C'est une nation brave et valeureuse; les femmes sont belles et chastes. Les coutumes des nations civilisées y font de grands progrès depuis quelques années.

Les *Chocktaws* ont établi chez eux un gouvernement régulier : leurs lois sont écrites et précises ; elles sont relatives à tous les cas civils et criminels qui peuvent se présenter chez un peuple de leur espèce. Les *Criks* n'ont pas fait de progrès dans la civilisation. Les Indiens

sées par le président des États-Unis, il semblerait que les législatures de ces états ont le droit de soumettre ces tribus à la juridiction de leurs lois, de confisquer leurs terres et de les partager entre les blancs; de réduire ainsi d'un seul coup des races indépendantes à un état de vasselage, et de les soumettre, sans leur consentement et contre leurs protestations, à un système de législation sous lequel il leur sera impossible de vivre (1); et tout cela serait fait dans le but de les forcer à s'exiler ou d'opérer une fusion brusque avec les populations d'origine européenne, fusion que nous regardons comme impossible, si elle n'est pas d'abord provoquée par des sympathies, qui ne se développent que dans une longue succession d'années.

Une telle usurpation de pouvoirs, exercée par le fort contre le faible, et une semblable répartition de propriétés arrachées avec rapacité à ceux qui les possédaient légitimement, sont des actes de l'injustice la plus criante, et violent tous les principes du droit des gens.

Il serait certainement inutile de rappeler les diverses transactions qui ont été faites avec les nations indiennes, depuis le premier établissement des colonies dans les états méridionaux jusqu'à l'année 1827 où fut conclu le dernier traité avec les *Criks*. Dans tous ces traités on a toujours reconnu que les Indiens formaient des corps de nation et avaient un droit de propriété sur toutes les terres situées dans leurs limites territoriales. Quant à leur individualité nationale, elle résulte évidemment de la part que les Indiens ont

du Missouri sont encore plongés dans leur ancienne ignorance. Une partie des *Miamis* et des *Pottawatamis* cultivent le maïs et élèvent des animaux domestiques; mais chez eux il n'y a pas d'artisans, et la société est encore au dernier degré de la civilisation.

(1) Voyez la touchante anecdote intitulée : *Le dernier chef d'une tribu indienne,* insérée dans le 7[e] Numéro de la Nouvelle Série.

prise dans les négociations et transactions faites avec eux, caractère que l'autre partie contractante ne peut plus ensuite leur refuser. Si le gouvernement des États-Unis fonde ses prétentions sur le prétexte absurde que les Indiens n'ont aucun titre à la terre sur laquelle ils sont nés, et qui a toujours été en leur possession, il assume sur lui le double reproche de franchir les bornes de la justice dans une affaire aussi claire qu'il est possible de le concevoir, et de mépriser les stipulations les plus solennelles; car personne ne contestera que les habitans aborigènes de ce continent fussent, à l'époque où les Européens le découvrirent, *en possession réelle et actuelle* du territoire dans presque toutes les parties de l'Amérique du Nord; c'est un fait qui ne saurait être mis en question. Il ne saurait être non plus nécessaire de fixer précisément ce qu'on peut appeler une possession actuelle de territoire par les Indiens. Il suffira de dire que les nations indiennes étaient respectivement en possession actuelle de toutes les terres sur lesquelles elles avaient leur résidence habituelle, et de toutes les terres dont elles excluaient les autres nations indiennes, soit par l'emploi d'une force occasionnelle, soit parce qu'elles s'y transportaient fréquemment. Il n'est que trop évident qu'une semblable possession ait toujours été considérée comme bonne et valide dans l'ancien monde. Lorsque les historiens parlent des limites reconnues de la Gaule, de la Belgique ou de la Scythie, on n'a jamais supposé qu'ils aient entendu dire que chaque mille carré renfermé dans ces limites contenait le domicile d'un certain nombre d'habitans originaires. Les Scythes étaient en possession actuelle de tout le territoire d'où, par leur propre résidence ou la puissance de leurs armes, ils excluaient constamment les autres nations. Il peut y avoir et il y a sans doute plusieurs milliers de milles carrés, dans les li-

mites de la Russie, qui ne contiennent pas le domicile d'un seul être humain; qui pourrait dire néanmoins que ces pays ne sont pas dans la possession de cet empire?

Dans l'origine du monde, le créateur de toutes choses donna à l'homme la possession de la terre. A mesure que la race humaine devint plus nombreuse, des communautés particulières d'hommes prirent possession de certaines portions de territoire, à l'exclusion d'autres communautés. Cette occupation fut l'origine du droit sur le sol, et certes l'on ne saurait nier que l'occupation immémoriale ne soit le meilleur des titres.

C'est avec une possession immémoriale que les *Cherokis*, les *Criks*, les *Chickassaws* et les *Chocktaws* se présentent. Sur tout le territoire dont ils sont en possession, ils ont exercé et ils exercent encore le droit de souveraineté; et ils n'ont jamais été, un seul instant, sous une domination étrangère.

A l'époque du premier établissement des colonies anglo-américaines, tous les émigrans admirent que les indigènes avaient un titre au pays qu'ils habitaient ou fréquentaient. Bien plus, les émigrans non-seulement reçurent des Indiens des concessions de terres, mais ils sollicitèrent avec importunité ces concessions comme une faveur, en faisant valoir à l'appui de leur demande les avantages réciproques qui en résulteraient pour les deux nations, et surtout ceux que le commerce, l'agriculture, la civilisation et le christianisme procureraient particulièrement aux Indiens eux-mêmes. Ce fut à ces conditions, et d'après ces principes, que toute l'étendue des côtes de l'Atlantique, depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique, fut colonisée; et il est impossible d'alléguer qu'il ait existé la plus légère différence dans les doctrines professées relativement aux droits originaires des Indiens

par les émigrans du Massachussetts, les Hollandais de New-York, les Suédois de la Delaware, le grand fondateur de la Pensylvanie, les catholiques du Maryland, les hommes d'église (*churchmen*) de Jamestown, et la corporation charitable dont Ogletharp fut l'agent à Savannah. On peut affirmer que tous tinrent le même langage; tous reconnurent que les Indiens occupaient légitimement le sol, et qu'ils avaient, pour nous servir des expressions du grand juge Marshall, « un droit fondé sur la justice et sur l'équité, pour en conserver la possession et pour en user comme il leur conviendrait. » Tous traitèrent avec les chefs, comme reconnaissant à ceux-ci un droit d'agir au nom des différentes communautés d'indigènes, et reconnurent ainsi le caractère national de ces communautés. Tous donnèrent un dédommagement quelconque pour les terres qu'ils reçurent à titre de concession, dédommagement qui ne pouvait être rien moins qu'une reconnaissance du titre des possesseurs originaires. Tous prirent des arrangemens sur les lignes de démarcation, et admirent par conséquent que les Indiens avaient un droit sur les terres au-delà de ces lignes. Tous les colons s'engagèrent solennellement à ne point empiéter sur les limites des Indiens, à soumettre à la décision libre de leurs conseils toute proposition pour une acquisition de terres qu'ils désireraient faire à l'avenir, et à ne pas prendre possession de celles qui leur appartenaient, avant d'avoir obtenu le consentement des légitimes possesseurs. Ce fut sur ces bases, et cela sans une seule exception, que furent fondés tous les premiers établissemens. Aucun n'aurait pu l'être différemment par les sociétés peu nombreuses des premiers colons, et, pendant l'espace de plus de cent ans, les nouveaux établissemens auraient été exposés à une ruine totale, si on avait dit franchement aux Indiens qu'ils n'avaient aucun droit

sur les terres qu'ils possédaient, et que les blancs pouvaient légalement s'emparer de toutes ces terres, aussitôt qu'ils seraient assez forts pour le faire.

Mais, dira-t-on, en admettant que les Indiens aient un droit sur les terres qu'ils occupent, ce serait livrer d'immenses régions à une barbarie perpétuelle et les laisser, en quelque sorte, privées d'habitans. Nous répondrons à cette objection, qu'il faut avant tout que *justice soit faite*, et que les États-Unis ne doivent pas craindre les conséquences d'une manière d'agir conforme aux règles de l'équité, tandis qu'une conduite injuste serait en contradiction manifeste avec le caractère national, avec les souvenirs que leur ont transmis leurs ancêtres qui cherchèrent dans ce continent occidental un lieu de repos contre l'oppression des gouvernemens injustes et arbitraires; et qu'enfin elle souillerait la gloire sans tache de Washington, le père de ce pays, qui, avec ses illustres auxiliaires, donna aux hommes rouges de la forêt les assurances les plus positives que le gouvernement général étendrait sur eux ses soins paternels, et que les engagemens avec les Indiens seraient honorablement remplis. D'ailleurs les Indiens n'ont jamais refusé de vendre une portion de leurs terres pour une compensation raisonnable (1), et rien aujourd'hui ne légitimerait l'emploi de la force pour déposséder des peuplades inoffensives, et à qui l'on n'a rien à reprocher que

(1) NOTE DU TR. Les sauvages *Winebagos* et les *Pottawatamis* ont récemment vendu par contrat au gouvernement des États-Unis, toutes les terres qu'ils occupaient au sud de l'Ouisconsin, entre le haut Mississipi et le lac Michigan, en se réservant seulement quelques lots. Les Winebagos toucheront annuellement, pendant trente ans, la somme de 18,000 dollars (95,400 fr.), et les Pottawatamis jouiront d'une somme annuelle de 15,000 dollars (79,500 fr.) tant qu'ils subsisteront en corps de nation.

d'être restées fidèles aux mœurs de leurs ancêtres. C'est du tems qu'il faut attendre cette fusion ; les législateurs des États-Unis agiront sagement, en ne faisant qu'aider sa marche lente, mais progressive. En voulant trop hâter l'accomplissement de son œuvre, ils commettraient une faute grave, et entraîneraient la perte d'un grand nombre d'individus précieux pour un pays qui ne réclame, pour prospérer, que la paix et le travail.

Littérature.

Dans un des derniers numéros de la première série, se trouve une appréciation pleine de goût du talent de Mrs. Felicia Hemans. Cet article contenait une version en prose d'une de ses plus jolies pièces, LE PALMIER. En la donnant nous disions que la versification française manquait de la flexibilité nécessaire pour reproduire cette pièce. Cette assertion a piqué la fierté nationale de M. le capitaine Aubert Dubayet, et animé sa verve ; il nous a envoyé une élégante imitation du PALMIER que nous nous empressons d'insérer dans notre recueil.

LE PALMIER.

Arbre charmant, la brise orientale
Près de la source indoue agite en vain les airs,
Ton feuillage muet des filles des déserts
Jamais n'abritera la troupe virginale ;
Loin du berceau de fleurs qu'au sein des vastes mers
Te réservait une île verdoyante,
Flexible, gracieux, ta colonne mouvante
Jamais ne percera ces flots purs et si chers
Que gardait la patrie à ton ombre élégante.

Germe exilé, long-tems avant de naître,
Beau palmier tu grandis sur un sol étranger ;

Vainqueur des froids zéphirs, tu t'élèves en maître
Près du frère inconnu que tu vas protéger ;
Au lieu du bananier à l'immense feuillage,
Du cocotier aux fruits géans,
Exhalant à tes pieds ses esprits odorans,
La simple violette ose te rendre hommage.
Mais bientôt, déployant l'orgueil oriental,
Enfant audacieux seul égal à toi-même,
Planant sur tes aînés, ton noble diadême
Domine dédaigneux le règne végétal.

Au sein de nos forêts l'exotique habitant
Qu'entoure en bourdonnant l'européenne abeille,
Privé de l'air ami, languissamment sommeille,
Ou n'accorde aux rosiers que l'ombre d'un mourant...
Un mal secret circule dans ses veines,
Et déjà sur son front pâli,
On lit, avec douleur, que des larmes prochaines
Couleront en ce lieu par sa grâce embelli.

Mais une nuit survient et le parc se colore
Des torrens lumineux d'une éclatante aurore ;
Délices des palais, théâtres, fêtes, jeux,
Tout surgit à la voix du maître de ces lieux.
La lampe vacillante, à travers le feuillage,
Étincelle de feux qui découpent l'ombrage :
Mobile diamant, multiple en ses couleurs,
La brillante rosée empreinte sur l'herbage
Reflète les rayons que versent à la plage
Les lustres suspendus à des rameaux en fleurs.
Sous ces vivans arceaux, décevantes sylphides,
Un essaim de beautés pressant leurs pas rapides,
Sous un ciel embaumé fuyaient ivres d'amour...
Un magique pouvoir trompait les yeux avides !
Oh ! c'était une nuit plus belle que le jour !!

Au milieu des jardins, un isolé convive
Apparaît comme un fruit d'une lointaine rive.
Son œil brûlant et noir dans sa mobilité

Tour à tour est farouche et plein de volupté.
En lui tout parle et dit que le soleil d'Asie
Échauffa le berceau qui l'admit à la vie.
Solitaire, pensif, insouciant, distrait,
Loin des bruyans plaisirs et des danses légères,
Il s'enfonce à pas lents sous ces voûtes austères
Où l'ombre et le silence appellent au secret.
L'élégant peuplier, le chêne centenaire,
Muets et froids, pour lui n'ont rien qui puisse plaire.
L'olivier au front pâle, ennemi des hivers,
Inaperçu passe devant sa vue;
En vain le marronnier, de sa tête chenue,
Cherche à toucher le ciel en bravant les éclairs;
Rien ne parle à son cœur! mais bientôt sa prunelle
Sur le palmier a lancé l'étincelle.
Surpris, ému, tremblant, son corps semble frémir...
Et son œil roule ardent les larmes du plaisir.

De la terre natale ô divin souvenir!
Objet d'un culte saint, chaumière maternelle!
Toi, lointain océan, qu'un noble amour appelle,
Rivages, doux témoins de son premier soupir,
Ensemble de vos coups vous venez l'assaillir...
Cet arbre lui redit une vie éclipsée;
Ce feuillage agité que le vent fait gémir,
En attristant son cœur, domine sa pensée.
Oui, le voilà, ce doux frémissement,
Ce solennel écho de la patrie absente!
Des mystères de l'ame interprète éloquent,
Il surprend la nature, et l'homme qu'elle enfante
Tendre, sublime, immense, à côté du néant!

Il s'arrête éperdu : tout renaît à ses yeux!
Ce sol d'exil a fui comme un léger nuage,
Il a revu les flots, l'asiatique plage,
Le cocotier en fleurs, la pirogue aux flancs creux...
Tout ce qui protégeait ou charmait son jeune âge...
Mais sa mère l'appelle, il l'entend... et ses sœurs,
Comme au jour du départ, suivent de loin sa trace.

Immobile, cet arbre est un frère, il l'embrasse...
Et cette étreinte encore a fait couler des pleurs.

Qu'une vaine pitié n'insulte point ses larmes!
Ces pleurs d'enfant ont de sublimes charmes...
Source pure et sacrée, à toi seule sont dus
Et les grands sentimens et les hautes vertus.
Amour du sol natal, piété filiale,
Amour de la famille et culte des aïeux,
Patriotique élan d'une ame virginale:
Dévouement du héros, mouvemens généreux,
Gloire, puissant moteur, dont le mobile prisme
Précipite un guerrier vers l'immortalité;
Oui, c'est de là que jaillit l'héroïsme
Et d'où surgit la liberté!



Progrès de la fabrication des verres achromatiques.— A quelque degré de perfection que soit arrivée la fabrication du verre destiné aux divers usages de l'économie domestique, on trouverait difficilement un autre produit qui répondît encore si mal aux besoins de la science et des arts qui en dépendent directement. La transparence générale, la dureté, l'inaltérabilité et les propriétés de réfracter et de disperser les rayons lumineux que possède cette substance en font un agent très-important entre les mains du physicien qui s'occupe de recherches sur la nature et les propriétés de la lumière. Cependant, lorsqu'il veut l'employer à la construction d'instrumens parfaits et surtout à celle du télescope achromatique, il la trouve alors sujette à certaines imperfections, qui, bien qu'elles ne tiennent pas immédiatement à la composition du verre, sont presque inévitables dans la fabrication et le rendent souvent tout-à-fait impropre au service de ces instrumens. Ainsi, M. Dolland,

l'un de nos premiers opticiens, n'a pas pu obtenir depuis cinq ans un disque de *flint-glass* de quatre pouces et demi de diamètre pour servir d'objectif à un télescope, ni un disque semblable, mais de cinq pouces de diamètre, depuis dix ans. Aussi les objectifs des grands télescopes augmentent considérablement le prix de ces instrumens et en rendent l'acquisition impossible à la plupart de ceux qui pourraient les employer avec avantage pour l'avancement de la science. C'est pour remédier à cet obstacle si nuisible aux progrès de l'astronomie que M. Barlow a imaginé de substituer, dans la construction des grands télescopes, un fluide, au *flint-glass*; quoiqu'il ait déjà retiré de nombreux avantages de l'emploi de cet ingénieux moyen, cependant il serait bientôt abandonné si l'on parvenait à obtenir des verres parfaits.

Pour arriver à ce but, de nombreux efforts ont été tentés depuis plusieurs années par d'habiles fabricans et même par des savans distingués. Mais les premiers, quelque habiles qu'ils fussent dans l'art de faire le verre, ne connaissaient pas les causes des imperfections qu'ils voulaient faire disparaître, et l'attention des derniers s'est bornée à obtenir un disque parfait pour leur usage particulier, au lieu de chercher à faciliter la fabrication de manière à mettre l'acquisition de ces verres à la portée de tous ceux auxquels ils sont utiles. En effet, quoique des verres parfaits aient été obtenus par M. Guinand, ingénieux artiste de Bâle, et par M. Fraunhoffer de Munich, opticien du premier mérite; les connaissances qu'ils avaient acquises sur les moyens d'obtenir des verres parfaits étaient tout-à-fait pratiques et personnelles, et n'étaient point de nature à être communiquées à d'autres.

Le besoin si vivement senti de nouvelles recherches sur ce sujet devint encore bien plus fort, lorsque le goût de

l'astronomie prit un accroissement presque subit, il y a quelques années. En 1824, sir Humphrey Davy, président de la Société Astronomique de Londres, et le conseil de la Société Royale nommèrent un comité pour s'occuper de la fabrication du verre destiné aux instrumens d'optique, composé de membres de la Société Royale et du Bureau des Longitudes. M. Faraday, directeur du laboratoire de l'institution royale, fut spécialement chargé de la partie chimique de ces recherches, qu'il continua avec M. Herschell et M. Dolland.

On obtint facilement la transparence, la dureté et un certain degré de réfraction et de dispersion qui font du verre un agent si important en optique. Mais il est une autre propriété non moins essentielle dans un grand nombre de cas, et qu'il n'a pas été aussi facile de lui donner : c'est l'homogénéité parfaite de composition et de structure. Quoique toutes les parties d'une masse de verre puissent être aussi bonnes que possible, cependant, si elles ne sont pas homogènes dans leur constitution, elles n'agissent point d'accord les unes avec les autres, et les rayons lumineux sont détournés de la route qu'ils devraient suivre en le traversant. Les raies, les stries, les veines, les queues que l'on aperçoit dans un verre, du reste parfaitement bon, résultent de cette absence d'homogénéité dans la composition. Elles ne sont visibles que parce qu'elles dévient les rayons lumineux qui les traversent dans leur cours naturellement rectiligne, circonstance qui dépend de ce que ces portions de verre jouissent d'une force de réfraction plus ou moins grande que les parties voisines.

L'effet de ces irrégularités étant si puissant, lorsqu'on ne les observe qu'à l'œil nu, on peut facilement supposer combien leur influence doit être funeste dans la construction des télescopes et d'autres instrumens analogues; car,

dans ces instrumens, les défauts dont nous venons de parler sont non-seulement amplifiés bien des fois, mais déterminent encore une représentation erronée de l'objet que l'on considère : aussi ces stries sont le défaut le plus funeste que puisse présenter le verre destiné aux usages de l'optique. Les perfectionnemens que réclame la science ne consistent pas seulement dans une simple amélioration de ce que l'on obtient maintenant, en produisant des verres qui ne sont pas tout-à-fait impropres aux usages de l'optique; mais elle veut une perfection absolue dans la constitution du verre; elle réclame un verre aussi homogène et aussi uniforme dans sa nature que l'eau pure, dans laquelle toutes les parties possèdent la même force de réfraction, et agissent de la même manière sur la lumière en général.

On aurait tort de croire que les stries et les légères différences de texture qui nuisent à l'emploi du verre soient dues à l'absence de pureté dans sa composition. Le verre qui forme les stries ou celui des parties voisines serait également propre aux usages de l'optique s'il était partout le même : c'est l'irrégularité qui constitue le défaut; aussi la nature de sa composition est en elle-même de bien peu d'importance pour l'existence ou la non-existence des stries. Comme le verre est toujours le résultat d'un mélange de matériaux qui jouissent de forces de réfraction et de dispersion différentes, et qui conservent ces différentes forces lorsqu'ils sont en fusion, il est évident que des stries doivent nécessairement y exister à une époque de la préparation. Dès-lors, le but que devait se proposer M. Faraday n'était pas tant d'inventer un verre dont la composition différât des verres ordinaires, « que de trouver et de perfectionner le moyen (pour employer ses propres expressions) de laisser passer la période où se forment les stries avant de finir le verre, et d'empêcher qu'il s'en formât

d'autres. » Le verre que l'on appelle *flint-glass* est à la fois le plus utile pour les instrumens d'optique, et le plus difficile à obtenir à un état homogène. L'oxide de plomb, qui entre en grande quantité dans sa composition, et auquel il doit les propriétés qui le rendent précieux à l'optique, possède en particulier et communique aussi au verre des propriétés qui sont très-favorables à la formation des stries. Aussi, dans la fabrication de ce verre, on doit chercher avec bien plus de soin à obtenir un mélange parfait des matériaux, que dans celle des autres verres qui ne contiennent pas d'oxide de plomb, et cependant toutes les circonstances semblent s'opposer à ce que ce mélange soit parfait. L'oxide de plomb étant très-pesant, et en même tems très-fusible, lorsque l'on soumet le mélange à la chaleur, il fond et gagne les parties basses du creuset, laissant les substances plus légères s'accumuler au sommet. Son action puissante sur la lumière qui rend si considérables les forces de réfraction et de dispersion du verre, est si différente de celle des autres matériaux, que la variation dans la composition causée par son poids devient aussitôt évidente, et conséquemment nuisible.

L'oxide de plomb, réunissant des qualités aussi nuisibles et aussi utiles, communique encore au verre la propriété de dissoudre les matières terreuses du creuset, qui occasionnent aussi cette irrégularité dans la composition, qui produit les stries. Les difficultés que présente ainsi la fabrication du flint-glass ont obligé le comité de la Société Royale à chercher les moyens d'obtenir des verres entièrement distincts de ceux dont on se sert ordinairement, qui cependant possédassent assez de force de dispersion pour pouvoir remplacer le flint-glass, et qui fussent assez fusibles pour être parfaitement mêlés et conservés sans altération dans des vaisseaux de grandeur convenable.

Le borate de plomb, formé par la combinaison de l'acide

borique avec l'oxide de plomb, et le même sel métallique combiné avec la silice, sont les substances qui, après quelques essais, offrirent des espérances de succès assez raisonnables pour justifier une longue suite d'expérimentations. Le platine fut choisi comme le métal avec lequel on pourrait fabriquer les creusets, à cause de son infusibilité, de son inaltérabilité par les dissolvans, et de la facilité avec laquelle il prend les formes que l'on désire. De nombreuses expériences furent faites d'après ces données. Nous n'entrerons point dans des détails qui excéderaient l'objet que nous nous proposons ici; nous dirons seulement qu'après de nombreuses difficultés, qui furent presque toutes levées successivement, M. Faraday employa presque uniquement dans ses expériences le borate de plomb silicé, composé de silice, d'acide borique et de protoxide de plomb ou de litharge (1). Les substances sont d'abord purifiées, ensuite mêlées, fondues et changées en un verre grossier que l'on finit ensuite, et auquel on laisse acquérir une tension uniforme et régulière de toutes ses parties par un refroidissement lent dans un vaisseau de platine.

Par ce moyen, M. Faraday a obtenu des masses homogènes d'un verre lourd, et propre à être employé en optique, de sept pouces carrés et du poids de huit livres. Il peut ainsi obtenir à volonté, et a donné aux autres la facilité d'obtenir, avec la même certitude, un verre entièrement exempt de stries, d'une grande dureté, et ayant moins de couleur que le crown-glass que l'on emploie constamment dans la construction des télescopes.

(1) La composition de ce *verre optique pesant,* ainsi que l'appelle M. Faraday, se fait exactement dans les proportions suivantes :

1 atome de protoxide de plomb.............	112 ou	73,7
1 atome de silice........................	16	10,5
1 atome d'acide borique..................	24	15,8
	152	100,0

TABLE

DES MATIÈRES DU CINQUIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

